

Arthur Buies (1840-1901)

journaliste québécois

(1896)

LE SAGUENAY ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN

Ouvrage historique et descriptif

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,

Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi

Courriel: Brunet_diane@hotmail.com

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,

professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque

Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES](#).

Cette édition électronique a été réalisée par mon épouse, Diane Brunet, bénévole, guide retraitée du Musée de la Pulperie de Chicoutimi à partir de :

Arthur BUIES

LE SAGUENAY ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN. Ouvrage historique et descriptif,

Québec : Léger Brousseau, Imprimeur-Éditeur, 1896, 3^e édition, 420 pp.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

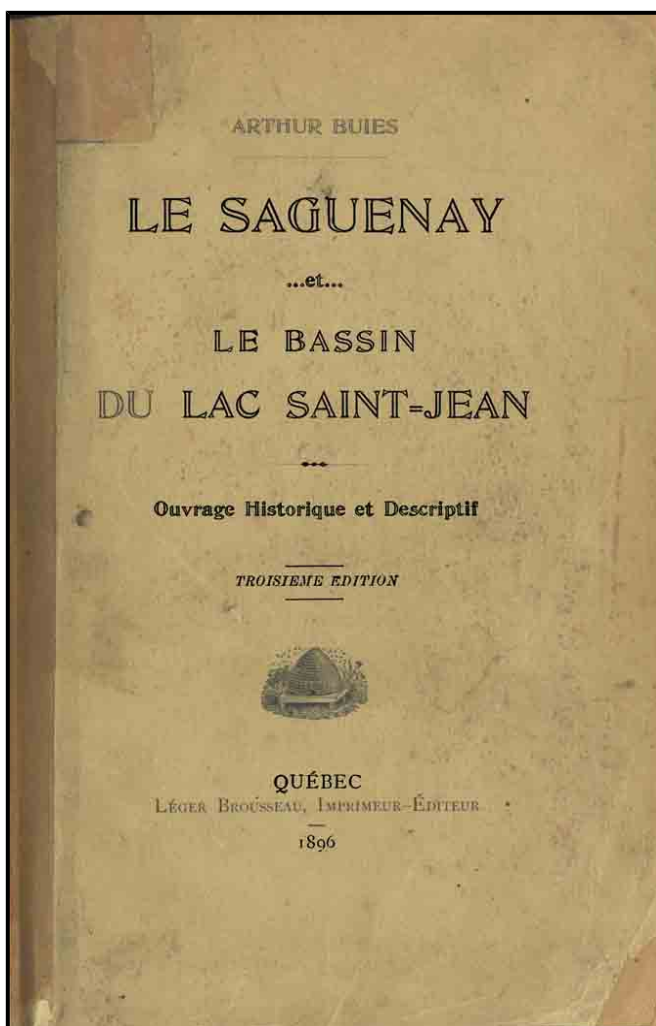
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 29 mai 2017 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Arthur Buies (1840-1901)
journaliste québécois

LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.



Québec : Léger Brousseau, Imprimeur-Éditeur, 1896, 3^e édition, 420 pp.

**LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN**
Ouvrage historique et descriptif.

Table des matières

Chapitre I.	[5]
Chapitre II.	[21]
Chapitre III.	La rivière Saguenay et ses tributaires. [35]
Chapitre IV.	Centres de population du Bassin du Saguenay (Leur histoire et leurs développements successifs) TADOUSSAC. [59]
Chapitre V.	L'Anse Saint-Jean et la Grande-Baie. Chronique de vingt-cinq ans. [83]
Chapitre VI.	La colonisation. [127]
Chapitre VII.	Chicoutimi. [141]
Chapitre VIII.	Saint-Dominique de Jonquière. [Rivière-au-Sable) [171]
Chapitre IX.	Le Haut Saguenay. [175]
Chapitre X.	Le Canton Labarre. [189]
Chapitre XI.	Le Lac Saint-Jean. [209]
Chapitre XII.	Paroisses au Sud et à l'Ouest du Lac Saint-Jean. [225]
Chapitre XIII.	Les Cantons Normandin et Albanel. [239]
Chapitre XII bis.	Les grands tributaires du Lac Saint-Jean. [245]
Chapitre XIII bis.	Hypothèse du cataclysme. Exposition de la théorie de ce cataclysme, auquel remonterait l'existence de la rivière Saguenay. [269]
Chapitre XIV.	À travers les Laurentides. Le chemin de fer du Lac Saint-Jean. — Coup d'œil rétrospectif. — Le Grand Nord. — Perspectives. [293]
Chapitre XV.	Sur le Saint-Maurice. [377]
Chapitre XVI.	Un dernier mot. [405]

Note pour la version numérique : la pagination correspondant à l'édition d'origine est indiquée entre crochets dans le texte.

[4]

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada concernant la propriété littéraire, au ministère de l'Agriculture et de la statistique à Ottawa.

[5]



LE SAGUENAY
 ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
 Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre I

I

[Retour à la table des matières](#)

Les deux bassins du Saguenay et du lac Saint-Jean semblent n'avoir qu'une histoire récente, puisque les premières tentatives de colonisation ne remontent guère à plus de cinquante ans. Mais nos pères, les héroïques coureurs de bois, enfants perdus sous toutes les latitudes, découvreurs échevelés qui allaient d'une rive à l'autre du continent, ne s'arrêtant jamais que pour fonder,—car l'Amérique du Nord porte en maints endroits des villes [6] là où le coureur de bois avait voulu seulement prendre haleine,—ceux-là, disons-nous, connaissaient le Saguenay et le territoire du Lac Saint-Jean, il y a un siècle et demi, mieux qu'on ne le connaissait à l'époque où l'attention publique y fut attirée pour la première fois depuis la conquête, c'est-à-dire en 1828.

Ils allaient dans les lointaines solitudes du nord, pleines de mystère et de redoutables légendes ; ils rencontraient les Indiens errant dans ces solitudes glacées, se mêlaient à eux, parcouraient avec eux l'éblouissant linceul de neige étendu jusqu'au pôle, leur achetaient des fourrures et leur donnaient en échange du tabac, ce poison si cher aux Peaux-Rouges et qui mettait tant de temps à les tuer.

N'oublions pas non plus les missionnaires, ces soldats-apôtres qui cherchaient partout les plus obscures retraites pour y prodiguer leur vie. N'oublions pas que leurs labeurs incessants, leurs missions prodigieuses, racontées par eux avec une humilité aussi grande que leur dévouement, forment l'histoire la plus complète d'une époque où le courage, la patience, l'esprit de sacrifice furent portés au-delà des forces humaines et introduisirent comme un miracle, tous les jours renouvelé, dans l'existence si précaire de notre pauvre colonie.

Les Pères Jésuites avaient des missions établies sur le cours du Saguenay et sur les rives du lac Saint-Jean alors même que la capitale de la Nouvelle-France sortait [7]

à peine des langes, et l'un d'eux, le Père Albanel faisait déjà, en 1672, un voyage à la mer de Hudson, par les rivières Mistassini et Rupert, voyage qui n'a été fait de nouveau par un Européen qu'une seule fois depuis, à la fin du siècle dernier. ¹

Le Père Charlevoix, dans son " Histoire de la Nouvelle-France," nous a laissé une carte, remarquablement exacte pour l'époque, du Saguenay et du territoire du Lac Saint-Jean. " Sous le gouvernement français," dit M. Bouchette, dans son célèbre ouvrage " Topographie de l'Amérique Anglaise," il n'y a pas de doute que l'intérieur du Canada ne fût mieux connu qu'après l'intronisation du régime anglais, jusqu'au temps des dernières explorations, (en 1828), le zèle religieux ayant porté les missionnaires à fonder de temps à autre des établissements parmi les indigènes pour les convertir au christianisme, pendant que la perspective d'un commerce de fourrures lucratif entraînait bon nombre d'individus à pousser leurs découvertes jusqu'aux parties les plus éloignées du désert canadien ; ce qui constitue d'abondantes preuves que les Français connaissaient assez bien dès lors la géographie septentrionale de la province, et qu'ils ne la considéraient pas comme tout à fait impropre à la civilisation."

*
* *

En 1733, un arpenteur français, du nom de Normandin, [8] se rendait jusqu'à deux cents milles au nord-ouest du lac Saint-Jean, plus loin qu'aucun arpenteur moderne ne l'a fait encore, et dressait de toute

¹ Le naturaliste Michaux. Voir plus loin.

cette région la carte la plus fidèle et la plus détaillée que nous possédions encore aujourd'hui. De cette carte il n'existe, croyons-nous ? qu'un seul exemplaire dans tout le pays ; nous la devons à M. P. L. Morin, qui en a fait une copie, ainsi que du rapport qui l'accompagne, au bureau des Archives de la marine française. Cette copie est conservée au département des Terres Publiques, sous la protection vigilante de M. Genest, l'auteur de la carte de la Nouvelle-France. Nous avons trouvé en elle, non seulement un guide sûr, mais encore, ce qui ne manque pas de prix, l'orthographe authentique et officielle des noms sauvages, noms qui ont été défigurés dans tous les écrits modernes de la manière la plus arbitraire et la plus capricieuse. Sur cette carte de Normandin on peut voir, à 189 milles au nord-ouest du lac, l'indication de l'établissement d'un M. Peltier qui se dresse inopinément au milieu de la solitude, et dont l'apparition fait naître toute espèce de suppositions fantastiques. Qu'était-ce que ce M. Peltier qui vivait ainsi seul dans ce lointain presque inaccessible, et quels desseins étranges y pouvait-il nourrir ? Était-ce un coureur des bois, un philosophe ou un ermite ? Aucune tradition ne nous éclaire à ce sujet : contentons-nous d'admirer l'audace et le courage d'un homme qui pouvait vivre absolument seul dans un pareil exil, entouré de tous les dangers et capable de les braver également tous.

[9]

II

Ce qu'on appelle la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean n'avait pas autrefois le même nom ni les mêmes limites qu'aujourd'hui. On la désignait sous le nom général de "Domaine du Roi," faisant partie des "Fermes Réunies de France", et elle était concédée à une compagnie appelée la "Compagnie des Postes du Roi". Le "Domaine", pour nous servir d'un terme abrégé, fut arpenté en 1732, et ses limites fixées par une ordonnance de l'intendant Hocquart, portant la date du 23 mai 1733. L'arpentage fut fait par Joseph Laurent Normandin, dont il a été question ci-dessus, lequel fut "nommé" et désigné à l'effet de parcourir toutes les rivières et les lacs qui se déchargent dans la rivière Saguenay, en tirant vers l'ouest, depuis le poste de Chicoutimi jusqu'à

la hauteur des terres, y marquer les limites par des fleurs-de-lys plaquées sur les arbres, et du tout dresser procès-verbal exact en forme de journal, contenant toutes observations portées en les dites ordonnance et instruction."

Quant à l'ordonnance qui, à la suite de l'arpentage fait par Normandin, fixa les limites du territoire saguenayen ? voici quelle en était la teneur :

"Nous avons borné l'étendue du *Domaine du roi*, appelé la "Traite de Tadoussac", savoir par la côte nord du fleuve Saint-Laurent, depuis le bas de la seigneurie des Eboulements, qui est vis-à-vis la pointe nord-est de l'Île-aux-Coudres, jusqu'à la Pointe ou Cap des Cormorans, faisant environ quatre-vingt-quinze [10] lieues de front avec l'Île-aux-Œufs et autres îles, îlots et battures y adjacentes ; du côté de l'ouest, par une ligne supposée tirée est et ouest, à commencer depuis le bas de la seigneurie des Eboulements jusqu'à la hauteur des terres où est le portage du lac Patitachekao, par la latitude de quarante-sept degrés, quinze minutes, auquel portage le dit sieur Normandin a plaqué quatre fleurs-de-lys sur quatre sapins épinettes, duquel lac Patitachekao la rivière de Métabetchouan prend sa source et se décharge dans le lac Saint-Jean, d'où elle tombe dans le Saguenay ; plus à l'ouest, par les lacs Spamoskoutin, Sagaigan et Kaouackounabiskat, à la hauteur des terres, par la latitude de quarante-sept degrés, vingt-sept minutes, où le dit sieur Normandin a aussi plaqué quatre fleurs-de-lys sur quatre sapins épinettes ; le dit lac Kaouackounabiskat formant d'autres lacs et la rivière Quiatchouan qui se décharge par le dit lac Saint-Jean dans le Saguenay, lesquels deux lacs feront la borne des pays de chasse des profondeurs de Batiscan ; et courant encore à l'ouest, du côté des Trois-Rivières, dans la profondeur, par la hauteur des terres à deux lieues environ du petit Patitauaganiche, par les quarante-huit degrés, dix-huit minutes de latitude, où le dit sieur Normandin a pareillement plaqué quatre fleurs-de-lys sur quatre sapins épinettes, lequel lac passe par le lac Askatiche, d'où il tombe dans la rivière de Nekoubau, où se rendent aussi les eaux du lac Nekoubau, tous lesquels lacs et rivières se rendent par le lac Saint-Jean dans le Saguenay, et feront la borne de séparation des terres du domaine avec le pays de chasse des Trois-Rivières et de la Rivière-du-Lièvre ; les dites bornes ci-dessus désignées suivant le journal du dit sieur Normandin, et la carte que nous avons fait dresser sur icelui, dont la minute reste et restera déposée en notre secrétariat, dans l'étendue desquelles bornes se trouvent renfermés les postes de Tadoussac, Malbaie, Bondésir, Papinachois, Îlots de Jérémie et Pointe-des-Betsiamites, Checoutimy, Lac Saint-Jean, Nekoubau, Chomontchouane, Mistassins, et derrière les Mistassins jusqu'à la [11] Baie d'Hudson, et au bas de la rivière le Domaine sera borné, en conséquence de notre dite ordonnance du douze du présent

mois, par le Cap des Cormorans jusqu'à la hauteur des terres, dans laquelle étendue seront compris la rivière Moisie, le lac des Kichetigaux, le lac des Naskapis, et autres rivières et lacs qui s'y déchargent, etc., etc."

(Signé) HocQUART.

Résumons en quelques mots cette ordonnance afin que le lecteur puisse en saisir rapidement les lignes principales et en avoir une idée d'ensemble ; disons donc que le "Domaine du Roi" était renfermé dans les limites suivantes : sur la rive nord du fleuve, entre l'extrémité inférieure de la seigneurie des Eboulements jusqu'au cap Cormoran, plus bas que la rivière Moisie, bordure de, côtes d'environ trois cents milles de longueur ; à l'ouest des Eboulements, par la ligne de la hauteur des terres, d'où partent les rivières qui se jettent dans le lac Saint-Jean, en suivant la ligne de division des eaux du Saint-Maurice, du lac Saint-Jean et de la rivière Batiscan ; à l'extrémité est, enfin, une ligne partant du cap Cormoran et embrassant toute la région située en arrière aussi loin que la ligne de division des eaux de la mer de Hudson, jusqu'à ce que cette ligne vînt rejoindre celle qui formait la frontière de l'ouest que nous venons d'indiquer.

Ce vaste espace, qui ne comprenait pas moins de 72,000 milles en superficie, était affermé à la compagnie plus haut mentionnée, avec le privilège exclusif de commerce, [12] de chasse et de pêche. C'était là du reste le mode universellement pratiqué à cette époque. Peu de temps après la fondation des premiers établissements de la colonie, le gouvernement de France tirait le plus de parti possible de ses vastes possessions de l'Amérique du Nord en les affermant ou en les donnant à bail par larges portions, sous la réserve d'un certain paiement annuel pour le privilège de la traite ou de la pêche ; et cela était vrai surtout pour le territoire du Saguenay, qui était réputé contenir les meilleurs endroits de chasse et de pêche de toute l'Amérique Septentrionale. Le roi le donnait à ferme tout entier et faisait renouveler chaque bail au bout de vingt et un ans. Le premier de ces baux conférant le droit exclusif de commerce avec les Indiens et adjugé, après enchère publique, à un sieur Demaux, remonte à l'année 1658. Mais les limites en dedans desquelles devait s'exercer ce privilège furent longtemps une source de difficultés, jusqu'à ce qu'enfin l'ordonnance de l'intendant Hocquart y eût mis un terme à la suite de l'arpentage fait en 1732.

III

Après la cession du Canada à l'Angleterre le territoire du Saguenay continua à être affermé. Les fermiers du Domaine étaient intéressés à exclure les étrangers autant que possible et à tenir secrètes les ressources du pays, autant pour maintenir leur monopole que pour empêcher toute compétition chaque fois qu'il s'agissait de renouveler [13] le bail. C'est pour cette raison qu'on fut si longtemps sans rien connaître, ou du moins fort peu de chose, relativement au Saguenay. À l'exception de quatre ou cinq postes où la Compagnie de la Baie d'Hudson faisait la traite des pelleteries avec les sauvages, tout le reste du pays était le domaine de familles montagnaises dont la chasse et la pêche enrichissaient la Compagnie. La seule terre en culture était un petit jardin et quelques arpents que l'on permettait quelquefois à de vieux employés de cultiver à leur profit. On comptait trois ou quatre colons de cette sorte établis autour du lac Saint-Jean. Cependant, au poste de Métabetchouane, qui s'élevait au débouché de la rivière de ce nom dans le lac, les jésuites avaient fait des défrichements assez considérables ; mais depuis qu'ils s'étaient retirés, la forêt avait repris son domaine et les champs de blé avaient disparu. ²

Dans les limites ci-dessus indiquées de l'immense domaine affermé à la " Compagnie des Postes du Roi " se trouvaient les établissements de traite dont les noms suivent : Tadoussac, Malbaie, Bon désir, Papi-nachois, Islets de Jérémie, Betsiamis, Chicoutimi, Lac Saint-Jean ou Métabetchouane, Nekoubau, Chomontchouane et les Mistassins. Plus tard y furent ajoutés les postes [14] de Naskapis, de Moisie et des Sept-Isles, dans le bas Saint-Laurent. Vers 1830, le fermier des "Postes du Roi" était un M. McDonal, à qui son bail ne coûtait que douze cents louis par an. Il employait quatre cent cinquante hommes dans les postes et les pêcheries, et cinq cents Indiens à la poursuite des animaux à fourrures.

² Le poste de Métabetchouane n'existe plus. La Compagnie de la Baie d'Hudson n'est plus, du reste, que l'ombre de ce qu'elle était avant qu'elle eût perdu son monopole du commerce des fourrures. Les Indiens, également, ont presque tous disparu, et il n'en subsiste plus guère que 200 à 300, établis depuis quelques années sur la réserve de la Pointe-Bleue.

Les postes de Tadoussac, Bondésir, Islets de Jérémie, Betsiamis, Papinachois et Mistassins étaient échelonnés sur la rive nord du Saint-Laurent, en partant de la rivière Saguenay et en descendant le fleuve, sur une longueur d'environ trente lieues, tandis que ceux de Chomontchouane et de Nekoubau étaient à une grande distance au nord-ouest du lac Saint-Jean.

IV

Nous avons dit plus haut que nos pères, qui vivaient sous la domination française, connaissaient mieux le Saguenay qu'il ne fut connu dans la suite, durant la longue période écoulée entre l'inauguration du régime anglais et l'année 1837, laquelle vit s'effectuer, pour ainsi dire, la prise de possession du territoire saguenayen par les premiers colons qui y aient tenté un établissement.

En effet, aussi loin qu'on remonte dans l'histoire du Canada on retrouve la mention du Saguenay et la trace des expéditions de nature diverse qui y furent faites. La première de toutes, préparée à Québec sous le commandement de Roberval, partait, dès 1543, pour faire une [15]

véritable exploration de ce pays ; mais le résultat de cette entreprise est resté un des secrets du temps. Tout ce que nous en savons, c'est la perte de l'un des bâtiments qui composaient l'expédition, avec huit hommes du bord. En 1603, M. de Monts, ayant obtenu le privilège exclusif de la traite, depuis Terre-neuve jusqu'au cinquantième degré de latitude nord, équipa quatre vaisseaux dont l'un devait faire la traite à Tadoussac. Il les confia à Champlain, qui s'arrêta à ce dernier endroit et y trouva "nombre de sauvages qui y étaient venus pour la traite de la pelleterie, plusieurs desquels vinrent à notre vaisseau avec leurs canots qui sont de huit à neuf pas de long et environ un pas et demi nuant par les deux bouts. Ils sont fort sujets à tourner si on ne les sait bien gouverner, et sont faits d'écorce de bouleau renforcée par dedans de petits cercles de cèdre blanc, bien proprement arrangés, et

sont si légers qu'un homme en porte aisément un. Chacun peut porter la pesanteur d'une pipe." ³

Les Basques fréquentaient le port de Tadoussac dès 1608 ; ils y venaient à la poursuite de la baleine. "La traite des pelleteries s'y faisait sur un grand pied," dit Bergeron, dans son *Traité de Navigation* ; "on a vu quelquefois jusqu'à vingt navires au port de Tadoussac pour le trafic." Ce poste avait été choisi parce qu'il était [16] le port où s'arrêtaient les vaisseaux qui venaient de la mer. "Il semblait donc destiné à un avenir florissant," dit la *Relation de 1644*.

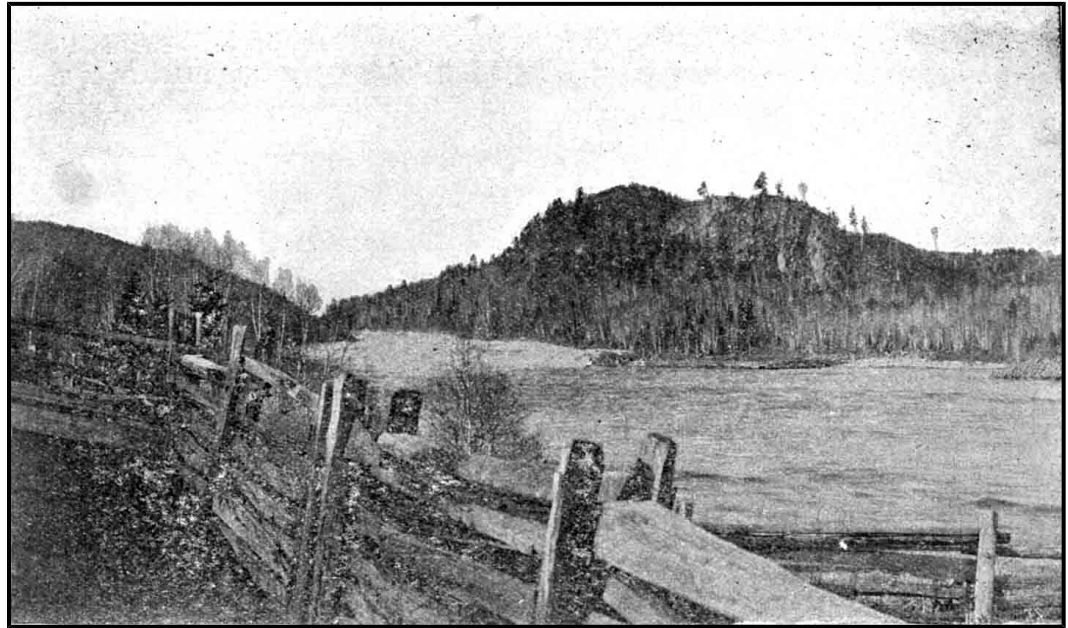
Quelques années plus tard, en 1632, le Père Le Jeune y arrivait à son tour. Enfin, en 1636, le Père De Quen venait y commencer la série des missions régulières qui se continuèrent sous la direction des jésuites jusqu'en 1782, après avoir exercé l'apostolat de vingt-trois religieux de cet ordre, dont le dernier fut le Père La Brosse, et ne se terminèrent qu'en 1863, après avoir été desservies successivement par quinze prêtres missionnaires.

Ces missions, qui s'étendaient au loin dans l'intérieur et sur le littoral du Saint-Laurent, furent fertiles en découvertes et mirent la colonie en relations constantes d'amitié avec les tribus qui parcouraient ces vastes espaces. Mais laissons là pour l'heure ces temps reculés et arrivons aux temps modernes, à l'époque où le Saguenay, sortant d'une nuit prolongée, allait voir naître pour lui une ère de civilisation et le chasseur indien faire petit à petit place d'abord au bûcheron, puis au colon devenu enfin le seul maître d'un domaine qui, pendant deux siècles et demi avait été livré exclusivement au monopole et au privilège.

V

Un peu après 1820, M. Pascal Taché, qui avait fait la traite pendant vingt-deux ans, à la fin du siècle dernier,

³ La pipe était une ancienne mesure de capacité" française qui variait suivant les provinces ; mais jamais elle ne descendait au-dessous de cent gallons, et en contenait souvent plus de cent cinquante.



CHUTE DE LA TUQUE, SUR LE SAINT-MAURICE

[17]

dans toute la région du Saguenay, fut appelé à communiquer à l'Assemblée Législative de précieuses informations qui éveillèrent l'attention publique. Ce fut une révélation. M. Taché donna la description générale du pays qu'il avait si longtemps habité ; il en traça à grands traits la géographie absolument ignorée de son temps, et en fit connaître les ressources. C'est par lui qu'on apprit que le sol, à partir de Chicoutimi, en suivant le nord-ouest du Saguenay et du lac Saint-Jean, jusqu'à la rivière Mistassini, sur une longueur de trente-trois lieues, serait très fertile s'il était cultivé. "Dans cet espace de terre qui comprend une profondeur moyenne de quatre lieues, disait-il, se trouvent de nombreux petits ruisseaux dont les rives sont de marne. Depuis la baie Ha ! Ha ! jusqu'au lac Saint-Jean, au nord du lac Kenogami, sur une profondeur de cinq à six lieues, et une longueur de vingt, il y a de fort bonnes terres. Le climat est tempéré. Il y croît des forêts de pins, de cèdres, de peupliers, de trembles et d'épinettes. Les patates et les choux, récoltés à Chicoutimi, sont tels que ceux que l'on cultive à Québec ne paraissent en comparaison que comme des choux nains."

À la suite de ces communications faites à l'Assemblée Législative celle-ci ordonna une exploration qui eut lieu en 1828, sur les représentations d'un membre éminent de l'Assemblée, M. Andrew Stuart. Ce dernier s'était pénétré de l'importance qu'il pouvait y avoir, en vue d'une colonisation éventuelle, de bien connaître les [18] vastes étendues de terre qui se trouvent au nord du Saint-Laurent, et qu'on connaissait alors à peu près comme le centre de l'Afrique, les traditions à ce sujet, s'étant perdues depuis la conquête.

Quelques hommes seulement, esprits studieux, avaient retenu de nos vieux auteurs certains renseignements assez vagues et assez imparfaits, tels que ceux pris dans Jean du Lact, Champlain et Charlevoix qui, tous, parlent du Saguenay et le décrivent en général, d'après les rapports des Indiens, comme un pays aride et montagneux, couvert de neiges perpétuelles et d'un aspect effroyable. Mais ces descriptions, vraies pour certains endroits à la physionomie farouche, étaient évidemment inspirées par les Indiens qui craignaient de voir usurper leurs terrains de chasse et qui cherchaient naturellement à refroidir le zèle des explorateurs. Les récits des traiteurs étaient également mar-

qués nu coin d'une crainte analogue : ils n'avaient nul désir d'encourager l'établissement ou la concurrence de nouveaux venus dans les retraites où ils trafiquaient des fourrures, en les faisant connaître trop exactement au dehors. Mais le voile allait être entr'ouvert et le mystère disparaître.

VI

Lord Dalhousie, alors gouverneur du Canada, avait apporté son propre concours au mouvement d'attention qui tournait les esprits du côté du domaine public ignoré, et il en était résulté la nomination d'un comité permanent [19] que M. Stewart fut appelé à présider. L'expédition au lac Saint-Jean fut divisée en trois partis ; le premier, comprenant M. Bouchette, géomètre officiel, M. W. Davies et le lieutenant Gouldie, du 66e régiment ; le deuxième, composé de M. Hamel, arpenteur, du lieutenant Baddeley, ingénieur royal, et de M. Bowen ; le troisième enfin, de M. Proulx, arpenteur, et de M. Nixon, du 66e régiment. Chacun de ces partis avait un canot et était accompagné de quatre à cinq hommes, sans compter les Indiens.

*

* *

Les rivières de l'Outaouais, du Saint-Maurice et du Saguenay s'ouvrant comme les grandes artères naturelles pour remonter aux régions situées au nord du Saint-Laurent, les opérations furent combinées par les explorateurs de manière à tirer parti de cette circonstance. Chacun des trois partis devait remonter chacune de ces trois rivières, et l'on devait se retrouver ensemble à un endroit désigné du lac Saint-Jean. Quant à M. Bouchette, il prit son point de départ à Trois-Rivières et suivit le Saint-Maurice jusqu'au poste de La Tuque, à plus de cent milles du Saint-Laurent. Il remonta ensuite la rivière Bostonnais et traversa tout le pays jusqu'à la source de la rivière Ouiatchouane, qu'il descendit jusqu'à sa décharge dans le lac Saint-Jean. Il avait pour cela passé de lacs en lacs, de rivières en rivières, et de portages en portages. Après avoir exploré la rivière Chomontchouane et fait le [20] tour du Lac, il suivit la Belle-Rivière, puis la rivière Chicoutimi jusqu'à sa jonction avec le Saguenay, précisément à l'endroit où se trouve

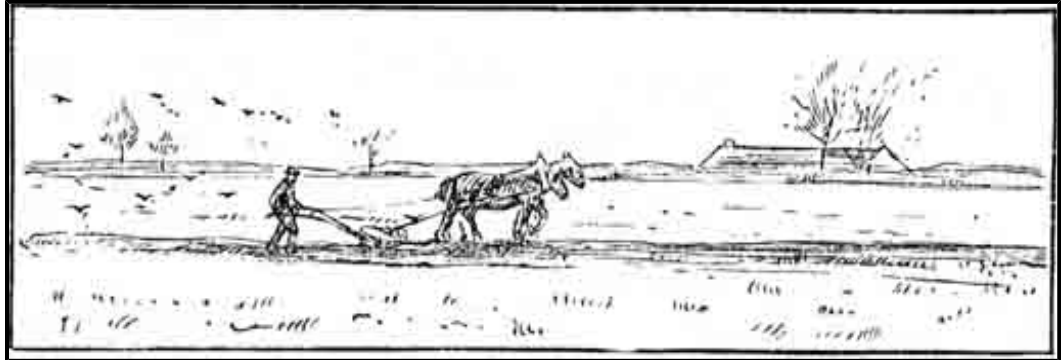
aujourd'hui la petite ville de Chicoutimi. M. Bouchette venait de faire là une circumnavigation intérieure d'environ huit cents milles, dans un simple canot d'écorce.

Quant à MM. Hamel, Proulx, Baddeley et Nixon, ils se rendirent au lac Saint-Jean par le Saguenay ; ils le parcoururent minutieusement, et, à leur retour, tous les explorateurs présentèrent à l'Assemblée Législative une relation circonstanciée de leur voyage qui avait été entrepris dans le triple but de connaître la géologie, l'agologie et la géographie du pays qu'ils avaient parcouru.

Cette triple exploration, parfaitement conduite, a fait époque dans l'histoire du Saguenay, et le volume où sont consignés les trois rapports qui en font le récit forme la source principale des renseignements géographiques et géologiques à laquelle ont puisé tous ceux qui ont écrit depuis sur cette région remarquable à tant de titres.

Mais avant d'entrer dans de nouveaux développements, il convient de donner au lecteur des notions géographiques générales sur la contrée qui fait l'objet de cette étude ; c'est ce que nous entreprenons dans le chapitre suivant.

[21]



**LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN**
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre II

[Retour à la table des matières](#)

Lorsqu'en 1535 Jacques-Cartier fit son deuxième voyage en Amérique et qu'il fût parvenu dans le golfe Saint-Laurent, il apprit de deux sauvages qui l'accompagnaient que le pays se divisait en trois provinces : 1°. le Saguenay, qui s'étendait depuis l'Île d'Anticosti jusqu'à l'Île aux-Coudres ; 2°. le Canada, dont la principale bourgade était Stadaconé, et qui s'étendait depuis cette dernière Île jusqu'à Hochelaga ; 3°. enfin, Hochelaga, qui formait la partie la plus riche et la plus peuplée de toute la contrée. (Garneau, v. I.)

Nous avons vu ci-dessus qu'elles furent les limites précises assignées plus tard au Saguenay ou Domaine du [22] Roi par l'ordonnance de l'intendant Hocquart. Ces limites ont été conservées jusqu'en 1840, époque à laquelle eut lieu le remaniement des circonscriptions électorales de la province de Québec. L'extrême limite ouest du "Domaine," sur le littoral du Saint-Laurent, atteignait alors, on s'en souvient, cette partie du pays qui fait face à l'Île-aux-Coudres ; depuis 1840, le comté de Charlevoix a été taillé dans le territoire de l'ancien "Domaine," et

s'étend sur le bord du fleuve jusque près de la rivière Saguenay elle-même ; en outre, on a divisé ce qui restait de ce territoire en deux comtés, celui de Chicoutimi, qui comprend les deux bassins de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean, et celui de Saguenay proprement dit, qui s'étend de Tadoussac au Labrador, sur le littoral, et en arrière jusqu'à la hauteur des terres qui servent de ligne de partage entre les eaux qui coulent dans le Saint-Laurent et celles qui se déversent dans la mer de Hudson.

Il est presque impossible dans ces conditions d'établir quelles sont les bornes précises du territoire saguenayen, attendu que la hauteur des terres est extrêmement variable et que la limite naturelle du bassin du lac Saint-Jean ne peut être arbitrairement fixée. Cependant, nous pouvons dire d'une manière approximativement exacte que le territoire du Saguenay, comprenant les deux comtés dont il est formé, s'étend entre les 48° et 50° degrés de latitude nord, et entre les 65' et 74' degrés de longitude ouest.

[23]

*
* *

Cette vaste étendue est loin d'avoir été entièrement mesurée ; bon nombre des cantons qui la composent n'ont pas en réalité de délimitations, quoique des délimitations soient figurées sur la carte ; ils sont simplement à l'état de projet, tandis que certains autres ont été mesurés et allotés partiellement. Ainsi, en partant de Tadoussac et en descendant le fleuve Saint-Laurent, nous avons les cantons Tadoussac, Bergeronnes, Escoumins et Iberville qui se suivent. Plus loin, on ne voit plus trace de culture, mais simplement quelques établissements de pêche échelonnés çà et là sur la côte, et des concessions de terrains miniers.

Ainsi, nous parcourons les cantons Laval et La Tour, qui sont absolument inhabités, puis celui de Betsiamis, célèbre pour la mission annuelle qui s'y fait le 15 août, et à laquelle se rendent tous les Indiens dispersés dans l'intérieur et sur la côte nord du fleuve. Ces Indiens ont aussi, sur la rive ouest de la rivière Betsiamis, une réserve composée d'une cinquantaine environ de chaumières, mais où ils ne séjournent guère qu'une partie de l'année, tout le reste du temps se passant en excursions de chasse et de pêche. C'est au milieu de cette "Réserve" que

les Pères Oblats ont élevé, il y a 40 ans, une "mission" permanente où ils viennent se reposer de leurs longues courses et de leurs pénibles travaux apostoliques. Ils ont réussi, après de patients efforts, à fertiliser le sol ingrat [24] de cette région aride ; ce sol n'est autre chose que du sable, auquel ils sont parvenus à faire produire des légumes et une certaine quantité de céréales suffisant aux besoins de la localité. Ils ont aussi construit une chapelle d'un extérieur humble, pauvre même, mais dont l'intérieur, chargé de décors pittoresques, d'images à profusion, peintes dans les couleurs les plus chatoyantes, est de nature à frapper vivement l'imagination enfantine des sauvages.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable à Betsiamis, c'est le musée d'Histoire Naturelle, formé aux trois quarts de la faune et de la flore canadiennes ; ce musée comprend une variété extrême de sujets et de spécimens préparés par les Oblats eux-mêmes avec un art parfait, choisis et classés avec cette patience minutieuse qui caractérise le travail des religieux, et augmentés tous les jours au point que, dans quelques années d'ici, le musée des Oblats de Betsiamis sera peut-être le plus complet en son genre qu'il y ait dans toute l'Amérique du Nord.

C'est à partir de 1844 que les Pères Oblats ont commencé à desservir toute la côte nord du Saint-Laurent, depuis Tadoussac jusqu'au Blanc Sablon, à l'extrémité orientale de la province. Ils avaient alors leur quartier général à la Grande-Baie, dans le Saguenay. Ils ne trouvèrent, en arrivant dans les différents postes échelonnés le long du littoral, que les descendants des anciens Montagnais qui, les premiers, avaient reçu les Français à leur [25] arrivée au Canada. Ils les avaient reçus d'abord à Tadoussac, puis à Stadacona, appelé plus tard Québec. Tadoussac et Stadacona, de même que Canada, Hochelaga, Ottawa, Batiscaun etc., ce sont là tous des noms montagnais.

Les Oblats, à l'exemple de leurs devanciers, les Jésuites, ont parcouru la côte tous les ans, depuis l'époque indiquée plus haut, afin de porter l'évangile aux sauvages, et, souvent, ils ont pénétré bien loin, bien loin dans l'intérieur des forêts pour y suivre les pauvres enfants des bois, vivant de leur vie, partageant leurs souffrances, endurant les mêmes privations, la même misère qu'eux, et, plus d'une fois, tombant victimes de leur inépuisable dévouement, quand ils ne revenaient pas

de leurs longues courses avec une santé délabrée, une constitution épuisée qui ne leur permettait plus de poursuivre leurs périlleux et féconds labeurs.

II

Après que le gouvernement eût cessé de donner à la Compagnie de la Baie d'Hudson le bail des Postes du Roi, quelques familles canadiennes vinrent planter leur tente le long de la côte et formèrent les premiers établissements de Moulin-Baude, des Bergeronnes, de Bon-Désir, des Escoumins, de Mille-Vaches, de Portneuf, etc. Les missionnaires Oblats, ne pouvant suffire à desservir cette population qui augmentait de jour en jour, cédèrent partiellement la place à de nouveaux ouvriers évangéliques ; [26] c'est de là que date le commencement des missions fixes, dont quelques-unes reçurent plus tard des curés résidents.

Pour empêcher que les sauvages ne fussent submergés par la population blanche qui envahissait la côte, les Oblats formèrent une "réduction" à Betsiamis où ils amenèrent les familles éparses de Tadoussac, des Escoumins, de Portneuf, etc., et ils se fixèrent au milieu d'elles. Cela eut lieu en 1853. L'endroit où s'élève aujourd'hui le petit village montagnais de Betsiamis n'était alors qu'une forêt, et ce sont les missionnaires eux-mêmes qui abattirent les premiers arbres qui ont servi à la construction de leur chapelle. Depuis, quelques jolies maisonnettes se sont élevées auprès de la chapelle, et, l'été, aux approches de la mi-août, on voit se dresser subitement tout autour de ce petit village à peine ébauché, dans le plus singulier et le plus pittoresque apprêt, un nombre infini de cabanes d'écorce où s'abritent, pendant quelques jours seulement, les chasseurs qui viennent assister à la mission.



La rivière Betsiamis est une des grandes voies qui mènent de la rive nord du Saint-Laurent aux pays de chasse de l'intérieur. On peut la remonter en canot jusqu'au portage de "l'Aviron", ainsi nommé

parce qu'il n'y a qu'un espace de la longueur à peu près d'un [27] aviron qui sépare en cet endroit la Betsiamis de la rivière Valin, laquelle conduit à la rivière Saguenay.

Quelques lieues plus bas que Betsiamis, la presqu'île de Manicouagan, resserrée entre la rivière qui porte son nom et la rivière aux Ouatardes, s'avance dans le fleuve avec une ceinture de fer magnétique autour de ses rivages.

Le canton Laflèche, qui avoisine celui de Manicouagan, ne renferme aucune habitation ; puis vient celui de De Monts, où coule la fameuse rivière Godbout, si fréquentée depuis quelques années par les amateurs de la pêche au saumon. En descendant encore le fleuve, on arrive, après avoir suivi une longue lisière de côte absolument déserte, aux cantons LeNeuf et Arnaud qui ne sont ni mesurés ni habités, puis au canton Letellier, compris entre la baie des Sept-Iles à l'ouest et la rivière Moisie à l'est.

Enfin, à la suite du canton Letellier, vient celui de Moisie, le dernier du territoire sagnenayen dans le bas du fleuve. Moisie, qui n'était guère connu que des navigateurs, il y a une trentaine d'années, acquit tout à coup un nom célèbre par la découverte qui s'y fit du sable magnétique dont ses rives sont chargées. Il se forma promptement une compagnie pour l'exploitation de cette nouvelle source de richesses, regardée comme inépuisable. A cette compagnie, qui manquait de capitaux suffisants, succéda M. Molson, banquier de Montréal, qui dépensa à cette exploitation des sommes considérables, et fut enfin [28] obligé de s'en dessaisir à son tour entre les mains d'une nouvelle compagnie qui, après avoir continué les travaux pendant près de deux ans et fait construire à Québec une usine pour la fabrique de l'acier avec le fer de Moisie, périclita comme ses devanciers, et depuis lors, c'est-à-dire depuis 1874, il n'a plus été question de nouvelles tentatives. Du reste, elles sont devenues à peu près impossibles, par suite des conditions actuelles du transport et de celles du marché au fer dans toutes les parties du monde.

III

Retournons maintenant à la rivière Saguenay et suivons-en les deux rives, bordées de cantons plus ou moins habités, jusqu'au lac Saint-Jean dont nous parcourrons également la ceinture de cantons en pleine colonisation ; puis nous reviendrons sur nos pas pour faire en détail la description géographique de tout l'espace qui s'étend entre l'embouchure de la rivière Saguenay et l'extrémité occidentale du lac Saint-Jean, dernière limite des établissements dans cette partie de la province.



La rive sud ou ouest de la rivière Saguenay, jusqu'à la baie Ha ! Ha ! , est à peine arpentée, quoique les noms d'un bon nombre de cantons y figurent ; encore moins est-elle habitée. On n'y voit guère d'établissements que le long des cours d'eau qui conduisent au Saguenay, et [29] dont les rivages offrent ça et là quelques lambeaux de terre cultivable. Il faut faire cependant une exception en faveur de l'Anse Saint-Jean, paroisse qui a pris le nom de la baie même autour de laquelle elle s'est étendue, et qui compte aujourd'hui plus de mille habitants.

Les cantons qui bordent le Saguenay du côté ouest,, jusqu'à la baie Ha ! Ha ! , sont ceux de Saguenay, de Dumas, de Saint-Jean, d'Hébert et d'Otis ; puis, en arrière, viennent les cantons Sagard, Ducreux, Périgny, Brébeuf et Lallemand, Ferland et Boileau ; ces derniers ne sont guère encore que projetés, et c'est à peine si quelques lignes latérales ont été tirées pour les séparer les uns des autres.

Le canton Saguenay est assez fertile : aussi toutes les familles qui y résident cultivent la terre. On y récolte le foin et quelques grains. La mer enlève le sol végétal très rapidement de ce côté de la rivière, ce qui diminue d'autant l'étendue de terre cultivable. La plupart des familles du canton Saguenay viennent de la Malbaie ; elles y formaient en 1864 une population de cent trente-quatre âmes.

Sur la rive est ou nord nous trouvons au contraire les cantons Albert, La Brosse, Saint-Germain et Harvey, qui ont été entièrement ar-

pentés ; celui-ci fait face en partie à la baie Ha ! Ha ! et renferme la paroisse de Saint-Fulgence, communément appelée l'Anse-au-Foin, dont la population était de six cent trente âmes en 1879. Le [30] canton Albert, où certains plateaux offrent d'excellentes terres aux cultivateurs, est habité presque tout entier ; il est en communication directe avec Tadoussac, l'hiver et l'été, par un chemin qui porte son nom ; il contient aussi la paroisse de Sainte-Marguerite, située à l'embouchure de la rivière de ce nom et où l'on compte une population d'à peu près deux cent cinquante âmes.

C'est le canton Albert qui a reçu les premiers colons qui se soient fixés dans le Saguenay. Vers 1843, deux familles, l'une du Château-Richer et l'autre des Eboulements, vinrent se placer à l'entrée de la rivière Sainte-Marguerite et s'occupèrent de pêche, de chasse et un peu de culture. Puis, les enfants s'y étaient établis, et, en 1864, on y comptait une dizaine de familles qui ne portaient guère que les noms de Gravel et de Gauthier.

Entre l'embouchure du Saguenay et la baie Ha ! Ha ! on peut compter environ cent cinquante mille acres de terre arable. L'Anse Saint-Jean, on l'a vu, est l'établissement le plus considérable de cette partie du territoire saguenayen ; d'autres endroits, tels que le Tableau, les Iles Saint-Louis et l'embouchure du petit Saguenay contiennent encore quelques familles isolées qui fournissent un appoint de cent et quelques âmes de plus, mais là s'arrête tout l'effort de la colonisation dans ce pays sauvage d'où la nature semble vouloir repousser l'homme.

[31]

C'est à la baie Ha ! Ha ! , appelée aussi "Grande Baie", que les terres du haut Saguenay commencent à être cultivables. Tout autour de la baie, et jusqu'à Chicoutimi, qui est à une distance de douze milles en ligne droite, le sol, formé d'une riche alluvion déposée par les eaux qui couvraient jadis toute cette étendue, est occupé, de sorte qu'il n'y reste plus de place à la colonisation.

Au nord de la rivière Saguenay, dans l'espace compris entre le canton Harvey et le lac Saint-Jean, se trouvent les cantons Tremblay, Fa-

lardeau, Simard, Bourget, Taché et Delisle. C'est à ce dernier canton que s'arrête la colonisation de ce côté. Le nord du lac Saint-Jean n'a pas été arpenté encore, quoiqu'il soit d'une fertilité remarquable ; le manque de communications a empêché les colons de s'y porter, autant que le manque de moyens et l'ignorance complète où l'on a été jusqu'à tout récemment de cette partie du pays. Les cantons Simard et Bourget sont entièrement concédés ; il n'y reste plus de terres à prendre. La moitié sud du canton Delisle, celle qui borde le Saguenay, ainsi que le centre du canton Taché, sont également en état de culture.

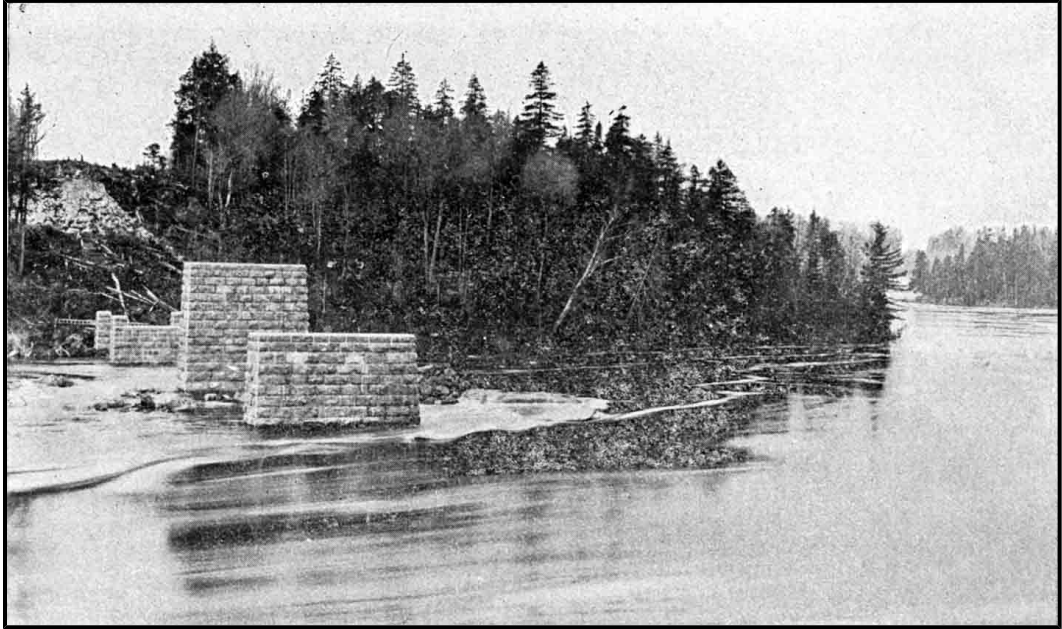
Sur la rive sud du Saguenay, à partir du canton Otis et en allant vers l'ouest, se trouvent les cantons Bagot et Chicoutimi, qui sont entièrement colonisés, populeux même, surtout le dernier qui contient le chef-lieu, en même temps le centre d'affaires de toute la région du [32]Saguenay et la tête de navigation de la rivière. Puis, nous nous trouvons en présence de la presqu'île de Chicoutimi, formée au nord par la rivière Saguenay, à l'ouest par le lac Saint-Jean, à l'est et au sud par la Belle-Rivière, la rivière des Aulnaies, le lac Kenogamichiche et le lac Kenogami, enfin, à l'est, par la rivière Chicoutimi.

(Le lecteur verra que nous ne faisons qu'indiquer ici sommairement les délimitations, et que nous sommes obligés pour cela d'introduire des noms d'endroits, de rivières et de lacs qui lui sont peut-être inconnus, mais nous nous réservons de faire en détail, dans les chapitres qui vont suivre, la description géographique et topographique de toute la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean, à mesure que nous en découvrirons successivement le tableau sous ses yeux.)

IV

La presqu'île de Chicoutimi est un vaste espace se rapprochant assez, par la forme, d'un parallélogramme, qui s'étend entre le 48' degré, 14', 38" et le 48', 34' de latitude nord, et entre le 70° degré, 34', et le 71°, 29' de longitude ouest, méridien de Greenwich. Elle a douze lieues de longueur, environ, sur une largeur variant de trois lieues et demie à quatre lieues, et renferme, de l'est à l'ouest, une partie du canton Chicoutimi, ceux de Jonquière, Kenogami, Labarre et Signai.

Le canton Jonquière est presque entièrement habité,



PONT CONSTRUIT À GRAND'MÈRE, SUR LE SAINT-MAURICE,
PAR LA COMPAGNIE du "GRAND NORD".

[33]

tandis que deux rangs seulement du canton Kenogami, son voisin, sont occupés par les colons. Ces deux rangs forment la partie sud du canton ; toute la partie nord constitue une région accidentée qui renferme, paraît-il, une quantité considérable de fer titanique.

Dans le canton Labarre, les deux-tiers des terres sont établis, et celui de Signaï est colonisé dans toute son étendue. Le sol, dans une grande partie de ce canton, est composé d'argile ; c'est une terre d'alluvion boisée de merisier, d'épinette, de sapin, de bouleau, de pain, d'orme, de frêne et de cèdre. Le climat y est rendu avantageux par le voisinage du lac Saint-Jean, dont les eaux tempérées paralysent, par leur influence sur l'air, les premières gelées d'automne.

Revenons maintenant à l'est de la presqu'île de Chicoutimi et suivons, en gagnant l'ouest, la série des cantons qui s'échelonnent sur une même ligne jusqu'au nord-ouest du lac Saint-Jean. Nous avons d'abord le canton Laterrière, qui est entièrement habité ou à peu près ; puis ceux de Lartigue et de Plessis, où il n'y a guère que quelques établissements, à cause de la nature inculte et montagneuse de leur sol. Vient ensuite le canton Mésy, dont une moitié environ est colonisée ; enfin, le canton Caron, aux trois quarts établi, dont une partie confine au littoral sud-est du lac Saint-Jean.

Les cantons, dont les noms vont suivre, forment tous [34] la lisière sud et ouest du Lac. Les voici dans leurs ordre : au sud du Lac sont les cantons Métabetchouane, Charlevoix et Roberval ; le tiers du premier, les deux tiers du second et du troisième sont établis. Derrière les cantons Métabetchouane et Charlevoix ont été ouverts, il y a une douzaine d'années, deux cantons nouveaux, en l'honneur des deux premiers missionnaires qui sont allés au Saguenay : ce sont ceux de De Quen et de Dablon. Dans le premier, le tiers des terres est déjà en voie de culture ; dans le second, environ le cinquième. Le sol y est d'une qualité médiocre.

À l'ouest du Lac sont les cantons Ouiatchouane, Chamouchouane, Demeules et Dufferin. Ce dernier a été arpenté en 1879 et ne contient pas encore d'habitants. Dans les cantons Ouiatchouane et Demeules, le tiers des terres est en culture, tandis qu'il y en a une bonne moitié dans le canton Chamouchouane. Enfin, au nord-ouest du Lac, se trouvent les cantons Parent, Normandin et Albanel. Le premier, dont les deux-cinquièmes sont en culture, confine au lac Saint-Jean lui-même, tandis que les deux derniers sont à quelques milles dans l'intérieur.

Le canton Normandin, en voie de colonisation rapide, a été ouvert, en 1880, dans des conditions particulières que nous exposerons plus loin en détail. Il renferme les plus belles terres que l'on puisse désirer. Quant au canton Albanel, mentionnons seulement, dans le présent chapitre, qu'il porte le nom du premier missionnaire jésuite qui se rendit à la mer de Hudson par le lac Saint-Jean.

[35]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre III

LA RIVIÈRE SAGUENAY ET SES TRIBUTAIRES

CONTRÉES QU'ILS ARROSENT

[Retour à la table des matières](#)

La rivière Saguenay, appelée par les Indiens "Pitchitanichetz", sort du lac Saint-Jean par un double canal dont un bras s'appelle la Grande Décharge, et l'autre la Petite Décharge. Ces deux bras, séparés par l'île d'Alma à la sortie du Lac, se rejoignent trois lieues plus loin et commencent alors l'étonnante rivière Saguenay qui dès son début, se précipite en cascades, en chutes et en rapides d'une extrême violence, sur une longueur d'environ douze lieues, et ne prend son cours uniforme et régulier qu'à sept milles au-dessus de Chicoutimi, pour le poursuivre [36] ensuite jusqu'à Tadoussac, après avoir parcouru, en se dirigeant toujours vers l'est, une distance de quarante lieues. Sa largeur varie comme celle de toutes les rivières ; mais elle est rarement de moins d'un mille, tandis que, à partir de la baie Ha ! Ha ! jusqu'à sa

sortie dans le Saint-Laurent, elle est le plus souvent d'un mille et demi, et quelquefois de deux milles.

La mer y monte jusqu'à un endroit appelé Terre-Rompue, mais dont le véritable nom devrait être " Interrompue," parce que la navigation n'est plus possible au delà. Cet endroit est à quatre-vingt-huit milles de l'embouchure du Saguenay et à trente-cinq milles environ de la décharge du Lac ; les rapides et les cascades viennent y mourir après une suite d'élangs échevelés. Quant au cours du Saguenay, depuis Terre-Rompue jusqu'au Saint-Laurent, il est extrêmement rapide, et le reflux de la marée se fait sentir jusqu'à plusieurs lieues au large du grand fleuve, en faisant dévier parfois la course des navires.

*
* *

La rivière Saguenay est un gouffre profond parfois de mille pieds, taillé en plain granit, au sein d'énormes entassements de montagnes, par un terrible cataclysme qui remonterait aux plus lointaines époques, si l'on peut s'en rapporter à l'attestation géologique, aux témoignages offerts par l'étonnante physionomie du sol, par l'image de bouleversements répétés, par les épaisseurs profondes [37] d'alluvion, de terre végétale, jetées comme au hasard, en énormes amas, soulevées comme le sein même de l'océan dans la tempête, puis s'affaissant dans des ravins de cent, deux cent, trois cents pieds de profondeur, tout cela brusquement et comme simultanément, sans cause explicable, si ce n'est par un épouvantable choc dans les entrailles de la terre et par le déchaînement des éléments qui en fut la suite. Il n'est pas de voyageur qui ne se sente pris d'une sorte de frémissement, d'épouvante mystérieuse, en présence de ce sombre fleuve et de ses formidables rives, à l'heure où le crépuscule grandissant s'épanche sur elles et où le bateau à vapeur, chargé de touristes émerveillés, rendus subitement silencieux, charmés et dominés à la fois, s'avance lentement vers son embouchure, que semblent garder, avec un front menaçant, de lourdes falaises sur lesquelles viennent se briser et se perdre les dernières lueurs du jour. Chaque branche d'arbre frissonnant alors dans le vent du soir devient un sourcil qui se fronce, et dont l'ombre se projette au loin sur les flots du Saint-Laurent lui-même. Ce large manteau noir, qui descend des sommets hérissés, encore tout pleins des longs roulements du tonnerre, remplit l'âme d'une terreur que l'imagination grossit d'un cortège de visions effroyables. A la vue de cette rivière presque inson-

dable, enserrée, étreinte entre deux torses de montagnes qui ont l'air de se défier d'un bord à l'autre d'un infranchissable abîme, on se croit en face d'une dernière empreinte du chaos, d'un dernier essai, ébauche [38] violente d'une formation arrêtée dans son cours, et qui gronde, et qui s'irrite de ne pouvoir jamais se compléter, d'attendre en vain l'œuvre patiente, mais sûre, du temps qui accorde son heure à tout ce qui existe.

Les montagnes paraissent avoir été jetées là au hasard, comme dans une épouvantable mêlée où les combattants sont restés debout, foudroyés sur place. Dans ces entassements informes on respire comme un souffle encore tout récent de cataclysme, et bien des siècles encore passeront sans rien enlever à cette nature de son horreur tragique. Tout y tremble de l'entrechoquement, de la fureur des éléments repoussés dans leur essor : on se sent, en pénétrant dans ce chaos immobilisé, aussi petit que l'atome, et l'on a comme une secrète terreur d'y être englouti sans retour.

Quand le Saguenay, jusqu'alors ignoré sur la carte du monde, s'est précipité pour la première fois dans cette gigantesque crevasse de mille pieds de profondeur, quand il entra pour la première fois dans ce lit bouleversé où les gouffres ne faisaient que de s'entr'ouvrir, ce dut être avec un bruit qui fit trembler au loin la terre ; il dut y plonger en bondissant, mugir avec des bruits d'abîme dans le chaos, et ses eaux, durant de longues, bien longues suites de siècles, escaladèrent sans doute de terribles sommets avant de conquérir enfin un niveau assuré et tranquille.

II

La rivière Saguenay, nous l'avons vu plus haut, débouche dans le fleuve Saint-Laurent, après avoir suivi un [39] cours de quarante lieues environ depuis sa sortie du lac Saint-Jean. Ce cours est sujet à des déviations, à des écarts répétés, grâce à la fréquence des pointes de rocher, des caps qui se projettent dans la rivière, qui la détournent et la resserrent en précipitant son allure. À son embouchure, flanquée de deux pointes, l'une du côté ouest, la Pointe aux Bouleaux, l'autre, du côté est, la Pointe aux Vaches, on n'a pu trouver fond, dit M. Bou-

chette dans son " Dictionnaire Topographique de la Province", quoiqu'on ait jeté la sonde à une profondeur de près de deux mille pieds. Mais c'est là une erreur qui s'est malheureusement beaucoup accréditée depuis la publication de cet excellent ouvrage. Los sondages effectués en 1830 par le capitaine Bayfield, de la marine royale d'Angleterre, ont, il est vrai, corrigé les exagérations qui attribuaient à la rivière Saguenay une profondeur de quinze cent, de dix-huit cent et même de deux mille pieds en plus d'un endroit, mais la masse du public a persisté dans son erreur qui est devenue aujourd'hui une sorte de tradition. On n'en a pas moins continué, nonobstant la démonstration scientifique du contraire, à croire que le Saguenay est insondable. Or, la carte du capitaine Bayfield fait voir qu'à l'embouchure même du Saguenay, où, d'après la notion commune, on n'a pas trouvé fond à trois cent quarante brasses, la plus grande profondeur d'eau ne dépasse pas soixante-seize (76) brasses, et qu'elle augmente successivement jusqu'à quatre-vingt-huit, cent et cent huit brasses, dans l'espace de trois à quatre milles, en remontant [40] la rivière, jusqu'à ce qu'elle atteigne sa plus grande profondeur, qui est de cent quarante-sept brasses, entre Passe-Pierre et l'Anse Saint-Etienne, à environ cinq milles de Tadoussac. Du reste, la profondeur du Saguenay est extrêmement variable et change brusquement. Parfois elle ne dépasse pas dix brasses, et quelques arpents à peine plus loin, elle atteint jusqu'à 80, cent brasses, et même plus de cent brasses. Là où la profondeur est la plus constante et se maintient le plus uniformément, c'est entre le cap Eternité et la Descente des Femmes ; elle va plus d'une fois, dans le cours de cet espace, jusqu'à 145 brasses et ne descend nulle part au-dessous de cent. Le cap Eternité est à 39 milles de l'embouchure du Saguenay, et la Descente des Femmes à environ 47 milles.

Faisant suite à la Pointe-aux-Bouleaux et la prolongeant jusqu'à deux milles dans le fleuve, s'avance une batture de roches, en forme de demi-lune, ouverte du côté de l'est. Dans les mers du printemps, ces rochers sont entièrement couverts, mais l'eau y est toujours agitée ; au bout de ces rochers il y a une petite île de sable que l'eau ne recouvre jamais ; cette île et les rochers forment ce qu'on appelle la Pointe et la Batture-aux-Alouettes.

Entre la Pointe-aux-Alouettes et la Pointe-Noire, laquelle fait face à Tadoussac, une large indentation, creusée dans le rivage, forme la baie Sainte-Catherine qui [41] a une largeur d'environ deux milles et une profondeur d'eau variant de dix à soixante-dix brasses.

De l'autre côté de l'embouchure du Saguenay s'avance également dans le fleuve la Pointe-aux-Vaches, dont le nom vient du walrus (morse), animal marin qui fréquentait autrefois ces parages et auquel les Basques faisaient la chasse. Elle est la partie la plus méridionale d'un banc de sable formé par alluvion, sur lequel s'élève aujourd'hui le village de Tadoussac. Cette pointe et la Pointe-aux-Bouleaux sont formées d'un sol extrêmement fertile, composé de bancs énormes d'argile dont l'épaisseur est de trente à quarante pieds dans le dernier endroit, et va jusqu'à deux cents pieds dans le premier. Cette argile est remarquablement déliée et contient beaucoup de chaux et un peu de fer.

*
* *

Derrière la Pointe-aux-Vaches, aussitôt qu'on a dépassé l'embouchure du Saguenay, se présente le havre de Tadoussac, par le 48° degré, 6', 41" de latitude nord, et le 69° degré, 13' de longitude ouest. Ce havre est formé par la pointe de l'Islet, qui le sépare du Saguenay au sud-ouest et de la terre ferme au nord-est ; sa largeur est d'environ un tiers de mille et sa profondeur d'un demi mille, à marée basse. Il est très sur et protégé, par les montagnes environnantes, contre la plupart des vents qui règnent dans le Saint-Laurent. La mer y monte jusqu'à [42] une hauteur de vingt et un pieds ; l'hiver, la glace s'y forme plus tard et, le printemps, disparaît plus tôt qu'à Québec, grâce à la profondeur de l'eau qui est beaucoup plus salée en cet endroit qu'elle ne l'est sur la rive opposée du fleuve, et à la prédominance des vents de nord-ouest qui poussent vers la rive sud tous les fragments de glace qui se forment à l'embouchure des rivières d'eau douce. Faisons remarquer ici en passant que les vents du nord-est et du nord-ouest se font sentir presque à l'exclusion de tous autres sur la rivière Saguenay ; le dernier surtout souffle parfois avec une extrême violence. Quant aux autres vents, ils y sont à peine perceptibles.

III

Si on laisse le havre de Tadoussac et qu'on tourne le précipice argileux de la Pointe-aux-Vaches, en côtoyant le littoral du fleuve, on ne tarde pas à pénétrer dans une petite baie au fond de laquelle coule le ruisseau du moulin Baude, à environ trois milles de Tadoussac.

C'est au fond de cette baie que se trouve le fameux banc de marbre dont il a été tant parlé pendant un temps. Ce banc est dans une position presque verticale et s'élève à une hauteur de cent cinquante pieds. Il repose en contact immédiat avec du gneiss syénitique et quelquefois se mêle avec lui, mais généralement il est pur et solide. "On pourrait à peu de frais en tirer des milliers de tonneaux," dit un voyageur qui était allé faire l'examen [43] de ce banc dès 1826. " On pourrait en extraire, je pense, des blocs parfaits de quinze à vingt pieds de long, qui serviraient à l'ornement des édifices ; mais il n'est pas susceptible d'un poli bien fin ; cependant il vaut fort la peine d'être exploité."

La découverte du marbre au moulin Baude est loin d'être chose nouvelle. En 1726, Charlevoix mouilla en cet endroit dans le *Chameau*, vaisseau de la marine royale française, et mit pied à terre au petit ruisseau qui se décharge dans le fond de la baie. C'est au banc de marbre qu'il fait peut-être allusion lorsqu'il dit " tout ce pays est plein de marbre ; " mais il est plutôt probable qu'il fut trompé par la blancheur de la surface des rochers avoisinants.

On a pris un jour ce marbre pour du gypse, on l'a broyé pour en faire du ciment et l'opération a parfaitement réussi. Il n'y a pas de doute qu'il ne soit un carbonate de chaux très pur, et son association avec le granit ou le gneiss le range parmi les marbres primitifs. On ne peut cependant le regarder comme étant d'une qualité excellente, et ce pour plusieurs raisons, entre autres qu'il est disposé en lames, et non pas en grains, comme le sont les marbres d'Italie, ce qui leur permet d'être aisément taillés en tous sens et augmente de beaucoup leur prix. Mais tel qu'il est, néanmoins, grâce [44] à sa translucidité et à son

éclatante blancheur, adoucie par une nuance de rose tendre, il peut servir aux objets d'ornement, tels que vases, lampes, etc., et être employé comme un des matériaux les plus économiques et les plus durables. Quant au gneiss et au granité syénitique avec lequel il est en contact, c'est une formation qui est commune à la double chaîne de montagnes qui borde le Saguenay de chaque côté, et à celle qui longe la rive sud du lac Kenogami. Sur le rivage, à l'embouchure du Saguenay, on aperçoit en outre de petits dépôts de fer magnétique.

*
* *

Les gigantesques rochers de granit qui s'élèvent du sein de la rivière apparaissent souvent comme des falaises presque perpendiculaires dont les sommets sont stériles, en quelques endroits entièrement nus, et, dans ce cas, la blancheur de leur surface, causée par la décomposition commencée du feldspath qu'ils renferment, les fait ressembler à de la pierre calcaire. Ils paraissent aussi souvent d'une couleur enfumée ou noirâtre, et montrent à fleur d'eau une barre ferrugineuse rouge. À partir de Tadoussac, et en remontant la rivière, sur une longueur de trente milles, ces rochers, tous escarpés et d'une grande élévation, présentent invariablement la même forme mammaire, les mêmes sommets arrondis. Dans le creux de ces rochers désolés on remarque quelques pins et sapins [45] très courts, des groseilliers sauvages, des bleuets et une sorte de genièvre que les botanistes appellent sagement *Juniperus sabina*.

LA BOULE

Le premier de ces rochers qui frappe particulièrement le regard, dès qu'on a dépassé d'environ trois milles l'embouchure du Saguenay, est celui qu'on appelle "La Boule", nom qui lui a été donné à cause de sa forme arrondie. Assis sur une base gigantesque et formant une espèce de cap à l'extrémité d'une succession de rochers qui atteignent jusqu'à quinze cents pieds de hauteur, il s'avance considérablement dans la rivière, en rétrécit le cours et y occasionne par suite, au reflux des eaux, un fort courant et un remous contre lequel les petites embar-

cations luttent difficilement ; mais, en revanche, il offre un bon refuge aux bâtiments qui cherchent à s'abriter contre le vent de nord-ouest. La marée y atteint une hauteur de dix-huit pieds.

C'est à La Boule qu'ont été observées pour la première fois ces masses singulières de trapp, sorte d'agrégat qui se montre quelquefois sous forme de veines, d'autrefois en couches interposées et irrégulières, mais le plus souvent en morceaux isolés. Il est fréquemment très-magnétique ; du reste, l'eau douce qu'on trouve à La Boule est fortement imprégnée de fer. Observons ici en passant que [46] l'aspect trappéen est commun à presque toute la formation montagneuse du territoire du Saguenay, et que là où le trapp abonde, le terrain est plus épaissement boisé que lorsque c'est le syénite ; ajoutons aussi que le fer est fréquemment répandu dans toute cette région ; c'est ce que les arpenteurs ont observé à plusieurs reprises par les variations de l'aiguille aimantée, variations qui ont été parfois d'un degré, 80 minutes.

LE TABLEAU

Au nombre des montagnes qui, après la Boule, attirent le plus l'attention par l'étrangeté d'aspect et la singularité de la forme, mentionnons le Tableau, énorme rocher qui, à plusieurs centaines de pieds de hauteur, montre une surface verticale, coupée à arêtes vives, absolument unie et polie, qui lui donne l'apparence d'un véritable tableau et d'où lui est venu le nom qu'il porte. Cette surface est entièrement vierge et le voyageur, en l'apercevant, se prend à regretter que les principaux faits de l'histoire du Saguenay n'y soient pas écrits en lettres qui défieraient les injures du temps. Cet abrégé chronologique, écrit entre l'abîme des eaux et l'immensité du ciel, serait sans doute le plus merveilleux des monuments à transmettre aux générations futures ; restent seulement à trouver le peintre qui oserait l'entreprendre et le gouvernement qui en ferait les frais.

Le Tableau est à environ cinquante milles de Tadoussac.

[47]

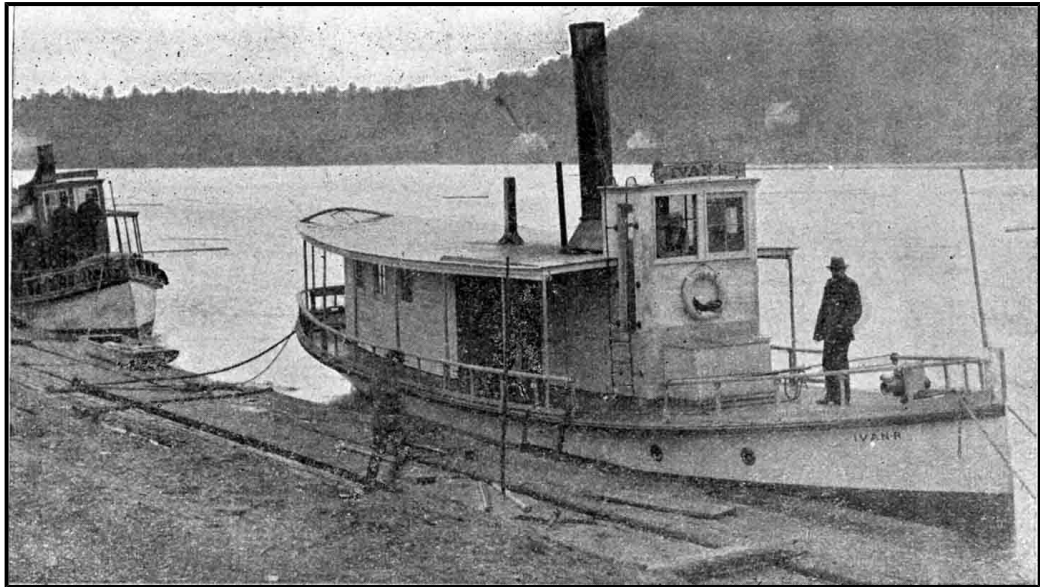
LES CAPS "TRINITÉ" ET "ÉTERNITÉ"

Mais aucun rocher, parmi tous ceux dont la bordure violente et tourmentée fatigue les eaux qui la caressent, et dont les cimes sourcilleuses se penchent sur le Saguenay en l'inondant de leurs ombres, n'égale en étrange et formidable majesté les deux caps dont les noms seuls éveillent dans l'imagination le sentiment d'une exceptionnelle grandeur. Ces deux caps sont ceux de l'Eternité et de la Trinité, géants des monts qui plongent à près de mille pieds de profondeur dans la rivière et qui s'élèvent tout droits de cet abîme jusqu'à une hauteur de quinze à dix-huit cents pieds, comme si les entrailles de la terre, fatiguées d'un pareil fardeau, les avaient rejetés brusquement d'un seul coup.

Le cap Eternité est plus haut que son frère jumeau, mais il s'est quelque peu adouci sous la main des âges et il a laissé une épaisse chevelure de sapins couronner en paix son front et descendre sur ses flancs creusés de rides profondes. Il a une forme à peu près régulière et non le torse ni l'encolure violente du cap Trinité, qui semble vouloir à toute heure déclarer la guerre aux éléments. Et ce caractère, celui-ci le communique à tout ce qui l'entoure ; on n'arrive à lui qu'après avoir vu défiler devant soi tout un rang de rochers abruptes, jetés en désordre sur le front de bataille, et qui ont pris place à la hâte pour essuyer le premier choc, pour recevoir la formidable averse des cieux irrités. On les dirait [48] toujours en colère à entendre leurs mugissements répondre aux vents de l'espace, à les entendre sourdement gronder au moindre bruit, ou quand les eaux, repoussées sous la proue des navires, se rejettent sur leurs flancs tumultueux. Ecoutez...le sifflet du bateau à vapeur a retenti ; l'écho dormait tranquille dans les antres profonds des noires montagnes ; soudain, à ce cri aigu qui traverse l'air, il s'éveille, il s'agite, il pousse un gémissement terrible qui, sorti des entrailles du cap, se précipite de vallées en vallées et de ravines en ravines, court comme un long frissonnement le long des rivages, s'engouffre dans les précipices, les remonte en bondissant, frappe les pla-

teaux lointains, puis doucement, se ralentit, se calme et va s'éteindre enfin dans quelque gorge étroite où il arrive comme étouffé.

On a donné au cap Trinité son nom parce qu'il est en réalité formé de trois caps égaux de taille et d'élévation, dont le premier comprend également trois caps disposés en échelons et formant comme trois étages superposés. Tous ces caps, dressés à pic, présentent une vaste face nue, taillée à arêtes vives, coupée net et comme dans le même moment par quelque instrument mystérieux de la nature. En face, de l'autre côté de la rivière, et comme pour apporter un contraste de plus dans ces lieux où le contraste abonde, où les aspects varient et se combattent pour ainsi dire si souvent, on voit s'élever humblement sur la rive un petit chantier de bois de corde et de bardeaux, tandis que derrière les deux grands caps Eternité



BATELETS À VAPEUR, VOYAGEANT SUR LE SAINT-MAURICE,
(PROPRIÉTÉ DE M. JOHN RITCHIE).

[49]

et Trinité, à l'abri de leurs énormes rocs, tantôt boisés, tantôt chauves, repose tranquillement une petite baie où les bâtiments de toute dimension peuvent trouver asile, et au fond de laquelle s'entr'ouvre une coulée pour donner passage à un ruisseau à travers les montagnes.

Ces deux caps sont à une distance de quarante et un milles de l'embouchure du Saguenay.

*
* *

Au nombre des autres caps de la rivière, citons encore le cap Diamant et le cap Rouge, tous deux sur la rive nord, le premier à quarante-cinq milles, le deuxième à cinquante-six milles de son embouchure ; puis le cap Saint-François, en face de Chicoutimi, et trois milles plus haut, le cap Saint-Joseph. Sur la rive sud on remarque le cap à l'Ouest, qui commande l'entrée de la baie Ha ! Ha ! En face de lui, sur la rive nord, s'élève perpendiculairement le cap à l'Est, dont la base est chargée d'énormes blocs de granit détachés de son sommet, et dans les interstices desquels quelques épinettes et bouleaux nains ont trouvé assez de sol végétal pour prendre racine. Ces deux caps s'avancent considérablement dans la rivière et la rétrécissent au point de ne plus lui laisser entre eux qu'une largeur de quarante-huit chaînes.

Le Saguenay contient aussi quelques rares îles de petite dimension et de peu d'importance ; telles sont l'île Saint-Barthélémy [50] ou île Coquart, nom qui lui a été donné en l'honneur du Père Coquart, l'avant-dernier missionnaire jésuite qu'ait eu le Saguenay, et qui mourut à Chicoutimi en 1765 ; et l'île Saint-Louis, de deux milles de long sur un mille de large, que l'on dit offrir le premier bon port de mouillage, en remontant de Tadoussac.

ANSES OU BAIES

Les rives du Saguenay sont élargies par un assez grand nombre de petites baies, communément appelées anses, qui servent d'abri, suivant la profondeur d'eau, soit aux navires d'outremer, soit aux goélettes ou

aux petites embarcations quelconques. Mentionnons entre autres l'anse à la Barque, l'anse à l'Aviron, la baie des Rochers, la baie Trinité, la baie Eternité, l'anse aux Cascades, l'anse aux Foins, la baie du Gros Rocher, qui est un excellent havre pour les navires, et enfin la Descente des Femmes. Cette dernière tire son nom de l'aventure de quelques Indiennes qui, envoyées à la recherche de secours par leurs maris mourant de faim, débouchèrent sur le Saguenay en cet endroit, après avoir marché longtemps le long d'une petite rivière qui y conduit. Comme détail, ajoutons que la Descente des Femmes est formée de trois petites anses qui se suivent et qui s'appellent respectivement Anse à Cléophe, Anse à Alexandre Simard et Anse à Grenon. On y fait du bois de corde et des bardeaux. La Descente des Femmes contient une petite étendue de terre arable qu'on peut évaluer à une soixantaine d'acres.

[51]

L'Anse à Peltier, dans laquelle se jette une rivière du même nom, vis-à-vis le cap à l'Ouest, offre un bon port aux navires océaniques.

L'Anse Sainte-Marguerite, sur la rive nord de la rivière, est un bon havre pour les goélettes et renferme une petite étendue de terre cultivable.

L'Anse Saint-Etienne, sur la rive sud, est à neuf milles de Tadoussac. À l'origine, quelques familles de pêcheurs seulement s'y étaient établies ; mais dès l'hiver de 1882-83, l'endroit prenait une importance considérable. La maison Price, frères et cie y faisait construire une vaste scierie qui ne débite pas moins de 9 à 10 millions de pieds de bois par année. En été, cet établissement donne de l'emploi à 250 hommes environ ; l'hiver, on en compte de 500 à 600 qui font l'abatage du bois dans les forêts de pin et d'épinette. La population de l'Anse Saint-Etienne s'élève à près de 500 âmes.

La baie Trinité est un bon havre pour les bâtiments de toute dimension. Elle est entourée d'une étroite bordure de terre arable. La marée y monte jusqu'à une hauteur de vingt et un pieds.

L'Anse Saint-Jean, sur le côté sud du Saguenay, est à vingt-deux milles de l'embouchure de cette rivière. Elle a environ trois milles de largeur sur deux de profondeur et offre un abri sûr contre tous les vents. Elle donne son nom à la paroisse qui s'y est formée et [52] qui

compte plus de mille habitants établis sur les prairies et les coteaux fertiles qui entourent l'anse, et le long d'une petite rivière qui y prend son embouchure.

Pendant dix-huit ans la population de l'Anse Saint-Jean est restée stationnaire ; mais, à partir de 1859, elle a doublé rapidement en quatre années, de telle sorte qu'elle s'élevait à 327 âmes en 1863. Toutes les familles nouvelles qui allaient s'y établir venaient de la Malbaie et des Eboulements.

Le Petit Saguenay n'était habité à cette époque que par deux familles seulement.

Les bateaux à vapeur, qui font le service du Saguenay, arrêtent à l'Anse Saint-Jean depuis que le gouvernement fédéral y a fait construire un quai en 1879.



La baie Ha ! Ha ! ou Grande-Baie, comme on l'appelle encore, a une importance et des dimensions qui ne permettent pas de la classer parmi les autres baies ou anses qui semblent de légers écarts, de petits renflements au cours ordinaire de la rivière Saguenay. Ce n'est pas encore tant par ses dimensions que par la grandeur de son aspect et par le cadre qui l'entoure qu'elle frappe le regard du voyageur. Les Indiens l'ont appelée Heskuewaska, et les Français Ha ! Ha ! , sans doute pour exprimer leur étonnement de ce que l'ayant prise pour une continuation [53] de la rivière Saguenay, ils y pénétrèrent et la trouvèrent sans issue. Située à plus de soixante milles de Tadoussac, par le 48' degré, 22' de latitude nord, et le 70° degré, 11' de longitude ouest, elle a environ deux lieues de profondeur sur une lieue de largeur. Cette baie, où la marée monte jusqu'à une hauteur de dix-sept pieds et où la profondeur d'eau varie constamment sur tout son parcours, étant de 95 brasses à son embouchure, de 133 à un endroit de la rive sud, et de 15 brasses seulement quelques pas plus loin, est un vaste port où le mouillage est partout sûr et à l'abri de tous les vents pour les navires de toute grandeur.

La Grande-Baie est entourée d'un cercle de prairies qui en font le véritable commencement de la partie agricole du territoire du Saguenay. Aussi est-ce vers elle que se porta le premier effort, le premier

mouvement de la colonisation, lorsque ce pays mystérieux, que la fable avait enveloppé jusque là de voiles impénétrables et auquel la légende prêtait les plus terribles aspects, vit enfin arriver sur son sol les pionniers précurseurs des importants et nombreux groupes de population qui se sont formés depuis. "La baie Ha ! Ha ! , dit M. Bouchette, paraissait évidemment avoir été formée par la nature pour être le siège principal du commerce de toute cette partie du territoire du Saguenay : 1° À cause de la grande étendue de pays plat qui l'environne, qui s'étend d'un côté jusqu'à Chicoutimi et, de l'autre, jusqu'au lac Kenogami. 2° À cause du havre qu'elle offre aux vaisseaux [54] de ligne de première classe, qui peuvent entrer directement dans la baie, avec presque le même vent qu'il leur faut pour monter le Saguenay, et mouiller dans la seconde baie qui paraît avoir été formée tout exprès pour servir de darse."

RIVIÈRES

Plus de vingt-cinq rivières, dont douze navigables en canot, et deux ou trois dans des bâtiments de petite dimension, apportent leurs eaux à la rivière Saguenay. Le cours de celle-ci est constamment navigable depuis son embouchure jusqu'à la Pointe des Roches, située sur la rive nord, à douze milles en deçà de Chicoutimi, et depuis la Pointe des Roches jusqu'à Terre-Rompue, dix-huit milles plus loin, lorsque la mer est haute.

C'est le long de ces rivières seulement que se trouvent les établissements des colons ou des pêcheurs, si l'on en excepte les deux paroisses de l'Anse Saint-Jean et de Sainte-Marguerite, parce que leurs rives seulement présentent des morceaux de terre arable échappés du chaos des montagnes. Il y a longtemps, bien longtemps, le cours de ces rivières, jusqu'au loin dans l'intérieur, était flanqué d'épaisses forêts de pins que les feux ont fait disparaître, sans qu'une nouvelle pousse les ait remplacées depuis lors.

Les rivières qui se déchargent dans le Saguenay sont en général de petite dimension. On peut citer néanmoins [55] la petite Saguenay, qui se prolonge dans l'intérieur jusque vers la Malbaie et qui était autrefois un excellent endroit de chasse pour les sauvages ; la rivière Saint-Jean qui tombe dans l'anse de ce nom, la rivière Eternité et la rivière à Mars ; celle-ci se décharge dans la baie Ha ! Ha ! : toutes ces rivières sont du côté sud ou ouest du Saguenay.

Sur la rive nord on remarque la Sainte-Maguerite, qui est le plus grand de tous les tributaires du Saguenay et dont le cours suit une direction parallèle à celui-ci. La compagnie des Postes du Roi y avait autrefois une pêche où, dans une bonne saison, on prenait jusqu'à cinq ou six cents saumons ; c'était aussi un des meilleurs endroits de chasse pour les Indiens. La navigation de la rivière Sainte-Marguerite est très rude et accessible seulement aux petits canots jusqu'à une distance de vingt à trente milles. Sa largeur est communément d'un acre et de près de deux à son embouchure. De chaque côté le sol était jadis couvert de bois de différentes espèces, qui devenaient de plus en plus dures à mesure que l'on remontait la rivière. Si l'on en remontait ainsi le cours l'espace d'une vingtaine de milles, on trouvait par endroits des morceaux de bonne terre coupés par des chaînons de montagnes.

Aujourd'hui les bois ont à peu près disparu, et les lopins de terre arable sont livrés à la culture.

Viennent ensuite, toujours sur la rive nord, les rivières [56] Pelletier, des Outardes, du Caribou, Shipshaw et Valin. Cette dernière tombe dans le Saguenay à quatre lieues au-dessus de la baie Ha ! Ha ! et communique dans l'intérieur avec la rivière Betsiamis, qui se décharge dans le Saint-Laurent, à vingt lieues plus bas que Tadoussac.

Mentionnons enfin la rivière Chicoutimi ou *Shekutimish*, ce qui veut dire en indien "plus loin elle est encore profonde". Prenant sa source à la hauteur des terres, près du lac Jacques-Cartier, dans le comté de Montmorency, elle arrive à travers les montagnes jusqu'au lac Kenogami dans lequel elle se jette. Après avoir mêlé ses eaux à celles de ce lac, elle en sort par son extrémité occidentale et court se précipiter dans la rivière Saguenay, après avoir été interrompue par plusieurs portages qui en rendent la navigation impossible autrement qu'en canot.



Nous voici maintenant parvenus à un point où il est impossible de continuer l'exposé physique et géographique de la région du Saguenay sans initier le lecteur aux commencements et aux développements des principaux centres de population de la partie de cette région que nous avons décrite. L'histoire est tellement liée à la géographie et contribue à la modifier, du moins dans ses aspects extérieurs, à un tel point que l'une ne peut plus être comprise sans le secours de l'autre ; voilà pourquoi [57] nous voulons, avant d'aborder la description géographique du bassin du lac Saint-Jean, compléter par des notions historiques celles que nous venons de faire du territoire compris entre Tadoussac et la presqu'île de Chicoutimi, à la suite de laquelle commence, à proprement parler, le bassin du Lac. C'est ce qui va faire la matière des chapitres suivants.

[58]

[59]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre IV

CENTRES DE POPULATION DU BASSIN DU SAGUENAY

(Leur histoire et leurs développements successifs)

TADOUSSAC

I

LATITUDE NORD — 18°, 5', 38".
LONGITUDE OUEST — 69°, 42', 35".

[Retour à la table des matières](#)

L'histoire de Tadoussac, pendant plus de deux siècles, n'est guère autre chose que celle des missions qui y furent exercées en premier lieu par les Jésuites, de 1640 à 1782, puis par les prêtres séculiers qui leur succédèrent à partir de cette dernière époque. Tadoussac n'en [60] est pas moins, comme on l'a vu précédemment, un des plus anciens

noms connus de la Nouvelle-France, et fut toujours, dès les commencements de la traite des pelleteries, un des postes principaux où cette traite se faisait. Il n'a pas cessé encore d'être un des sièges d'opération de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui y tient une agence et y continue son commerce de fourrures, mais dans des proportions bien différentes de celles où elle le faisait quand elle en avait le monopole exclusif.

Tel Tadoussac était il y a deux cents ans et tel il est resté, jusqu'au jour relativement peu éloigné encore où la colonisation parvint à se frayer un passage vers la région, du Saguenay. Lors de l'exploration officielle de 1828, il n'y avait à Tadoussac qu'une chapelle, la maison du commis, une boutique de forgeron, deux magasins et six cabanes ou granges. "Voilà en quoi consiste", dit M. Nixon, un des attachés de l'expédition, "le poste où on laisse ordinairement six hommes. J'y trouvai un beau taureau de race anglaise, deux vaches, autant de veaux, sept moutons et un cheval ; on tire leur fourrage d'hiver de la petite rivière et de la grande rivière Bergeronne, la première à trois lieues et la deuxième à trois lieues et demie de Tadoussac. Le premier endroit produit et fournit au poste d'excellent foin sauvage, et est susceptible d'en rapporter beaucoup plus qu'à présent ; on en obtient peu du dernier endroit, et tous deux sont d'accès difficile. Le port de Tadoussac est constamment ouvert ; des vaisseaux y sont entrés dans le mois de mars et l'ont [61] trouvé libre de glace flottante..... À basse marée, on peut amener un vaisseau tout près du rivage, car il est coupé à pic..... Le plus haut que montent les marées du printemps et de l'automne est dix-huit pieds ; en été, c'est douze pieds"

"À Tadoussac," dit à son tour M. Hamel, attaché à l'expédition en qualité d'arpenteur, "la Compagnie des Postes du Roi a un poste de traite avec les sauvages, comprenant neuf bâtisses pour magasins, hangars, outre la maison du Poste, de 60 pieds sur 20, et une chapelle de 25 pieds sur 20. Un missionnaire y vient chaque année passer quelque temps..."

Citons enfin M. Bouchette : "Cet établissement (Tadoussac) est le plus considérable des Postes du Roi, étant composé de treize bâtiments, y compris une chapelle. La résidence de l'agent de la compagnie est un joli bâtiment d'un étage et d'une grandeur commode, avec un assez bon jardin, dont une partie produit, avec d'autres endroits aux environs, les légumes que consomment les gens du poste. Le toit

rouge de la chapelle et son clocher, les bâtiments environnants, la rangée des petites pièces de terre cultivées sur le bord de la plaine qui s'étend jusqu'au pied des montagnes, laissant à découvert en plusieurs endroits les rochers nus et montrant les ravages destructeurs du feu qui a teint les bois dont leurs sommets sont couverts, les beaux sapins qui s'élèvent en autant de cônes au-dessus de la terrasse qui fat autrefois, [62] je pense, le siège des fortifications des Français, tout cela réuni forme une vue des plus agréables, lorsqu'on monte dans le havre ou qu'on double la pointe de l'Ilet, en descendant du Saguenay.

"Au Poste, j'eus occasion de voir plusieurs naturels montagnais des deux sexes ; cette nation habite l'immense étendue de pays située entre le Saint-Laurent et le territoire de la Baie d'Hudson. L'habillement des femmes est singulièrement bigarré de diverses couleurs. Il consiste ordinairement en un morceau de drap bleu bordé de drap écarlate, dont elles font ordinairement leur vêtement de dessous, et en un manteau d'indienne peinte. Elles jettent leurs cheveux de chaque côté de la tête et en font une tresse attachée avec du ruban ou du galon rouge ; elles ont une prédilection particulière pour ce dernier article. Elles portent généralement une capuce de forme conique, de drap bleu, vert, rouge ou blanc, d'où pend une longue queue de cheveux aussi attachée de tavelle rouge. Elles fument et boivent des liqueurs fortes, comme les hommes. L'habillement de ceux-ci est généralement très négligé et composé ordinairement de quelque vieille redingote ou capote bleue, ou d'une chemise d'indienne et de culottes de toile. Les montagnais (en langue sauvage "rieurs ou moqueurs"), sont généralement un peuple doux et humain. Ils n'ont pas d'habitation fixe et ils errent dans les limites qui leur sont assignées pour la chasse. Ils vivent de chasse et de [63] pêche ; mais cette source d'alimentation venant à manquer, comme cela est arrivé depuis plusieurs années, l'usage des liqueurs fortes dépassant toute mesure et la petite vérole s'introduisant quelquefois parmi eux, il en résulte que leur nombre diminue de beaucoup. Ils ont de la répugnance pour la culture, et ils n'ont parmi eux d'autre tradition qu'un léger souvenir de l'ordre des Jésuites qui enseignèrent à leurs pères les premiers principes du culte religieux."

Il y a vingt ans à peine que Tadoussac a abandonné sa physionomie sauvage pour revêtir petit à petit celle d'un rendez-vous favori des touristes, des amateurs de pêche, de tous ceux qui aiment les âpres et rudes aspects de nos contrées du nord et veulent en goûter la piquante

saveur. Les Américains, et les Américaines particulièrement, s'y portent en nombre, y séjournent plusieurs semaines, donnent à l'endroit une vie inaccoutumée, le remplissent du bruit des plaisirs et des ébats, y attirent en foule les touristes qui ne peuvent se résoudre à passer devant Tadoussac sans s'y arrêter au moins quarante-huit heures ; enfin... mais n'anticipons pas ; remontons au Tadoussac des premiers temps et suivons-le à travers les deux siècles qui se sont écoulés depuis lors ; la course sera rapide et nous ne tarderons pas à contempler le Tadoussac moderne avec ses élégants cottages, ses embellissements et ses métamorphoses.

[64]

II

"Tadoussac", dans la langue montagnaise, signifie *mamelons*. D'après le missionnaire Laflèche, le mot cri est Totoushak, pluriel de Totoush, mamelle ⁴

Cet endroit était aussi nommé par les sauvages *Sadilege* ⁵. Voici la description qu'en donne un missionnaire jésuite : "C'est un lieu plein de rochers et si hauts qu'on dirait que les géants qui voulurent autrefois combattre les cieux avaient jeté en cet endroit les fondements de leur escalade. Le grand fleuve Saint-Laurent fait quasi dans ces rochers une baie ou une anse qui sert de port et d'assurance aux navires qui voguent en ces contrées ; nous appelons cette baie "Tadoussac". La nature l'a rendue fort commode pour l'ancrage des vaisseaux ; elle l'a bâtie en rond et mise à l'abri de tous les vents."

Un autre missionnaire, écrivant en 1720, dit de son côté : "Tadoussac est un bon port; sa figure est presque ronde ; des rochers escarpés d'une hauteur prodigieuse l'environnent de toutes parts et il en sort un petit ruisseau qui peut fournir de l'eau à tous les navires. Tout ce pays est plein de marbre ; mais sa plus grande richesse serait la pêche des baleines.

"La plupart de nos géographes ont marqué une ville

⁴ *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, n° 12, p. 105.

⁵ *Relation* de 1646.



LA "PASSE" DES BILLOTS SUR LE SAINT-MAURICE

[65]

au port de Tadoussac ; mais il n'y a jamais eu qu'une maison française et quelques cabanes qu'élèvent les sauvages pour le temps de la traite, et qu'ils emportent ensuite comme on fait des loges d'une foire ; et ce n'est en effet que cela. Il est vrai que ce port a été longtemps l'abord de toutes les nations sauvages du nord et de l'est : que les Français s'y rendaient dès que la navigation était libre, soit de France soit du Canada ; que les missionnaires profitaient de l'occasion et y venaient négocier pour le ciel. La traite finie, les marchands retournaient chez eux, les sauvages reprenaient le chemin de leurs villages ou de leurs forêts, et les ouvriers évangéliques suivaient ces derniers pour achever de les instruire."

En 1628, lorsque l'amiral Kertk s'empara de Québec, des vaisseaux anglais prenaient également Tadoussac. Ils étaient commandés par Jacques Michel, calviniste, sous les ordres de Kertk, qui ne tarda pas à y trouver la mort. C'est là aussi qu'il fut inhumé.

Quatre ans plus tard, le traité de Saint-Germain-en-Laye rendait le Canada à la France, et, en 1631, la Compagnie des Cent Associés, fondée par Richelieu, reprenait possession de la colonie. "Le 31 mai, dit la Relation, [66] arriva à Tadoussac une chaloupe qui apportait la nouvelle que trois vaisseaux de messieurs les associés étaient arrivés ; deux étaient dans le port et le troisième au moulin Baude, un lieu proche de Tadoussac, que les "Français ont ainsi nommé".

*
* *

Le temps était venu où une mission régulière allait être faite à Tadoussac, à l'occasion de l'arrivée des vaisseaux, tant pour les français que pour les sauvages. Le Père De Quen, qui devait en être chargé, débarqua à Québec le 17 août 1639, et, dès le mois de juin de l'année suivante, il se rendait à Tadoussac où il baptisait 14 ou 15 sauvages. Plusieurs jeunes montagnais avaient déjà été envoyés au collège de la compagnie à Québec. Aussi, dit la Relation de 1641, "un de nos Pères étant descendu ce printemps à Tadoussac, à la requête des sauvages, les deux plus grands séminaristes lui écrivirent de leur propre main, témoignant d'un côté une grande consolation de ce qu'il instruisait leurs compatriotes, et de l'autre un désir de son retour. Le Père lut ces deux lettres en la présence des sauvages, leur montrant comme leurs enfants étaient capables du Massinahigan aussi bien que les nôtres. Ils prenaient ces lettres, les tournaient de tous côtés, les regardaient avec attention, comme s'il les eussent pu lire; ils faisaient dire et redire ce qui était couché dedans, bien joyeux de voir que notre papier parlait leur langue, car ces enfants écrivaient en sauvage.

[67]

Lors de la mission de 1642, le Père De Quen fut reçu avec une joie universelle ; les sauvages lui dressèrent à part une cabane qui servait de chapelle. Ils récitaient le chapelet ensemble et chantaient des hymnes en l'honneur de la Vierge ; la prière se faisait en commun dans plusieurs cabanes. Cependant, le missionnaire n'avait, pour rassembler ses catéchumènes, qu'une misérable mesure bâtie à la hâte par les français pour la décharge des navires. Les voies ayant été préparées, le Père Buteux, chargé de la mission en 1644, s'employa à faire rebâtir, en briques apportées de France, la nouvelle maison destinée à servir

de magasin et où la mission devait se faire. Madame de la Peltrie, apprenant que cette mission donnait des espérances, s'y transporta, fut témoin de la ferveur des néophytes et voulut être marraine de quelques-uns d'entre eux.....

Les sauvages étaient tout zèle. "En 1646, le Père leur ayant commandé de transporter une grande croix qu'ils avaient dressé proche de leurs cabanes en un lieu plus éminent et plus décent, le " capitaine " charge cette croix sur ses épaules et les sauvages, arrivés à l'endroit où elle devait être plantée, l'élèvent et la placent au brait des arquebuses..."

La Relation de 1647 contient ce qui suit : "On a apporté cette année une petite tapisserie de droguette pour [68] embellir la chapelle de Tadoussac ; on a aussi apporté une cloche pour appeler au service de notre chapelle... Ils prenaient un plaisir sans pareil à entendre le son de la cloche ; ils la pendirent eux-mêmes aussi adroitement que pourrait le faire un artisan français ; chacun la voulait sonner à son tour pour voir si elle parlait aussi bien entre leurs mains qu'entre les mains du Père....."

En 1648, l'église et le logis des Pères n'étaient qu'une longue cabane d'écorce ; mais on ne tarda pas à élever une chapelle et à dresser une chambre en bois de charpente où le Saint-Sacrement était renfermé. La mission finie, les Pères retournaient à Québec ; quelques-uns cependant se joignaient parfois aux plus grosses bandes d'Indiens pour continuer à les instruire, dans la forêt profonde.

Il y eut un été où il n'arriva pas moins de neuf cents sauvages à Tadoussac. La chapelle, "qui n'était pas des plus petites", se remplissait quatre fois le jour où les catéchumènes et les néophytes se faisaient enseigner la religion ; on y chantait tous les jours les louanges de Dieu en français, en huron, en algonquin, en montagnais et en langue miscouienne.

Le 24 juin, 1668, Mgr. de Laval, premier évêque du Canada, se transporta à Tadoussac où il trouva quatre cents sauvages réunis. Il y eut grandes acclamations et décharges d'armes à feu, quoique les sentiments des Indiens fussent mêlés d'une certaine tristesse de ce que

[69] le feu eût consumé leur chapelle.. Le prélat visita les cabanes les unes après les autres, répandit ses charités sur les malades, les veuves et les orphelins, et administra la confirmation à 14 personnes.

En 1670, le Père Albanel, chargé de la mission, arriva à Tadoussac au plus fort d'une épidémie. Deux ans après, il faisait le premier voyage à la mer de Hudson par le Saguenay.

*
* *

Ce n'était pas seulement la mission de Tadoussac que les Jésuites avaient à desservir dans cette partie du pays ; leur ministère s'étendait depuis le Saguenay jusqu'aux Sept-Îles, vis-à-vis l'île d'Anticosti, et, en arrière, dans le nord, aussi loin que les sauvages pénétraient dans leurs courses. Ainsi, le Père Crépieul, qui fut chargé de la mission de Tadoussac jusqu'en 1702, raconte qu'il desservait également la mission montagnaise le long de la rivière Chicoutimi, celle de Saint-Charles, au Lac Saint-Jean, celle de Saint-Ignace sur la rivière Nekoubau, à l'ouest du Lac, et celle de la Sainte-Famille, au grand lac des Mistassins. (C'est durant l'apostolat du Père Crépieul que la chapelle Saint-François-Xavier, à Chicoutimi, fut rebâtie, aux frais du sieur Hazeur, par Paul Quartier, charpentier, Cotté et Baiargeon, sous la direction du sieur Robert Drouard).

[70]

Outre que, pour le missionnaire, l'existence était alors pleine de périls, elle ne lui présentait encore que des dégoûts et des objets tellement repoussants que, pour ne pas être vaincu par la répugnance, il lui fallait un esprit de sacrifice surhumain, une foi capable de tout surmonter. On peut s'en convaincre par le tableau qu'a fait lui-même le Père Crépieul de tout ce qu'il avait à subir dans ces pénibles et interminables expéditions où un ennui accablant ne cessait de peser sur le cœur du missionnaire, et parfois brisait toutes les forces dont il avait besoin pour le combattre. Voici ce tableau que nous reproduisons en entier, quoiqu'il se trouve dans le deuxième volume des " Missions du Canada ", publiées par le Père Martin ; nous le croyons également à sa place dans cet ouvrage :

"LA VIE D'UN MISSIONNAIRE MONTAGNAIS PRÉSENTÉE AUX SUCCESSEURS MONTAGNAIS, POUR LEUR INSTRUCTION ET POUR LEUR GRANDE CONSOLATION, PAR LE P. FRANÇOIS CRÉPIEUL, JÉSUIITE ET SERVITEUR INUTILE DES MISSIONS DU CANADA, DEPUIS 1671 JUSQU'À 1697."

"La vie d'un missionnaire montagnais est un long et lent martyre, un exercice presque continuel de patience et de mortification, une vie vraiment pénitente et humiliante, surtout dans les cabanes et dans les chemins avec les sauvages.

"1. La cabane est composée de perches et d'écorces de bouleau, et entourée de branches de sapin qui couvrent la neige et la terre gelée.

"2. Le missionnaire presque tout le jour est assis ou à genoux, exposé à une fumée continuelle pendant l'hiver.

[71]

"3. Quelquefois il sue le jour ; le plus souvent il a froid pendant la nuit. Il couche vestu sur la terre gelée et quelquefois sur la neige couverte de quelques branches assez rudes.

"4. Il mange dans un ouragan (plat) assez rarement net ou lavé, et le plus souvent essuyé avec une peau grasse ou léchée par les chiens. Il mange quand il y a de quoi manger et quand on lui en présente. Quelquefois la viande n'est que demi-cuite, quelquefois elle est fort dure, surtout la boucanée, séchée à la cheminée. Pour l'ordinaire, on ne fait qu'une fois chaudière, et au temps de l'abondance deux fois ; mais il ne dure guère.

"5. Les souliers sauvages et la peau des chiens lui servent de serviettes, comme font les cheveux aux sauvages et aux sauvagesses.

"6. Sa boisson ordinaire est l'eau de ruisseau et de quelque mare, quelquefois de la neige fondue, ou du bouillon pur, ou avec de la neige élans un ouragan d'ordinaire assez gras.

"7. Souvent il brûle ses habits ou sa couverture ou ses bas pendant la nuit, surtout quand la cabane est petite et étroite. Il ne peut s'étendre, mais il se rétrécit et il a la tête contre la neige couverte de sapin, qui refroidit bien le cerveau et lui cause des maux de dents, etc.

"8. Il couche vestu et ne demête sa soutane et ses bas que pour se défendre de la vermine, dont les sauvages sont toujours riches, surtout les enfants.

"9. Le plus souvent, à son réveil, il se trouve entouré de chiens ; je me suis trouvé quelquefois parmi 6, 8 et 10.

"10. La fumée est quelquefois si violente qu'elle le fait pleurer, et quand il se couche, il semble qu'on ait jeté du sel dans ses yeux ; et, à son réveil, il a bien de la peine à les ouvrir.

[72]

"11. À la fente des neiges, quand il marche sur des lacs ou de longues rivières, il est tellement ébloui pendant quatre à cinq jours par l'eau continue qui lui tombe des yeux qu'il ne peut lire son bréviaire ; quelquefois il faut le mener par la main. Cela est arrivé au P. Silvy et au Père Dalmas et à moi qui, en chemin, ne voyais que le bout de mes raquettes.

"12. Il est souvent importuné de petits enfants, de leurs cris ? de leurs pleurs, etc., et quelquefois il est incommodé de la puanteur de ceux et de celles qui ont les écrouelles, avec qui même il boit d'une même chaudière. J'ai passé plus de huit jours clans la cabane de Kaouïtaskouat, mystassin le plus considérable, et couché auprès de son fils incommodé, dont la puanteur m'a souvent fait soulever le cœur de jour et de nuit ; j'ai bu et mangé aussi dans son ouragan.

"13. Il est quelquefois réduit à ne boire que de l'eau de neige fondue qui sent la fumée et elle est très sale. L'espace de trois semaines je n'en ai pas bu d'autre, étant avec des étrangers, dans les terres de Peokouagamy (lac Saint-Jean) ; je n'ai pas vu de sauvages plus sales à manger, à boire et à coucher que ceux-là. Souvent la viande était pleine de poil d'orignal ou de sable. Une vieille prenait à pleine main, avec des ongles très longs, la graisse dans la chaudière, y ayant jeté de la neige : et puis elle nous la présentait à manger dans un ouragan très sale ; et chacun buvait élu bouillon de la même chaudière.

"14. En été, dans les voyages sur terre dans le Saguenay et sur le grand fleuve, il boit assez souvent de l'eau bien sale, qu'on trouve dans quelques mares. Depuis trois jours que le vent nous arrête, nous n'en buvons pas d'autre. Quelquefois le vent l'oblige à se sauver dans les lieux où on n'en trouve pas du tout. Cela m'est arrivé plus d'une et trois fois ; j'ai même été souvent obligé de boire dans des mares où je voyais des crapauds, etc.

[73]

"15. Le plus souvent, pendant l'hiver, dans les chemins, quoique longs et difficiles, il ne trouve pas une goutte d'eau pour se désaltérer.

"16. Il endure beaucoup de froid et de fumée, avant que la cabane soit achevée, pendant deux à trois heures que le temps est très rude l'hiver. Sa chemise qui est trempée de sueurs et ses bas mouillés le rendent comme morfondu avec la faim qu'il souffre, le plus souvent n'ayant mangé qu'un morceau de viande salée avant qu'on décabane.

"17. La souffrance et la misère sont les apanages de ces tristes et pénibles missions. *Faciat Deus ut iis dià immoretur et immoriatur servus initialis missionum Franciscus, S. J.*"

*
* *

Sur les Jésuites qui succédèrent au Père Crépieul nous n'avons que des détails de peu d'importance, jusqu'à l'arrivée du Père Laure à Tadoussac, en 1720. Nous donnons ici quelques extraits de son journal " J'arrivai à Chekoutimi au mois de juin 1720, pour y prendre possession de la mission rétablie après vingt ans d'interrègne. Ma maison y fut bâtie dans l'automne par Chatelleraux, commis au dit poste, sur le petit coteau, à cause de la proximité de l'église. En 1725, ma maison de Chekoutimi, qui n'avait jusqu'alors été couverte que d'écorces sur de méchantes planches, fut rétablie et couverte en bardeau par le sieur Montendre, Joseph Amelin et Louis Fortier, pour lors engagés à Chekoutimi. La même année, le 24 septembre, j'allai sur le coteau du portage avec le [74] sieur Montendre, entrepreneur, Jean Balère, maître-charpentier, Jean Pilote, les deux Dorvaux et Jean-Baptiste Amelin, où je donnai le premier coup de hache pour la nouvelle église qui se trouve livrée à la fonte des neiges et achevée (invitâ Minervâ) le 28 septembre 1726.

"Le beau tabernacle et les deux ornements vert et violet, blanc et rouge, ont été apportés à Chekoutimi le 4 juillet, 1722. Après avoir peint le retable, la voûte, j'ai célébré la première messe dans la nouvelle chapelle le jour de l'Assomption de la même année. La croix du clocher nouveau a été saluée de 33 martres par tous les sauvages charmés du coq."

Au Père Laure succéda le Père Maurice qui, à son tour, fut remplacé par le Père Coquart, en 1746. On lit dans le journal de ce dernier : " Le 21 mars, 1747, Blanchard est parti pour aller équarrir la nouvelle église à Tadoussac. Le 16 mai, j'ai béni la place de la nouvelle église et cogné la première cheville.

NOTA. — Monsieur Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, a accordé toutes les planches, madriers, bardeaux et tous les clous nécessaires pour la bâtisse, et je me suis engagé pour moi et mes successeurs à dire pour lui la messe de Sainte-Anne, tant que l'église subsistera pour reconnoître sa libéralité.

[75]

"Le 21 mars 1748, j'obtins encore de M. l'Intendant 300 livres pour ma nouvelle église de Tadoussac.

"En automne, 1749, M. l'Intendant Bigot m'accorda 200 livres pour mon église de Tadoussac qui fut couverte et fermée cette année."

Enfin, à la Saint-Jean de l'an 1750, la dite église fut parfaitement achevée et fut estimée à trois mille livres par M. Guillemain, conseiller au conseil de Québec et commissaire du Roy, à M. Hary, fermier des postes.

On trouve au registre des postes la note suivante en latin, de la main du révérend Père La Brosse, écrite en 1766 : "Le Rév. Père Coquart était mort à la mission de Saint-François-Xavier, le 4 juillet de l'année précédente, (1765) et y avait été enterré dans le cimetière commun. Il avait composé un dictionnaire des mots français et abénakis, et une grammaire de cette langue qu'il fit imprimer en France."

Enfin, le Père La Brosse, dernier missionnaire jésuite au Saguenay, remplaça le Père Coquart en 1766. Il a laissé un dictionnaire de la langue montagnaise auquel il avait travaillé pendant huit ans. Il avait aussi traduit l'Évangile en cette langue et l'avait fait copier aux sauvages, en l'absence de caractères d'imprimerie.

Il mourut à Tadoussac le 11 avril, 1782, à l'âge de 70 ans, et fut enterré dans la chapelle par M. Compain, curé de l'Île aux Coudres.

[76]

C'est le Père La Brosse, dit M. J. C. Taché, dans ses *Forestiers et Voyageurs*, qui a mis la dernière main à cette "belle chrétienté montagnaise si pleine de foi et de piété. Il a écrit la plupart des livres religieux qui sont encore en usage chez les montagnais, a composé un dictionnaire de la langue de ce peuple et traduit des passages considérables de la Sainte-Écriture dans cette langue. Le Père La Brosse a encore répandu, chez ses bons et chers sauvages, l'usage de la lecture et de l'écriture, qui s'est transmis de génération en génération dans toutes les familles de cette tribu jusqu'à ce jour."

Les prêtres séculiers allaient désormais remplacer les Pères jésuites dans les missions du Saguenay. Ceux-ci y avaient exercé leur apostolat pendant cent quarante-deux ans, de 1640 à 1782. Ils avaient été au nombre de vingt-trois, comme on peut le voir par le tableau ci-dessous, où les dates et la durée des différents apostolats sont en regard des noms des missionnaires.

*LISTE des Missionnaires Jésuites
de Tadoussac et du Saguenay, de 1640 à 1782.*

NOMS	1re année	Dernière année
Lejeune (Paul)	1640	
Dablon, Claude	1642	
DeQuen, Jean	1642	1648
Buteux, Jacques	1648	1644
Druillettes, Gabriel	1645	1639
Lyonne, Martin	1648	1649
[77]		
Bailloquet, Pierre	1661	
Nouvel, Henri	4 oct. 1663	1669
De Beaulieu. Louis	28 " 1668	1671
Albanel, Charles	1651	1671
DeCrépieul, Frs	17 mai 1671	1702
Boucher, J. B	8 nov. 1675	1677

NOMS	1re année	Dernière année
Morain, Jean	1677	1679
Silvy, Antoine	7 oct. 1678	1681
Dalmas, Antoine	19 sept. 1679	
Favre, Bon aventure	1 mai 1690	1699
André, Louis	6" 1693	1709
Marest, Pierre	1694	
Chardon, Jean	18 mai 1701	1740
Laure, Pierre	7 juin 1720	1737
Maurice, J.-B	20 " 1740	1745
Coquart, Claude Godefroi	27 oct. 1746	0765
De La Brosse, J.-B	12 juil. 1766	1782

III

On lit dans le rapport sur les missions des cantons, publié en mars, 1863, que Tadoussac, "ce poste si ancien, a pris un peu d'importance par le commerce assez considérable de bois qui s'y fait ; mais la population résidente n'est que de quelques familles. Ce poste est visité par les Pères Oblats qui, dorénavant, résideront à leur mission de Betsiamis ; ils ont abandonné les Escoumins, qui sont devenus une paroisse régulière, pour s'occuper uniquement des missions.

"Ce poste sera bientôt relié à un noyau considérable de population établie dans le canton Albert, mesuré par [78] ordre du gouvernement dans l'automne de 1801 ; le chemin de communication a été commencé du côté de Tadoussac dans le mois d'août, 1862."

En 1864, un état préparé sur la mission de Tadoussac y indiquait trente familles comme vivant de la culture, et vingt autres comme dépendant des chantiers de M. Brice. Outre ces trente cultivateurs plu-

sieurs avaient pris des terres le long du chemin du canton Albert : une douzaine de cultivateurs y travaillaient. "Toutes les familles," écrivait à cette époque M. Augustin Bernier, "soupiraient depuis longtemps après une école ; elle est maintenant en opération, mais les livres et autres choses nécessaires manquent le plus souvent.

"On assure que ce lieu va devenir le rendez-vous d'un grand nombre d'étrangers, pour lesquels on veut préparer un bel hôtel. J'ai bien quelques craintes à ce sujet ; mais je m'efforcerai d'empêcher que le mauvais exemple de quelques-uns nuise aux fidèles qui me sont confiés."

IV

Depuis 1875 il existe à Tadoussac un établissement ichthyogénique pour la reproduction du saumon. On y a installé une vaste auge à incubation où des millions d'œufs fécondés sont déposés tous les ans. Les alevins, produits de ces œufs, sont distribués dans les rivières du Saguenay.

[79]

Un phare a été placé depuis sur l'Ile aux Alouettes, à l'embouchure du Saguenay. La hauteur de la tour est de 81 pieds, et elle est surmontée d'une lanterne de six pieds renfermant un appareil catoptrique à feu blanc, fixe.

Il y a en outre deux phares d'alignement de Tadoussac, placés à six cents verges l'un de l'autre, immédiatement à l'entrée de la rivière. Ils ont, l'un, 28 pieds de hauteur, l'autre, 26, et contiennent également des appareils catoptriques à feux blancs, fixes.

Ces phares font éviter aux navires la batture Prince, le récif de la Barre et la batture aux Vaches.

Il y a quelques années, avant la grande crise commerciale dont les effets se sont fait sentir longtemps, l'élégant et vaste hôtel, construit en 1867 pour les touristes et les voyageurs, alors que Tadoussac avait acquis une vogue extraordinaire, se remplissait régulièrement, chaque saison d'été, d'américains et d'américaines qui avaient fait de Tadous-

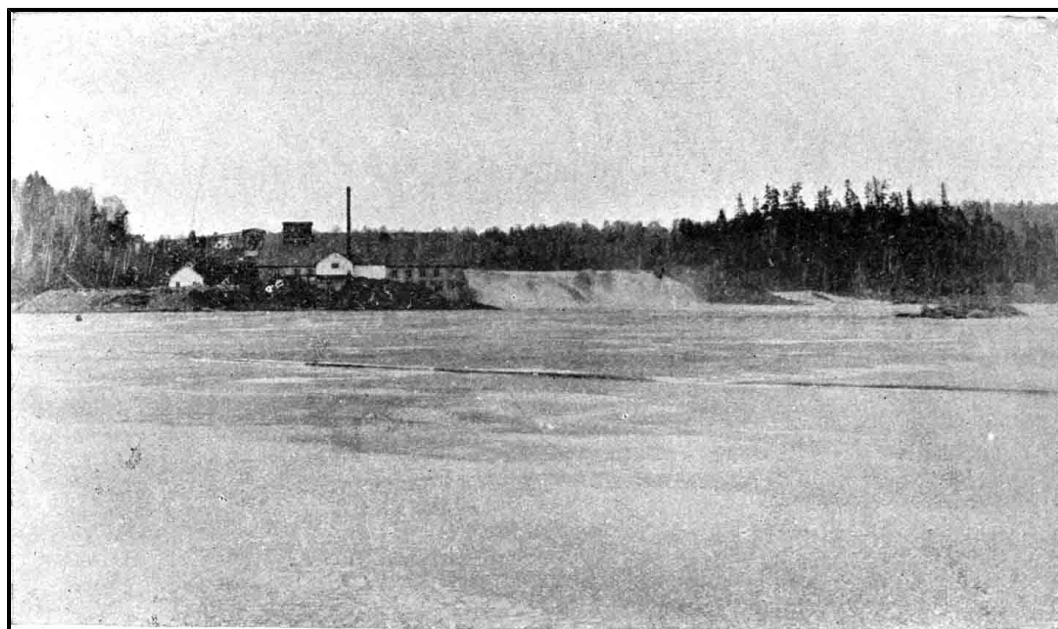
sac leur endroit de prédilection, et à qui le Saguenay doit l'épithète invariable de *far famed* qu'on lui accole dans tous les prospectus bien faits. Aujourd'hui le nombre en a diminué, mais toutefois pas autant que dans d'autres endroits jadis à la mode, et dont le prestige semble désormais pour toujours disparu. Les "sportsmen" ont commencé à revenir et ils amènent avec eux leurs familles, qui restent à l'hôtel pendant qu'eux passent deux ou trois semaines dans les rivières du Saguenay, à faire la pêche au saumon et à la truite.

[80]

Le long du chemin qui conduit du quai où abordent les bateaux de la compagnie Saint-Laurent, jusqu'à l'hôtel qui est bâti sur un cap d'où la vue s'étend indéfiniment au loin, en embrassant, de chaque côté du fleuve, un panorama immense, il y a toute une succession d'élégants cottages, accompagnés de jardinets gracieux et discrets, qui semblent comme autant de perles découvertes inopinément et arrachées aux entrailles de ce sol sablonneux, aride et rebelle. Ces cottages en général ne sont loués et habités que durant l'été.

Tadoussac, c'est-à-dire la paroisse proprement dite, renferme aujourd'hui une population agricole fixe de huit cents âmes. A part les cultivateurs de l'endroit, il y a là, l'été, une population flottante de gens qui se mettent au service des étrangers, les font promener en chaloupe ou en canot, font la chasse au loup-marin et vivent ainsi de mille petits expédients que la saison leur procure pendant environ deux mois.

Trois milles plus bas que Tadoussac, à un endroit appelé Moulin Baude, la maison Priée tient en activité une petite scierie qui donne de l'emploi à 20 ou 25 hommes et qui fournit deux cargaisons de bois par année aux navires d'outre-mer. Elle en tient encore une autre aux petites Bergeronnes, dans le canton de ce nom qui fait suite à celui de Tadoussac. Ajoutons, avant de finir ce chapitre, que le bassin où l'on élève aujourd'hui le frai



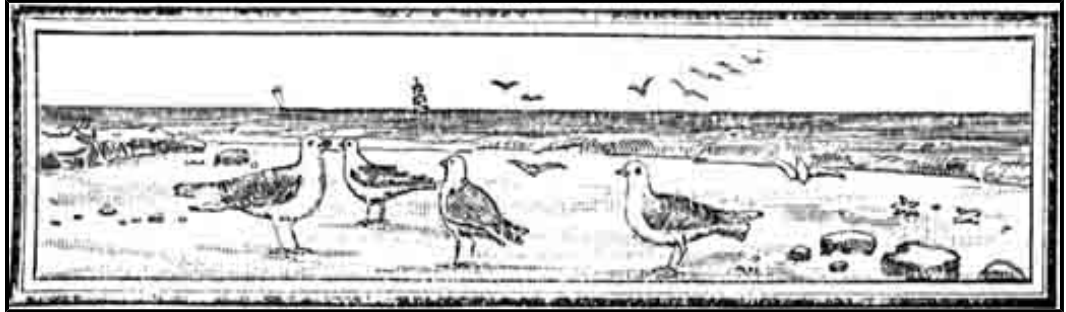
VUE DU MOULIN À PULPE,
PRÈS DE LA CHUTE DE GRAND'MÈRE.

[81]

de saumon, à Tadoussac, est construit exactement à l'endroit où le fondateur de la maison Price, l'honorable William Price, construisit en 1838 le premier moulin à scies, mû par la vapeur, qu'on eût encore vu au Saguenay.

[82]

[83]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre V

L'ANSE SAINT-JEAN ET LA GRANDE-BAIE

CHRONIQUE DE VINGT-CINQ ANS

I

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'en 1828 le Saguenay avait été considéré comme un pays sauvage, comme une contrée bonne tout au plus au commerce des peleries. Aussi, jusqu'à cette époque, personne n'avait cru que la colonisation y fût possible. C'était le pays des légendes merveilleuses et des contes effrayants ; tous les géants fabuleux devaient s'y donner rendez-vous dans des antres profonds ; et, quant à la rivière en elle-même, elle était absolument innavigable, à [84] cause de ses courants impétueux, de ses abîmes sans fond, des ouragans destructeurs qui s'abattaient sur elle, de ses écueils et de ses rochers formidables, de ses remous où s'abîmaient tous les bâtiments qui s'y laissaient sur-

prendre.... enfin, l'imagination populaire, qui ne s'exerce jamais autant que dans l'invention des périls mystérieux, avait fait de la région saguenayenne, non seulement une région inhabitable, mais encore à peu près inaccessible. ⁶

On appelait la rivière Saguenay le "fleuve de la mort", et tout y semblait mort en effet. "Les bêtes de la forêt ne s'aventurent pas sur le versant du gouffre, les oiseaux n'osent même y voler, et jamais on n'y voit tournoyer les volées de moustiques." ⁷

Cependant, il y avait là, comme on l'a déjà vu, des postes tels que ceux de Tadoussac, de Chicoutimi, du lac Saint-Jean, de Nekoubau, de Chamouchouane, (lac) de [85] Chamouchouane (rivière), de Métabetchouane, outre des pêcheries importantes, et postes et pêcheries réunis employaient, à l'époque dont nous parlons, 480 blancs et 500 indiens, pour la pêche et pour la chasse des animaux à fourrures. Deux goélettes, quatre-vingts bateaux et quinze canots faisaient le service de la pêche, et il était vendu annuellement trois cents tierçons de saumon. À chacun des postes se tenaient en moyenne trente hommes, dans l'emploi de la Compagnie ; mais au poste du lac Chamouchouane, on comptait jusqu'à une quinzaine de familles.

*
* *

De bonne heure, dans le cours de leurs missions, les Jésuites avaient fait bâtir au Saguenay trois petites chapelles, seuls monuments religieux de tout le pays. L'une de ces chapelles était celle de Tadoussac ; il y en avait une autre à Chicoutimi et une troisième enfin à Métabetchouane, sur le lac Saint-Jean. Auprès de chacune de ces cha-

⁶ Le grand chef Donnacona fait à Jacques Cartier la peinture des êtres qui peuplent le Saguenay et la côte nord du Saint-Laurent :

— Rapporté par le Père Charlevoix — " Donnaeona avait vu des hommes qui ne mangeaient point et n'avaient aucune issue pour les excréments, mais ils buvaient et urinaient. Dans une autre région, il y a des hommes qui n'ont qu'une jambe, qu'une cuisse et un pied fort grand, deux mains au même bras, la taille extrêmement carrée, la poitrine et la tête plates et une très petite bouche. Plus loin il y avait des pigmées et une mer dont l'eau est douce (le grand lac Mistassimi sans doute). Enfin il y avait des hommes habillés, demeurant dans des villes, possédant de l'or, des rubis, etc." Charlevoix. Histoire de la N F. 1er vol. pages 16-17

⁷ Elisée Reclus. — *Nouvelle Géographie Universelle*.

nelles étaient élevées seulement deux ou trois maisons, dont l'une à l'usage de l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et les autres étaient occupées par les engagés de la Compagnie. Autour de ces maisons on cultivait un petit jardin, mais à cela se bornait tout ce qu'il était permis de tenter en fait de culture. On en excepte pourtant Métabetchouane, où les Jésuites avaient opéré des défrichements assez considérables ; mais, depuis leur départ, tout était retourné en forêts.

[86]

Lorsqu'on 1828, M. Bouchette, après avoir parcouru, dans son exploration officielle, le bassin du Saint-Maurice et descendu la rivière Ouatehouane jusqu'au lac Saint-Jean, arriva à l'embouchure de la Métabetchouane où se trouvait le poste, il y vit que l'établissement tout entier se composait d'une résidence pour l'argent, d'un magasin, d'une boulangerie, d'une étable et d'une grange, avec un jardin spacieux qui produisait en abondance diverses espèces de légumes, surtout des patates pour l'alimentation des habitants du poste. Il trouva que le sol devait y être passablement bon, puisque non seulement le blé et divers végétaux y poussaient, mais encore que les concombres et les melons y venaient admirablement. Il y découvrit la trace des sillons faits autrefois par la charrue dans les terres défrichées par les jésuites, lesquelles étaient maintenant recouvertes d'épinette, de tremble, de sapin, de bouleau, de pin, et dont une partie produisait du mil. Avaient disparu également les vergers de pommes et de prunes que se souvenaient encore d'avoir vus quelques anciens Canadiens ; le poste, avec les quelques bâtiments qui l'entouraient, s'élevait seul au bord du lac, ayant derrière lui la forêt épaisse.

"Autrefois", dit M. Nixon, attaché aussi lui à l'exploration de 1828, "les Jésuites avaient à Métabetchouane trois cents acres de terre en culture, et il y en a maintenant tout au plus dix à quinze acres ; le reste retourne rapidement à son premier état. Il pousse maintenant dans le jardin des choux, des carottes, des pois, des [87] fèves, des oignons, des patates, des citrouilles, du blé-d'Inde, des concombres, du blé, de l'orge, des betteraves et des navets. On nous a montré deux pruniers plantés par les Jésuites, aussi bien que quelques gadelliers. Les personnes résidant à ce poste sont le commis, M. Murdoch, deux

hommes, une femme et trois enfants qui ont pour tout bétail un taureau, une vache et une génisse. Quatre bâtiments, une maison, un hangar, une boulangerie et une étable forment le poste."

La tradition veut que les Jésuites aient trouvé le moyen d'ouvrir un chemin direct, à travers les Laurentides, entre Québec et le lac Saint-Jean, chemin qui aboutissait à leur établissement de Métabetchouane et par lequel ils faisaient passer leurs bestiaux. On a dit de plus qu'il ne fallait pas plus de trois jours pour accomplir le trajet entre les deux endroits ; c'est ce qu'il est difficile d'admettre, attendu que ce chemin ne pouvait pas avoir moins de 90 à 100 milles de longueur, et qu'il ne pouvait être en somme qu'un sentier grossièrement pratiqué à travers la forêt, le long des gorges et des vallées qui ceignent les montagnes. En outre, qui l'aurait entretenu et qui aurait empêché le bois d'y former sans cesse de nouveaux obstacles, d'y étendre ses racines et de le joncher de feuilles et de branches desséchées ? En l'absence de toute espèce de renseignements formels au sujet de ce chemin, nous laissons à la tradition un champ libre pour toutes les affirmations, mais sans préjudice des droits qu'il faut aussi laisser au doute.

[88]

Après 1828, il y eut quelques tentatives isolées de colonisation, mais la Compagnie de la Baie d'Hudson fit tous ses efforts pour empêcher le défrichement de la terre et en défendit la culture sous les peines les plus rigoureuses.

II

(1837). En 1837, un habitant de la Malbaie, du nom d'Alexis Tremblay, forme le projet d'explorer le Saguenay et d'y établir des chantiers pour l'exploitation et le commerce du bois. Il part, parcourt le pays et, à son retour, fait un rapport favorable de son expédition ; il propose aussitôt de former une société de vingt et un actionnaires, les parts devant être de \$400.00 chacune. En peu de temps la liste des parts est remplie, grâce au privilège qu'avait chaque actionnaire de pouvoir s'adjoindre deux co-associés pour former la somme requise. Cette société prend le nom de " Société des vingt et un associés ", et se compose comme suit :

Alexis Tremblay, (surnommé " picoté ").
 Louis Tremblay,
 Joseph Tremblay,
 George Tremblay,
 Jérôme Tremblay,
 Alexis Simard,
 Thomas Simard,
 Ignace Couturier,

[89]

Joseph Lapointe,
 Benjamin Godreau,
 Joseph Harvey,
 Louis Des Gagnés,
 Louis Villeneuve,
 Ignace Murray, (Muret),
 David Blackburn,
 François Maltais,
 Michel Gagné,
 Basile Villeneuve,
 Pierre Boudreau,
 Jean Harvey,
 Louis Boulianne.

Ces 21 associés n'avaient d'autre objet en cherchant à pénétrer dans le Saguenay que d'y exploiter la forêt et d'y faire le commerce de bois, la culture de la terre leur ayant été strictement défendue par la Compagnie de la Baie d'Hudson qui régnait alors en souveraine sur ces contrées sauvages.

(1838). La Société ayant réalisé un capital suffisant et s'étant procuré les choses les plus nécessaires pour commencer son entreprise, fixa le départ de la première expédition au printemps de 1838 : et, en effet, dès le 25 avril suivant, une barge, nolisée par la petite société, partait de la Malbaie avec vingt-sept hommes, tant associés que co-associés.

La barge s'arrêta d'abord aux Petites-Iles et y laissa [90] quelques hommes pour bâtir un moulin. De là elle se rendit à l'Anse-au-Cheval,

où le reste des hommes débarqua et où un moulin fut également construit. Après L'érection de ces deux moulins, on décida d'envoyer une partie des hommes à l'Anse Saint-Jean et une autre à la Grande-Baie. Quatorze hommes partirent donc dans deux embarcations (une chaloupe et une petite barge) et arrivèrent à la Grande-Baie le dimanche matin, 11 juin, 1838. Au printemps de cette même année, la glace sur le Saguenay, depuis l'Anse Saint-Jean jusqu'à la baie Ha ! Ha ! n'était partie que le 25 mai.

En arrivant à la Grande-Baie, les Quatorze se mirent à l'œuvre et construisirent avec du bois rond une maison d'environ dix-huit pieds sur douze, précisément à l'endroit où se trouve aujourd'hui le magasin de la maison Price. Aussitôt après ils firent une visite dans les bois, le long des deux petites rivières appelées l'une, rivière à Mars, l'autre, Ha ! Ha ! La rivière à Mars a pris son nom de Mars Simard et de Philippe Castagne qui arrivèrent de la Baie Saint-Paul en octobre, 1838, et allèrent s'établir là où s'élève aujourd'hui le village de Saint-Alphonse, au fond de la baie. On disait "aller chez Mars" pour dire "aller à Saint-Alphonse."

*
* *

L'objet des explorateurs, dans leurs courses le long des deux rivières ci-dessus mentionnées, était de reconnaître [91] s'il y avait beaucoup de bois et si l'exploitation en serait facile et avantageuse. Mais leur rapport ne fut pas favorable et le découragement s'empara d'un grand nombre d'associés. On débattit même quelque temps s'il ne valait pas mieux abandonner complètement le projet formé par l'auteur de la société. Après bien des pourparlers, néanmoins, on se décida à tenter les travaux. Douze hommes laissés à la Grande-Baie tirèrent en fort peu de temps du bois pour faire l'écluse et les dalles d'un moulin sur la rivière Ha ! Ha ! , et l'on réussit même à faire l'écluse durant le cours de cet été.

Au mois de juillet, Benjamin Godreau, François Guay et quelques autres allèrent visiter plusieurs endroits où se trouvaient des pinieres. Benjamin Godreau, envoyant la première anse de Saint-Alphonse et la qualité de son sol, s'éprit de ce lieu ; et, comme il ne cessait d'en parler et de le vanter auprès de ses compagnons, ceux-ci donnèrent à cette anse le nom "d'Anse à Benjamin," nom qui lui est resté. Mais François

Guay, surnommé on ne sait pourquoi "Caille," s'éprit d'un autre endroit situé le long du Saguenay, à l'entrée de la Grande-Baie, et comme il voulait absolument y bâtir un moulin sur un ruisseau qui s'y trouvait, on donna à ce ruisseau le nom de "Ruisseau Caille."



Le 20 octobre, 1838, arriva à la Grande-Baie une goélette qui venait de la Malbaie avec quarante-huit personnes, tant hommes que femmes et enfants. Dans ce [92] nombre se trouvaient plusieurs familles qui venaient s'établir au Saguenay, mais uniquement avec l'intention de "faire la pinière," comme on disait alors. Chacun se construisit du mieux qu'il put une petite maison en bois rond et couverte d'écorce de bouleau, n'ayant que quelques ouvertures étroites pour laisser pénétrer la lumière.

À la chute des premières neiges d'automne, les hommes se hâtèrent aux travaux des bois et commencèrent leurs chantiers. Ils bâtirent même un moulin à scies pendant l'hiver.

Les jours de travail passaient rapidement, tant les pionniers mettaient d'ardeur dans leur entreprise, et l'ennui ne venait guère les tourmenter alors qu'ils avaient la hache à la main. Mais les jours où cessent les labeurs et qui sont consacrés à Dieu avaient perdu pour eux tous leurs charmes. Les dimanches se levaient tristement, sans apporter aucune de ces heures où les loisirs sont si bien remplis dans nos paroisses de vieille fondation. Pas de voisins à visiter ; pas de réunion le soir chez quelque bonne famille amie ; le foyer était déserté là-bas de même qu'on était isolé ici, entouré par l'implacable et sombre muraille des forêts qui mettait une distance de vingt-cinq lieues entre le village où l'on avait vu le jour, où l'on avait grandi, et le chantier morne dont les bruits maintenant se taisaient, dont tous les échos s'étaient subitement enfuis.

Puis la mort vint : elle frappa deux victimes qui expirèrent [93] sans qu'aucun des secours de la religion vînt consoler ni sanctifier leurs derniers instants. Elles s'en allèrent de ce monde, avec l'espérance sans doute, mais sans rien qui la confirmât, sans cette bénédiction suprême du prêtre qui conduit jusqu'au seuil de l'éternité.

Ce fut alors qu'un grand vide et un grand besoin se firent sentir parmi ce petit groupe d'abandonnés qui avaient vécu jusqu'alors, sans trop se soucier peut-être de ce besoin et sans songer aux douloureuses manières dont il pourrait se faire sentir. Les mourants avaient supplié Dieu de leur envoyer un prêtre à leur dernière heure, et ce vœu allait être exaucé, du moins pour ceux qui les suivraient plus tard dans la tombe.

III

À cette époque, pour aller de la baie Ha ! Ha ! à la Malbaie il fallait d'abord se rendre à l'Anse Saint-Jean, sur la glace du Saguenay ; là, on prenait un sentier de pied ou de raquette qui conduisait à la Malbaie. Ce sentier est ce qu'on appelle aujourd'hui le chemin des Marais. Par ce chemin, on pouvait avoir à faire de huit à neuf lieues pour atteindre la hauteur des terres qui borde le Saint-Laurent, à douze milles environ de sa rive, dans les profondeurs de la Malbaie. Dans cette étendue de pays il y a beaucoup de montagnes sans doute, mais bien moins qu'on ne serait porté à le croire. En partant de la hauteur [94] des terres, on suit une vallée en pente douce, coupée par de petites rivières et où les lacs sont assez fréquents ; cette vallée a depuis un quart de lieue jusqu'à une lieue de largeur, et elle s'étend jusqu'au Saguenay. Le bois y a diminué de beaucoup par suite des incendies qui ravagent pour ainsi dire périodiquement nos forêts,

M. Thomas Simard, ancien habitant de la Malbaie, disait, dans son témoignage donné devant la commission instituée le 19 janvier, 1829, par l'Assemblée Législative, pour examiner le rapport officiel des explorateurs et pour étudier tous les faits concernant le Saguenay : "Je connais très bien la partie du pays qui est entre la Malbaie et le Saguenay. Dans le cours des trois ou quatre dernières années j'y suis allé souvent. Je fais la chasse à la martre et je pêche à la truite dans cet endroit. Le terrain y est montagneux depuis le littoral du fleuve Saint-Laurent jusqu'à trois lieues, parfois un peu plus, dans l'intérieur. Il devient alors plus uni et se trouve entrecoupé par des cavités, principalement jusqu'à la rivière Petit Saguenay, qui est à la distance de huit ou neuf lieues de la Malbaie. Il s'y trouve une étendue de terrain propre à la culture, dont le sol est de marne jaune, et dont cent familles pour-

raient tirer leur subsistance. Les bois sont principalement le bouleau, l'érable, le sapin et la pruche. Ceux qui désirent prendre de nouvelles terres voudraient commencer à l'Anse Saint-Jean et dans la partie ouest au-dessus de Chicoutimi, parce que le climat y est meilleur [95] que celui de la Malbaie, que le printemps s'y déclare plus à bonne heure et que les terres y valent mieux....."

*
* *

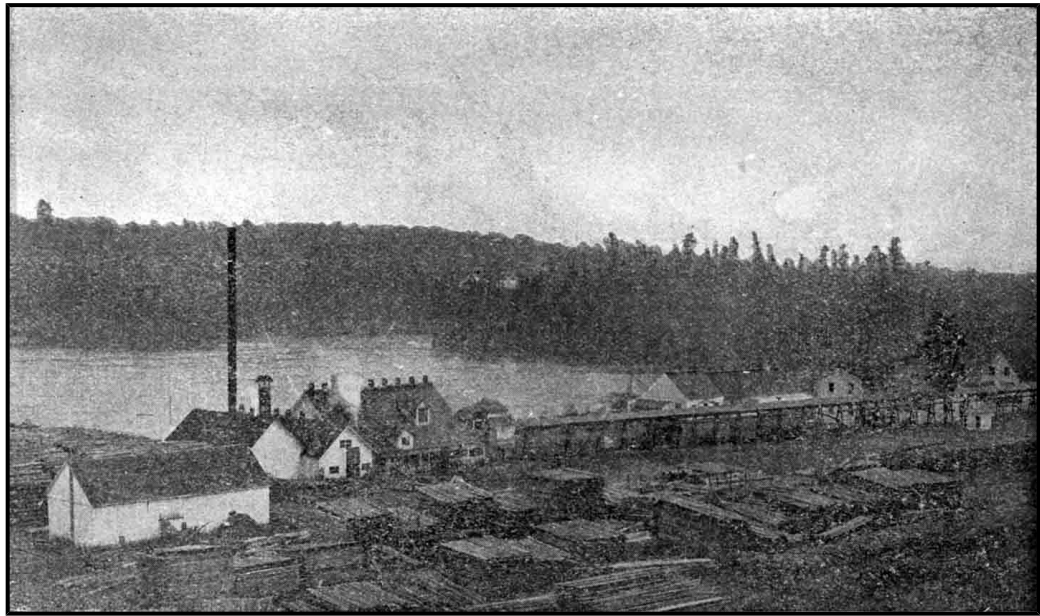
(1839). Dans le mois de juin, 1839, messieurs Decoigne, curé de la Baie Saint-Paul, et Lévêque, curé de la Malbaie, partirent de ce dernier endroit en chaloupe pour aller faire une mission à leurs anciens paroissiens ; car la population émigrée à la Grande-Baie et à l'Anse Saint-Jean se composait en majeure partie de gens venus de la Baie Saint-Paul et de la Malbaie. En remontant le Saguenay ils arrêterent à tous les postes où il y avait quelques familles ; partout, ils furent reçus avec les démonstrations de la plus grande joie ; puis ils arrivèrent à la Grande-Baie où ils étaient attendus avec impatience. Ils y trouvèrent une population de trois cent trente-six âmes, selon le rapport qu'ils en firent à l'évêque. En débarquant de leur chaloupe, ils allèrent loger dans la maison d'Alexis Simard, père. (Nous mentionnons ce détail, parce que c'est dans cette même maison que se retirèrent toujours les missionnaires dans la suite, et même que se fit régulièrement la mission, jusqu'à ce que la chapelle eût été construite.)

Les habitants de la Grande-Baie s'étaient piqués d'une noble émulation pour célébrer dignement la première mission donnée chez eux. Tous s'étaient entendus pour présenter le dimanche un pain béni monumental, qui est [96] resté célèbre dans les traditions de l'endroit. Certains vieux habitants, emportés par l'enthousiasme, disaient avec une naïve énergie que c'était "un pain béni furieux."

Les missionnaires restèrent pendant huit jours à la baie Ha ! Ha ! , occupés des soins de leur ministère. Ils bénirent le cimetière, déterminèrent le site de la chapelle future, plantèrent une croix sur le rivage et exhortèrent les pionniers à se réunir au pied de cette croix, les dimanches et fêtes, pour réciter le chapelet, chanter des cantiques ou des hymnes et y entendre quelque lecture de piété.

*
* *

Toute la population accompagna les missionnaires à leur départ, puis on commença à s'occuper de l'érection d'une chapelle. Mais il fallait pour cela autre chose que du bois ; il fallait trouver l'argent nécessaire à l'achat des ferrures et autres accessoires que les pionniers ne pouvaient fournir eux-mêmes. Voici comment s'y prit le père Alexis Simard. Il improvisa dans sa maison, où l'on se réunissait pour les services religieux, des sièges de toute espèce. Pour avoir le droit d'occuper un de ces sièges pendant les réunions, il fallait payer annuellement une somme qui variait suivant la nature de ce siège ; car, outre les quelques chaises qu'on s'était procurées, on comptait comme sièges les coffres, les huches, les bouts de madriers sur lesquels on s'asseyait. Tout était mis à



MOULIN A SCIES DE LA "LAURENTIAN PULP COMPANY",
A GRAND'MÈRE

[97]

contribution. De pareils moyens ne pouvaient manquer d'être couronnés de succès. Aussi, le père Alexis Simard réussit-il à former la somme imposante de cinquante dollars. Une belle scie de moulin, frappée par un battant quelconque, annonçait l'heure de la prière, car les échos du Saguenay n'avaient pas encore répété le son des cloches.

*
* *

Dans le cours de cet été (1839) plusieurs bâtiments marchands vinrent prendre des cargaisons de madriers, ce qui ne contribua pas peu à donner de l'encouragement aux Vingt et un, et à faire briller leurs perspectives d'avenir.

Pendant le reste de l'été suivant, et durant l'automne, il arriva sans cesse de nouvelles familles et des jeunes gens qui venaient travailler aux chantiers. En effet, durant l'hiver de 1839 à 1840, il se fit une pinière encore plus considérable que celle de l'année précédente ; mais, malheureusement, une grande partie des travaux et des dépenses devait être perdue le printemps suivant.

Au commencement de mai, lorsque les eaux de la rivière Ha ! Ha ! furent devenues très grosses à la suite du dégel, le *boom*, (pièces de bois liées entre elles et qui traversent une rivière pour y retenir les billots) se brisa, et l'on vit se perdre en quelques instants le fruit des travaux et des dépenses de toute une saison. On [98] s'efforça bien de recueillir le plus grand nombre possible des billots qui s'en allaient à la dérive sur la rivière Saguenay, mais cette opération difficile était plus dispendieuse que profitable.

C'est au printemps de 1840 que le père Alexis Simard fit la première semaille d'avoine à la Grande-Baie ; il en retira une centaine de minots. Quelques mois après, la Société achevait la construction d'une goélette de dimension moyenne, qui fit son premier voyage en octobre.

Durant l'hiver qui suivit, la "pinière" fut de beaucoup plus considérable que toutes celles qui avaient été faites jusqu'alors ; mais faute des précautions nécessaires, le même malheur que le printemps précédent se renouvela, et l'on vit encore s'évanouir le fruit de six longs mois de labeur.

Ce n'était pas assez cependant de ces deux calamités coup sur coup. Au commencement de juin, un feu épouvantable ravagea les forêts et menaça d'incendier toutes les habitations de la petite colonie. Le torrent dévastateur allait tout anéantir et réduire au désespoir les

malheureux bûcherons, lorsque vers le soir, par un bonheur inespéré, survint un orage diluvien qui étouffa la conflagration.

IV

Dès l'établissement de la Société des Vingt et un, son chef Alexis Simard avait fait un contrat avec M. Price [99] qui s'était engagé à fournir aux chantiers les provisions nécessaires. En échange, il recevait les madriers tirés des billots que les sociétaires *faisaient* durant l'hiver, qu'ils sciaient ensuite durant l'été et qu'ils mettaient enfin à bord des navires envoyés par M. William Price. Mais, à la suite des pertes énormes souffertes depuis deux ans, la société était endettée envers M. Price, ce qui découragea tellement le plus grand nombre des actionnaires qu'ils vendirent leurs parts à ce dernier. M. Price, du reste, ne devait pas tarder à devenir acquéreur de toutes les actions de la compagnie.

Depuis quelque temps un fléau, plus terrible que les ravages des inondations et des feux, plus terrible que l'ouragan qui arrache, brise ou démolit sur place, plus terrible parce qu'il porte en lui non-seulement la ruine présente, mais encore la source de tous les maux à venir et de presque tous les crimes, nous voulons dire l'ivrognerie, la hideuse ivrognerie, avait fait son apparition parmi les travailleurs des chantiers. En vain le missionnaire Bourret avait-il combattu le fléau pied à pied, lui avait-il livré bataille dans chaque foyer et dans chaque âme.... ; plus fort que les exhortations, que les prières et que le dévouement évangélique, l'horrible poison s'était glissé partout, avait infecté presque toutes les familles et plongeait dans toute espèce de désordres la petite colonie dont le travail avait été jusque-là l'encouragement et le salut.

Il ne se passait pas de jour que les hommes ne [100] fussent presque tous ivres ; aussi le bois s'en allait-il à la dérive ; les *booms* se brisaient, et alors, les hommes couraient après les billots, se battaient entre eux, remplissaient l'air de cris sauvages et faisaient frissonner le bois du bruit de mille jurons, de mille blasphèmes : "O mes enfants !" s'écriait, dans ces moments-là, le père Alexis Tremblay, "ô mes enfants ! t'as qu'à voir, on se ruine."

Enfin, vint le jour où des vingt et un associés et de leurs co-associés il n'y en eut plus un qui pût faire quelque chose pour M. Price, de qui ils recevaient des effets et des provisions en sorte que celui-ci finit par acheter tout ce qui restait d'actions appartenant à la société pour la somme de \$28,000, somme que les actionnaires se divisèrent entre eux.

C'est à la suite de cette opération que le père Alexis Tremblay, picoté, fut invité à diner chez M. Price. Le pauvre bonhomme n'avait jamais vu de garçons de table, des *waiters*, comme on dit en canadien moderne. En les voyant se passer les plats de la main à la main et courir d'une assiette à l'autre : "mais ils ne veulent donc pas s'asseoir, ces pauvres messieurs, s'écria-t-il, ça ne fait que trotter tout le temps." Ce trait d'aimable bonhomie fait voir l'excellente âme de ce brave vieux qui, le premier, montra la route aux travailleurs du Saguenay. — Laissons-le lui comme épitaphe.

[101]

Il est devenu indispensable, au point où nous en sommes arrivé de l'histoire des premiers établissements tentés au Saguenay, de placer une courte notice biographique sur l'homme remarquable quia, le premier, entrepris en grand l'exploitation de nos forêts et fondé, sur une vaste échelle, l'industrie qui est devenue la plus importante de la province, qui constitue à elle seule près de la moitié du revenu public : nous voulons parler de feu M. William Price.

WILLIAM PRICE

M. William Price, père, fut un des derniers marchands anglais du vieux type. Il vint au Canada en 1810, comme représentant d'une grande maison anglaise, Christopher Idle and Coy, et ne tarda pas à reconnaître les bénéfices énormes que devait rapporter l'industrie forestière par l'exportation en grand dans les pays d'Europe. Le blocus continental, que voulait imposer Napoléon à tous ceux d'entre ces pays qui avaient conservé leurs relations avec la Grande-Bretagne, les

empêchait de tirer leur bois de la Norvège, comme ils l'avaient fait jusque là. Tout jeune encore M. Price, calculant et mesurant l'avenir, se mettait à l'œuvre et ouvrait à l'industrie forestière non seulement la région de l'Outaouais, mais encore celle du Saint-Maurice et le bas Saint-Laurent, où ses héritiers possèdent encore de nombreuses scieries. Pour l'exploitation de la vallée du Saint-Maurice, il s'était associé avec sir John Cauldwell et Peter Paterson ; celui-ci, cependant, ne joignit la société que plus tard.

[102]

Pendant la guerre de 1812 M. Price reçut une commission de major, et il s'occupa activement de lever un corps de cavalerie et de monter une batterie de campagne. Lui et M. Goudie furent chargés par sir George Prévost de transporter des dépêches de Québec à Halifax ; ils allèrent en traîneau jusqu'à Saint-André, trente-cinq lieues plus bas que Québec, puis continuèrent leur chemin en raquettes jusqu'à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Là, ils prirent un bateau pour traverser la baie de Fundy, et ils arrivèrent à Halifax en même temps que le vaisseau anglais *Shannon* y amenait comme prise le vaisseau américain *Chesapeake*. Lui et son compagnon assistèrent aux réjouissances qui eurent lieu à cette occasion à Halifax.

C'est M. Price qui a bâti à Tadoussac le premier moulin à scies du Saguenay, précisément à l'endroit où le gouvernement a fait installer en 1873 un bassin pour recevoir le saumon destiné à la reproduction. Plus tard, il construisit d'autres petits moulins de même genre, mus par la vapeur comme le premier, à l'embouchure de plusieurs affluents du Saguenay, et, continuant toujours de remonter la rivière étape par étape, il finit par faire placer une scierie à la rivière du Moulin, un mille en deçà de ce qui allait être quelques années plus tard le village de Chicoutimi. C'est à la rivière du Moulin même que s'élève le manoir de la famille Price, et ce manoir n'est autre que l'ancienne boutique transformée où M. Price tenait son magasin de provisions et d'effets pour les hommes du chantier de l'endroit.

[103]

Disons de suite que le pin du Saguenay, à cette époque, était le plus beau bois de construction au monde. Sur cent pins, il y en avait en moyenne soixante-dix exempts de nœuds. Aujourd'hui les pinières ont

à peu près disparu ; le feu les a détruites et le pin a été remplacé par l'épinette.

*
* *

Les navires qui prenaient alors des cargaisons de bois dans le Saguenay étaient tous d'un faible jaugeage : ils ne portaient jamais plus de trois cents tonneaux. Dès que le vent était bon pour remonter la rivière, ils mettaient à la voile, et là où se présentaient des caps avancés ou des pointes de terre difficiles à tourner, on les faisait touer par six forts chevaux tirant sur (les câbles : il en était de même lorsque le temps était calme et que le navire était pressé de prendre sa cargaison ou de s'en retourner. Mais aussitôt que M. Price eût fait construire son moulin de Chicoutimi, il dut faire l'acquisition d'un bateau à vapeur pour remorquer les navires qui allaient charger jusque dans ce port. Plus tard, en 1844-45, il bâtit un autre moulin où est la grande scierie actuelle, et où étaient autrefois le poste et ses dépendances. Enfin, développant toujours les opérations de son commerce, il ne tarda pas à les étendre en 1853 jusqu'aux forêts du lac Saint-Jean ; mais il ne put en tirer aucun profit jusqu'à ce que le gouvernement se fût décidé à faire construire des glissoires à la décharge du lac, ce qu'il accomplit en 1855-56.

[104]

Lorsque M. Price vint s'établir au Saguenay pour y chercher un nouveau développement à la grande industrie qu'il avait créée en quelque sorte, il y fut l'objet d'une guerre terrible que lui fit la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cette compagnie était non seulement jalouse du maintien de ses privilèges, de son monopole du commerce de fourrures, mais elle voulait absolument empêcher que ce fût de s'établir dans les vallées du Saguenay et du lac Saint-Jean, pas plus pour " faire du bois," chose qui était étrangère à son trafic, que pour faire de la culture, et elle n'hésitait pas à mettre les calembourgs eux-mêmes au service de ses despotiques prétentions. Ainsi elle prétendait n'avoir pas seulement le monopole du *fur* (pelleterie), mais du *fir* (bois), et elle s'autorisait de la prononciation des mots pour tuer dans le germe l'exploitation entreprise par M. Price.

La Compagnie de la Baie d'Hudson avait succédé à la Compagnie du Nord-Ouest qui, de son côté, avait remplacé les fermiers des Postes du Roi, lors de la cession du Canada à l'Angleterre.

La Compagnie du Nord-Ouest n'avait pas tardé à se voir envahie, puis réduite à l'impuissance, et enfin étouffée dans l'étreinte formidable de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui n'avait cessé de gagner du terrain jusqu'à ce qu'elle se fût vue maîtresse de tous les territoires de chasse de l'Amérique britannique du Nord. Mais le dernier bail qu'elle tenait du gouvernement pour le [105] territoire du Saguenay, en sa qualité de successeur des fermiers des Postes, allait expirer en 1842, et le champ allait rester libre à l'industrie de même qu'à la colonisation.

Il se livrait des batailles épouvantables entre les hommes au service de M. Price et ceux qu'employait la Compagnie de la Baie d'Hudson. Pour ces batailles on recrutait des bras partout. La Compagnie en faisait venir de tous côtés et même, un jour, elle envoya des bandes avi-nées couper les billots que M. Price avait "faits" à ses scieries de Bet-siamis et de la Rivière-Noire, vingt lieues plus bas que Tadoussac. Enfin, M. Price parvint à conquérir la paix, mais ce fut au prix de \$7,000 qu'il dut payer à la Compagnie pour qu'elle voulût bien reconnaître son droit.

En 1867, à l'âge de 77 ans, M. Price mourait en laissant un souvenir qui durera longtemps, du moins dans le Saguenay dont on l'a appelé le "père", et, pour tous, il fut un des exemples les plus remarquables de ce que peuvent l'énergie, l'intelligence et l'activité mises ensemble au service de grandes opérations industrielles, et une stricte probité qui jamais ne fit défaut dans les affaires les plus importantes et les plus difficiles.

V

Nous sommes maintenant parvenus à l'automne de 1841. M. Bourret, curé de la Malbaie, vint passer neuf jours à la Grande-Baie et y donna la communion à plus de six [106] cents personnes. On voit que la colonie s'était remarquablement accrue en peu de temps ; il était

même question alors d'élever une petite école ; on l'acheva quelque temps après, et on en confia la direction à M. Israël Tremblay.

*
* *

Pendant l'hiver de 1841-42, les pionniers, s'ennuyant de ne pas avoir de nouvelles de la Malbaie et de la Baie Saint-Paul, leurs endroits d'origine, dépêchèrent deux hommes pour aller en chercher et porter en même temps plusieurs lettres aux parents et amis de "chez nous". Quinze jours après seulement, les deux hommes étaient de retour, chargés de lettres, de compliments, d'amitiés et de journaux pour leurs camarades restés à la Grande-Baie.

L'hiver se passa comme d'habitude aux travaux des chantiers, et, la belle saison venue, M. Price envoya un homme chargé de recevoir et de mesurer tous les madriers qu'on mettrait à bord des bâtiments. Cet homme était M. Robert Blair, qui est resté l'agent de M. Price à Saint-Alexis et est devenu plus tard son fermier, jusqu'à sa mort arrivée au mois de septembre, 1879.

1842. — Dans l'été de 1842, M. André Cimon, marchand de la Baie Saint-Paul, qui venait tous les ans au Saguenay [107] avec une pacotille de marchandises, voulut que l'on mît une cloche sur la chapelle de la Grande-Baie. Il donna pour cela l'argent nécessaire et la cloche fut installée peu de temps après.

Au mois d'août, des personnes venant de Québec apportèrent la nouvelle que l'évêque avait décidé d'envoyer un prêtre résider à la Grande-Baie dans l'automne même, si l'on pouvait lui préparer un logement convenable. Les colons se mirent immédiatement à l'œuvre et ajoutèrent à la chapelle une sacristie assez grande pour servir de logement au futur curé, en attendant qu'on pût lui bâtir un presbytère. Le 20 octobre, M. Charles Pouliot, depuis quelques années vicaire à la Malbaie, reçut des lettres de mission pour aller desservir les différents postes ou chantiers du Saguenay, et établir sa résidence à la baie Ha !

Ha ! Ainsi la Grande-Baie est le premier endroit du Saguenay où fut établie une cure. Pour l'entretien de leur curé, les colons s'entendirent entre eux et s'engagèrent, chacun, à payer annuellement la somme de quatre dollars. La liste de souscription fut bientôt remplie, M. Price s'inscrivant en tête lui-même pour la somme de cent dollars, qu'il continua de payer ensuite tous les ans, jusqu'au départ des Pères Oblats qui eut lieu en 1853.

C'est pendant l'automne de 1842 qu'arriva au Saguenay un homme qui restera longtemps célèbre dans ses annales [108] par sa hardiesse, son énergie, son esprit d'entreprise, comme aussi malheureusement par son caractère farouche, ses terribles vices, son manque absolu de scrupules et par les efforts qu'il fit pour empêcher les colons de se livrer à la culture. Il s'était fixé pour faire un grand chantier de bois au débouché de la petite rivière du Moulin dans le Saguenay, tout près de Chicoutimi. D'abord établi à son propre compte, il devint ensuite en peu de temps l'associé de M. Price. Cet homme, véritable type légendaire sur qui l'on a conté des choses absolument incroyables et cependant vraies, physionomie saillante entre toutes clans les commencements durs et en quelque sorte sauvages de l'établissement du Saguenay, se nommait Peter McLeod.

PETER McLEOD

Peter McLeod était un écossais métis. C'était un composé de plusieurs bêtes fauves, dans lequel s'étaient introduites quelques-unes des plus belles et des plus nobles qualités de l'homme. Il était fier et courageux comme un lion, souple comme un tigre, rusé et méchant à la fois comme la panthère, bon comme un enfant. Sa violence ne connaissait ni entraves ni bornes. Apaisé, il était plus doux qu'un agneau ; mais il fallait bien se garder de l'approche de l'orage. Cette approche était foudroyante. McLeod passait d'un état à l'autre sans transition, en un bond. Sa colère éclatait comme la foudre, puis il n'y avait plus rien, pas même d'écho. Il refusait à ses hommes leurs [109] gages sous le plus futile prétexte, et sa bourse, jusqu'au fond, était lar-

gement ouverte à tous. Y puisait qui voulait. Il ne craignait rien sous le soleil et il était redouté de tous. Un jour, cependant, il reçut d'un canadien qu'il venait d'insulter une de ces raclées énormes dont on se souvient toujours, tant que l'on conserve ses membres et ses muscles. Le lendemain, il fit venir à son bureau celui qui l'avait moulu et aplati : "Tiens, lui "dit-il, voilà deux cents dollars, mais va-t'en d'ici ; tu ne peux rester plus longtemps avec moi. Il ne faut pas que personne puisse battre Peter McLeod.

— Je ne m'en irai pas, dit l'homme. Je ne quitterai jamais Peter McLeod."

Peter garda l'homme, et l'homme garda les deux cents dollars.

Une chose que Peter McLeod ne pouvait souffrir, c'était qu'on maltraitât le faible ; mais c'était plutôt par un sentiment altier de la force que par générosité. Il y avait vingt natures en lui ; il tenait du conquérant barbare, du sultan, de l'écossois, et de l'indien. Conquérant, il était fait pour l'être. À défaut d'empire, il promenait sa domination sur deux à trois cents têtes docilement pliées sous sa main de fer. Sultan, il avait une dizaine de femmes, à peu près accréditées, et bon nombre d'autres auxquelles il émiettait en passant ses redoutables faveurs. Il se plaisait à voir s'aligner à sa porte, quelquefois dans une longue attente, les habituées de son harem, et à les [110] faire répondre, chacune d'elles, à son appel. On voit qu'il avait en lui du moscovite aussi bien que du turc.

Ecossois, il l'était par la résolution, par la ténacité, ce que l'anglais appelle *fixity of purpose*. Il ne lâchait jamais une chose entreprise et une fois voulue. Indien, il l'était par une foule de côtés ; par ses vices comme par ses qualités morales, par les excès, par la brutalité et la cruauté, comme aussi par un extrême dévouement toutes les fois qu'il était parvenu à savoir où placer ce dévouement. Il l'était aussi par ses qualités physiques. Jamais homme plus adroit et plus souple ne vécut sur terre. Il sautait de la hauteur de son quai, à dix-huit pieds au-dessus de l'eau, dans un canot d'écorce, sans le faire plonger ni même balancer ; le canot tressaillait un peu, mais ne penchait ni d'un côté ni de l'autre. C'est là ce que cent personnes, témoins oculaires, ont raconté de lui.

Il buvait comme un teuton, sans merci pour lui-même, avec fureur, avec la détermination de savoir qui des deux l'emporterait, de son es-

tomac ou delà terrible eau de feu. Comprenant que la boisson était son ennemie mortelle, il en buvait avec rage ; et, ne pouvant la vaincre, il voulait au moins montrer combien il en fallait pour tuer un homme comme lui. Aussi, pendant neuf ans qu'il fut roi et maître de Chicoutimi, n'est-il pas resté sobre peut-être trois mois de temps. Il mourut de congestion alcoolique, après quelques jours seulement de maladie, pendant lesquels tout son corps se carbonisa. Son lit était [111] une table placée dans la première pièce de l'ancienne maison de M. Price, laquelle renfermait alors quatre ménages, et qui, plus tard, complètement transformée, forma l'élégant manoir, entouré de jardins, ombragé d'arbres magnifiques qu'habitèrent longtemps les fils du grand industriel.

*
* *

Quand Peter McLeod vit que la mort était inévitable, et qu'il lui fallait céder au plus fort une fois en sa vie, il demanda qu'on ouvrît la croisée de sa chambre, et là, plongeant une dernière fois ses regards sur les sombres montagnes qui bordent la rive opposée, sur toute cette campagne sauvage qui l'entourait, qui avait été son berceau, et qui, maintenant, le regardait mourir avec l'impassible sérénité de la nature, il resta longtemps silencieux à contempler cette scène muette qui déjà revêtait pour lui l'aspect de l'immensité, puis on le vit se soulever avec effort sur son séant et détourner violemment la tête. Un cri horrible sortit de sa poitrine en feu : "Non, fit-il entendre d'une voix rauque et brisée, mais qui trouva, assez de force pour ce cri suprême, non, je ne veux pas mourir en face des montagnes de mon pays," et il commença un geste désespéré, mais la mort était déjà là qui le tenait ; elle avança rapidement sur lui sa main impitoyable et, deux heures après, Peter McLeod n'était plus.

*
* *

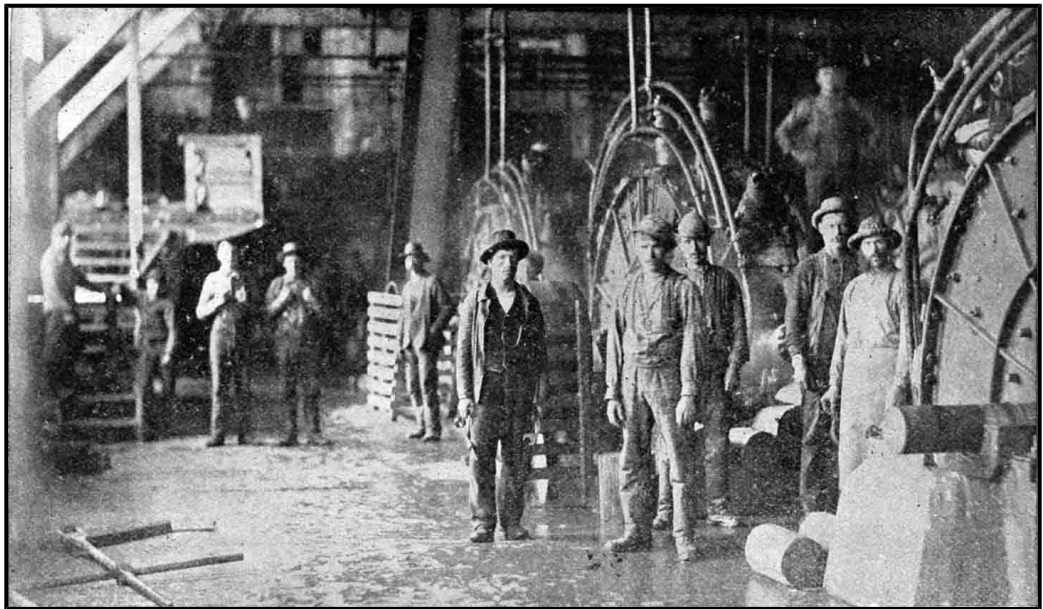
[112]

Un dernier mot sur cette étrange figure, certainement la plus intéressante de l'histoire du Saguenay à cette époque. Elle est restée dans la pensée et sous le regard de tous ceux qui l'ont connue ; et lorsque les anciens habitants du Saguenay, qui ont subi sa terrible domination, parlent de Peter McLeod, c'est toujours avec un reste de haine singu-

lièrement mêlé d'admiration, de crainte et de regret, oui, de regret, car Peter McLeod, disent-ils, " fut le plus généreux en même temps que le plus intrépide des hommes de ce temps et de cette partie de notre pays."

VI

Jusqu'en 1842, les pionniers n'avaient eu d'autre communication par terre avec les paroisses du comté de Charlevoix que par un sentier allant de l'Anse Saint-Jean à la Malbaie. Mais, dans le cours de cette année, des sauvages ayant fait observer que l'on pouvait facilement faire un chemin entre la Baie Saint-Paul et la Grande-Baie, plusieurs citoyens de la Baie Saint-Paul et de Saint-Urbain, guidés par quelques Montagnais, et ayant à leur tête M. Boniface Cimon, ci-dessus mentionné, entreprirent dans l'automne une exploration volontaire. Cette exploration confirma le dire des sauvages, et, l'année suivante, le gouvernement chargea M. J. B. Duberger, arpenteur de la Malbaie, de faire le tracé du chemin projeté. Le



INTÉRIEUR DU MOULIN À PULPE DE GRAND'MÈRE.

[113]

rapport de ce dernier fut en tous points conforme à celui des explorateurs.

1843. — Au printemps de 1843 fut élevée la charpente du presbytère de la Grande-Baie, et, dans le courant de juin, le gouvernement nomma un agent des Terres Publiques pour percevoir les revenus de la coupe des bois. Cet agent était M. John Kane, de la Baie Saint-Paul.

Dans l'automne, M. Price acheta les dernières parts de la société des Vingt et un, qui n'avait réussi qu'à se couvrir de dettes. En revanche, la culture commençait à faire des progrès sensibles.

1844. — M. Bourret, curé de la Malbaie, vint annoncer que l'archevêque avait récemment chargé les Pères Oblats de desservir toutes les missions du Saguenay, tant canadiennes que sauvages, et qu'au mois d'octobre suivant quatre de ces Pères remplaceraient M. Pouliot. L'archevêque faisait savoir en outre que tous ceux qui cultivaient devaient payer la dîme des grains récoltés ; quant à ceux qui gagnaient leur vie autrement que par la culture, ils seraient tenus de payer annuellement au moins un dollar aux missionnaires.

En effet, le 3 octobre, l'archevêque Signaï autorisait les Pères Oblats de Marie Immaculée à "établir une maison de leur ordre dans le Saguenay et à y donner des missions." On voit par là que les Pères Oblats avaient l'intention de s'y fixer d'une manière permanente.

[114]

Ils arrivèrent à la Grande-Baie en goélette, le 15 octobre. Ils étaient au nombre de quatre : J. B. Honorat, supérieur de la mission, Flavien Durocher, Médard Bourrassa et Pierre Fisette. Le lendemain même, les Pères Durocher et Fisette partaient pour aller faire les missions de l'Anse Saint-Jean, du Petit-Saguenay, de la Rivière Sainte-Marguerite, et, aussitôt après leur retour, se mettaient à étudier la langue montagnaise. Ils l'apprirent si bien que, dès le 1^{er} janvier suivant, le Père Durocher était capable de prononcer son premier discours en cette langue devant une trentaine de familles montagnaises réunies à Chicoutimi.

(1845). Les Pères firent avancer considérablement, dans le cours de cette année, la construction de la chapelle et du presbytère de la Grande-Baie. Le 17 janvier eut lieu la bénédiction de la première chapelle de Chicoutimi, construite à l'usage des Canadiens sur la rive est

de la rivière du Moulin. Il y avait bien déjà la petite chapelle des Jésuites, mais elle avait été construite seulement pour l'usage des Indiens.

Au mois de mars, le Père Durocher alla se fixer à Chicoutimi. D'après le rapport qu'il fit peu après à l'archevêque, on voit que la population du Saguenay atteignait alors trois mille âmes, sur lesquelles il y en avait onze cents à la Grande-Baie et six cents à la rivière du Moulin. On y voit de plus qu'il se manifestait déjà un élan irrésistible vers la colonisation et que les gens s'emparaient des [115] terres du mieux qu'ils pouvaient, malgré les défenses de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

(1846) Au commencement de mai la chaleur avait été excessive depuis plusieurs jours et la plupart des colons profitaient de la sécheresse pour faire brûler leurs abattis de bois. Tout à coup, le cinq de ce mois, un incendie effroyable, poussé par un fort vent de nord-ouest, se déclara dans la forêt, tout près des établissements. En moins de deux heures, le terrible fléau a consumé presque toutes les habitations de l'Anse-à-Benjamin, de Saint-Alphonse, toute la partie du village de Saint-Alexis qui se trouvait entre la rivière Ha ! Ha ! et la maison de M. Price, et tous les quais et tous les moulins. Les hommes étaient dispersés partout aux travaux des chantiers et de la campagne, et il ne restait aux maisons que les femmes et les plus jeunes enfants.

Tout ne fut bientôt qu'un amas de cendres et le soir vit toutes ces familles, désormais sans asile, errant sur la grève, dans le plus complet dénûment, ayant tout perdu et ne pouvant guère espérer de secours dans l'éloignement, dans l'isolement où elles se trouvaient.

La tradition rapporte que le feu s'arrêta d'une manière bien extraordinaire. Les habitants, voyant leurs demeures consumées et l'incendie sur le point d'attaquer la chapelle et les constructions attenantes, allèrent trouver le Père [116] Honorât et le supplièrent de faire tous ses efforts pour l'empêcher de continuer son œuvre de destruction. Le Père les ayant encouragés de son mieux et leur ayant prodigué toutes les consolations possibles, se rendit aussitôt à l'endroit où l'œuvre de destruction se déchaînait avec le plus de violence, et l'incendie maîtri-

sé, dompté, étouffé, s'arrêtait l'instant d'après dit-on, presque" aussi promptement qu'il avait commencé.

*
* *

Dès le lendemain, le Père Honorât partait en chaloupe pour Québec où il allait faire à l'archevêque le récit du terrible malheur qui venait de désoler sa paroisse. L'archevêque et le séminaire envoyèrent tout de suite des secours considérables, et le gouvernement expédia un bateau à vapeur avec suffisamment de provisions pour nourrir les incendiés pendant plus de deux mois. Malheureusement, le bruit courut à Québec que les pertes des colons du Saguenay n'étaient pas aussi considérables qu'on le rapportait, ce qui empêcha la ville de souscrire plus de deux cent cinquante dollars pour leur venir en aide. Cet argent fut employé à acheter des étoffes et des vêtements.

Les mêmes bruits malveillants refroidirent le généreux élan des paroisses ; cependant Kamouraska, les Eboulements, la Malbaie et la Baie Saint-Paul se firent remarquer par leur libéralité.

[117]

Quoiqu'ils fussent loin d'être proportionnés aux pertes éprouvées par les colons, ces secours n'en vinrent pas moins fort à propos pour les aider à ensemer leurs terres qui, cette année, produisirent plus qu'elles ne l'avaient encore fait.

Comme il n'y avait pas à la Grande-Baie assez de logements et de provisions pour tout le monde, on fit embarquer dès le lendemain de l'incendie une soixantaine de femmes et d'enfants en bas âge, à bord d'une goélette qui fut remorquée jusqu'à la Malbaie par le bateau à vapeur de M. Price.

*
* *

C'est à partir de cette année, 1846, que la culture prit des développements sérieux. Après les semences, chacun se mit à rebâtir sa maison, et, dans l'automne, le village de Saint-Alexis renaissait de ses cendres. C'est encore à la suite de ce feu que le gouvernement fit "chaîner" le village par M. Jean Duberger, arpenteur ; celui-ci continua, quelques semaines après, à mesurer et à diviser en lots la plus grande partie du canton Bagot.

L'année 1846 vit aussi les Pères Oblats exécuter le projet d'ouvrir le canton Laterrière, c'est-à-dire le Grand-Brûlé, ou Notre-Dame-de-Laterrière, de son nom paroissial. A cet effet, ils prirent un nombre considérable de lots sur lesquels ils opérèrent de grands défrichements, et firent construire en outre un moulin à farine et une [118] scierie. Depuis lors, la paroisse du Grand-Brûlé est devenue une des plus considérables de tout le Saguenay. Le onze juillet, 1853, l'évêque de Tloa, Mgr Charles François Baillargeon, co-adjuteur de l'archevêque de Québec, visitait pour la première fois la mission du Grand-Brûlé et donnait la communion à 258 personnes.

En l'année 1855, l'évêque confiait cette mission à un curé qui fut en même temps chargé des missions du Lac Saint-Jean. Ce curé était M. Alphonse Casgrain, qui demeura au Grand-Brûlé depuis le 15 octobre, 1855, jusqu'au 26 septembre 1858.

Au 1^{er} janvier, 1879, la paroisse du Grand-Brûlé contenait douze cent soixante-une âmes (1261), sur lesquelles 820 communiants, en tout 174 familles, toutes canadiennes-françaises et toutes, moins trente, ayant pour chef un cultivateur.

Cette paroisse, essentiellement agricole, est bornée au sud par des montagnes, au sud-est par la Grande-Baie et Saint-Alphonse, au nord par Chicoutimi et au nord-est par Saint-Dominique.

*
* *

Vers la fin de l'année 1846, les Pères Oblats, surchargés d'ouvrage, demandèrent à l'évêque de leur adjoindre un [119] jeune prêtre séculier, vu que, sur quatre Pères qu'ils se trouvaient, trois étaient obligés de passer toute la saison de navigation hors de la paroisse pour conduire les missions, et que le Père Honorât restait seul pour desservir toute la population du Saguenay, qui était déjà très nombreuse et disséminée dans bien des endroits. Alors, l'évêque envoya pour vicaire au Père Honorât M. J. B. Gagnon, avec des pouvoirs aussi étendus que ceux du Père lui-même. Celui-ci ne tarda pas à envoyer M. Gagnon se fixer à Chicoutimi, et l'évêque donna son approbation à cet acte le 6 février, 1847. M. Gagnon devint ainsi le premier curé de Chicoutimi.

Il y resta jusqu'en 1862 et fut alors remplacé par M. Dominique Racine, qui fut dans la suite le premier évêque de Chicoutimi et que l'histoire appellera "l'Apôtre du Saguenay."

1848. — L'année 1848 est une des grandes dates de l'histoire du Saguenay. C'est à cette époque en effet que remonte la colonisation de la vallée du Lac Saint Jean, événement mémorable dont on commence à peine à apprécier la portée et qui ne pourra donner tous ses fruits que dans un avenir encore bien éloigné de nous.

(1850). Le 9 janvier arrive au Saguenay la première malle régulière, expédiée du bureau de poste de Québec.

[120]

(1851). À partir du 22 décembre, le service de la malle se fait une fois par semaine.

(1853). Les Pères Oblats quittent le Saguenay après avoir vendu pour une somme modique les vastes domaines qu'ils possédaient au Grand-Brûlé. Leur administration financière avait été aussi désastreuse que leur dévouement apostolique avait été admirable.

(1854). On couvre en fer blanc le clocher de la chapelle de Saint-Alexis ; c'était le premier de tous les clochers du Saguenay qui eût encore reçu cette parure.

(1855). La malle, qui ne venait jusqu'alors qu'une fois par semaine, va venir désormais deux fois. Elle prendra le chemin de la Baie Saint-Paul.

(1858). M. Otis, qui desservait depuis deux ans la paroisse de Saint-Alexis, en convoque les citoyens pour leur conseiller de demander à l'évêque un curé résident C'est ce qu'ils firent en s'engageant à lui souscrire chacun quatre dollars par année.

L'évêque envoie comme curé à Saint-Alexis M. L. A. Martel, qui y arrive le 23 septembre, chargé en outre des missions de l'Anse Saint Jean, du Tableau, du Petit-Saguenay et de la Rivière Sainte-Marguerite, qu'il devait [121] visiter deux fois par année. L'Anse Saint-Jean avait alors une population déjà assez considérable ; aussi M. Martel jugea-t-il à propos d'y faire bâtir une chapelle et un presbytère, et d'y fonder en outre une école. C'est aussi M. Martel qui fonda à Saint-Alexis la première école qui ait été ouverte dans le Saguenay. Les parents devaient payer 25 centins par mois pour chaque enfant, ce qui empêcha bien des enfants pauvres de recueillir les bienfaits de l'instruction.

(1860). Les habitants, réunis en assemblée, signent une requête demandant l'érection canonique de la paroisse de Saint-Alexis.

Les curés et les commissaires d'école, avec la permission du surintendant de l'Instruction Publique, engagent pour faire l'école des personnes non diplômées, mais le surintendant crée ensuite des difficultés et refuse toute subvention. De là des réclamations. M. Martel, pour couper court, demande l'établissement au Saguenay d'un bureau d'examineurs qui ait le pouvoir de conférer des brevets aux instituteurs ; car, parmi ceux qui aspiraient à l'être, la plupart n'avaient pas les moyens de se rendre à Québec pour y paraître devant le bureau des examinateurs de la province. M. Chauveau s'opposa de toutes ses forces dans le conseil à l'adoption de cette mesure ; mais, après bien des requêtes signées par tous les intéressés du Saguenay, il fallut céder à leur demande, et le 8 septembre, 1862, un bureau d'examineurs spécial était [122] établi pour les comtés de Saguenay, de Chicoutimi et de Charlevoix.

(1861). Le 31 janvier, M. Otis tient une assemblée des habitants de Saint-Alexis et expédie ensuite le procès-verbal de cette assemblée à l'évêque qui, le 21 mai suivant, accorde le décret canonique érigeant en paroisse la mission de Saint-Alexis. Le 30 juin, les habitants adressent une requête accompagnée d'un plan de leur paroisse à l'effet de la faire ériger civilement et, le 23 août, des lettres patentes, émises par le gouvernement, accordaient l'érection civile de la paroisse de Saint-Alexis telle qu'elle était constituée par l'érection canonique.

(1862). Trois nouvelles écoles spacieuses sont élevées à la Grande-Baie, et deux dans les concessions Saint-Jean et Saint-Louis.

(1863). Deux candidats se disputent l'élection à [123] l'Assemblée Législative, M. Kane ⁸ et M. David Price. Celui-ci l'emporte à une immense majorité.

L'année 1864 vit mettre en pratique le principe de la cotisation pour le soutien des écoles, malgré l'opposition ordinaire de ceux qui ne font de différence en rien et ne savent pas plus apprécier un système qu'un autre.

À partir de 1851, et jusqu'en 1858, il y eut des registres communs pour Saint-Alphonse et Saint-Alexis. Ces deux localités réunies contenaient en 1858-59 une population de 1,179 âmes ; 129 enfants fréquentaient les trois écoles qui y étaient tenues, dont l'une, modèle, sous la direction d'une élève de l'école normale Laval.

Plusieurs postes dépendaient de la mission de la Grande-Baie ; c'étaient ceux de l'Anse Saint-Jean, de la Rivière Sainte-Marguerite et du Petit Saguenay. L'accroissement de population, dans le premier de ces endroits, avait été considérable ; aussi était-il devenu nécessaire d'y installer un missionnaire résident.

Cependant il y avait peu ou point de communications, ou du moins étaient-elles très-difficiles. Les colons de [124] l'Anse Saint-Jean étaient pour ainsi dire des exilés. Il n'y avait point de voie de terre ; en été, la voie d'eau seule existait par le Saguenay qui, l'hiver, se couvrait d'un pont de glace, et encore ce pont de glace refusait-il souvent passage des semaines entières, à la suite des tempêtes de neige ou des

⁸ M. John Kane fut une des figures les plus remarquables de la modeste histoire du Saguenay. Pendant de longues années il fut le seul magistrat qui y tint feu et lieu. Il était l'homme du conseil et de la direction. Il était l'arbitre reconnu et incontesté dans tous les différends qui s'élevaient ; il constituait presque à lui seul l'élément moral et intellectuel au milieu de cette population d'agriculteurs à peine formés, et de travailleurs qui ne connaissaient guère ce qu'était la loi morale. Aussi exerça-t-il au milieu d'eux une autorité et un prestige que rien ne diminua jusqu'au jour où il quitta le Saguenay, en 1874, en y laissant un souvenir qui survivra à plusieurs générations.

vents violents qui rompaient et soulevaient la croûte, et rendaient tout chemin impossible. D'un autre côté, l'ancien chemin du *Marais*, qui allait de l'Anse à la Malbaie, distante d'environ quarante milles, n'était plus praticable pour les voitures, à trois lieues seulement du point de départ ; en sorte que les habitants de l'Anse vivaient dans un petit monde à part qui se bornait à eux-mêmes, et chez lequel l'ennui et les privations de toute nature augmentaient encore tous les jours l'isolement.

"La plus grande partie des habitants", écrivait en 1871 M-Adolphe Girard, missionnaire à l'Anse Saint-Jean, n'ont pas même le nécessaire, surtout le printemps. Ces pauvres gens vivent au jour le jour, et ils n'ont pas d'épargnes pour le temps des semences. A cette époque il faut gagner le pain pour la famille, et la saison favorable s'écoule de la sorte sans que l'on puisse suffisamment ensemer les terres. Ici, ce sont les familles privilégiées qui ont de la viande toute l'année. Cependant ces pauvres gens, et les enfants surtout, si mal nourris qu'ils soient, jouissent d'un embonpoint à faire pâlir les enfants des riches citadins.

Deux écoles, tenues sur un bon pied, fonctionnent ici ; elles sont fréquentées par 70 enfants environ. Elles sont sous le contrôle des commissaires. C'est au pauvre missionnaire qu'incombe la nécessité de faire les rapports au gouvernement et d'être secrétaire-trésorier. [125] Quelle misère pour trouver l'argent nécessaire à soutenir ces écoles parmi des colons si pauvres, et dans un endroit où l'argent est si rare !....."

Et cependant on y réussissait, et la population allait toujours croissant, et la production augmentait, et l'avenir du Saguenay se dessinait de plus en plus distinctement dans les lueurs indécises et troublées d'une aurore brumeuse.

[126]

[127]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre VI

LA COLONISATION

I

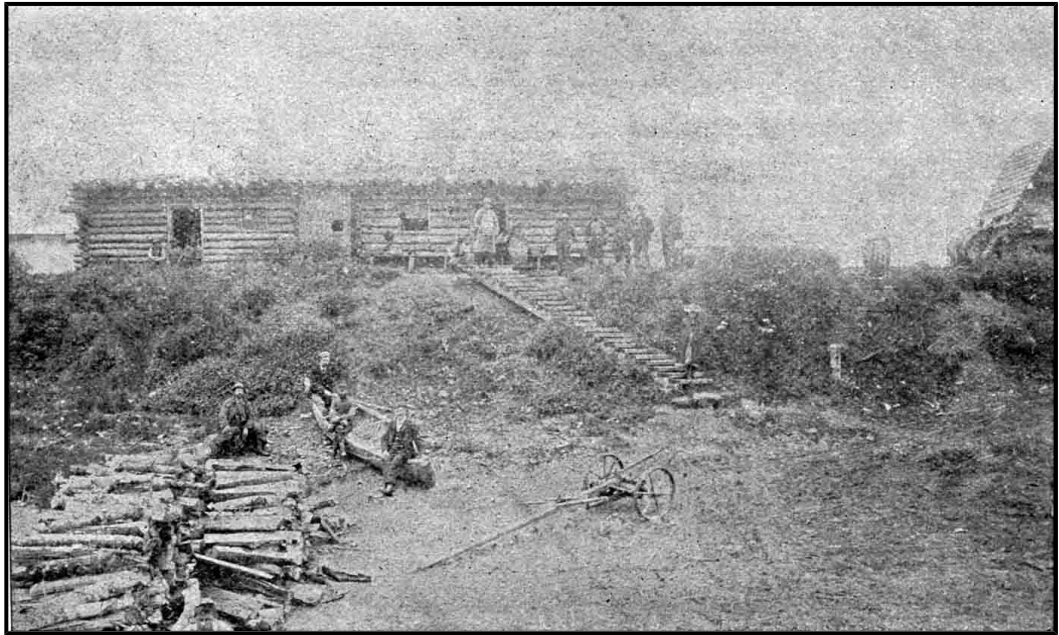
[Retour à la table des matières](#)

Il y avait maintenant vingt-six ans que les membres de "l'Association des 21" avaient pénétré dans le Saguenay, non comme des cultivateurs pour y défricher des terres, mais comme des aventuriers pour en exploiter les magnifiques richesses forestières. Cependant, ils avaient ouvert la voie vers cette contrée réputée inaccessible et défendue par de puissants intérêts, jaloux de tout établissement nouveau. Ils avaient tracé la route et de nombreux colons, accompagnés de leurs familles, s'étaient [128] portés dans des directions diverses et avaient pris des terres jusqu'à des distances considérables dans l'intérieur du pays. Mais ceux qui avaient affermé les "Postes du Roi" s'y opposaient comme ils l'avaient fait jadis, parce que leur bail n'était pas encore expiré et ne devait expirer que le 1^{er} octobre, 1842. D'un autre côté, le gouvernement provincial ne voulait consentir à faire aucun arpentage ni disposer des terres, quoique la demande lui en eût été sou-

vent faite, sous l'impression vraisemblablement qu'il n'en avait pas le droit. Mais cet état de choses allait promptement changer, comme on peut le voir par l'extrait suivant du rapport d'un voyage fait au Saguenay en 1845 par l'honorable D. B. Papineau, commissaire des Terres Publiques :

"Votre Excellence n'ignore pas que le territoire arrosé par la rivière Saguenay, formant une portion de l'étendue du pays nommé les Postes du Roi, avait été ci-devant, avec le reste de cette étendue, loué à feu M. Gaudie, constructeur de vaisseaux à Québec ; le bail avait été passé pour l'espace de 21 ans et est expiré le 10 octobre 1842. Pendant la durée de ce bail, le gouvernement provincial n'a voulu consentir à y faire faire aucun arpentage de terre pour établissements, quoique ça lui fût souvent demandé, sous l'impression, je pense, qu'il n'en avait pas le droit. Dans le cours du mois de juin, 1812, un autre bail de ce même territoire a été accordé pour un même espace de temps à l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, à commencer du 2 octobre, 1812, avec condition et réserve expresse que le gouvernement ferait en aucun temps, s'il le jugeait à propos, arpenter et concéder ou vendre des terres pour y former tout de suite des établissements, cultiver, etc.

"En 1813, des ordres furent donnés par les autorités compétentes



CHANTIER DE B. SCOTT SUR LA PERIBONCA,
LAC ST-JEAN.

[129]

d'arpenter plusieurs cantons dans cette étendue. Quelques individus avaient déjà formé une société pour y bâtir des moulins à scies et y former des établissements. Quelque temps après, ils ont vendu à W. Price les intérêts qu'il avaient respectivement dans cette entreprise, et ce monsieur a conduit ces opérations avec intelligence, énergie et diligence. Il possède maintenant plusieurs vastes établissements pour scier le bois, au moyen desquels il a pu, l'année dernière et cette année, charger de madriers plus de 60 vaisseaux. Un grand nombre de cultivateurs les plus pauvres des paroisses qui bordent le Saint-Laurent, presque réduits à la misère par une succession de mauvaises récoltes, sont allés résider en ce lieu, afin de se procurer pour eux et leurs familles les moyens de subsistance, en travaillent soit aux moulins ou aux bâtisses qu'on y érigeait, soit dans les forêts, à couper et tirer le bois propre à être scié. Le manque de récolte avait mis la plupart du commun des cultivateurs dans l'incapacité de procurer de l'ouvrage à une nombreuse classe de journaliers agricoles qui, d'ordinaire, se fient pour leur subsistance sur les travaux qu'ils peuvent faire pour autrui, et eux-mêmes furent également forcés par la nécessité de recourir au Saguenay.

"Le moyen de communication par terre le plus court serait le chemin projeté de Bagot, dont la longueur sera cependant de 66 milles et dont l'ouverture serait coûteuse, vu qu'il devra passer sur un terrain qui ne sera jamais établi, et qui, s'il était une fois ouvert, deviendrait bientôt impraticable par le manque de bras et de moyens pour l'entretenir."

À l'époque où nous sommes parvenus, c'est-à-dire en 1848, deux chemins rudimentaires, ouverts aux voitures pour la saison d'hiver seulement, reliaient la Grande-Baie, d'un côté à la Malbaie et de l'autre à la Baie Saint-Paul. Celui de la Malbaie, plus long que l'autre, avait été ouvert en 1843, et celui de la Baie Saint-Paul en 1846.

[130]

II

Les premiers colons s'étaient établis d'abord près des moulins, puis sur les terres voisines non arpentées, et ils avaient continué en reculant sans cesse les bornes du domaine cultivable. Mais aucun ordre ne présida à cet établissement, et souvent les colons se gênèrent les uns les autres en empiétant mutuellement sur les portions de terre qu'ils avaient défrichées. On ne connaissait pas alors la division méthodique des terres, telle qu'elle a été pratiquée depuis. Les colons non autorisés (squatters), s'étaient établis partout où le terrain leur avait paru le meilleur, de sorte que les arpenteurs se trouvèrent dans l'impossibilité de faire la division d'après le plan adopté et les instructions qu'ils avaient reçues.

Dès 1843, il y avait ainsi plusieurs centaines de familles établies dans le Saguenay, sans posséder aucun titre de propriété. La plupart de ces colons n'avaient le moyen d'acheter ni chevaux, ni vaches, ni bœufs. Ceux qui ne trouvaient pas d'ouvrage dans les chantiers de M. Price défrichaient et semaient, sans autres instruments que la hache et la pioche, et, cependant, il arriva que plusieurs de ces défrichements furent considérables.

Quant aux autres colons qui travaillaient aux chantiers, ils n'avaient que de courts intervalles à donner à la culture de leurs terres.

L'hiver, ils transportaient eux-mêmes dans des traîneaux leur bois de chauffage et leurs provisions. Ils n'avaient ni chemins ni communications [131] d'aucune espèce, si ce n'est par la rivière Saguenay, durant les mois d'été seulement. Ils vécurent ainsi isolés pendant de longues années, sans protection ni assistance de la part du gouvernement, obligés d'endurer toutes les privations et n'ayant jamais guère d'autre perspective que la misère. Le travail des chantiers les occupait pendant tout l'hiver et se prolongeait jusqu'à la descente des billots qui n'avait lieu qu'à la fin de mai ou au commencement de juin, quelquefois même plus tard, en sorte qu'ils ne pouvaient labourer ni ensemercer leurs terres que lorsque la saison était déjà fort avancée, et, naturellement, le grain semé à cette époque, ne venant pas à maturité avant les gelées de la fin d'août ou de septembre, la récolte était souvent perdue.

Les premiers travailleurs, ainsi que bon nombre de ceux qui se rendirent plus tard au Saguenay avec leurs amis ou compagnons, furent tous plus ou moins les employés de M. William Price. Grâce à eux, comme nous l'avons vu, les premiers défrichements se firent, puis s'étendirent, puis gagnèrent jusqu'au lac Saint-Jean, toujours en suivant le cours de la rivière Chicoutimi. Pendant longtemps, la maison Price fut seule à fournir des provisions et des vêtements aux nombreuses familles qu'elle tenait pour ainsi dire sous sa tutelle, de telle sorte qu'il y avait à peine un homme des chantiers ou un cultivateur des environs qui ne lui fût endetté.

Mais outre M. Price, il y avait encore d'autres marchands [132] envers qui le colon, qui s'était déjà endetté pour ses frais de premier établissement, contractait de nouvelles obligations. Les causes qui avaient empêché la récolte l'année précédente se renouvelaient, et le pauvre malheureux, abandonné à lui-même au milieu des bois, tourmenté, sujet à des vexations, obligé souvent de disputer la possession même des quelques arpents de terre arrosés de ses sueurs, et incapable de les conserver sans des frais énormes que ses moyens ne lui permettaient pas d'encourir, privé de la protection des lois et exposé à toute leur rigueur, se laissait parfois aller au découragement et abandonnait les lieux témoins de ses longues souffrances. Mais, en général, le courage des colons ne se ralentit pas. À force de travaux et de peines sans nombre, ils parvinrent à tirer de leurs terres plus qu'ils ne gagnaient aux chantiers. Ceux qui n'étaient pas trop endettés purent se libérer enfin, tandis que d'autres durent continuer à subir leur mauvais sort pen-

dant encore assez longtemps ; mais leur nombre diminua à mesure que les terres s'ouvrirent et que les produits de l'agriculture se multiplièrent. Enfin, la concurrence commerciale vint apporter un certain équilibre dans les relations et soulager le défricheur, au point qu'il ne reste plus guère de trace aujourd'hui de ce sombre passé, de l'enfamment pénible qui amena au jour cette région nouvelle qui devait plus tard porter le nom de "grenier de la province."

[133]

III

La Grande-Baie, comme nous l'avons dit déjà, est entourée d'un cercle de prairies d'une étendue considérable et dont le sol est remarquablement fertile. Entre la baie Ha ! Ha ! et Chicoutimi l'argile a quelquefois six cents pieds d'épaisseur. Elle semble avoir retenu quelque chose de l'impulsion que lui a imprimée le grand cataclysme d'où est sortie jadis la vallée du Saguenay, car elle est souvent encore tourmentée dans ses entrailles et elle a à subir de fréquents éboulements, à la suite desquels de gros lopins de terre sont arrachés et transportés au loin. Cette partie du bassin du Saguenay peut contenir trois cent mille acres de terre arable. Les MM. Price y avaient introduit, sur une des plus belles fermes qu'ils possédaient, tous les perfectionnements modernes en fait de culture, d'instruments aratoires et d'aménagement intérieur des bâtiments. Ils y avaient commencé l'élevage des bestiaux en vue de l'exportation, industrie qui devait prendre plus tard de si rapides développements. Cette industrie est, du reste, une des richesses futures de la région du haut Saguenay, qui lui convient sous le rapport du climat et de la nature du terrain. Encourageons-la avec toute l'énergie possible. Retenons les canadiens chez eux ; mais envoyons les bœufs, les porcs et les moutons. Nous n'y perdrons aucun des nôtres et nous nous épargnerons tous les ennuis du rapatriement.

Heureusement pour les colons du Saguenay, qui [134] n'avaient pas de marchés à la main, les acheteurs de produits se rendaient eux-mêmes de Québec à Chicoutimi ou à la Grande-Baie, où ils faisaient des achats de produits en gros. Les habitants expédiaient aussi en goélette leurs récoltes ou leurs animaux sur les marchés de la ville ; mais

le transport en goélette était trop incertain pour constituer un trafic régulier. Aussi les bouchers de Québec envoyaient-ils eux-mêmes leurs agents à Chicoutimi et à la Grande-Baie pour y faire des achats de porcs et de bestiaux.

Au fond de la Grande-Baie se trouvent, à un mille et demi seulement de distance l'une de l'autre, les deux paroisses dont nous venons de raconter succinctement les commencements laborieux. La première, Saint-Alphonse, contenait en 1879 seize cent sept âmes (1607), et la deuxième, Saint-Alexis, 1561. Malgré ces chiffres respectables, il n'en était pas moins vrai que, durant les huit années précédentes, il était parti de Saint-Alphonse seul cent cinquante-six familles, et, cependant, la population n'avait pas diminué d'une année à l'autre. Si la paroisse n'avait rien gagné, du moins elle n'avait rien perdu ; elle avait perdu d'autant moins que l'émigration ne s'était pas faite de Saint-Alphonse aux États-Unis, mais au Lac Saint-Jean. C'est en quelque sorte comme si les cent cinquante-six familles émigrées étaient restées chez elles.

*
* *

[135]

Saint-Alphonse est, de toutes les paroisses du Saguenay, celle où se font le plus d'étoffes canadiennes et où le commerce de bleuets est le plus considérable : celui-ci rapporte, bon an mal an, environ 25,000 dollars. Saint-Alphonse est aussi, en proportion du nombre de ses cultivateurs, la paroisse du Saguenay qui produit le plus de grains et qui élève le plus de bestiaux. Elle ne comptait en tout que cent huit propriétaires, il y a une quinzaine d'années ; mais le nombre des familles qui y vivaient absolument à l'aise s'élevait à deux cent douze. Le curé de l'endroit, M. Beudet, donnait, en 1880, à l'auteur de ce livre une des raisons pour lesquelles la population de sa paroisse n'avait pas diminué, malgré l'exode de cent cinquante-six familles, dans l'espace de huit années : "Je n'ai enterré en 1876, nous a-t-il dit, que deux grandes personnes, et encore étaient-elles mortes de vieillesse." Il n'est pas possible d'être plus désagréable envers le be-deau.

La paroisse voisine, Saint-Alexis, était loin d'être dans des conditions aussi satisfaisantes ; on y comptait en effet bon nombre de familles qui n'avaient à peu près aucun moyen de subsistance.

*
* *

La Grande-Baie est reliée par de bons chemins à Chicoutimi et à la tête du lac Kenogami. Le premier de ces chemins s'appelle chemin de la "Grande Ligne", et prend le nom de Sydenham à une lieue de son point de départ. [136] Sa longueur est de douze milles, et il est flanqué de ravines et de gorges qui mesurent plusieurs centaines de pieds de profondeur, en certains, endroits, et ne présentent autre chose que de la terre argileuse du sommet à la base. L'autre chemin conduit de la Grande-Baie au Portage-des-Roches, à la tête du lac Kenogami, distance de quinze milles, et porte le nom de chemin du "Bassin" ou du "Grande-Brûlé" ; puis il continue, sous le nom de chemin "Kenogami", jusqu'aux dernières limites de la colonisation, jusqu'à la rivière Tekouapee qui borde le canton Normandin, à l'extrême nord-ouest du lac Saint-Jean. La longueur de ce chemin est d'environ cent milles, de la Grande-Baie aux confins des terres habitées.

Le chemin Kenogami est un des plus beaux de la province. Il n'a d'autre défaut que celui d'être parfois trop sablonneux ; d'autres fois, il devient pâteux, dans les fortes pluies, là où c'est la terre glaise qui domine, comme sur les bords du lac Kenogamichiche, mais pour de courts intervalles seulement. Il est coupé par de nombreux ruisseaux et petites rivières, sur lesquels il a fallu construire des ponts et des ponceaux. Comme le sol est impropre à la culture du côté sud du lac Kenogami, sur une longueur d'environ vingt-cinq milles, et qu'il s'y trouve par suite très-peu de colons, le gouvernement est obligé de veiller lui-même par ses agents à ce que le [137] chemin soit tenu en bon ordre ; et, pour se rembourser des frais qu'il lui en coûte, il a fait placer, à l'extrémité ouest du lac Kenogami, une barrière qu'on ne peut franchir qu'en payant un droit de dix centins.

Le chemin Kenogami, seule route qui conduisît du bassin du lac Saint-Jean aux ports du Saguenay, avant la construction du chemin de

fer, n'était pas encore complètement fini en 1880, quoiqu'il eût été commencé vingt ans auparavant. Il y avait des terrassements de plusieurs arpents de longueur à faire dans les endroits où la crue des eaux recouvrait la terre chaque printemps et s'élevait jusqu'à sept ou huit pieds de hauteur, ce qui rendait le chemin impraticable pendant plusieurs semaines et interceptait toute communication, au grand détriment des habitants du pays.

Le chemin avait été fait graduellement, au fur et à mesure de la marche de la colonisation. Eu 1880, il ne dépassait guère le canton Ouiatchouane. Les gens qui l'habitaient n'avaient d'autre débouché qu'un sentier à travers le bois. Ils voyageaient en canot d'écorce, par la rivière Ouiatchouane et le Lac. Malgré ces difficultés de communication, les défrichements y étaient fort avancés à cette époque, quoiqu'ils eussent à peine quatre années d'existence. On semblait pressentir que la colonisation y marcherait rapidement, et, en effet, la paroisse de Saint Prime, qui date de 1868, comptait déjà plus de six cents habitants, et Saint-Félicien, dont l'établissement remonte [138] à cinq ans plus tard, et qui n'était pas encore constitué régulièrement en paroisse, renfermait une population d'au moins quatre cents âmes.

Saint Félicien était, il y a quinze ans, la limite extrême de la colonisation au lac Saint-Jean ; on verra, dans le dernier chapitre de cet ouvrage, où le colonisation en est arrivée aujourd'hui.

IV

Après avoir quitté la baie Ha ! Ha ! et remonté le cours du Saguenay sur un espace d'environ neuf milles, on aperçoit sur la rive nord un endroit communément appelé "l'Anse au Foin", qui a été érigé régulièrement en paroisse en 1872, sous le nom de Saint-Fulgence. C'était auparavant une mission desservie par le curé de Sainte-Anne, la paroisse voisine en remontant la rivière.

Cette mission, formée dans le canton Harvey, possédait dès avant 1859 une chapelle entourée d'un terrain spacieux. On y avait établi deux écoles pour cinquante enfants, et il y avait eu dans cette même année 22 baptêmes et deux mariages. "Le chemin sur le bord de l'eau",

écrit un missionnaire, "M. Gagnon, était ouvert et praticable entre les deux chapelles de Saint-Fulgence et de Sainte-Anne. Ce chemin, que le gouvernement avait fait commencer en 1858 dans les cantons Sirmard et Tremblay, avait eu l'effet d'attirer bon nombre de personnes qui avaient pris des terres sur son parcours. Il porte le nom de chemin [139] Price." (On trouve à ce propos, dans les archives de la Chambre, que le 9 février, 1869, M. David Price signait en tête d'une pétition faite à l'Assemblée Législative pour demander le parachèvement des chemins Kenogami, Saint-Urbain et Price, ainsi que du chemin "Alma et Bourget", ce dernier partant de Sainte-Anne et aboutissant au lac Saint-Jean, douze lieues plus loin.) Quant à la mission de Sainte-Anne, elle recevait en 1859 un fort contingent d'immigration. Trente familles de la Baie Saint-Paul, des Eboulements et de Sainte-Agnès s'y étaient rendues et avaient ouvert des terres ; les habitants y construisaient une chapelle de 45 pieds sur 32, en même temps qu'un presbytère de 32 pieds sur 25, dans l'espoir d'obtenir qu'un prêtre demeurât au milieu d'eux en permanence. Ils étaient en ce temps-là, c'est-à-dire il y a trente-cinq ans, au nombre de 503, formant 88 familles ; vingt ans plus tard la population de Sainte-Anne atteignait 1,760 habitants ; aujourd'hui elle est de deux mille à peu près.

*
* *

Il y a plus de cinquante ans que des terres ont été prises à Saint-Fulgence ; mais le bord de la rivière seul est cultivé et habité : le haut des terres ne l'est pas. La paroisse, au lieu d'augmenter au point de vue de la population et de la culture, diminue chaque année ; ce qui augmente, c'est le nombre des terres que l'on déserte. Sa population s'élevait, en 1879, au chiffre de 627 âmes.

[140]

Il y avait à l'Anse-au-Foin une scierie qui donnait de l'emploi à trente ou quarante journaliers. Cette scierie appartenait à MM. Holiday et Fraser, de Québec : beaucoup de gens abandonnaient la culture pour y travailler. Le nombre des cultivateurs proprement dits ne dépassait guère une trentaine d'hommes ; le reste de la population aimait mieux travailler au jour le jour, tout en cultivant à moments perdus les produits les plus nécessaires.

L'intérieur de la paroisse n'est pas cultivé, comme nous le disons ci-dessus ; les gelées y sont trop fréquentes et causent trop de dommage, tandis que sur les bords de la rivière les terres sont bonnes et le climat favorable aux grains.

[141]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre VII

CHICOUTIMI

I

[Retour à la table des matières](#)

Après avoir dépassé le canton Bagot, en remontant la rivière Saguenay, on arrive bientôt à Chicoutimi, le grand centre du commerce, de l'industrie, de toutes les affaires en général des deux régions du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

Chicoutimi, situé sous le 48° degré, 25', 5" de latitude nord, au confluent de la rivière Chicoutimi et de la rivière Saguenay, à cinq milles en deçà de Terre Rompue, endroit où cette dernière cesse d'être navigable, et à 68 milles de Tadoussac, date, comme fondation, de l'année [142] 1840. Avant cette époque, il n'y avait là qu'une mission, une petite chapelle où se rassemblaient les sauvages de retour de leurs chasses, et un poste à l'usage de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La chapelle, la mission, le poste et une ou deux autres bâtisses étaient toutes construites ensemble sur un roc de granité, qui domine

le canal étroit par lequel se précipite une chute de 40 à 50 pieds de hauteur dans le bassin qui forme partie du havre de Chicoutimi. L'établissement de la Compagnie consistait en une maison commode pour l'agent, bâtie sur une colline d'où la vue s'étendait sur le havre et sur la rivière, en un magasin élevé près du lieu du débarquement, en une boulangerie, en étables et en granges entourées de plusieurs pièces de terre cultivées, ainsi que d'un jardin où l'on recueillait plusieurs espèces de légumes, et principalement des patates. Sa situation centrale entre le lac Saint-Jean et le Saint-Laurent, et la grande quantité de terre cultivable qui se trouvait dans les environs, en avaient fait l'entrepôt principal de la Compagnie à l'intérieur et le marquaient d'avance pour être le marché général de toute cette partie du pays, le jour où elle s'éveillerait à l'industrie et à l'activité commerciale.

Quoique les rochers y soient nombreux, le sol est très propre à la culture ; mais on n'y récoltait autrefois que des patates et quelques autres légumes à l'usage du poste, et l'on allait chercher le foin pour les bestiaux à neuf [143] milles en bas de Chicoutimi, sur la rive gauche du Saguenay, à l'endroit appelé "Les Prairies." "Le terrain qui environne Chicoutimi est excellent, dit M. Nixon, ayant l'apparence d'être composé d'une riche marne mêlée d'un bon sable. M. Andrews, le commis du poste, qui y reste depuis six ans, a deux bons carrés de patates du plus bel aspect et une couche de concombres ; l'année dernière il a cultivé des melons en plein air. Tout ce qui croît à Montréal croîtrait ici. Il nous informe que s'il était pour s'établir sur une terre dans le Saguenay, il se fixerait de préférence tout vis-à-vis du poste, du côté nord, ou au sud, à un quart de mille au dessus. Sur une question à cet effet, il répondit que si un homme s'occupait uniquement de jardinage, il n'y a pas autour de Montréal un seul jardin dont le produit égalerait celui qu'on pourrait recueillir en cet endroit. Dans le mois de mai, aux grandes mers du printemps, l'eau monte ici de seize à dix-huit pieds."

"Le roc de granité syénitique sur lequel est construit le poste", dit à son tour M. Baddeley, le géologue de l'exploration de 1828, "est traversé d'une manière remarquable par des veines de feldspath et de trapp... Nous avons observé dans le roc quelques noyaux de fer magnétique. Il y a sur le rivage, au-dessous de la résidence du poste, une veine de trapp curieusement tortueuse qui descend dans le roc. Nous y avons trouvé aussi un fragment de calcaire siliceux. Il paraît qu'il y a

une vingtaine d'années on faisait de la chaux au poste, et l'on [144] montre remplacement du fourneau où se voient encore des morceaux de pierre calcaire à demi brûlés. Si cette pierre venait de quelque dépôt calcaire du voisinage, on n'a pu le découvrir ni en rien savoir ; mais celle en question aurait pu être apportée pour l'occasion de la Malbaie ou de la Baie Saint-Paul, où la pierre calcaire abonde."

*
* *

Le rivage du nord, en face de Chicoutimi, est formé de hauteurs brisées et montueuses, ordinairement boisées d'épinette, de petit pin rouge et de bouleau blanc, laissant cependant par endroits une lisière d'argile entre elles et les bords de la rivière. C'est cette lisière qui est mise en culture par les Habitants. En remontant la rivière à partir de cet endroit, sur une longueur d'environ cinq milles, on arrive au cours d'eau du Marais où le Saguenay devient obstrué par des rochers et des rapides. La mer y monte de sept pieds, et, au portage de Terre-Rompue, environ un mille au-dessus du confluent de ce cours d'eau et du Saguenay, le flux de la mer devient à peu près imperceptible. C'est là que le Saguenay cesse d'être navigable, après un parcours de 74 milles, depuis son embouchure.

C'est à Chicoutimi que se trouve le principal établissement de la maison Price, en même temps l'un des plus considérables de toute la province. Il a été le noyau du village naissant et est resté longtemps la source où s'alimentaient toutes les autres branches du commerce



SCIERIE DES RR. PP. TRAPPISTES
À MISTASSINI, LAC ST-JEAN.

[145]

local C'est à l'embouchure de la rivière qui lui déverse ses eaux par une chute perpendiculaire de quarante pieds, tout près de l'ancien poste, qu'a été installée la grande scierie de la maison Price. Là, les beaux bois du Saguenay sont convertis en madriers, en colombages, bardeaux, lattes, boîtes d'emballage, lambris, allumettes et pièces de pavage ; pas une retaille qui ne soit utilisée. L'été, les navires d'outre-mer viennent ; charger ces bois à un mille au-dessous des moulins, tandis que, l'hiver, la coupe des billots qui les met en activité procure un emploi lucratif à quantité de colons pauvres ; le chantier, nom qu'on donne à la fois à la scierie et à l'ensemble des habitations qui l'entourent et où logent les travailleurs, constitue en outre un marché avantageux pour les grains et le fourrage dont les cultivateurs peuvent disposer.

II

"Lieu remarquable pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages" ; c'est ainsi que le Père Lejeune désigne Chicoutimi dans ses Relations.

Mgr. Laflèche, évêque de Trois-Rivières, donne à ce nom la signification et l'origine suivantes : Chicoutimi, "jusqu'où c'est profond" (en langue crie). De *Tshks*, "jusque là", et *timew*, "c'est profond".

[146]

Nous trouvons dans les notes du Père de Crépieul que, vers 1670, une petite chapelle y fut bâtie aux frais du sieur Hazeur par Paul Quartier, charpentier, Côté et Baillargeon, sous la direction de Robert Drouart.

La mission de Chicoutimi, qui se confondait dans les premiers temps avec celle de Tadoussac, en fut séparée vers la fin du dix-septième siècle. Ainsi, le Père Bonaventure Favre, dont on trouve les actes dans le registre de cet endroit, de 1691 à 1699, s'intitule "Missionnaire de Saint-Charles de *Métabetchouan*, sur le Lac Saint-Jean ou *Peiokoniagamy*, qui tombe dans la rivière *Chégoutimy*."

Les registres ont continué d'être tenus ensuite successivement par le Père de Crépieul, de 1693 à 1702, puis, de 1703 à 1709, par le Père Louis André ; enfin, après une longue interruption d'une douzaine d'années, par le Père Laure qui fit construire une nouvelle chapelle sur le petit coteau, appelé coteau du Portage, où se trouvait également son habitation. Cette chapelle, sur laquelle nous donnons plus loin quelques détails, a subsisté jusqu'en 1850 ; on avait cessé d'y faire l'office en 1849, parce qu'elle était presque tombée de vétusté.

Le Père Laure demeura chargé de Chégoutimy jusqu'en 1737 ; le dernier Jésuite qui ait desservi cette mission est le Père de La Brosse, jusqu'en 1782, époque de sa mort. Pendant environ cinquante ans après, Chicoutimi, comme tous les autres postes du Roi, fut visité chaque année par [147] un missionnaire qui y allait dans les mois de juin et juillet et y demeurait environ six semaines, enseignant un caté-

chisme en langue montagnaise, que les Jésuites avaient composé pour les néophytes indiens. C'est en 1846 que le premier curé y fut installé régulièrement.

*
* *

En 1860, la paroisse de Chicoutimi était déjà grande et renfermait un village considérable, puisqu'il s'y trouvait 72 emplacements. On y comptait six écoles, dont deux modèles, fréquentées par 188 enfants. Le recensement fait par le curé montrait que la population de l'endroit était venue principalement de la Malbaie, qui avait fourni deux cents âmes ; les Eboulements en avaient donné 66 et la Baie Saint-Paul, 37. Les chantiers de M. Price employaient environ deux cents étrangers. Vingt familles nouvelles étaient arrivées au printemps de 1859. En 1858, il s'était fait 190 baptêmes, 44 mariages et 61 sépultures. En 1863, il y avait dans la paroisse de Chicoutimi 567 familles, comprenant ; 254 âmes ; en 1868, 623 familles — 3,530 âmes ; en 1873, 655 familles — 4035 âmes ; en 1878, 739 familles — 4,628 âmes.

Le 19 mars, 1870, cent deux familles perdirent dans un incendie qui enveloppa le Saguenay tout entier les fruits de leurs travaux et des nombreux sacrifices qu'elles s'étaient imposées pour s'établir sur les terres nouvelles.

[148]

C'est en 1874 que la compagnie des bateaux à vapeur du Saint-Laurent établit une ligne régulière entre Québec et Chicoutimi ; au printemps de 1875, le gouvernement fédéral faisait construire un quai à ce dernier endroit.

En 1879, le gouvernement fédéral fit enlever les roches et creuser les battures qui embarrassent le chenal en aval de Chicoutimi. On espérait que, ces travaux terminés, les bateaux à vapeur et les voiliers pourraient se rendre à Chicoutimi à marée basse.

A l'entrée du chenal furent placés deux phares d'alignement, à 910 pieds d'intervalle l'un de l'autre. Ce sont deux feux catoptriques qui doivent être vus à cinq milles de distance.

Huit autres phares, dont nous ne pourrions guère indiquer la situation ni l'éloignement respectif les uns des autres qu'au moyen d'une carte spéciale, tous destinés à indiquer le chenal du havre de Chicouti-

mi, ont été placés pour la première fois en 1873 et pourraient tous être aperçus à d'égales distances, n'étaient les détours du chenal qui contraignent et font varier la portée des feux.

*
* *

La maison Price charge en moyenne de trente à trente-cinq bâtiments par année à Chicoutimi, et, dans d'autres ports de la province, une cinquantaine, ce qui fait de 80 à 85 bâtiments en tout. Les bois qu'elle exporte sont pour la plus grande partie dirigés vers la Grande-Bretagne ; [149] elle en envoie aussi à La Plata, au Pérou, au Chili, en Espagne, au Portugal, en France et même en Australie.

En 1862, les eaux du Saguenay transportaient 43,289 billots de pin blanc, 7,000 billots d'épinette et 715 pièces de bois de construction pour les navires, outre une immense quantité de madriers, de planches et de bardeaux, qui était expédiée en goélette. Dès 1850, on estimait la valeur du bois directement exporté en Europe à \$180,000, sans compter le commerce que la maison Price faisait avec la province du Bas-Canada et avec les États-Unis. Depuis lors, de grands travaux ont été exécutés pour faciliter le glissement des billots sur les eaux du Saguenay et pour développer en général le commerce du bois qui a été jusqu'à présent la principale industrie de la région saguenayenne. On peut signaler entre autres une somme de \$41,000 que le gouvernement a dépensée pour faire construire une glissoire et une estacade, mais les droits que le gouvernement a perçus de la maison Price pour le passage des billots lui ont rapporté bien au delà de ce montant.

La glissoire a une longueur de 5,840 pieds et l'estacade en compte 1,344 ; il y a en outre les digues, les quais et les barrages. La glissoire a été faite pour éviter les rapides qui se trouvent entre le lac Saint-Jean et la rivière Saguenay. Ces constructions couvrent une étendue d'environ six milles et sont situées sur la Petite Décharge : commencées en 1856, elles ont été terminées en 1860.

[150]

En 1878, la maison Tricot faisait 188,155 billots d'épinette, contre 7.000 seulement en 1864. Mais, en revanche, elle n'a livré au commerce que 12,897 billots de pin, sur lesquels pas plus de quatre mille

étaient de pin "étalon". C'est que les incendies ont opéré de terribles ravages dans le Saguenay ; ils y ont détruit presque tout le pin, et l'on considère l'exploitation de ce dernier article comme définitivement perdue pour cette partie du pays. Si l'on veut se faire une idée de ce qu'elle était, il y a une trentaine d'années, qu'on remarque ce simple fait. Un navire d'outre-mer, venu pour prendre une cargaison, avait trouvé le marché de Québec vide ; tout le bois disponible avait été expédié plusieurs jours auparavant. La saison était fort avancée ; il ne fallait pas à tout prix que le navire repartît sur lest ou passât l'hiver à Québec. On s'adressa à M. Price qui fit venir le navire à son chantier, et, en quinze jours, le bois abattu dans le seul voisinage du chantier, puis coupé et scié, était mis à bord du bâtiment et expédié en Angleterre.

III

À quelques pas de la scierie de Chicoutimi on voyait encore, il a un quart de siècle, courbée sous le poids du temps, la vieille chapelle de la mission érigée par le Père Laure en 1727. Elle avait vingt-cinq pieds de long sur quinze de large, et était bâtie sur une éminence dominant [151] le bassin qui se trouve au pied de la chute de la rivière Chicoutimi. C'était une relique pleine de touchants souvenirs. Les étrangers qui débarquaient à Chicoutimi s'empressaient d'aller la contempler, et ceux qui connaissaient quelque chose des anciennes missions du Canada, quelles que fussent leurs croyances religieuses, n'oubliaient pas de mettre dans leurs sacs de voyage quelques fragments de pierres ou autres objets appartenant à la chapelle, afin d'en conserver la mémoire. La pierre tumulaire du Père Coquart, mort à Chicoutimi en 1771, n'existait plus qu'en morceaux sur lesquels on distinguait encore quelques inscriptions latines. Les capitaines de navires se montraient avides de recueillir ces débris d'une époque pourtant récente et qui semblait déjà ancienne. Les registres, les livres d'église, les tableaux, les pierres gravées ont été perdus, abandonnés sans souci dans la chapelle ouverte à tout le monde. Cette chapelle contenait en outre une précieuse argenterie que les Oblats ont emportée, en leur qualité de successeurs des Jésuites dans les missions du

Saguenay ; mais cet acte a soulevé contre eux de vives protestations. A Tadoussac, où ils essayèrent de le répéter, les habitants faillirent faire une émeute. Ils s'élancèrent jusque dans la rivière Saguenay, à la poursuite des Oblats, et leur arrachèrent, entre autres objets, la cloche de la chapelle.

Le Père Laure écrivait dans son langage naïf, au sujet de la chapelle de Chicoutimi qu'il faisait construire, que [152] la croix du clocher nouveau, posée en 1726, "avait été saluée de trente-trois martres par tous les sauvages charmés du coq."

Michaux, célèbre botaniste français qui, à la fin du siècle dernier, se rendait jusqu'au lac Mistassini par le Saguenay, dans le simple but de faire une collection de plantes et de fleurs de l'Amérique du Nord, dit, en parlant de la première chapelle de Chicoutimi : "Ce bâtiment, construit en poutres équarries de cèdre blanc, *thuya occidentalis*, élevées les unes au-dessus des autres, était encore en bon état, et quoique ces poutres n'aient jamais été couvertes, ni en dedans ni en dehors, je les trouvai tellement intactes qu'elles n'avaient pas été altérées de l'épaisseur d'une demi-ligne, depuis plus de soixante ans."

Aujourd'hui, l'on peut voir l'emplacement, où se trouvait cette antique chapelle, entouré d'un enclos en bois que M. David Price y a fait élever et où il a fait enterrer tout le bois de la chapelle, afin que cette dernière relique d'un des plus modestes, mais des plus intéressants monuments de notre histoire, ne fût pas exposée aux intempéries du temps ni à l'injure des hommes. De son côté, mademoiselle Price a fait de la vieille chapelle une esquisse en sépia qu'elle a donnée à l'évêché de Chicoutimi, et dont on peut trouver des reproductions chez le célèbre photographe de Québec, M. J. E. Livernois.

À côté de l'enclos qu'a fait élever M. Price se trouve le vieux cimetière indien. La croix de l'ancienne chapelle [153] est dans la sacristie de la nouvelle église de Chicoutimi, et le crucifix a été transporté sur l'autel du couvent de l'endroit. Enfin, la porte de la sacristie, de même qu'une vieille armoire, appartenant jadis à la chapelle, sont conservées à l'évêché. Voilà tout ce qui reste aujourd'hui, voilà les seuls débris

existants de ce qui abrita pendant plus d'un siècle la piété naïve des néophytes montagnais, à peu près disparus aujourd'hui.

IV

Dans la première édition de cet ouvrage, publiée en 1380, nous écrivions les lignes suivantes, au sujet de Chicoutimi : "En 1855, il n'y avait même pas encore de chemins dans cette cité nouvelle qui", un jour peut-être renfermera des boulevards et sera éclairée à la lumière électrique. M. Price, père, n'y passait jamais qu'à cheval, ce qui ne veut pas dire que les travailleurs des chantiers y allassent invariablement en carrosse. Les chemins qui sillonnent aujourd'hui la paroisse n'ont été verbalisés et tracés qu'en 1855. Quant à la paroisse de Chicoutimi, elle comprend tout le canton de ce nom et une population de cinq mille âmes, en y comprenant, bien entendu, celle de la ville.

"Il ne faut pas croire que cette population soit avant tout agricole ; non, elle est en général pauvre, et les hommes préfèrent travailler aux chantiers, ou faire la cueillette des bluets et celle de la gomme de sapin. La [154] gomme de sapin est en effet une des industries qu'exploitent les marchands de Chicoutimi ; ils en envoient tous les ans de quinze à vingt barils à Québec, à bord des goélettes. Là, elle sert à différents usages, entre autres à faire du vernis ; les Américains en tirent aussi de l'encre. Il n'y a pas encore longtemps, M. David Price l'exportait en gros pour les pharmaciens de la Grande-Bretagne.

"Chicoutimi est le siège d'un évêché érigé en 1878 et occupé en premier lieu par Mgr. Dominique Racine. C'est lui qui, pendant qu'il était curé de l'endroit, avant 1878, fit commencer la construction de la nouvelle église, très beau et très imposant édifice, élevé sur le penchant d'une colline que domine le collège et que l'on voit de fort loin sur la rivière Saguenay. Cette église promet de devenir un véritable monument, dans l'acception artistique de ce mot, si l'on peut lui apporter les embellissements et la perfection que fait pressentir sa physionomie actuelle. Deux magnifiques tableaux, placés de chaque côté du

chœur, sont jusqu'à présent le plus bel ornement du nouveau temple. Ce sont des copies de Murillo représentant, l'une, la naissance du Christ, l'autre, l'apparition de la Vierge, qui ont été offertes par M. William Price fils, le représentant du comté de Chicoutimi à l'Assemblée Législative. ⁹"

[155]

Un autre tableau, de grand mérite, s'élève presque à la voûte du chœur, en arrière du maître-autel, qu'il enveloppe de ses reflets mobiles et des teintes vigoureuses de son coloris. Ce tableau représente saint Ambroise interdisant au grand empereur Théodose l'entrée de la cathédrale de Milan. Placé dans le jour discret, recueilli, en quelque sorte mystérieux de l'abside, ce tableau semble revêtir une physionomie changeante et accentuer à chaque instant les impressions qu'il produit. La majestueuse stature de saint Ambroise, pleine d'autorité et de volonté inflexible, se détachant sur le fond du sanctuaire, en tons amples et vigoureux attire les regards et les pas du visiteur dès le seuil de l'église, jusqu'à ce qu'il soit venu s'agenouiller au pied de l'autel et ait imploré la bienfaisante et toute-puissante protection du saint lieu.

Tous les édifices religieux de Chicoutimi, comprenant la cathédrale, l'évêché, le séminaire, le couvent du Bon Pasteur et l'Hôtel-Dieu St-Valier forment un groupe à part, distribué sur le versant escarpé d'un coteau qui précède et protège en quelque sorte la ville proprement dite. On les aperçoit nettement de très loin sur la rivière, et leur aspect inattendu tranche vivement sur la monotonie et la sauvagerie de cette nature saguenayenne qui sera longtemps encore sans essayer un sourire.

*
* *

[156]

Lorsque la cathédrale actuelle fut commencée, en 1875, le diocèse de Chicoutimi n'était pas encore formé. Le curé, qui devait être plus

⁹ M. W. Price, fils, est mort depuis, au mois de juin, 1880, universellement regretté de tous pour la générosité et la noblesse de son caractère.

tard Mgr Racine, ne pouvait encore songer qu'à bâtir une modeste église paroissiale ; mais comme s'il eût pressenti l'avenir, il voulut que cette église prît, dès le début, des proportions qui permissent de suivre à l'intérieur un plan régulier, aussitôt que les ressources pécuniaires suffiraient à en développer le plan qu'il avait d'abord conçu.

Trois ans après avoir été commencée l'église était complétée extérieurement, en 1878, et ouverte au culte, au mois d'août de la même année, le jour même de l'intronisation du premier évêque. Dix ans plus tard, en 1888, le monument était complété, sauf l'intérieur, dont l'exécution était réservée au successeur du premier évêque. Ce successeur était Mgr N. Bégin, qui ne devait rester que trois ans à Chicoutimi et être appelé ensuite à Québec, en qualité de coadjuteur du cardinal Taschereau.

Ce qui constitue la beauté monumentale et la valeur artistique de la cathédrale de Chicoutimi, c'est son intérieur, véritable modèle du style corinthien le plus pur, qui n'a cédé, dans aucun des plus petits détails, aux réclamations du mauvais goût ni à cette conception puérile qui fait consister le beau dans l'accumulation des dorures et dans une ornementation criarde autant qu'exagérée.

[157]

"On ne trouve, dit M. l'abbé E. De Lamarre, préfet des études au collège de Chicoutimi, de légères dorures que sur les chapiteaux, les arcs-doubleaux, les arabesques de la voûte, les sculptures, le trône et la chaire ; mais elles y sont distribuées avec tant de mesure, de délicatesse et de goût, qu'elles cadrent parfaitement avec les lignes fines, nobles et gracieuses du corinthien.

"En effet, c'est le corinthien le plus pur qui règne dans tout l'édifice. Du seuil de la porte principale, l'aspect est magnifique. Ce vaisseau spacieux, de 220 pieds de longueur sur 72 de hauteur et 80 de largeur, se divise en trois nefs, séparées entre elles par une double rangée de colonnes cannelées, qui vont se confondre, par la perspective, avec les pilastres du chœur, pendant qu'elles s'élancent légères comme la prière, libres comme la pensée, et vont se couronner, à 50 pieds de

hauteur, de leurs gracieux chapiteaux aux feuilles d'acanthé, ornées de légers filets d'or.

"L'entablement et la corniche, le trône de l'évêque et la chaire sont d'une grande pureté de style. On a voulu observer les règles du goût, jusque dans leurs plus petits détails. C'est ainsi que l'on a donné aux nefs latérales leurs rangées de pilastres, qui rompent la monotonie des longs pans, et ajoutent à la majesté et à la grâce de l'ensemble.

"Il y a dans ce corinthien toute la poésie, tout le charme [158] que l'on retrouve clans la légende qu'on lui a consacrée, et que l'on me permettra de rappeler."

Callimaque, sculpteur athénien, se trouvant à Corinthe, alla se promener un jour à travers des tombeaux. Il aperçut, sur la tombe d'une jeune grecque, une corbeille de fleurs recouverte d'une large tuile.

Cette gracieuse corbeille était là sur le gazon, au milieu d'une touffe de cyprès et de lauriers-roses, et, de grandes feuilles d'acanthé s'étant épanouies, elles étaient venues se recourber en gracieuses volutes sur le bord de la tuile. Callimaque traça ce frais croquis sur son carnet, le régularisa et en fit le chapiteau de l'ordre corinthien.

Si cette légende n'existait pas, il faudrait l'inventer, tant elle a de fraîcheur et de vraisemblance."

Longtemps avant qu'il eut été question d'y ériger une nouvelle cathédrale, quelques religieuses du Bon Pasteur de Québec s'étaient transportées à Chicoutimi et y avaient transformé en un embryon de couvent la maison où les habitants de l'endroit tenaient leurs réunions du dimanche, après la messe. Cette maison était à côté même de l'ancienne chapelle, à une petite hauteur de la colline. Bientôt le couvent avait pris le nom d'académie et l'on y voyait réunies, tous les ans, de soixante à soixante-dix élèves qui recevaient la pension et l'instruction, tout à la fois, pour la somme nominale de soixante dollars par année. Comme, en outre, il y avait toujours un petit nombre [159] d'élèves incapables de payer même ce prix réduit aux dernières limites du possible, l'institution manquait assez souvent des choses nécessaires et l'évêque, nouvellement intronisé, était-il obligé de donner fréquemment du sien et d'envoyer au couvent des provisions de toute nature, sans compter l'argent qu'il lui fournissait et dont il dépouillait, pour cela, le budget déjà malingre de l'évêché.

À part les matières enseignées d'habitude dans les couvents, les élèves de celui de Chicoutimi apprenaient de plus à se former à l'enseignement, et fournissaient régulièrement des institutrices pour les écoles de leur vaste comté.

En 1886, les religieuses réussissaient à compléter leur académie en y ajoutant une aile qui en doublait, et au delà, l'étendue primitive. Jusqu'à ces années dernières, on y avait rarement compté plus d'une soixantaine d'élèves à la fois ; de nos jours, les élèves atteignent le chiffre de trois cents et elles ont en outre des institutrices laïques.

*
* *

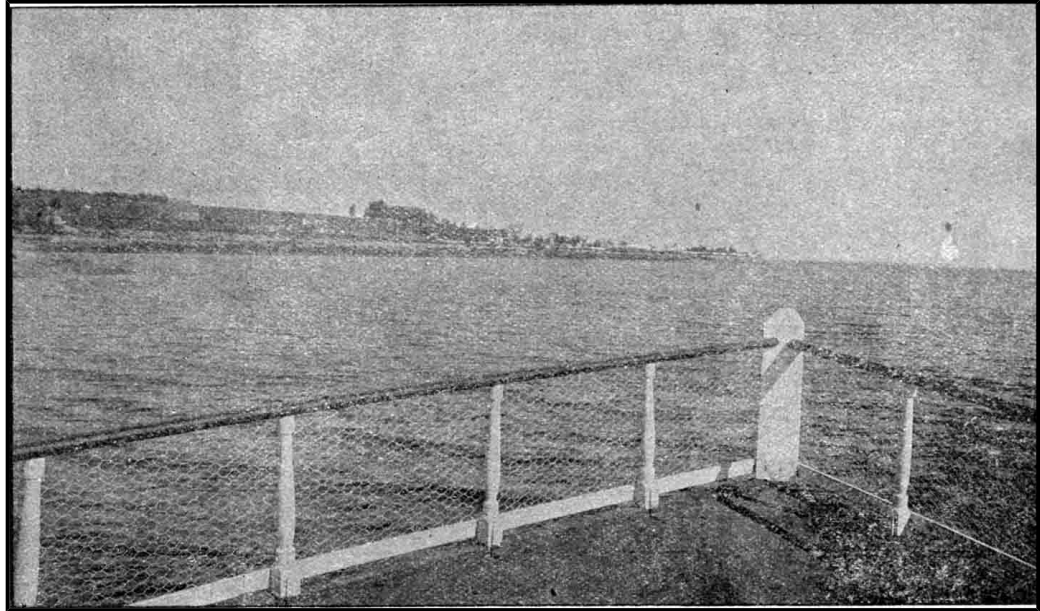
Une dizaine d'années après la fondation du couvent, on voyait, près du sommet de la colline couronnée par le monument érigé à la mémoire de M. William Price, le "père du Saguenay", s'élever les premiers murs de ce qui allait être le collège de Chicoutimi, institution qui devait un jour prendre un rang distingué même parmi les plus anciennes du Canada.

[160]

"Tous ceux qui entreprennent de fonder un collège dans notre pays, disait, lors de l'érection de celui de Chicoutimi, Mgr Taschereau à Mgr Racine, meurent de folie ou de chagrin." C'est en effet de chagrin qu'est mort, entre autres, M. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Les moyens, pour ces sortes d'entreprises, sont bien rarement proportionnés aux besoins ; on commence avec les ressources qu'on a sous la main, n'importe lesquelles, on continue avec celles qu'on espère avoir et l'on finit invariablement, quelque beau jour avec les capitaux de la Providence, cette suprême et infaillible ressource de toutes les bonnes œuvres.

La fondation du séminaire de Chicoutimi a été déterminée, en quelque sorte même précipitée, par une cause d'une nature particulière. Il existait alors, depuis trois ans, dans le village, une école protestante à laquelle les parents catholiques, presque tous sans exception, envoyaient leurs enfants. Le maître de cette école ne perdait pas une occasion de poursuivre le curé, plus tard évêque, de ses sarcasmes ou de ses invectives, quelquefois aussi d'imputations calomnieuses. Le curé, de son côté, exhortait les parents à ne pas envoyer leurs enfants à

l'école dirigée par ce dernier : "C'est bien," lui répondirent enfin les parents, "nous n'enverrons plus nos enfants à cette école, mais donnez-nous quelque chose qui la remplace." C'est là-dessus que le curé prit la résolution héroïque de fonder le collège, qui n'a causé sa mort ni par le chagrin ni par la folie, mais où deux cents élèves reçoivent



POINTE BLEUE, LAC ST-JEAN.

[161]

annuellement le pain de l'instruction, qui est celui de la vie ou, du moins, un moyen sûr de se le procurer.

Les élèves du collège de Chicoutimi peuvent suivre un double cours, s'ils le désirent, cours classique et cours commercial, ou ils ont le choix entre les deux. Ce choix dépend d'une foule de raisons, comme on le pense bien, et se fait même au besoin sans raison aucune. Les élèves des hautes classes, qui se sentent mordus de la tarentule littéraire, animal particulièrement homicide, s'exercent dans *l'Oiseau-Mouche*, petit journal qui s'envole une fois par semaine des presses du collège. C'est une publication mignonne, ailée, svelte, qui porte sur sa queue un grand nombre de grains de sel et, dans son corps de libellule, plus de littérature parfois et surtout de bonne critique lit-

téraire qu'on n'en trouve dans de grands et gros organes, bourrés de matière à lire.

C'est aussi un prêtre du séminaire de Chicoutimi, monsieur l'abbé Victor Huard, qui a ressuscité le *Naturaliste Canadien*, disparu naguère avec l'abbé Provancher. Il a ajouté à la saveur de terroir, que cette publication possédait auparavant, la saveur littéraire qui lui manquait, et jusqu'à la pointe humoristique qui sert d'assaisonnement et ne fait rien perdre à la science de son autorité ou de sa profondeur, en la déridant à la dérobee.

Cent pas plus haut, entre les replis que forme la crête [162] de la colline, émerge l'Hôtel-Dieu-Saint-Valier, fondé en 1884 et destiné primitivement à être un hôpital pour les marins que le nombre toujours croissant des navires, provenant de l'extension du commerce de bois, amenait dans le port de Chicoutimi. La direction en était confiée aux religieuses de l'Hôpital-Général de Québec. Deux ans plus tard, l'édifice était considérablement agrandi. Enfin, en 1895, la communauté en devenait propriétaire unique et en faisait, d'un simple hôpital de marine, un hospice général, un refuge pour les vieillards et les infirmes. Les religieuses y ont ajouté un orphelinat, qui sert d'asile à une trentaine d'enfants, mais qui peut en recevoir bon nombre de plus. C'est dans une chambre de cet hospice qu'expirait, au commencement de 1888, le premier évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, qui fut appelé "l'Apôtre du Saguenay" et qui fut en réalité le père de la plupart des fondations de bienfaisance et d'instruction de cette contrée, jusque là encore si éloignée de nous, et pourtant si voisine, qu'il avait tant «contribué à arracher à la barbarie.

À mi-descente de la falaise, sur un plateau étroit auquel des nivellements ont permis d'ajouter une terrasse, un jardin et quelques parterres, apparaît l'évêché, silencieusement assis, comme un solitaire en contemplation devant la profonde et énigmatique nature sague-nayenne. Des [163] chemins, ouverts dans le schiste et le gravier, ont rayé de quelques lignes plus douces et ont apaisé la rude physionomie

de la colline ; ils mettent l'évêché en communication avec les autres édifices qui se sont groupés au hasard du terrain sur les reliefs du versant, et procurent aux penseurs et aux savants professeurs du collège des promenoirs incomparables pour se livrer à des méditations qu'aucun bruit, qu'aucun regard ne trouble. Immédiatement à la suite de l'évêché, s'offre un tournant qui permet de suivre au loin, bien au loin le sombre ruban de la rivière Saguenay, captive entre ses hautes et massives berges, qui la regardent, les sourcils toujours froncés, et la resserrent et l'étranglent de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle finisse par ne plus paraître, dans la perspective fuyante, que comme un mince filet d'eau allant s'engloutir dans les entrailles de la terre.

C'est Mgr N. Bégin qui a fait construire l'évêché de Chicoutimi, durant son court épiscopat qui ne s'étendit que de 1888 à 1891. C'est un beau et large édifice, en pierres et en briques, qui semble refléter l'esprit et le cœur de son fondateur. Il a gardé du prélat la physionomie accueillante et semble dire au passant soucieux de ne pas hésiter à franchir son seuil, qu'il n'entendra que des paroles amies, de douces exhortations et des consolations qui ne seront pas banales, pour son âme peut-être ulcérée par le spectacle de l'éternelle sottise humaine, bien plus douloureux encore à contempler et à subir que celui de la méchanceté elle-même.

[164]

Au fur et à mesure qu'il approche de la colline où se rassemblent les monuments religieux de Chicoutimi, le voyageur, l'œil encore chargé des visions formidables du "fleuve de la mort",¹⁰ éprouve une impression exquise de soulagement. Depuis quelques heures, l'esprit violemment attiré et subjugué, il n'a pu reprendre possession de lui-même ; il a perdu presque jusqu'au souvenir et à l'image des lieux où la main de l'homme a corrigé les rudesses trop violentes et trop absolues d'une nature indomptée, et maintenant qu'il les retrouve, maintenant que les images de la civilisation reparaissent pour lui, son regard s'y attache avec une complaisance avide et son esprit ému les savoure avec reconnaissance.

¹⁰ On a vu plus haut que le nom de "fleuve de la mort" avait été donné primitivement à la rivière Saguenay.

V

Chicoutimi n'est plus la chétive bourgade, à moitié trempée dans une fondrière, qu'elle était encore il n'y a guère plus d'une vingtaine d'années. C'est aujourd'hui une petite cité très moderne, qui a mis flamberge au vent et qui entend faire parler d'elle. Longtemps immobilisés par l'éloignement, par l'absence de communications rapides, par une position géographique qui équivalait pour eux, l'hiver, à l'en-sevelissement, les habitants de Chicoutimi n'avaient jamais rêvé pour leur bourg d'autre avenir que celui qui leur apparaissait dans le cadre étroit d'un chef-lieu de district ; ils n'avaient jamais pu rêver un [165] progrès les surprenant au repos, passant à travers toutes leurs conditions d'existence, à la suite d'une force irrésistible, et leur découvrant d'immenses horizons nouveaux derrière leurs horizons villageois, à travers et par delà l'épaisse muraille de montagnes qui les tenait emprisonnés à vingt-cinq lieues dans l'intérieur du pays.

Un jour, jour à jamais inoubliable dans les annales du Saguenay, — c'était le 2 août, 1893, — un sifflement aigu et profond à la fois retentit à travers la campagne engourdie et fit bondir, effarés, tous les échos du rivage. C'était le cri de la première locomotive arrivant de Québec et annonçant au monde que la chose regardée comme la plus fantastique et la plus irréalisable était devenue un fait accompli et que, maintenant, "il n'y avait plus de Laurentides." De ce jour, les habitants de Chicoutimi sentirent qu'ils avaient en eux un esprit ignoré qui attendait son heure et cet esprit, qui n'était autre que le démon fougueux du progrès, s'est emparé d'eux au point qu'ils ne peuvent plus s'arrêter et qu'ils font marcher de pair les constructions, les améliorations, les entreprises les plus diverses, comme s'ils n'avaient qu'à toucher une baguette magique pour en faire jaillir des réalités !

Les Chicoutiminois sont possédés d'un esprit d'entreprise formidable ; ils sont entrés, l'œil ardent et les poings serrés, dans la voie du "go a head". Ils iront loin si les circonstances les favorisent, Or, au nombre de ces circonstances, il faut mentionner le futur chemin de [166] fer du Labrador, une des nécessités les plus impérieuses d'un avenir peut-être plus prochain qu'on ne croit, œuvre gigantesque qui changera la face du continent nord-américain, le mettra à trois jours de

l'Europe et fera de Chicoutimi, en particulier, une des villes les plus importantes et les plus considérables de l'intérieur de ce continent. En attendant, ses citoyens s'adonnent à la création et au maniement des industries locales, dans lesquelles ils font preuve d'une habileté et d'une initiative de vieux praticiens.

Le conseil de ville, élu en 1895, a déjà fait merveille. Jusqu'à l'année précédente, les gens de l'endroit eux-mêmes avaient à peine remarqué les magnifiques cascades par lesquelles la rivière Chicoutimi se précipite dans la rivière Saguenay. Ces cascades ne sont pas à plus d'une quinzaine d'arpents en arrière de la petite ville ; elles bondissent au milieu de la forêt touffue et, en quelque sorte, jusque là inexplorée ; elles sont d'une beauté saisissante et font l'admiration et encore plus l'étonnement des étrangers qui se demandent comment une pareille force hydraulique, si voisine d'un centre considérable, ait pu être si longtemps inutilisée. Brisant leurs cours impétueux et les rejetant avec une fureur redoublée de chaque côté d'elle se dresse une île, d'un aspect extrêmement pittoresque, longue de quelques arpents et renfermant d'épais bouquets d'arbres. Loin de lui être fatale sa beauté l'a fait servir à l'un des nombreux projets que font éclore et que nourrissent les Chicoutiminois, depuis [167] qu'ils ont l'inestimable avantage de posséder un chemin de fer. La bête de feu a tiré de l'obscurité et des ombres du dédain la bête d'eau qui attendait en mugissant. Une compagnie s'est formée, qui a acquis la propriété de l'île, qui y a érigé une usine électrique et qui, déjà, fournit la lumière électrique à la ville et aux particuliers. Mise en appétit et pleine d'une noble ardeur, cette compagnie va fournir le pouvoir moteur à une importante fabrique de lainages, élevée près du débarcadère des "steamers" du Saint-Laurent et qui doit fonctionner dans le cours de 1896 ; elle fournira en même temps le pouvoir moteur à la voie du tramway électrique qui doit être également construite, d'ici à deux ans, entre Chicoutimi et la Grande-Baie, tout cela par le fait de compagnies locales, à l'exception d'un moulin à pulpe que des capitalistes étrangers se proposent d'ériger clans le voisinage des cascades.

Ajoutons que depuis plus de deux ans un système téléphonique relie toutes les paroisses du centre du district entre elles et avec celles du Lac Saint-Jean. De plus, durant l'été de 1895, une compagnie, locale également, a construit un aqueduc en fer, pour distribuer à la ville l'eau saine et toujours fraîche de la rivière Chicoutimi. Jusqu'en 1895,

il n'y avait pas eu de communications régulières avec la rive nord de la rivière Saguenay, où se trouvent cependant des paroisses importantes, comme Sainte-Anne, en face même de Chicoutimi, et pas plus d'à une demi-lieue de distance, largeur approximative de la rivière entre les deux berges de l'est et de l'ouest. Ce [168] manque de communications assurées avec la rive sud avait longtemps nui aux établissements de la rive nord ; il n'avait jamais existé qu'un chétif service de chaloupes entre Chicoutimi et Sainte-Anne, et encore dépendait-il d'une foule de circonstances qui lui mettaient le plus souvent obstacle. Aujourd'hui ce service, devenu régulier et imperturbable, est fait par un chaland à vapeur qui, s'il n'a pas toutes les élégances d'un yacht américain, a du moins une bonne volonté et une promptitude à se mettre en route, toutes les deux heures, qu'on ne trouve que chez les chalands ayant l'instinct et la passion des traversées.

La ville de Chicoutimi, dont la population ne dépasse pas quatre mille âmes, renferme, depuis 1892, une banque qui y fait des affaires succulentes et qui a donné une forte poussée à toutes les industries, à toutes les entreprises. Hâtons-nous de mentionner, parmi ces dernières, un grand entrepôt frigorifique, pour emmagasiner le beurre et le fromage, que l'on est à la veille de construire. Il en était temps, car déjà s'était fondée, en 1895, une "Bourse" pour la vente des fromages, bourse rendue nécessaire par le grand nombre de fromageries et de beurreries qui existent dans la paroisse.

Chicoutimi possède à l'heure présente deux ponts en fer, outre un journal, fondé en 1887 et qui porte le nom significatif de "Progrès du Saguenay". Nous faisons ce rapprochement sans arrière-pensée ; si nous avons placé [169] le journal à côté des ponts en fer, nous l'avons mis également à côté des beurreries, ce qui fait voir notre absence de préjugés et notre heureuse impartialité.

Un dernier mot. Chicoutimi a vu s'élever, en 1893, la " chapelle du Sacré-Cœur," église en briques construite sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des Jésuites. Elle est desservie par les prêtres de la cathédrale et offre un lieu saint à la population nombreuse qui travaille, dans le voisinage, aux scieries de la maison Price.

Le titulaire actuel de l'évêché de Chicoutimi est Mgr Labrecque, qui s'est empressé de marcher sur les traces de ses prédécesseurs en fondant, aussi lui, une institution religieuse. Cette institution, qui porte

le nom de " Couvent du Bon-Conseil, a pris naissance en 1895 et compte actuellement une douzaine de religieuses qui habitent un édifice en briques, construit pendant la même année. L'objet principal de ce couvent est de former des maîtresses pour les écoles élémentaires des paroisses.

On voit que le génie des institutions utiles est traditionnel chez les prélats du diocèse de Chicoutimi.

[170]

[171]



LE SAGUENAY
 ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
 Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre VIII

SAINT-DOMINIQUE DE JONQUIÈRE (RIVIÈRE-AU-SABLE)

[Retour à la table des matières](#)

Après le canton Chicoutimi vient celui de Jonquièrre où se trouve la paroisse de Saint-Dominique, une des plus considérables du diocèse. Cette paroisse est située entre le Grand-Brûlé et le lac Kenogami ; une de ses extrémités touche à la paroisse de Chicoutimi, l'autre à celle d'Hébertville. Les premières tentatives de colonisation dans cet endroit datent de 1848, et presque tous les colons qui s'y fixèrent venaient de la Malbaie. En 1863, Saint-Dominique comptait déjà soixante-douze familles ; quinze ans plus tard, en 1879, on y trouvait treize cent soixante-cinq (1365) habitants.

[172]

Les premiers colons de Jonquière ont eu à endurer toutes les peines, toutes les privations, toutes les fatigues qui ne manquent jamais d'assaillir ceux qui ouvrent de nouvelles terres ; mais il y a ici une circonstance particulière à signaler. la Rivière-au-Sable, c'est une veuve, Marguerite Maltais, qui, accompagnée de ses deux jeunes garçons, pénètre dans la forêt, abat le premier arbre, construit la première cabane, et cela après que les premières tentatives de défrichement eussent été abandonnées par la société de colonisation, Bien des fois il lui fallut remonter le courage de ses deux garçons qui la pressaient et la suppliaient d'abandonner un lieu d'ennui et de misère. Mais, toujours pleine d'énergie, dérochant à ses enfants sa douleur et ses larmes, elle les consolait par l'espoir d'un avenir meilleur. Pendant quinze ans elle a pu voir se réaliser, petit à petit, ce qu'elle promettait à ses garçons dans leurs accès de découragement ; elle a vu se dresser autour d'elle les moulins, les écoles, l'église, et de bons chemins s'ouvrir à travers les terres nouvellement défrichées. Aujourd'hui la paroisse de Saint-Dominique est une des grandes paroisses du Saguenay.

*
* *

C'est à la Malbaie que s'est formée la première société de colonisation du Saguenay, en 1847. Le futur évêque de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine, qui était alors vicaire de cette paroisse, alla lui-même demander au gouvernement un arpenteur pour fixer les limites du canton Jonquière, et M. François Têtu fut envoyé à cet effet sur [173] les lieux. Murray, un descendant d'écossais, dont le nom s'était transformé en celui de "Muret", fut le premier à suivre l'arpenteur envoyé par le gouvernement et à défricher une terre au confluent de la Rivière-au-Sable et de la rivière Saguenay. Plus tard, la société, qui avait entrepris de coloniser le canton Jonquière, se divisa en deux sections appelées l'une, la "Grande Société", et l'autre, la "Petite Société". La "Grande" se vit bientôt dans l'impossibilité de poursuivre ses opérations, et la "Petite" continua de coloniser le long de la rivière. C'est dès cette époque qu'on peut voir tout ce que le comté de Charlevoix a fait pour la colonisation du Saguenay ; en effet, le nombre des colons qu'il a fournis à cette région dépasse celui des colons que les comtés

de la rive sud du Saint-Laurent y ont dirigés, même de nos jours, dans les endroits où les gens de la rive sud se sont portés les premiers.

La paroisse de Saint-Dominique fut d'abord desservie par les curés de Chicoutimi ; c'est Mgr Dominique Racine qui y inaugura les missions régulières. La première fois qu'il s'y rendit, en 1862, peu de temps après son arrivée à Chicoutimi, il dut faire l'office divin dans une maison privée, la chapelle que l'on construisait n'ayant pas encore de toit.

En 1866, Saint-Dominique recevait son premier curé.

En 1879, cette paroisse renfermait plus de 1600 âmes et on y comptait près de 9000 acres en culture.

[174]

[175]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre IX

LE HAUT SAGUENAY

I

[Retour à la table des matières](#)

Nous appellerons Haut Saguenay toute la région comprise entre les cantons Bagot et Harvey qui sont situés, le premier au sud et le deuxième au nord de la rivière, et les cantons Delisle, Signaï et Caron qui forment la rive orientale du lac Saint-Jean. Dans cette région se trouve renfermée toute la presqu'île de Chicoutimi, à l'exception de son extrémité occidentale qui forme le canton Signaï. Elle comprend aussi les paroisses de Chicoutimi, de Notre-Dame de Laterrière, communément [176] appelée le "Grand-Brûlé", et celle de Saint-Dominique, ainsi que les cantons Tremblay, Simard, Bourget et Taché qui sont au nord de la rivière Saguenay. Au sujet de ces quatre cantons, nous avons dit dans un chapitre précédent à peu près tout ce qu'on en peut dire pour le présent ; et quant aux trois paroisses que nous venons de nommer, le lecteur a trouvé ci-dessus les renseignements les plus divers et les plus complets que nous ayons pu nous procurer à toutes

les sources écrites et orales. Les cantons Plessis et Lartigue, situés au sud du lac Kenogami, font aussi partie du haut Saguenay ; mais nous ne pouvons que les mentionner, attendu qu'ils n'existent guère encore que nominalement, la terre dans cette partie du pays étant généralement impropre à la culture. Il ne nous reste donc qu'à poursuivre notre route en suivant le grand chemin de colonisation qui mène de Chicoutimi aux dernières limites des terres défrichées, sur la rive occidentale du lac Saint-Jean : ce chemin, c'est le chemin Kenogami, qui a été longtemps un des plus beaux de la province.

Avant que ce chemin existât, on ne pouvait aller de Chicoutimi au lac Saint-Jean que par eau, en suivant la rivière Chicoutimi, dont la navigation est difficile et embarrassée, puis le lac Kenogami, le lac Kenogamichiche, et enfin la Belle-Rivière, qui débouche dans le lac Saint-Jean après des détours innombrables, des écarts brusques et précipités qui font ressembler sa course à une fuite et renouvellent à chaque instant l'inattendu, au milieu du



SCIERIE AU LAC BOUHETTE, LAC ST-JEAN,

[177]

paysage le plus étrange qu'il soit donné de voir dans ce pays étrange entre tous.

Si l'on veut abréger quelque peu sa route, on pourra se rendre directement de Chicoutimi à Saint-Dominique, et de là gagner le grand chemin de colonisation, à l'extrémité ouest du Grand-Brûlé, par un autre chemin qui suit à peu près le cours de la petite rivière au Sable, entre le lac Kenogami et la rivière Saguenay. Mais autrefois, on n'avait pas ce choix ; une seule voie était ouverte au voyageur, au trappeur et à l'Indien ; il fallait absolument suivre la rivière Chicoutimi et faire sept portages, le canot sur le dos, avant d'arriver au lac Kenogami, ce merveilleux étang de mille pieds de profondeur qui semble être, par sa forme allongée et étroite, une sorte de fente pratiquée vivement à la base d'une chaîne montagneuse.

*
* *

La rivière Chicoutimi, depuis le portage des Roches où elle reçoit les eaux du lac Kenogami, jusqu'à l'endroit où elle débouche dans le Saguenay, a un cours tortueux d'environ dix-sept milles de longueur, entre des rives peu élevées qu'elle ronge incessamment et sur lesquelles, au printemps, elle déborde, en leur arrachant des monticules entiers de sable et en renversant tout ce qu'elle trouve sur son passage. Elle ne commence à être navigable en canot qu'à deux milles et demi de son embouchure, après un [178] premier portage qui porte son nom et dont le sol consiste en une mince couche de marne surmontée de dépôts végétaux et recouvrant des rochers de syénite. Puis il y a le portage de la Poussière, *Meia Caputagan*, puis celui de l'Enfant, *Washklow Caputagan*, nom donné depuis plus d'un siècle. Un Indien, en traversant ce portage, avait attaché négligemment au rivage son canot où se trouvait un enfant ; le canot ne tarda pas à se détacher, et l'enfant, violemment emporté au-dessus des rapides, fut précipité en bas d'une chute de quarante à cinquante pieds, sans qu'il lui arrivât le moindre mal ; c'est ce fait extraordinaire qui a valu au portage de l'Enfant le nom qu'il a porté depuis. Viennent ensuite le Portage de l'Islet et celui des Roches ; tous ces portages ont une longueur moyenne de deux cents verges, à l'exception de celui de l'Islet qui en a quatre cent quarante. A sa sortie du lac Kenogami, la rivière Chicoutimi fait une

chute de quinze pieds et tombe dans un bassin entouré de hautes montagnes, puis elle reprend son cours sept fois interrompu par les cascades et les rapides jusqu'à ce qu'elle se jette dans le Saguenay, emportant avec elle, durant une bonne partie de l'été, les dépouilles des forêts qui alimentent les scieries de la maison Price.

Quelques milles plus loin, on atteint la petite rivière au Sable qui sert aussi de décharge au lac Kenogami. Elle en sort furtivement, presque au ras de terre, à l'endroit qui sépare la paroisse du Grand-Brûlé de la petite paroisse de Saint-Cyriac, dont le nom indien est Cascouïa, et elle [179] roule péniblement, sur une longueur de douze milles, des eaux fortement imprégnées de sable, tout au travers du canton Jonquière, jusqu'à ce qu'elle atteigne la rivière Saguenay, dont elle sera le dernier aliment du côté du sud.

II

Si le voyageur, en quittant Chicoutimi pour aller vers le lac Saint-Jean, ne prend pas le chemin de Saint-Dominique, mais le grand chemin Kenogami, il se trouvera, dès le départ, à gravir une succession de côtes plus ou moins longues et escarpées qui le conduiront, après une demi-heure de marche, à une sorte de plateau d'où son regard pourra embrasser dans toutes les directions le plus admirable panorama qu'offre le territoire du Saguenay tout entier. Devant lui, de l'ouest à l'est, coule la noble rivière avec une sorte de majesté empruntée à la grandeur du paysage qui l'entoure, aux hautes montagnes qui bordent la rive nord et aux escarpements variés, revêtant cent formes différentes, qui donnent à la rive sud cette physionomie à la fois désordonnée et composée, où l'on voit les effets violents d'un cataclysme suivis du long apaisement des siècles. Dans le port, de distance en distance, jusqu'à plusieurs milles en descendant la rivière, les grands navires, immobiles, achèvent de charger la riche cargaison de bois que leur apportent des bateaux et des goélettes venus de la scierie, à laquelle ils retournent aussitôt après, passant ainsi toute la journée dans un lent [180] et uniforme va-et-vient qui n'en donne pas moins au port une grande partie de son mouvement. A droite, s'étagent des chaînons bossués et ravineux qui, tantôt s'élancent et tantôt rampent, jusqu'à ce

qu'ils aillent s'engloutir dans le bassin de la Grande-Baie. Ces chaînons, de granité compacte et ferme, sont tous arrondis et polis à leur surface comme l'acier ; on dirait qu'ils ont été lavés pendant un temps infini par des torrents que rien ne lassait. En maint endroit il s'en est détaché de gros fragments qui ont été rouler à plus ou moins de distance ; on voit la déchirure parfaitement sensible et comme encore récente, tandis que la surface est toujours lisse, et pour" ainsi dire lustrée. Qui a pu détacher ainsi ces gros fragments de roche, dont les molécules serrées et drues sont si adhérentes ? Sous l'action de quelle force inconnue, rapide comme l'éclair, s'est donc faite cette cassure si nette et si vive qu'on ne saurait l'attribuer à aucune cause de désagrégation ? C'est ce que nous tâcherons d'examiner dans un autre chapitre, en faisant remarquer dès maintenant que le même fait se reproduit ailleurs, dans la vallée du Lac, et que partout où il y a une série de rochers, comme sur toute la rive sud du lac Kenogami, ou des chaînons interrompus par des gorges profondes et des monticules d'alluvion, comme le long de la Belle-Rivière et sur le chemin qui conduit d'Hébertville à l'île d'Alma, ces rochers et ces chaînons ont invariablement la même forme arrondie, comme celle de longues vagues pétrifiées, et la surface aussi polie, aussi lisse que l'ivoire lui-même.

[181]

Du haut du plateau qu'il vient de gravir, le voyageur verra les rivages de Saint-Anne et de Saint-Fulgence, incessamment rongés par la rivière, et d'énormes blocs de pierre arrachés, enlevés de la crête et du flanc des montagnes, et qui ont roulé jusqu'à leur base, sur les bords du Saguenay. À droite, à gauche et en arrière de lui, il contempera avec étonnement ces capricieuses et colossales ondulations du sol qui, depuis le Portage-des-Roches jusqu'à Chicoutimi ou jusqu'à la Grande-Baie, atteignent des proportions gigantesques, semblables à d'immenses raz de marée d'alluvion qui auraient été précipités et retenus là dans un effroyable désordre. Plus loin, en arrière, son œil pourra apercevoir les magnifiques terres du Grand-Brûlé, les champs dorés de blé et d'avoine sur lesquels se balancent mollement les longues tiges qui portent les épis nourriciers.

Que le voyageur continue, qu'il traverse cette région, fertile entre toutes, et bientôt il arrivera au Portage-des-Roches où commence une campagne tout à fait différente, aride, rachitique, qui porte les traces lamentables des anciens incendies, et où la pousse nouvelle des bou-

leaux et des trembles lutte avec effort contre l'aspect désolé des innombrables troncs d'arbres noircis, des espaces dénudés et des monts déboisés qu'enveloppent seulement ça et là quelques maigres broussailles. Cette campagne aura le même aspect jusqu'à l'extrémité occidentale du lac Kenogami : mais là, la nature, reprenant sa force et sa fécondité, apparaîtra avec une beauté nouvelle et rendra au voyageur [182] sa confiance ébranlée par le morne trajet qu'il vient de parcourir.

Toute cette partie du chemin Kenogami est lugubre ; les grands arbres calcinés et restés debout semblent des sentinelles d'un autre monde qui regardent avec une fixité étrange tous les passants nouveaux à l'allure rapide et inquiète. En effet, lorsqu'on traverse de nuit ce désert peuplé de fantômes, aussi morne qu'une lande, on se hâte afin d'échapper à un ennui indéfinissable qui pèse sur l'esprit et qui participe de l'impatience et de l'angoisse. Lorsque c'est de jour, on regarde avec un étonnement mêlé de pitié les huttes grossières qui jalonnent le chemin de distance en distance et qui sont habitées par autant de familles de colons dont toute la subsistance provient d'un petit lopin de terre où pousse le blé, d'un enclos étroit où l'on sème des patates et de deux ou trois platte-bandes où quelques légumes rachitiques essaient de parvenir à maturité.

Çà et là cependant apparaissent sur la route quelques maisons faites de bois équarri et quelques ébauches d'une culture plus étendue et plus sérieuse. La colonisation se propage malgré l'ingratitude du sol, et le nombre des habitations augmente d'année en année. Le chemin y a été ouvert la plupart du temps à travers les roches ou bien sur de longues étendues de sable ; il n'en persiste pas moins à être excellent malgré ces désavantages, et le voyageur ne peut s'empêcher d'en témoigner sa surprise : [183] "C'est toujours bien curieux", disait il y a quinze ans déjà, à l'auteur de ce livre un habitant d'Hébertville qui le conduisait au lac Saint-Jean, "c'est toujours bien curieux qu'on soit arrivé à faire un chemin à travers des crans comme ça ; *coteille* d'un bord, *coteille* de l'autre, on n'arrive plus. ..." (*Coteille* était dit pour *côtoyer*). Si l'on *coteille*, au moins on n'enfonce pas ; il n'y a là ni ornières ni boue ni rien qui retarde la marche, et, dans bien des endroits, on contemple avec plaisir la jeune pousse des trembles qui a réussi à dérober sous un épais rideau de feuillage l'aspect toujours le morne de rochers, de broussailles et de troncs d'arbres noircis.



On fait ainsi vingt milles avant d'arriver au Beau-Portage, et quand, le long de la route, on peut saisir quelques aperçus du lac Kenogami au-dessus de la phalange de rochers qui l'interceptent au regard, cela suffit pour compenser toute la monotonie et la sécheresse du paysage. Ces aperçus sont ravissants. On voit au delà de la placide et profonde nappe du lac l'épaisse muraille de montagnes bien boisées, très-accidentées, qui s'élève presque à pic sur la rive sud jusqu'à une hauteur variant de trois à cinq cents pieds, et qui a posé de ce côté une barrière infranchissable à la colonisation. Ces montagnes formaient l'ancien rivage du lac Saint-Jean, et elles ont empêché que le lac Kenogami ne fût rempli par l'alluvion [184] et le sable emportés par les torrents après le cataclysme qui a bouleversé toute cette région. Cependant, il en a reçu une certaine quantité qui a été déposée au fond de son lit ; mais là où les montagnes s'abaissant, comme au Portage-des-Poches, ont cessé d'offrir une protection contre les torrents, le lac, ou plutôt la crevasse primitive a été bouchée par d'énormes amas d'alluvion, de sable et de terre végétale ; c'est ainsi qu'a été formée la partie du pays située entre le lac et la Grande-Baie. Toute issue vers le Saguenay lui étant ainsi interdite, le lac Kenogami a dû chercher un autre passage à ses eaux, et c'est de là qu'a pris naissance la rivière Chicoutimi, décharge principale de ce lac.

À l'autre extrémité, c'est-à-dire au Beau-Portage, commence la division des eaux, de celles qui coulent vers le Saguenay d'avec celles qui coulent vers le lac Saint-Jean. Là, le lac Kenogami débouche secrètement sous terre par une coulée, et reparaît sous la forme d'un gros ruisseau qui passe par un petit lac appelé Claire et qui alimente le lac Kenogamichiche, à un mille et demi plus loin.

Autrefois, le lac Kenogami, dont l'ancienne orthographe est "Quinongamingue", ce qui veut dire "lac long", du mot indien Tsinogami, renfermait une plante curieuse c'était la lobélie tubulaire, dont les feuilles restaient entièrement submergées, tandis que sa corolle, d'un bleu [185] pâle, flottait à la surface de l'eau. C'est le botaniste Mi-

chaud qui nous a révélé l'existence de cette plante dans son livre sur la flore de l'Amérique du nord. On ne la retrouve plus.

III

Le lac Kenogami a une largeur moyenne de trois quarts de mille et il reçoit, du côté sud, les eaux de la rivière Upikoba ou des Ecorces, rivière qui n'est qu'une succession de rapides jusqu'à son embouchure. Ce lac est extrêmement poissonneux. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il est séparé du lac Kenogamichiche, " Petit Lac Long," par le Beau-Portage, magnifique plateau de sable et d'alluvion qui n'a guère plus d'un mille de longueur et qui justifie bien le nom qui lui a été donné. C'est là que les bois recommencent à couvrir le sol ; les saules et les sapins y sont en abondance ; on y remarque aussi le frêne et l'orme, ce dernier arbre atteignant parfois les dimensions du pin. Une succession de rochers polis apparaît de nouveau sous le regard, les ondulations du sol renaissent et des coteaux verdoyants, couverts de splendides moissons, étalent avec orgueil leur chevelure d'épis.

Partout la campagne est inondée de riches produits ou bien revêtue d'une flottante toison de feuillage, qu'épandent sur elle de vigoureux bouquets d'arbres aux nuances variées. L'aspect des champs chargés de leurs richesses et des collines se mirant dans les eaux blanches du lac [186] Kenogamichiche est enchanteur, par un jour de fin d'été, alors que la moisson jaunissante a acquis toute sa vigueur et tout son éclat. Les montagnes et les maisons apparaissent renversées dans les profondeurs du lac ; les coteaux forment une lisière inégale, mais pleine d'harmonie ; la terre soulevée, puis affaissée, apparaît en maint endroit sous forme de mamelons, de monticules, ou de gorges finement découpées qui renferment les trésors du colon ; enfin, toute cette campagne a dans son ensemble une grâce aisée, une harmonie délicate et douce qui charment l'esprit d'autant plus qu'il s'était depuis quelque temps déshabitué des spectacles aimables d'une nature pittoresque.

Une étroite langue de terre, couronnée d'un dôme de feuillage, sépare le lac Kenogamichiche du lac "Vert", en indien *Kashukikéomi*, "Lac Limpide", nom qui lui a été donné à cause de la transparence de ses eaux qui permet de voir le fond du lac à une profondeur de plusieurs brasses ; ce fond est d'argile, et l'eau a une teinte verte qui a fait donner au lac le nom français qu'il porte aujourd'hui.

Le lac Vert a environ une demi-lieue de long et une largeur de sept à huit cents pieds. Sur le côté nord s'élèvent de hautes montagnes qui ne laissent entre le lac et leur base qu'une lisière très étroite de terre cultivable, boisée d'épinette, de sapins et de bouleaux.

Le Lac Kenogamichiche a près de six milles de longueur [187] et une largeur d'environ un quart de mille. Il se décharge dans la rivière des Aulnaies qui, elle-même, tombe dans la Belle-Rivière.

La rivière des Aulnaies, qui tire son nom de son passage à travers un fouillis d'aulnes, (en indien, Petsikauananish) est un cours d'eau étroit, lent et tortueux. Jusqu'en 1850, ses rives étaient restées masquées par de longues aulnes qui, en se réunissant des deux côtés opposés, obstruaient tellement la rivière qu'on avait peine à se frayer un passage à travers les branches entrelacées les unes dans les autres. C'était là cependant qu'avaient passé pendant plus d'un siècle les canots des marchands de pelleteries. Depuis lors les aulnes ont à peu près disparu, et la rivière serpente au milieu d'un étroit vallon dont les seuls arbres sont de gros ormes épargnés par la main du défricheur.

À un demi-mille du lac Kenogamichiche, la rivière des Aulnes tombe perpendiculairement d'un petit rocher d'une vingtaine de pieds de hauteur, pour faire son entrée dans la Belle-Rivière. C'est là que se trouve le village d'Hébertville, centre d'une vaste paroisse qui compte aujourd'hui 3,000 âmes, et qui embrasse une grande partie des cantons Caron, Métsy, Labarre et Signaï.

La colonisation de la paroisse d'Hébertville a son histoire consignée dans les mémoires et les écrits du temps, entre autres dans les brochures que fit paraître en 1851 M. l'abbé Pilote. Nous allons en donner un aperçu rapide [188] dans le chapitre suivant, tout en faisant remarquer au lecteur que nous dépassons ici les limites du haut Saguenay, et que nous sommes en plein dans la vallée du lac Saint-Jean proprement dite, depuis que nous avons quitté le lac Kenogami ; mais la commodité et l'ordre de la matière nous obligent de placer ici l'histoire du premier essai de colonisation fait au Lac Saint-Jean, avant d'aborder la description géographique du lac lui-même et de la vallée qu'il arrose.

[189]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre X

LE CANTON LABARRE

I

[Retour à la table des matières](#)

Les colons du Saguenay n'avaient fait qu'un premier pas en ouvrant les terres de la Grande-Baie et de Chicoutimi. Il en restait à faire un autre, encore plus important et bien plus difficile, celui qui devait conduire au lac Saint-Jean. À partir de Chicoutimi, les bonnes terres ne s'étendent guère au delà de la limite occidentale du canton Jonquière, dans le petit bassin de la rivière au Sable. Au delà, c'est la campagne aride et presque déserte dont nous avons parlé, et qui consiste en savanes, [190] en forêts détruites, en rochers rampant à fleur de sol et en toute sorte d'accidents de terrain qui rendent la culture impossible ; c'est un espace de douze à treize milles qu'il faut franchir avant d'atteindre les confins du canton Labarre. On ne pouvait

donc pas s'attendre à ce que les établissements commencés à Chicoutimi fussent continués et se développassent jusqu'au lac Saint-Jean, en suivant une marche naturelle ; il fallait d'un seul bond sauter une large barrière, si l'on voulait jeter une nouvelle colonie sur les bords du lac Kenogamichiche ; des individus isolés n'en seraient pas venus à bout, des sociétés organisées pouvaient seules tenter de le faire.

En 1847, il s'en forma une à la Malbaie qui choisit ses terres le long de la Rivière-au-Sable ; l'année suivante il s'en forma une autre à la Baie Saint-Paul et une troisième à Saint-Ambroise, près de Québec, Celle de la Baie Saint-Paul prit le canton Signaï, sur les bords du lac Saint-Jean, et le fit arpenter en grande partie ; M. Boucher, curé de Saint-Ambroise, qui représentait la troisième, entreprit seul, à l'aide de souscriptions recueillies dans sa paroisse et à Québec, de coloniser le canton Caron, voisin du précédent.

M. Boucher, dans le cours de ses missions chez les Montagnais, avait eu occasion de bien connaître le territoire du Lac Saint-Jean. Le 23 septembre, 1848, il obtenait du gouvernement un canton dans la péninsule de Chicoutimi, moyennant vingt centins l'acre et, de plus, [191] une concession de lots de cent acres, de chaque côté de la ligne conduisant de la Grande-Baie au lac Saint-Jean.

M. Boucher était doué d'un rare courage : il en fallait pour entreprendre, avec peu de moyens à sa disposition, d'établir une colonie isolée à 80 lieues de Québec, à trente-cinq milles de Chicoutimi et à trente milles des établissements les plus voisins, sans routes qui y conduisissent. Il se mit néanmoins à l'œuvre, en appelant ses paroissiens à le suivre. Plusieurs se joignirent à lui, mais bientôt découragés par la distance et la difficulté des communications, la plupart d'entre eux abandonnèrent leur curé. Celui-ci néanmoins ne se rebuta pas. Avec le petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèle», il commença ses premiers défrichements près de la Belle-Rivière.

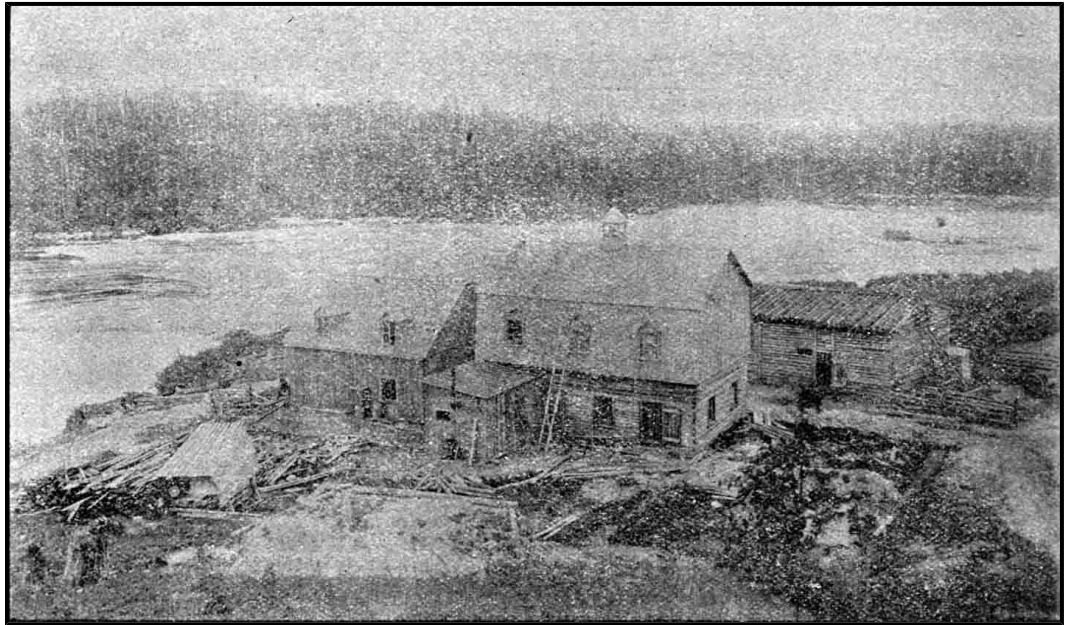
Trois ans plus tard, il n'y avait encore là qu'une soixantaine d'arpents de défrichés dans ce qui allait former avant longtemps une partie de la paroisse de Notre-Dame d'Hébertville.

*
* *

L'exemple de M. Boucher ne devait pas rester longtemps sans imitateurs. Dès le mois de janvier, 1849, la paroisse de Sainte-Anne-la-Pocatière fournissait une autre société de colonisation qui, après avoir pris le nom d'*Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska*, passait sans retard des règlements, constituait un bureau d'administration et formait un capital composé d'un nombre indéterminé [192] de parts, à cinquante dollars chacune. Aucun actionnaire n'en pouvait avoir plus de trois. Chaque part représentait un lot de cent acres. Les parts se payaient en dix versements successifs de cinq dollars chacun, tous les six mois. L'association acceptait le travail des actionnaires-pauvres, en paiement de leurs parts.

Au bout de cinq ans l'association devait être dissoute et les lots tirés au sort. Chaque part-prenant devenait alors possesseur d'un lot de cent acres, plus ou moins défrichés, avec une petite maison, si les moyens de l'association le permettaient. Celle-ci pouvait cependant réserver la récolte de la sixième année pour achever les travaux ; de même, elle pouvait abandonner au gouvernement chaque lot endetté de douze dollars, afin d'acquitter l'achat du fonds.

L'association se proposait d'ouvrir un nouveau débouché à la colonisation en offrant au surplus de la population des deux grands comtés de l'Islet et de Kamouraska des établissements avantageux et accessibles principalement aux personnes de la classe agricole, qui ne pouvaient acheter de terres à un haut prix. On donna la préférence au Saguenay : 1. parce que les terres s'y vendaient vingt contins, au lieu de quarante centins l'acre, comme sur le côté sud du fleuve ; 2. parce qu'elles étaient de beaucoup supérieures aux terres situées en arrière des deux comtés susmentionnés ; 3. parce que, depuis le commencement de la colonisation du Saguenay, une partie de l'émigration des paroisses du sud s'y était portée d'elle-même.



ÉTABLISSEMENT DES RR. PP. TRAPPISTES.
(Vue prise Derrière), MISTASSINI, LAC ST-JEAN,

[193]

Ces raisons, corroborées par de nombreux rapports dignes de foi sur la grande fertilité du sol et la douceur comparative du climat du Lac Saint-Jean, décidèrent l'association à faire explorer au printemps les environs de ce lac, et elle choisit pour cette mission MM. Hébert, curé de Saint-Paschal, Cyrille Roy et George Lévêque, de la Rivière-Ouelle, Louis Toussaint Pelletier, de Saint-Roch, P. Dumas, de Saint-Jean, et Call. Gagné, de l'Islet,

*
* *

Cependant le bureau d'administration n'avait pas attendu le résultat de l'exploration projetée pour s'assurer auprès du gouvernement de la possibilité d'avoir des terres au Lac Saint-Jean. Ces terres étaient alors en grande demande. Tout le monde parlait du Saguenay ; il eût peut-être été imprudent d'attendre la fin de l'hiver. M. Hébert fut donc chargé de se rendre à Montréal, où siégeait alors le gouvernement, pour solliciter des concessions de terre. Il y fut très-bien accueilli et obtint à

peu près tout ce qu'il désirait. Une disposition ministérielle, en date du 14 février, 1849, lui accorda le canton Labarre et un autre canton, dans le bassin du lac Saint-Jean, à la condition habituelle d'ouvrir des chemins. Les terres n'étaient cédées au prix de vingt centins l'acre que jusqu'au 31 décembre suivant ; cette date passée, le prix devait être de quarante centins ; mais cette dernière condition ne fut jamais exigée, et le prix des terres du Lac Saint-Jean n'en [194] a pas moins continué jusqu'à présent d'être de vingt centins l'acre.

Le gouvernement était d'avis que des conditions aussi libérales répondraient largement à toutes les exigences de la colonisation et retiendraient dans la province le surplus de la population des anciennes paroisses. Il pensait que les colons du Saguenay trouveraient, après le 1er janvier, 1850, dans différentes directions, des établissements plus ou moins avancés, et, qu'ainsi, ils seraient délivrés des misères sans nombre attachées aux débuts de toute colonisation en Canada. Mais ces prévisions ne devaient pas être de si tôt justifiées.

De bonne heure, au printemps, les explorateurs firent leurs préparatifs. Arrivés à Chicoutimi le 1^{er} juin, ils s'acheminaient dès le lendemain, munis de bons guides, vers le lac Saint-Jean, en explorant soigneusement le pays, après s'être divisés en plusieurs bandes qui se réunissaient ensuite à des endroits convenus. Ils purent examiner de cette façon une bonne partie des terres de Labarre, de Caron et de Métabetchouane, et le 9, Ils étaient de retour à Chicoutimi "contents et satisfaits", suivant les expressions de leur rapport, convaincus qu'entre les cantons Labarre et Métabetchouane s'étendait un terrain de qualité supérieure, pouvant recevoir au delà de trois mille colons.

[195]

Le rapport de ces explorateurs fixa définitivement le choix du bureau d'administration sur le canton Labarre. Aussi M. le curé Hébert s'y rendait-il au mois d'août suivant avec quarante-quatre hommes. Le 21 de ce mois, le premier arbre était abattu au lac Wikwi, lequel tient au lac Kenogami par un étroit canal ; puis, M. Hébert alla planter sa tente à l'autre bout du lac Kenogamichiche, à l'endroit où devait s'élever peu de temps après le village d'Hébertville.



On a vu plus haut ce qu'est aujourd'hui la paroisse d'Hébertville avec ses 3,400 habitants et ses dix-huit rangs de terre cultivée. Il a fallu quarante ans pour en arriver là ; mais les commencements furent lents et pénibles. Quelques détails rétrospectifs à ce sujet ne peuvent manquer d'intéresser le lecteur.

II

La première année, les travaux ne durèrent que deux mois ; on fit un abattis de deux cents arpents, prêt à être brûlé le printemps suivant, et l'on ouvrit un chemin d'hiver de cinq milles de longueur sur la rive droite de la rivière Chicoutimi, afin de relier le Grand-Brûlé au Portage-des-Roches. Il en coûta à l'association, cette année-là, 3,190 dollars.

[196]

La deuxième année, M. Hébert revenait au printemps avec un parti pourvu de tout le matériel nécessaire à un grand chantier : chevaux, vaches, provisions, planches, madriers. À leur arrivée au Portage-des-Roches, sur le lac Kenogami, il restait aux pionniers seize milles à faire pour atteindre la première limite du canton Labarre. Outre plusieurs rivières et ruisseaux à traverser, le terrain, partout couvert de bois et brisé par des rochers, des ravins et des marais, offrait des difficultés presque insurmontables. Le transport sur le lac était bien le plus facile, mais on n'avait que deux petites barges d'une douzaine de pieds de long. La nécessité fit trouver le moyen de se tirer d'embarras. On construisit sur le champ un radeau de 40 pieds de long sur 20 de large ; au milieu de ce radeau on déposa les provisions et les animaux, et quarante hommes se placèrent sur les bords pour ramer ; soixante voiles furent tendues et l'on s'avança lentement après avoir récité les litanies de la Vierge. Deux barges disposées à l'avant et poussées par huit hommes accélérèrent la marche. Vingt-quatre heures après on arrivait à l'autre bout du lac. C'était le 29 mai. Les travaux commencèrent aussitôt et durèrent cinq mois. Cent vingt-cinq hommes y furent

employés ; ils firent un nouvel abattis de 405 arpents, prêt à être brûlé l'année suivante ; ils ouvrirent un chemin de 20 arpents entre les lacs Kenogami et Kenogamichiche, et un autre chemin de 50 arpents sur les bords du Kenogamichiche ; ils construisirent deux granges, raccourcirent le chemin de [197] la Grande-Baie au Grand-Brûlé et firent enfin tous les préparatifs nécessaires pour que l'on pût semer au printemps du grain et des légumes.



On ne pouvait alors se rendre au canton Labarre qu'en suivant la rivière Chicoutimi, ou bien en allant de la Grande-Baie au Portage-des-Roches : mais il y avait cinq milles de chemin à ouvrir pour compléter cette dernière route. M. Hébert et ses hommes réussirent à en faire une route assez passable pour des charges de 800 livres ; cependant, deux ans après, il fallait encore toute une journée pour faire les onze milles qui séparent le Grand-Brûlé de la baie Ha ! Ha !

L'année 1851 vit les premiers colons qui aient passé un hiver au Lac St. Jean ; ils étaient au nombre de quatorze. Ils avaient, durant l'hiver, battu le grain et coupé 350 billots de pin pour les constructions qu'ils auraient à faire l'été suivant. Dès le printemps, 75 autres colons vinrent les aider à faire un abattis de cinq cents arpents, à semer 200 minots de grain et 60 minots de patates, à améliorer les anciens chemins, à construire trois maisons de vingt pieds de longueur sur dix-huit de largeur, trois granges, cinq hangars et deux camps d'hiver. En même temps, on élevait à la chute de la rivière des Aulnaies une scierie pour travailler sur place tout le bois de charpente, et un moulin à farine qui allait permettre aux colons de ne plus [198] être obligés d'aller jusqu'à Chicoutimi pour faire moudre leur grain.

Voilà quels furent les commencements modestes et pénibles de la colonisation du canton Labarre. L'association avait retiré de ses actionnaires une somme de onze mille quatre cent quarante-six dollars, (\$11,446.00) avec lesquels elle avait fait faire tous les travaux ; mais elle redevait encore au gouvernement \$3,520.00, qu'elle n'était guère en mesure de lui payer ; néanmoins, la colonisation de la vallée du lac Saint-Jean était désormais une chose réelle, un fait accompli ; il ne manquait plus que des chemins pour assurer les communications, l'un

entre le Lac et Chicoutimi ou la Grande-Baie, l'autre entre ces deux derniers endroits, et un troisième enfin entre le Lac et Québec même, la capitale de la province.

Terminons ce rapide exposé de la fondation d'Hébertville par les lignes suivantes empruntées au rapport présenté au gouvernement, en 1868, par M. Siméon Lesage, chef de cabinet aux Travaux Publics :

"Il faut avoir parcouru cet espace de trente-six milles qui s'étend entre Hébertville et Chicoutimi pour se faire une idée des misères et des fatigues qu'ont endurées les intrépides colons de ce pays jusqu'à ces armées dernières. Il faut surtout avoir entendu de leur propre bouche les récits émouvants qu'ils en font. Dans les premiers temps, quand tout leur manquait, c'était à Chicoutimi et à la Grande-Baie qu'il leur fallait aller chercher leurs approvisionnements.

"Ces rudes commencements leur ont porté bonheur, la Providence s'est laissé toucher par tant de courage ; aujourd'hui ils [199] peuvent se suffire à eux-mêmes. Il ne leur manque plus qu'un médecin ; j'espère qu'ils n'en seront pas longtemps privés, car il y a là de quoi tenter l'ambition des jeunes gens de la Faculté qui cherchent à s'établir. Il ne s'agit pas seulement d'Hébertville, mais encore de tous les établissements qui se trouvent au delà dans toutes les directions. Un bon médecin qui s'y établirait porterait secours à bien des misères et acquerrait en peu d'années une position fort enviable.

"La plupart des colons d'Hébertville sont venus des comtes de l'Islet et de Kamouraska ; il suffit de jeter un coup-d'œil sur leurs maisons, leurs granges et leurs clôtures pour le reconnaître. On en compte cependant un certain nombre qui sont originaires du comté de Charlevoix. A la sortie de l'église, je pris un intérêt extrême à examiner cette population ; je fus frappé de son allure vive et intelligente. Loin d'avoir altéré ses traits, le travail et les fatigues lui ont imprimé un cachet d'énergie et de fierté que l'on trouve rarement à un degré pareil. C'est d'ailleurs un fait incontestable que les habitants des nouveaux établissements offrent partout l'exemple du progrès et de l'activité. A peine ont-ils satisfait aux besoins les plus impérieux que vous les voyez de suite témoigner de l'intérêt pour l'éducation, s'occuper de leurs affaires municipales et, au besoin, raisonner fort sainement sur les affaires politiques. Il y a certaines plantes qui, pour atteindre tout le développement dont elles sont susceptibles», ont besoin d'être arrachées du sol dans lequel elles ont germé et d'être transplantées ailleurs ; on dirait que la conquête du sol vierge a le même effet sur la classe des défri-
cheurs."



En quittant Hébertville, on s'éloigne petit à petit de la Belle-Rivière ; on la laisse à sa droite et on continue de suivre le chemin Kenogami jusqu'à Saint-Jérôme, [200] première paroisse établie sur le bord du lac Saint-Jean, à douze ou treize milles du village que nous venons de laisser derrière nous. Le pays est extrêmement accidenté, montueux, pittoresque, d'une originalité brouillonne et tapageuse qui en fait comme une espèce d'enfant terrible de la nature, prêt à tout mettre sans dessus dessous. On n'y fait que monter et descendre des côtes pratiquées au milieu d'épais dépôts d'alluvion, qui apparaissent comme des collines abruptes, se dressant dans toutes les postures, le long de la route. On ne voit partout que vallées et coteaux, et la campagne semble onduler sous le regard. À droite, à gauche, devant, derrière soi se découvrent de petits lacs, remplis de truites, qui baignent la base des collines et plongent dans la terre à des profondeurs souvent prodigieuses ; ces petits lacs donnent naissance à une foule de cours d'eau qui fuient dans toutes les directions et se creusent les lits les plus capricieux. Souvent, ils disparaissent tout à coup et on les retrouve un mille plus loin, débouchant au détour d'un mamelon ou rasant le fond de quelque précipice. Cette campagne conserve le même caractère sur toute la rive orientale du lac Saint-Jean jusqu'à sa décharge dans le Saguenay, c'est-à-dire dans toute l'étendue du canton Signaï que le cours bizarrement tortueux de la Belle-Rivière sépare du canton Caron. C'est en empruntant au canton Signaï une grande partie de son territoire que s'est formée, à l'ouest du Lac, il y a une vingtaine d'années, la paroisse de Saint-Gédéon, qu'habitent aujourd'hui plus d'un millier d'habitants.

[201]



Si, en partant d'Hébertville, nous suivons la Belle-Rivière, puis la rive orientale du lac Saint-Jean jusqu'à la Décharge, et que, de là, nous descendions le Saguenay à travers les rapides jusqu'à Chicoutimi, nous aurons parcouru toute la presqu'île de ce nom, nous aurons eu la chance rare d'accomplir un voyage que bien peu de gens osent tenter, et nous aurons pu contempler à toute heure le plus étonnant pays qui existe, à quelque point de vue qu'on l'examine.

III

En 1860, la mission d'Hébertville et du Lac Saint-Jean contenait une population de plus de 700 âmes, composée de 130 familles catholiques, sans compter les sauvages. Il y avait en outre quatre à cinq familles protestantes, outre les jeunes gens qui fréquentaient les chantiers de M. Price, au nombre de 325, partagés en 14 groupes.

Cette population se trouvait disséminée sur une étendue de 15 à 18 lieues, et formait deux noyaux principaux, dont l'un à Hébertville, et l'autre à Ouiatchouane, dix lieues plus loin sur le lac Saint-Jean. Le poste de Métabetchouane ne renfermait que trois familles catholiques et trois familles protestantes.

Il y avait près de l'église d'Hébertville une école tenue [202] régulièrement par une institutrice et que fréquentaient une vingtaine d'enfants, pendant une grande partie de l'année. La mission du Lac avait aussi une école tenue pendant quelques mois, mais la distance, le manque de moyens et de vêtements mettaient obstacle à ce que les enfants s'y rendissent aussi souvent qu'il eût été désirable.

Il n'y avait à cette époque, en 1859, de communication entre Hébertville et Ouiatchouane que par canot d'écorce. Les colons avaient eu le courage d'aller s'exiler ainsi dans un endroit où ils étaient privés de toute communication par terre. Ce n'était pas tout. L'automne et le printemps, alors que les voyages en canot subissaient souvent de longues interruptions, ils ne pouvaient descendre, soit à Hébertville, pour y chercher le prêtre, soit à Chicoutimi, pour le médecin. Cependant la colonisation n'en continuait pas moins d'avancer vers l'ouest du lac Saint-Jean, à mesure que le sol se montrait de plus en plus fertile.

Il y avait eu à Ouiatchouane, en 1858, 14 baptêmes, un mariage et une sépulture. On y élevait une maison de 36 pieds sur 30 pour faire la

mission, et un habitant de l'endroit, Ambroise Gemme, donnait un emplacement de deux arpents sur quatre, défrichés à la herse, pour recevoir une église et ses dépendances.

*
* *

[203]

Si l'on veut se faire une idée des commencements d'une mission au Lac Saint-Jean, même dans des temps très-rapprochés du nôtre, qu'on lise ce qu'écrivait, à la date du 9 novembre, 1800, M. Auguste Bernier, premier missionnaire résidant de Ouiatchouane : "Je me suis rendu à ma destination, dimanche matin, après avoir eu de la misère sur les lacs. Une partie de mes effets a été perdue dans les transports et l'autre partie considérablement endommagée. Le vent nous avait forcés de camper la veille à la belle étoile, à une lieue de la mission. Une des bâtisses seulement avait des châssis ; la chapelle temporaire, trop petite pour la population, ne renfermait pas même un autel. J'ai fait un appel aux gens après la messe, et ils ont assez bien répondu à mon invitation. Plus de 90 journées ont été données ; on a rassemblé du bois pour les planchers, emprunté des vitres, posé les châssis ; enfin, après trois semaines de travaux, j'ai pu entrer dans le presbytère. Si j'avais pu trouver un logement auprès de la chapelle temporaire, j'aurais mieux aimé le louer ; mais il aurait fallu me placer à une demi-lieue, sans chemin pour m'y rendre. J'ai préféré m'établir chez moi cet automne, et, pour cela, je travaille moi-même à calfeutrer pour empêcher la neige de pénétrer, et pour me mettre un peu à l'abri du froid. J'ai fait inhumer clans des fosses bénites les corps enterrés jusqu'à présent ça et là, dans les champs des particuliers."

En 1811, la paroisse d'Hébertville renfermait celle de Saint-Jérôme qui en a été séparée, il y a une vingtaine [204] d'années, et qui s'est formée à même les cantons Métabetchouane et Caron. Saint-Jérôme est aujourd'hui la paroisse peut-être la plus importante, la plus prospère et la plus industrielle de tout le haut Saguenay.

IV

Avant de finir ce chapitre nous voudrions revenir un instant sur nos pas et esquisser un trait ou deux de la physionomie morale du pays que nous venons de parcourir, telle qu'elle s'offrait aux regards du voyageur il y a une quinzaine d'années. Durant la belle saison, avant la construction du chemin de fer, on voyait passer presque incessamment sur le chemin Kenogami des familles entières, venues soit des plus anciens établissements du Saguenay, soit de nos vieilles paroisses, et qui allaient chercher une nouvelle demeure dans la fertile vallée du lac Saint-Jean. "Ces familles vont à pied, écrivions-nous alors, hommes, femmes et enfants portant des paquets, pendant qu'une voiture chargée de provisions et de meubles les précède sur la soute. Elles s'acheminent d'un pas lent, avec un air à la fois de résignation et d'espérance ; souvent la mère tient dans ses bras un enfant trop petit pour marcher ; la sueur et la poussière inondent son visage ; elle est accablée de fatigue, mais elle n'en continue pas moins sans défaillance sa pénible marche, tant il faut de courage et de force d'âme pour accomplir ces pèlerinages dont l'exil est le terme et qui n'ont parfois qu'une longue [205] misère en perspective. Quand le fardeau que chacun porte devient trop lourd, la famille entière se repose sur le bord du chemin, la voiture s'arrête et le cheval, ou le bœuf qui y est attelé, broute tranquillement l'herbe qui pousse le long des clôtures. On tire d'un linge le gros pain qui y est enveloppé avec du beurre, et chacun mange en arrosant ce pauvre repas de quelques gorgées de lait, puisées à une bouteille qui passe de main en main, et que l'on renouvelle chemin faisant, à mesure qu'elle se vide. Le voyage dure cinq, six, huit jours, suivant la destination, après quoi devront commencer les durs labeurs, les défrichements en pleine forêt ou les travaux sur une terre à peine ébauchée, qu'un colon découragé ou impatient aura abandonnée pour aller plus loin encore, à la recherche d'un établissement nouveau qui promette davantage ou qui soit plus conforme à ses projets.

V

En l'année 1879, je parcourais dans une de ces commodes et modestes voitures qu'on appelle tantôt *planches* et tantôt *chiennes*, et qui étaient les seules alors en usage dans le Saguenay, la longue et monotone route qui traverse tout le canton Kenogami, parmi les rochers et les forêts ravagées par le feu. Je regardais avec tristesse cette terre désolée qui retient encore malgré tout ses occupants, tant l'homme s'attache au sol même qui demande le plus de labeurs et dont il tire une subsistance, quelque maigre [206] qu'elle soit. Entre la terre et l'homme il s'établit comme un lien indissoluble, car elle et lui ont travaillé et produit en commun, les sueurs de l'homme servant à féconder la terre, et tous deux se nourrissant tour à tour l'un l'autre. J'avais vu déjà bon nombre de ces chaumières misérables faites en bois rond, qu'on nomme *log houses*, mal jointes, à peine couvertes d'un toit en écorce, brûlantes l'été, glaciales l'hiver, contenant souvent cinq, six enfants et plus, déguenillés, souffreteux, qui n'ont même pas parfois les vêtements indispensables, qui vivent, mangent, couchent avec le père et la mère dans une même pièce où manquent les choses les plus nécessaires, où chacun trouve à peine une place pour s'étendre, et je me sentais aller à une telle compassion, à une pitié si profonde que je m'arrêtai, déterminé à porter quelques modestes secours en argent dans plusieurs des chaumières qui s'espaciaient devant moi le long du chemin.

Je songeais déjà au bonheur que quelques écus allaient porter dans ces pauvres réduits, à l'ébahissement, à la joie des enfants, aux bénédictions qui allaient pleuvoir sur moi, lorsque j'aperçus à quelques pas en avant un homme sortant d'un taillis et se dirigeant vers une des chaumières. L'idée me vint de l'appeler : "Eh bien ! l'ami, lui dis-je, les temps sont durs, n'est-ce pas ? On ne mange pas le veau gras par ici... — Mais non, monsieur, pas trop, répondit-il : on en a vu de pires ; les veaux ne sont pas gras, c'est vrai, mais ils se tiennent sur leurs pattes. — Ah ! bon, tant mieux ; mais avec quoi les nourrissez-vous, [207] de quoi vous nourrissez-vous vous-mêmes ? — On ne pâtit pas, bien sûr, allez, monsieur ; on a des patates. — Des patates !

mais où donc poussent-elles ? — Tenez, voyez-vous, là, ce petit champ, ça nous en donne assez pour l'année..." Je regardai dans la direction indiquée et je vis en effet un parterre de patates dissimulé derrière toute espèce de choses. "Bien, c'est parfait ; des patates, c'est superbe ! mais cela ne suffit pas pour vous nourrir, vous et votre famille ? — Mais on a encore du blé avec lequel on fait notre pain. — Oui-dà, et où est-il, votre blé ? — Tiens, vous ne voyez donc pas ce morceau de terre, là, à votre gauche, au soroit, c'est à nous autres, ça. — Nouveau regard, nouvelle surprise ; je n'avais pas plus vu le blé que les patates." Mais il vous faut le faire moudre, votre blé ? — Comme de raison ; aussi on a un moulin à farine, à deux milles d'ici, et quand le blé est moulu, on fait notre pain, nous autres mêmes, dans notre four." — Je me sentis complètement mystifié. "Mais enfin, continuai-je, du blé, des patates, c'est essentiel, mais il est impossible que cela vous suffise. — Eh bien ! et notre vache donc, et nos petits cochons..." Comme notre homme prononçait ces derniers mots, je vis sortir des broussailles une vache avec sa clochette au cou, et de jeunes cochons qui arrivaient en galopant et qui, après toute espèce de gambades, repartirent en courant à travers les taillis qui les avaient dérobés à mes regards et disparurent de nouveau. C'en était assez ; j'étais édifié complètement sur la misère apparente qui m'avait tant [208] attendri, et mes impulsions généreuses étaient paralysées. Je repris ma route, rempli de pensées philosophiques et songeant au peu qu'il fallait à l'homme pour vivre content. Hélas ! c'est nous, les pauvres, les misérables, pensai-je.... ; mais combien il faudrait être convaincu de cette idée pour se résoudre à vivre comme le font les colons de Saint-Cyriac, même avec des patates, un fouir une vache et des cochons !.....



LE DIMANCHE, À LA SORTIE DE LA MESSE,
MISTASSINI, LAC ST-JEAN,

[208]

[209]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre XI

LE LAC SAINT-JEAN

I

[Retour à la table des matières](#)

Nous voilà enfin arrivés devant cette petite mer qui est restée en quelque sorte légendaire jusqu'à nos jours, dont le nom frappe encore singulièrement bien des oreilles, et sur laquelle a plané pendant bien longtemps le voile mystérieux qui couvre l'immense solitude du nord. Il y a cinquante ans à peine, personne n'aurait osé croire qu'on pût seulement se rendre jusqu'au lac Saint-Jean ; c'était tellement loin dans le nord ! Le pays qui l'entourait ne pouvait être que la demeure des animaux à fourrures, et, seuls, les Indiens étaient regardés comme pouvant se hasarder dans ces sombres retraites, que protégeait la [210] chaîne des Laurentides et que défendait contre l'homme une nature réputée inaccessible. C'était un préjugé sans doute, mais avouons que ce préjugé, qui représentait comme inaccessible à la colonisation et à la culture toute la région du lac Saint-Jean, avait quelque raison d'être, car cette région à une physionomie qu'aucun autre aspect du Canada

ne rappelle. Voyez se balancer, s'agiter ou s'endormir, sur son lit de sable et d'alluvion, cette petite mer intérieure, semblable à un énorme crabe étendant dans tous les sens ses longues et nombreuses rivières, comme autant de tentacules, toutes prêtes à saisir les colons et à les attirer quand même sur le sein du monstre ! Elle n'est pas enfouie dans les dépressions des montagnes comme tant d'autres lacs de notre pays qui ressemblent à des coupes profondes laissées par les eaux en retraite ; mais elle s'étale avec une négligence dédaigneuse sur un fond sans cesse mouvant, élargissant ou rétrécissant ses limites suivant les saisons, s'élevant ou s'abaissant sans marée, rongant ses rives ou bien les exhaussant par les accumulations répétées de sable et de terre végétale que lui apportent ses tributaires. Elle n'est pas enclavée dans un cercle infranchissable, réduite à une immobilité passive et monotone, mais elle joue librement sur un lit incertain que les années l'une après l'autre déplacent ; elle s'ébat, chante ou gronde tour à tour sur les molles et grasses rives d'une plaine qu'elle recouvrait jadis tout entière et qu'elle a laissée depuis longtemps à nu, après l'avoir fécondée pendant des siècles ; elle a certaines senteurs [211] propres qui traversent l'atmosphère et vont s'exhaler au loin dans les bois et les champs ; on la pressent aux fraîches bouffées qui s'échappent de son sein et on croit l'entendre avant de l'avoir aperçue, dans les échos ranimés, dans les frais murmures qui emplissent l'air, lorsqu'on arrive enfin au terme du long et ennuyeux trajet qu'on a parcouru à travers toute la presqu'île de Chicoutimi.

Le voilà donc devant nous ce lac dont la renommée, chargée de légendes, a déjà volé vers de nombreux pays. La voilà, cette région du Lac Saint-Jean qui a tant exercé les imaginations depuis quelques années, dont on a tant parlé, que l'on connaît si peu et vers laquelle se portent de si nombreuses, de si ardentes espérances. La voilà, cette étrange petite mer, avec son peuple de poissons aussi étranges qu'elle-même : le *wananish*, qui ne se pêche guère que pendant six semaines, du 1^{er} juin au 15 juillet, qui fait bondir des heures entières la main du pêcheur s'obstinant après lui, qui fait des sauts de quinze pieds et qui franchit une chute aussi aisément qu'un ruisseau, plus alerte, plus vigoureux que le saumon lui-même ; la *munie*, qui a la queue et la couleur de l'anguille, la forme du crapaud de mer et la tête comme celle de la morue, quoique un peu plus plate ; l'*atosset*, autre produit singulier qui vient on ne sait d'où et dont les ancêtres ont dû faire de nom-

breux croisements ; enfin, le brochet, mais le brochet monstre, qui a jusqu'à six et sept pieds de longueur, qui exerce un terrible brigandage dans le lac, toujours à l'affût de quelque proie, et qui [212] saisit sans façon les pieds des nageurs aventureux, en leur faisant de remarquables blessures.... La voilà enfin, exposée à nos regards, cette petite mer songeuse au fond de sa large et féconde vallée qui nous attire et nous invite à la parcourir en tous sens, à venir faire la preuve de tout ce qu'on a promis en son nom et à reconnaître si elle est vraiment une terre privilégiée où s'épendra avant longtemps le flot d'une population nouvelle, vigoureuse et impatiente d'essayer tous les genres de force et d'action ! Partons donc pour cette nouvelle campagne ; allons reconnaître la vallée du lac, faisons-en le tour et voyons ce qu'elle réserve aux colons par ce qu'ont pu y faire déjà en moins de trente ans les colons actuels, tout en remarquant d'avance que les plus fertiles parties de la vallée ne sont pas encore, pour la plupart, ouvertes à la colonisation.

II

Le lac Saint-Jean, appelé par les Indiens "Peaguagomi", ce qui signifie "lac plat" est situé dans une immense vallée et est le réservoir de plusieurs grandes rivières, dont quelques-unes prennent leur source dans les hauteurs qui séparent le territoire de la mer de Hudson de celui de la province de Québec. Il est situé sous le 48° degré, 32', 37" de latitude nord, et entre le 71° degré de longitude ouest. Il est à 48 milles de Chicoutimi, à 100 milles environ au nord de Québec et à 125 milles à l'ouest nord-ouest de Tadoussac. Il couvre une superficie d'environ [213] 510 milles carrés et sa circonférence est de plus de 100 milles.

La forme du lac Saint-Jean est presque ovale, sa plus grande largeur étant de trente milles, de l'embouchure de la Métabetchouane à celle de la Péribonca, et sa moindre largeur de dix-huit milles, entre la pointe Saint-David à l'est et la pointe Bleue à l'ouest. Il n'a que deux issues, comme nous l'avons déjà dit, la Grande et la Petite Décharge, dont la réunion, quelques milles plus loin, forme la rivière Saguenay. Sa profondeur est assez peu variable. A Métabetchouane, sur une étendue de plusieurs milles, de gros navires pourraient passer tout près du

rivage dans les hautes eaux du printemps ; mais, en général, les bords du lac sont tellement plats que les goélettes même, ne jaugeant pas plus de 30 à 40 tonneaux, ne peuvent en approcher ; et cela surtout à l'embouchure des rivières, parce que ces rivières charroient avec elles une quantité énorme de terre d'alluvion et de détritux végétaux arrachés à leurs rives.

Il faut aller à deux ou trois milles du rivage pour trouver une profondeur d'eau qui varie entre deux et neuf brasses ; jusque-là elle n'est guère que de trois pieds et souvent de moins que cela même, ce qui donne lieu à la grande fréquence de la houle au moindre vent ; le lac s'agite et se gonfle comme la mer dans la tempête ; ses bas-fonds semblent se soulever ; l'eau qui les recouvre, battue avec violence, s'échauffe et devient tiède ; les [214] vagues, au moindre souffle du nord-ouest, s'élèvent à une hauteur étonnante, d'où il résulte que la seule navigation possible sur ces bas-fonds, celle qui se fait en canot, devient extrêmement dangereuse.

Ce peu de profondeur du lac et la température élevée de ses eaux, lorsque le vent les fouette, en donnant lieu à une évaporation rapide, peuvent servir d'explication à un fait qui, sans cela, serait assez difficile à comprendre, c'est que six rivières comparativement larges et plusieurs autres plus petites se déversent dans le lac, tandis qu'il n'en sort qu'une, et encore est-ce une rivière de dimensions restreintes.

Le printemps, à la fonte des neiges, le lac, nourri par les grandes rivières du nord, hausse rapidement son niveau. Il atteint souvent vingt-cinq pieds en quinze jours et même trente pieds au-dessus de son niveau d'hiver ; c'est alors que les deux décharges deviennent insuffisantes pour déverser dans le Saguenay le trop plein de ses eaux, et le lac se précipite sur ses rives qu'il ronge, arrache et fait crouler pêle-mêle dans les sables qu'il pousse en tous sens.

En automne, lorsqu'il pleut, le lac se gonfle rapidement ; il s'affaisse non moins vite lorsque la pluie cesse, surtout lorsque le vent souffle dans la direction du nord-ouest ou du sud-ouest. Il se couvre alors d'écume et ses fonds mobiles, brisés en maints endroits, se creusent ou s'entassent sur la rive nord, en déplaçant le chenal des rivières [215] à leur embouchure, de telle sorte qu'en automne il devient impossible d'y naviguer sans bouées.

L'hiver, le lac prend à glace dans toute son étendue ; mais ce n'est pas avant le milieu de décembre qu'on peut le traverser sans péril, quoique la glace commence à se former un mois environ avant cette date. Vers la mi-février, il devient impassable et l'on ne peut aller que sur les bords. Au printemps, les bords du lac seulement sont navigables vers la fin d'avril, et il faut attendre encore une douzaine de jours avant que la glace ait disparu de toute la surface.



Le lac Saint-Jean communique non seulement avec le fleuve Saint-Laurent par la rivière Saguenay, mais aussi avec le grand lac Mistassini, après une succession de portages, échelonnés sur un parcours de cent cinquante lieues. Du lac Mistassini, appelé aussi lac des Baies, à cause de sa forme qui n'est guère qu'une suite de grandes baies presque parallèles, il est facile de se rendre à la mer de Hudson par la rivière Rupert qui coule entre le lac Mistassini et cette vaste mer septentrionale. On peut atteindre le Saint-Laurent, du côté ouest, par la rivière Batiscan et le Saint-Maurice. On atteint de même l'Outaouais, au moyen de divers lacs et ruisseaux qui forment une chaîne à peine interrompue entre le lac Saint-Jean et les sources de la Gatineau, d'où l'on peut faire trois cents [216] milles, en petite embarcation, jusqu'au confluent de cette dernière avec l'Outaouais.

Il y a donc tout autour du lac Saint-Jean un vaste système de communications par eau, qui sont naturellement très avantageuses à la colonisation et qui offriront un jour de grandes facilités au commerce de la vallée, quoiqu'elles ne puissent avoir lieu que par des rivières accessibles seulement aux petites embarcations. Les principales de ces rivières sont, au sud du lac, la Métabetchouane et la Ouiatchouane. La première prend sa source dans le lac aux Rognons, à environ quatre-vingt milles de son embouchure. Elle sort de ce lac par une succession de cascades et de rapides qui atteignent parfois une hauteur de deux cents pieds, jusqu'à ce qu'elle arrive à l'endroit où les eaux qui tombent dans le Saint-Laurent par la rivière Batiscan se séparent de celles qui vont se jeter dans le lac Saint-Jean par la Métabetchouane.

C'est à l'embouchure de cette rivière que les Jésuites avaient autrefois élevé l'établissement dont nous avons parlé en détail dans un précédent chapitre. Plus tard, l'habitation des Jésuites avait été remplacée

par un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et celui-ci, à son tour, a disparu pour faire place à une station de chemin de fer dans le voisinage.

*
* *

[217]

La Ouiatchouane, dont le nom indien veut dire "vois-tu la chute ?" sépare les deux paroisses de Saint-Louis et de Notre-Dame du Lac, celle-ci appelée communément Pointe-Bleue. Elle prend sa source à sept milles du lac Quaquagamaque et se décharge dans le lac Saint-Jean après un cours de soixante milles, et en se précipitant d'une hauteur de 286 pieds. M. Bouomette raconte, dans son rapport sur l'expédition de 1828, qu'il se rendit au lac Quaquagamaque en suivant nombre de rivières et de petits lacs qui l'y avaient conduit, à partir de la vallée du Saint-Maurice, et que, là, il monta sur une éminence rocheuse très élevée, (le mont Découverte) au pied de laquelle coulait une rivière dans une série de cascades. De cette hauteur, il embrassa vers le sud-ouest une vaste contrée d'un niveau uniforme, semblable à une mer. En redescendant, il suivit un ruisseau d'une eau tranquille qui le conduisit à la rivière Ouiatchouane. (En cet endroit, la Ouiatchouane arrose un large espace couvert d'alluvion). À deux milles et demi plus bas que le mont Découverte est le lac des "Commissaires", qui a près d'un mille de largeur là où la rivière y fait son entrée.

Les bords en sont escarpés et montagneux, boisés de sapin, de pin, d'épinette et de bouleau. Plus loin, le long du lac, le paysage devient admirable, d'une grandeur saisissante. Le lac des Commissaires a sept lieues de longueur et une largeur moyenne d'un demi-mille.

À sa sortie du lac Ouiatchouane, qui communique avec [218] celui des Commissaires, la rivière suit un cours rapide, qui va s'élargissant au milieu d'un pays fort propre à la culture, couvert de frênes, de bouleaux, d'ormes, d'épinettes, de sapins et de quelques pins blancs ; puis viennent en succession de nombreux rapides que l'on peut franchir, jusqu'à ce qu'on arrive à la grande chute de 236 pieds, qui n'est pas à plus d'un mille du lac Saint-Jean, et à environ 290 pieds au-dessous du niveau du lac Ouiatchouane. Du pied de la chute jusqu'au Lac, la rivière n'est qu'un rapide continu. Autrefois on y péchait en abondance le poisson blanc, dès le commencement de l'automne, et l'on en pre-

nait assez pour en faire commerce et pour l'exporter aux États-Unis, sans compter que les gens du poste de Métabetchouane et les Indiens en faisaient leur nourriture ordinaire jusqu'au printemps suivant.

III

Il n'y a guère plus de trente ans, c'est à peine s'il existait un chemin entre la Grande-Baie et le Lac ; dans les autres parties de cette région encore alors aux sept-huitièmes déserte, il n'y avait que des ébauches de routes, et quelques centaines de familles seulement y étaient établies. Aujourd'hui, la colonisation, se développant sans cesse, tend à enserrer le lac tout entier ; elle s'est avancée rapidement vers l'ouest par les cantons Normandin et Albanel ; la voilà maintenant qui envahit le [219] nord, et les vallées de la Péribonca et de la Mistassini vont déployer incessamment pour l'homme toute leur fécondité.

Le lac Saint-Jean est à trente lieues au nord de Québec, en ligne droite ; il est entouré d'un cadre de montagnes qui se rapprochent assez de ses rives du côté sud, et s'en éloignent jusqu'à 30 à 35 milles du côté nord et ouest. Ces montagnes formaient l'ancien rivage du lac. Il y a moins de neige au nord des Laurentides qu'au sud ; dès qu'on a dépassé la hauteur des terres, on sent presque aussitôt la différence ; le printemps y commence doux, et même trois semaines plus tôt qu'à Québec. Les montagnes, au nord de la vallée, ne sont pas aussi hautes que celles qui sont au nord-est ; voilà pourquoi le vent de nord-est y est à peu près inconnu, et, quand il souffle, il est toujours plus sec et plus léger. C'est que le vent de nord-est change de caractère en changeant de pays. Ce vent, qui est le fléau de la rive sud du Saint-Laurent, vient d'une étendue de mers dont la surface prolongée jusqu'au pôle le sature sans interruption d'humidité et de froid ; mais à mesure qu'on avance dans l'intérieur du pays, il diminue graduellement d'intensité ; il est plutôt sec qu'humide, plutôt léger et agréable que pesant et irritant. On dit que cela résulte de ce que le vent de nord-est n'arrive dans l'intérieur du pays qu'après avoir franchi un rempart de montagnes, où

il a pris l'excellente habitude de déposer le plus lourd des vapeurs dont il était chargé.

[220]

Le lac étant abrité ainsi des deux côtés, le climat y est comparativement doux. Il est aussi bien moins variable, plus réglé que dans le reste de la province ; c'est ce qu'attestent les observations météorologiques, faites à différents intervalles, et les tableaux de comparaison dressés par les arpenteurs qui en ont fait une étude spéciale. Les chaleurs et les pluies n'y sont pas excessives comme dans la plus grande partie du district de Québec ; en un mot, le bassin du lac Saint-Jean est placé dans les circonstances climatériques les plus favorables à la culture de tous les grains qu'on récolte généralement dans nos campagnes.

La rive sud du lac est moins fertile et bien moins profonde que les rives nord et ouest ; entre Métabetchouane et la Grande-Décharge, les cantons Métabetchouane, Caron et Signaï renferment plus de cent mille acres de bonne terre.

Dans les conditions les plus désavantageuses, pendant la décade écoulée entre 1861 et 1871, la population du comté de Chicoutimi avait été portée de 10,478 à 17,493 âmes. Cependant il n'y avait, en 1871, dans le comté tout entier, que 80,870 acres de terre en culture.

Dans un de ses plus anciens rapports, l'illustre géologue sir William Logan avait déjà déclaré qu'il n'existait nulle part, dans les provinces de l'Amérique Anglaise, un sol d'alluvion d'une aussi grande épaisseur que celui que l'on trouve au Lac Saint-Jean, ni pareil fond d'argile recouvrant partout de la terre calcaire. Le fait est que [221] la plus grande partie du fond du lac ne consiste guère qu'en pierre calcaire et que toute la rive occidentale en est formée.

Les argiles marines, généralement recouvertes de sable et de gravier, se rencontrent à chaque pas entre cette rive et la Grande-Baie, de même qu'entre cette dernière et Chicoutimi.

Il est impossible de prévoir, d'imaginer même ce que deviendra un jour cette région agricole incomparable qui comprend l'est, le nord et l'ouest du bassin du lac Saint-Jean. Là, un avenir merveilleux attend nos petits-fils ; là, l'œuvre colonisatrice, qui ne fait aujourd'hui que prendre son essor et s'affranchir péniblement des incertitudes tradi-

tionnelles, va nous exhiber, avant la fin de notre siècle de labeur et de fer, un développement si inattendu qu'il paraîtra comme une surprise renouvelée de tous les jours, et cela aussitôt que des communications régulières pourront être assurées aux colons qui se dirigeront de ce côté par centaines tous les ans.

IV

L'immense étendue de pays comprise entre le cap à l'Est, en face de la Grande-Baie, et la rivière Mistassini, qui débouche au nord-ouest du lac Saint-Jean, comprend un plateau de terre d'alluvion qui n'a pas moins de quatre-vingt-dix milles de longueur sur quinze à vingt-cinq de largeur, en moyenne. Ce plateau est marqué en différents [222] endroits par des dépressions plus ou moins profondes, causées par le passage des eaux qui y ont formé des lacs, creusé des ravins et des lits de rivières, lorsque le lac Saint-Jean, arraché violemment de ses rives primitives, plongea, diminué de plus de moitié, dans l'énorme fissure subitement entr⁵ouverte à travers les montagnes du Saguenay.

Le sol qui recouvre ce plateau est en grande partie formé de dépôts de sable et de gravier mélangés d'alluvion ; il est ajouté d'une bonne couche de détrit⁵us végétaux ou d'humus à la surface, tandis que le sous-sol est composé de profondes couches de glaise, marne et argile bleue et grise, comme le reste du bassin saguenayen. À mesure que le plateau tend à s'incliner vers le lac, la couche de sable et de gravier disparaît, et l'argile reste à découvert. La forêt, qui recouvre en dernier lieu le terrain, a été en grande partie exploitée par l'industrie ; il reste néanmoins encore abondamment de bois pour les besoins des colons qui s'y établissent graduellement, d'année en année.

À l'ouest de la rivière Péribonka le plateau s'étend au nord, sur une profondeur de quinze à vingt milles, jusqu'au pied des montagnes modestes qui le bornent à l'horizon ; en même temps il s'allonge vers l'ouest, coupé par des gorges rives qui donnent passage aux grandes rivières du nord-ouest, et vient se terminer aux abords de la rivière Ouat⁵chouaniche, à vingt milles environ du lac Saint-Jean.

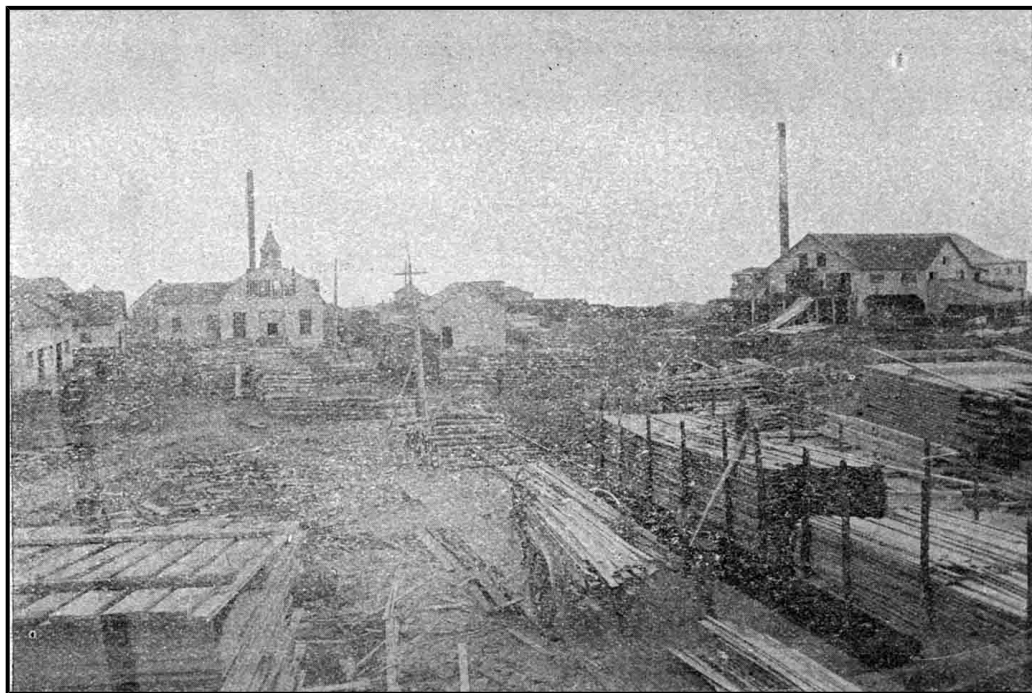
[223]

En se précipitant des hauteurs qu'elles recouvraient jadis, les eaux débordèrent sur le plateau du grand bassin avec toute la facilité imaginable. Comme elles n'avaient pas encore de chenal, elle roulèrent devant elles le sable et l'argile comme une avalanche que rien n'arrêtait. Elles se répandirent ainsi en s'élargissant petit à petit, mais aussi en diminuant de volume, jusqu'à ce qu'enfin elles furent toutes rassemblées dans le chenal qui avait fini par se creuser et qui était devenu assez profond pour retenir entre ses bords ces torrents livrés à leur course désordonnée. Les parties du plateau qui n'ont pas subi le passage de ces courants nouvellement formés n'ont pas reçu, en revanche, l'apport de sable qu'ils poussaient éperdument devant eux, en balayant les dépôts séculaires amoncelés sur les flancs et au fond des gorges ; l'argile n'a pas été couverte dans ces parties échappées aux courants dévastateurs ; aussi n'y voit-on pas ces couches de sable ni ces longues dunes que l'on aperçoit sur le rivage immédiat des rivières qui débouchent dans le lac.

Il y a là une étude géologique des plus intéressantes et des plus attrayantes à poursuivre ; mais il ne nous appartient pas d'aller jusque là ; attendons : l'avenir, qui se hâte maintenant pour cette région si longtemps à peine indiquée sur nos cartes géographiques, nous réserve de nombreuses et importantes révélations sans doute ; contentons-nous de remarquer simplement en passant que tout le territoire situé entre la petite rivière Péribonka et [224] la Mistassini, vingt milles au nord du lac, est encore aujourd'hui à peu près inconnu ; la partie inférieure seulement de la Mistassini a été relevée, de même que son affluent, la rivière Aux Rats ; les explorations n'ont pas été poussées au delà, mais le jour est proche maintenant où la colonisation, devançant à pas pressés l'œuvre de la science ou des gouvernements, va faire irruption dans ce domaine que l'Indien et le chasseur se réservent avec une discrétion obstinée, et lui arrachera des témoignages qui ajouteront peut-être une page curieuse à la géologie de l'Amérique du nord ¹¹.

¹¹ Sans doute ce plateau renferme un certain nombre de terrains marécageux, étant données les circonstances de sa formation. Rien ne serait plus facile pour le gouvernement que de convertir ces terrains, aujourd'hui stériles, en terrains propres à la culture ? par un ensemble de canaux d'irrigation qui coûteraient peu de chose à établir.

Les marécages se rencontrent en pins grande abondance dans les cantons Taillon, Racine, Dolbeau et Pelletier ; aussi, mais en moindre quantité, dans les cantons Parent, Albanel et Normandin.



SCIERIE SCOTT, LAC ST-JEAN.

[224]

[225]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre XII

PAROISSES AU SUD ET À L'OUEST DU LAC SAINT-JEAN

I

[Retour à la table des matières](#)

Nous venons de traverser, pour arriver au Lac, un pays formé de mamelons, de collines et de gorges creusées en tous sens, qui sont une histoire vivante et une explication manifeste de sa formation géologique. Le Lac, qui embrassait jadis une étendue probablement trois fois plus considérable qu'aujourd'hui, a laissé, en se précipitant dans la rivière Saguenay après s'être divisé en torrents furieux, d'énormes quantités de terre d'alluvion bizarrement et capricieusement disposées. Il y eu des endroits [226] laissés absolument à sec, tandis qu'à côté se formaient de véritables rivières qui creusaient leur lit à des profondeurs très variées. De nombreux monticules d'alluvion, violemment

entassés, s'éboulent aujourd'hui lentement, ou plutôt s'émiettent petit à petit dans les ravins et les cours d'eau ; cette terre marche toujours, même après le retrait des eaux du Lac, et le travail qui se fait en elle, visible à tous les yeux, sert merveilleusement l'intelligence de l'observateur et lui dévoile le phénomène dans toute sa clarté.

Le chemin public, pratiqué à travers un pays où se multiplient les accidents de terrain, en a tout le pittoresque et les inconvénients. Il faut monter et descendre des côtes à toute heure, être aveuglé et étouffé à la fois par un sable brûlant, ou bien entendre l'odieux bourdonnement de mille moustiques et sentir la cuisante piquûre de ces horribles petits monstres altérés de sang ; mais enfin, avec un bon cheval et beaucoup de résignation, il ne faut pas plus de deux heures pour aller d'Hébertville à Saint-Jérôme, la première des paroisses qui se présente au seuil de la région proprement dite du Lac Saint-Jean.

*
* *

C'est en 1861 que les premiers colons vinrent à Saint-Jérôme. Jusqu'en 1865, il n'y avait eu que quatre ou cinq familles éparses sur le rivage du Lac ; ces premiers [227] colons s'appelaient Jean Maurice Saint-Onge, Jules Boivin, Germain Morin et Alexandre Boily. En 1885, d'autres pionniers arrivèrent, et leur nombre s'était tellement accru trois ans après que l'archevêque jugea à propos de leur envoyer un missionnaire. Ce missionnaire était l'abbé N. H. Constantin qui, à son arrivée, le 9 octobre 1868, fut obligé de demander l'hospitalité à un colon établi non loin de la chapelle :

"Je passai là trois semaines, écrivait il l'année suivante, dans une maison de vingt pieds carrés, où nous étions toujours au moins quatorze personnes. Le dernier jour d'octobre, je pus m'installer dans la sacristie où les planchers étaient à peu près terminés.

Je trouvai, en arrivant, une chapelle de 50 x 35 pieds, en pièces de cèdre, avec une sacristie de 34 x 28 pieds. Cette dernière sert de sacristie et de presbytère à la fois. Je fis construire une bâtisse de 30 x 25 pieds, qui me sert de grange et d'étable, puis une autre petite bâtisse de douze pieds carrés, pour me servir de laiterie et de hangar. Dans le cours de l'hiver dernier, je commandai une autre bâtisse de 30 x 25 pieds, destinée à servir plus tard de hangar à grain, mais devant servir présentement tout à la fois de hangar à grain, de salle publique, de maison d'école et de logement

pour le bedeau. La bâtisse a été construite dans le cours de l'été dernier, et elle remplit bien son rôle. Toutes ces constructions vous font voir le courage et le zèle des pauvres colons. J'ai eu le plaisir de voir ouvrir une école dans le cours d'octobre dernier. Près de cinquante enfants la fréquentent, et grâce aux qualités de l'institutrice, cette école fera un bien immense dans la mission."

[228]

Le printemps de 1870 avait été remarquablement beau, et, dès les derniers jours d'avril, les colons de Saint-Jérôme avaient commencé le hersage. Ils avaient fait autant d'abattis que possible, et la fumée qui s'en élevait était si épaisse qu'elle obscurcissait les rayons du soleil. Depuis le 15 mai, la chaleur était intense. Tout à coup, dans l'après-midi du 18, un vent d'ouest s'élève, semblable à un cyclone des Indes, et, en quelques minutes, il a embrasé la forêt qui ceinture le village naissant. Hommes, femmes et enfants combattent en vain le fléau qui dévore tout ; les maisons et les semences sont détruites en moins de vingt-quatre heures, et chacun n'a plus qu'à chercher à se préserver soi-même du terrible élément déchaîné. L'air est plein des cris, des lamentations des victimes et des mugissements des animaux qui périssent engloutis dans les flots brûlants ; le vent tourbillonne avec fureur et la terre tremble sous ses assauts ; la forêt, tordue par la tempête et le torrent de flammes, gémit, craque et s'écrase avec un bruit de tonnerre ; les eaux courroucées du Lac s'élancent sur le rivage qui cède et s'ébranle ; les flammèches, détachées de cet océan de feu, remplissent l'espace comme une pluie brûlante et l'air n'est plus respirable ; on ne peut rien voir autour de soi dans l'épaisse fumée, et les colons et les femmes, qui sont restés sur le lieu du sinistre, incapables de faire un pas, attendent la mort qui s'avance précipitée. Seules, les mères éperdues cherchent à percer la noire muraille de fumée pour courir après leurs enfants dont elles n'entendent [229] plus les cris ; on se cherche, on s'appelle, mais c'est en vain ; toutes les voix sont étouffées, tous les échos sont assourdis... Enfin, dans la journée du 19, vers le soir, le vent commence à se calmer, un peu de jour se fait, et les colons, au nombre de 79, se trouvent réunis près d'une petite maison de vingt pieds dans laquelle ils cherchent refuge.

Heureusement personne n'a péri ; quatre enfants seulement avaient été horriblement brûlés, et l'un d'eux expirait quelques heures plus

tard. La chapelle, le presbytère et ses dépendances avaient été la proie des flammes, et il ne restait clans la paroisse entière qu'une quinzaine de pauvres maisons pour abriter au delà de cent cinquante familles dépourvues de tout.

Cet incendie terrible laissera de longues traces dans la mémoire, non seulement des colons de Saint-Jérôme, mais encore de toute la vallée du Lac, car il porta partout ses ravages et détruisit la forêt sur une étendue d'une trentaine de lieues, de l'ouest à l'est. La compagnie de la Baie d'Hudson se hâta, la première, de porter secours aux plus nécessiteux, et des dons arrivèrent de toutes les parties du pays. En moins d'un an, la plupart des colons avaient rebâti leurs demeures, et une église de cent pieds de longueur sur cinquante de largeur était en voie de construction. Presque toutes les traces du fléau avaient disparu, et Saint-Jérôme renaissait de ses cendres plus florissant que dans une prospérité non interrompue.

[230]

II

À la suite de Saint-Jérôme vient la paroisse de Saint-Louis de Métabetchouane, dont le nom de poste est Chambord. C'est là que se trouve l'Anse au Foin, grande étendue marécageuse où pullule le gibier de mer, et qui est renfermée entre la Pointe à la Traverse, à l'est, et la Pointe-aux-Trembles, à l'ouest. Plus loin est la Pointe-aux-Pins, qui s'avance considérablement dans le Lac et forme la grande baie Ouatouchouane dans laquelle se jette la rivière de ce nom.

Les premiers établissements de Saint-Louis datent de 1864. En 1865 on y trouvait, trois colons tenant feu et lieu ; en 1866, six familles ; en 1867, 14 ; en 1868, le nombre des familles ayant atteint 24, on songe à construire une chapelle, où vient officier une fois par mois le curé de la Pointe-Bleue.

En 1869, on compte à Saint-Louis 36 familles, et en 1870, cinquante. Le grand incendie de cette "année terrible", 1870, consume toutes les propriétés des habitants, leurs récoltes, leurs bâtiments, tous leurs effets. Une seule habitation échappe au désastre. L'année sui-

vante, 1871, la récolte fut splendide. Il y avait maintenant 58 familles à Métabetchouane.

En 1872, premier curé résident ; un négociant : le nombre des familles est porté à 65. L'année suivante, 1873, il s'élève à 75.

[231]

En 1874, on compte 88 familles ; les terres se défrichent rapidement et la colonisation marche avec entrain.

En 1875, 98 familles.
En 1876, 109 "

En 1877, ouverture d'une route pour communiquer avec les nouveaux cantons de De Quen et de Dablon, en arrière de Saint-Louis.

En 1878, renfort considérable de colons venant de Beauport pour prendre des terres nouvelles dans les 5^e, 6^e et 7^e rangs de Métabetchouane. La paroisse compte maintenant 125 familles.

En 1879, le nombre des familles est de 148. Les 1^{er} et 2^e rangs de De Quen s'ouvrent à la colonisation.

En 1880, 156 familles.
En 1881, 170 "
En 1882, 178 "

Le "lac Bouchette" reçoit ses premiers colons, qui se composent de deux familles.

En 1883, on trouve à Saint-Louis trois négociants et 192 familles.

En 1884, il y en a 204. Trois scieries ont été construites.

En 1885, le nombre des familles est de 236. La colonisation continue de progresser dans De Quen et dans Dablon : dans ce dernier canton on construit un moulin à

[232]

scies. Deux missions nouvelles sont fondées, l'une (Saint-François de Sales) à De Quen, l'autre (Saint-Thomas d'Aquin) à Dablon, sur les bords du lac Bouchette.

En 1886 Saint-Louis compte	264 familles
En 1887,	285 "

Le nombre des marchands est désormais de six ; la colonisation ne subit pas d'entraves, au contraire. Toute la population est dans l'expectative de la voie ferrée, dont la construction avance rapidement et dont on entend les trains de ballast à quelques milles seulement de Métabetchouane.

III

Après Saint-Louis de Métabetchouane vient la grande paroisse de Notre-Dame du Lac, communément appelée la Pointe-Bleue, et qui a pris définitivement, depuis quelques années, le nom désormais célèbre de Roberval, du nom du canton qu'elle renferme. En 1871, Roberval comprenait Notre-Dame, Saint-Louis, Saint-Prime, Saint-Félicien et même une partie de Saint-Jérôme : aussi, sa population était-elle considérable pour l'époque, puisqu'elle s'élevait à 2,467 habitants.

La paroisse de Notre-Dame du Lac renferme tout le canton Roberval et celui de Charlevoix.

La Pointe-Bleue renferme la "Réserve des Sauvages". [233] située à environ huit milles à l'ouest de la rivière Ouiatchouane et à quatre milles du village de Roberval. C'est là que les derniers des Montagnais, les 300 à 350 survivants d'une tribu jadis puissante, se sont retirés pour essayer de faire quelque culture.

*
* *

Malgré la cession faite en 1867 au gouvernement canadien de l'immense étendue de territoire qu'elle possédait, la compagnie de la Baie d'Hudson a néanmoins conservé tous ses établissements, parmi lesquels se trouvent en première ligne les postes nombreux qui sont disséminés dans tout le Nord-Ouest britannique. La compagnie avait autrefois un droit de chasse exclusif, de sorte que les Indiens qui parcouraient, à la poursuite des animaux à fourrures, les vastes solitudes qui s'étendent des Montagnes Rocheuses au Labrador, ne pouvaient trafiquer qu'avec elle. À elle seule ils vendaient tous les produits de leur chasse et, en échange, ils recevaient des vêtements, des armes, des provisions.

Mais depuis que la compagnie a perdu son monopole, tout est bien changé. Les Indiens, toutefois, en sont-ils mieux et leur liberté d'aujourd'hui leur vaut-elle le joug sous lequel ils étaient tenus autrefois ?

Les Montagnais n'ont pas encore acquis le goût de la culture, malgré que le gouvernement ait envoyé chez eux un agent des terres chargé de leur distribuer des lots et [234] de leur apprendre à les faire produire. Fils de l'espace, libre comme le renne sauvage qui parcourt des centaines de lieux sur un sol glacé, l'indien, à quelque tribu dégénérée qu'il appartienne, ne peut se renfermer dans les limites d'un champ ni s'assujettir aux soins méthodiques, calculés, de la vie agricole. La prévoyance et l'attachement à un lieu précis lui sont étrangers. Pour lui, la terre, c'est ce qu'il peut en mesurer dans sa course annuelle à travers la solitude, et, pour mourir, il ne croit pas avoir besoin d'un foyer ni d'un tombeau pour y être inhumé.

Fataliste sans le savoir, enfant inculte de la nature, il se laisse aller à elle et n'écoute que sa voix sans songer à lui rien demander au delà de ce qu'elle offre. Aussi, lorsqu'il a épuisé le peu qu'elle lui donne, lorsqu'il a tari son sein, avare surtout sous un ciel comme le nôtre, n'a-t-il plus qu'à se résigner et à subir en silence la mort inévitable. Pour vivre il ne veut rien apprendre de ceux dont l'apparition sur le sol d'Amérique a été le signal de la chute de ses pères et de sa propre déchéance. Il se laisse effacer, comme s'il comprenait sa faiblesse devant l'homme armé des forces ingénieusement créées de la civilisation.

Il n'y a pas plus d'un siècle encore, il se battait avec d'autres enfants de la forêt, sauvages comme lui, et qui se défendaient avec les mêmes armes grossières, la hache et le javelot, et cela dans un espace

illimité dont toutes les tribus réunies n'occupaient qu'une infime portion, [235] comme autrefois nos ancêtres, à nous tous, s'égorgeaient pour la possession des cavernes les mieux à l'abri du mammoth et du rhinocéros velu.¹² L'indien de nos jours, n'ayant plus à lutter, à longueur de bras, avec des hommes aussi faibles que lui, se laisse détruire en paix par la civilisation qui l'envahit et le circonscrit de toutes parts, dont il prend rapidement tous les vices sans pouvoir acquérir une seule de ses vertus ; il ne lui reste que la dignité ou la résignation du silence. Partout il succombe, laissant le blanc seul debout. Ainsi, rien ne peut arrêter la diminution et la mort des races faibles condamnées d'avance à cause de leur haine d'une demeure fixe, de leur répugnance pour la vie d'ambition et de travail, ou de leur infécondité devenue de plus en plus fatale.



En face de la Pointe-Bleue se trouvent quelques îles, entre autres la fameuse île aux Coulevres où la légende voulait que ces reptiles inoffensifs se tinsent en grand nombre, souvent entrelacés et roulés ensemble comme des festons ; mais, après bien des recherches faites par de hardis voyageurs, on n'y a trouvé qu'une vieille peau de cet animal qui, depuis lors, a perdu tout son prestige et [236] ne compte plus aux yeux des Robervalois. Il y a encore la Grosse-Ile, qui a environ un mille de longueur et autant de largeur, et qui contient une excellente ferme, propriété de M. Horace Dumais, le célèbre arpenteur qui nous a révélé la région du Lac Saint-Jean, qui l'a explorée dans tous les sens, plus loin, et bien autrement qu'aucun arpenteur moderne ne l'a tenté, et qui a fait sur elle de fort beaux travaux qui nous ont été, à nous particulièrement, d'une utilité précieuse.

Nous pouvons dire de plus qu'Horace Dumais, parmi tous ceux qui ont étudié plus ou moins la région du Lac Saint-Jean, est le seul qui l'ait comprise et nous en ait révélé la synthèse scientifique et philosophique.

¹² Les tribus sauvages qui habitaient jadis le territoire du Saguenay et du Lac Saint-Jean étaient celles des Tadoussaciens, des Chekoutimiens, des Piegouagamiens, les Chemonchouanistes et des Nekoubanistes. Plus au nord étaient les petits et les grands Mistassins. Toutes ces tribus diverses n'étaient que des membres de la grande famille des Montagnais.

IV

En quittant la Réserve des Sauvages, on perd petit à petit le Lac de vue, les défrichements deviennent de plus en plus rares et le chemin passe parfois en pleine forêt ; on traverse la rivière des Iroquois où ont été trouvées d'anciennes marmites, des chaudières de cuivre, des haches à tête ronde, des lances et, enfin, des fusils à long calibre des batte-feu, des silex, etc., puis l'on arrive sur les hauteurs de Saint-Prime d'où un immense panorama se déploie subitement sous le regard : c'est le Lac avec sa vallée entière, l'immense plaine de trente milles de largeur qui le borde du côté nord, et la chaîne des Périboncas dont la ligne bleue ondule par delà la plaine.

[237]

Au bas de ces hauteurs, là où la rivière Chamouchoane vient déboucher, s'étend la jeune paroisse de Saint-Prime qui comptait en 1890 ses vingt-cinq années d'existence par autant de cinquantaines d'habitants. On la traverse rapidement et l'on arrive à Saint-Félicien qui n'était encore en 1880, qu'une mission où le curé de Saint-Prime allait dire la messe tous les mois dans une pauvre chapelle de bois, mais qui n'en renfermait pas moins près de cinquante familles de colons : paroisse et mission réunies montraient, il y a seize ans, une population de 1700 âmes.

Les commencements de Saint-Prime et de Saint-Félicien qui, tous deux, furent colonisés en même temps, sont à peu près les mêmes que ceux des autres établissements nouveaux. Cinq ou six pionniers courageux frayèrent le chemin vers 1865 ; et seulement quatre ou cinq ans plus tard, lorsqu'il se fut établi des communications, bon nombre d'autres familles allèrent se fixer dans le fertile canton de Chamouchoane. C'est de cette époque que date le commencement véritable de Saint-Prime. En 1871, il y avait dans Saint-Prime quarante-cinq familles ; l'année suivante il y en avait seize de plus, et la population était portée en un an de 188 à 345 âmes.

En 1887, on y comptait 140 familles, ce qui donnait une population de plus de 800 âmes. Cette même année voyait se construire à Saint-

Prime le premier moulin à farine, les premiers moulins à scies et la première beurrerie, [238] à laquelle le gouvernement octroyait une subvention de deux milles dollars, et qui faisait, dès son début, de très profitables opérations.

Dans Saint-Félicien, il ya avait vingt-deux familles en 1871 ; l'année suivante on en comptait vingt-trois de plus et une augmentation de 88 têtes dans la population.

[239]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre XIII

LES CANTONS NORMANDIN ET ALBANEL

I

[Retour à la table des matières](#)

En l'année 1879 se formait à Québec, sous la direction de monsieur Elisée Beudet, représentant du comté de Chicoutimi, une association qui prenait le nom de "Société de colonisation de la vallée du lac Saint-Jean". Cette association, composée de cinquante membres, obtenait du gouvernement provincial une [concession de](#) vingt mille acres de terre dans le canton nouvellement délimité et arpenté de Normandin. Chacun des sociétaires recevait en même temps le privilège de choisir quatre lots ; le lot comprenant cent acres, dans les conditions [240] ordinaires d'établissement, quatre lots faisaient quatre cents acres pour chaque membre de l'association, ou, au total, vingt mille acres pour les cinquante membres réunis.

Les sociétaires, après avoir tiré au sort les lots qu'ils devaient prendre, convinrent de réserver une fraction de quatre cents acres pour

l'érection d'un village et la construction d'une scierie et d'un moulin à farine.

Mais comme en dehors de la concession de vingt mille acres qui lui était faite en bloc par le gouvernement, il restait encore une vingtaine de mille acres de terre arable dans le canton Normandin, la société obtint du cabinet provincial qu'il lui fût permis d'établir une deuxième catégorie de part-prenants, auxquels elle concéderait des lots de cent acres.

Cette dernière facilité était surtout établie en vue de favoriser les gens du Saguenay, déjà à l'étroit dans certains cantons. Beaucoup d'entre eux voulaient aller sur de nouvelles terres, et comme le canton Normandin était réputé fertile entre tous, c'est de ce côté qu'ils voulaient se porter. Les paroisses d'Hébertville et de Saint-Jérôme, seules, étaient prêtes à fournir un contingent de deux cents colons.

En obtenant de pouvoir étendre ses opérations et de créer plusieurs catégories de colons en dehors des cinquante actionnaires primitifs, la société pouvait librement entamer



EXTRACTION DU MINÉRAI DE FER PAR UN PRAGUEUR
(LAC À LA TORTUE).

[241]

le canton Albanel, au nord-ouest de celui de Normandin, lequel ne contenait pas moins de 40,000 acres de terre arable ; même que les plus récentes explorations ne portaient pas à moins de 100,000 acres le nombre des bonnes terres qui se trouvent dans la presqu'île formée par les rivières Chamouchouane et Mistassini.

La société devait construire des moulins à farine et des scieries. Le canton Normandin, baigné par la rivière Ticouapee, un des bras de la Mistassini, et par la rivière Chamouchouane qui arrose toute sa partie inférieure, ne manquait pas de pouvoirs hydrauliques, ni de bois de commerce, tels que le bouleau, l'épinette, le merisier, le frêne, le sapin, le tremble, le peuplier, le mélèze (tamarac), l'orme, et aussi le sapin, quoique ce dernier produit de la forêt fût en quantité moindre que les autres.

La plupart des membres de la "Société de colonisation du bassin du lac Saint-Jean" n'avaient pas l'intention d'aller se fixer eux-mêmes sur les lots que le sort leur avait donnés ; mais ils devaient y envoyer leurs proches, parents à tous les degrés, et leurs amis qu'ils désiraient voir s'établir dans la province, au lieu d'aller demander bien loin de leurs foyers, au Manitoba par exemple, des terres qui ne leur font aucunement défaut dans leur propre pays.. Une pareille initiative méritait tous les encouragements et devait stimuler le zèle de toutes les personnes entreprenantes.

[242]

II

Cependant, les premiers temps furent extrêmement pénibles. Pendant des années, malgré l'espoir qu'on avait fondé dans l'action de la "société," qui devait être en toute raison plus rapide que celle du gouvernement, les colons n'eurent même pas de chemins pour communiquer les uns avec les autres. Mais depuis une huitaine d'années environ tout a bien changé d'aspect, et la colonie de Normandin a pris un remarquable essor. On y compte aujourd'hui cent trente familles, des industriels, des artisans ; ceux-ci y exercent leurs différents métiers ; les marchands sont au nombre de trois ; on voit aussi une fromagerie

en pleine activité, enfin un moulin à bardeaux, un moulin à farine et trois moulins à scies.

Le canton a dix milles de largeur et dix rangs de hauteur. Le sol en est étonnement fertile. Les colons ont en général de bonnes habitations et des bâtiments proprement tenus, ce qui indique que leurs propriétaires jouissent d'une réelle aisance. Les défrichements sont faits à fond : on ne saurait découvrir une seule souche, même aux abords de la forêt. Quant au bois de construction, les rives des cours d'eau en sont chargées ; remarquons en passant que ce bois fait partie de la grande forêt qui, partant de la rivière Chamouchouane, s'étend jusqu'à la baie de James, prolongement de la mer de Hudson.

La population de Normandin dépasse six cents âmes ; elle s'est doublée dans l'espace des trois dernières années.

[243]

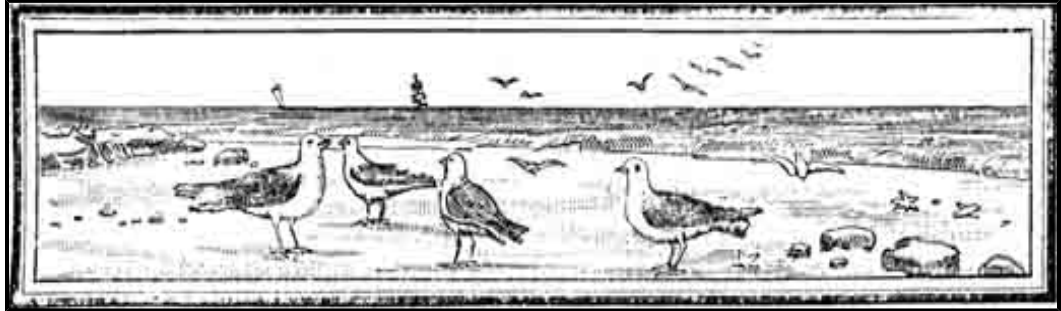
En haut de Normandin, entre la Ticouapee et la Mistassini, s'étend le canton Albanel où les premiers colons arrivèrent, il y a huit ans seulement. On y compte trente-cinq familles, dont plusieurs sont dans une véritable aisance. Le sol de ce canton est le même que celui de Normandin. On peut dire que ces cantons réunis sont les types de ce que sera un jour cette admirable portion de la vallée du lac Saint-Jean qui forme l'ouest du lac, et qui ne tardera pas à renfermer une dizaine de paroisses florissantes.

Au sujet du canton Albanel, voici ce qu'écrivait, il y a une quinzaine d'années, l'éminent explorateur et géomètre Horace Dumais :

Depuis que j'ai mis les pieds dans Albanel, j'ai marché de surprise en surprise. Bien de plus beau que les forêts qui ombragent les vallons et les coteaux sur une grande étendue de ce canton. Le sol est très riche et des plus faciles à défricher ; le bois y pousse avec une vigueur qu'on s'explique aisément dès lors qu'on étudie la nature du sol ; c'est un jardin, ni plus ni moins. Je crois pouvoir trouver 300 lots et plus de terre de première qualité dans cette partie du bassin ; avec cent lots de plus dans Normandin et au moins cent autres lots, tout aussi bons, sur les terres vacantes à l'ouest de ces deux cantons, on aura 50,000 acres de terre fertile ou mille lots de 50 acres chacun.

Si les gens de Québec voulaient former une société de colonisation, en profitant des avantages que la dernière loi a mis entre les [244] mains du gouvernement, plus de mille colons, recevant chacun cinquante acres de terre, pourraient aller s'établir confortablement sur la péninsule formée par la Mistassini et la Chamouchouane. Le chemin va être ouvert jusqu'à la rivière Ticouapee cet automne, si rien ne vient mettre obstacle aux travaux que j^e fais continuer dans la direction des bonnes terres de Normandin et d'Albanel. Je conseillerais de faire diriger un mouvement vers ce dernier canton, parce que l'intérêt du lac Saint-Jean nous y retient plus qu'ailleurs, plus surtout que le canton projeté de Racine qui déboucherait directement à Chicoutimi, et qui n'a aucun trait-d'union avec les autres parties colonisées du Lac Saint-Jean. Le canton Racine est d'un accès difficile pour le moment, et n'a pas non plus ce je ne sais quoi que l'on ressent à la vue de l'immense plateau où Albanel et Normandin s'alignent avec ampleur et invitent à venir respirer l'air vivifiant qui circule sous leurs magnifiques forêts à essences résineuses et au feuillage touffu.

[245]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre II bis

LES GRANDS TRIBUTAIRES DU LAC SAINT-JEAN

I

[Retour à la table des matières](#)

De toutes les rivières qui débouchent dans le lac Saint-Jean, celles qui coulent au nord et à l'ouest sont les plus considérables, de même que les plus belles et les plus importantes, à cause de l'étendue et de la fertilité des régions qu'elles arrosent. Telles sont la Chamouchouane, la Mistassini et la Péribonca, toutes trois douces et tranquilles à leur embouchure, mais ne tardant pas à devenir rapides et à présenter des cascades succédant aux cascades, à mesure qu'on remonte leur cours jusqu'à la hauteur des terres où elles prennent leur source.

[246]

La Chamouchouane ¹³, qui peut être considérée comme une continuation de la rivière Saguenay, fut explorée pour la première fois par l'arpenteur Normandin qui la remonta jusqu'au lac Nekoubau, près duquel se trouvait en 1860 l'établissement de M. Peltier, dont il est fait mention au commencement de cet ouvrage ; à quelques milles en deçà, sur le lac Chomontchouan, se trouvait aussi un des postes du roi, établi en 1690. Ce poste était composé d'une maison et d'un magasin bâtis en pieux debout, de la dimension de douze pieds carrés et reposant sur un arpent carré de terrain défriché.

Chamouchouane est un nom indien qui signifie "là où l'on guette l'original." Il a été donné à une belle et pittoresque rivière dont l'embouchure a trois quarts de mille de largeur, et dont le cours inférieur arrose quatre cantons, les cantons Normandin, Demeules, Chamouchouane et Parent, ces deux derniers formant la bordure nord-ouest du lac Saint-Jean.

La Chamouchouane reçoit plusieurs petits affluents, dont le plus considérable est la rivière au Saumon qui coule vers le sud-ouest, en traversant le canton Demeules, (paroisse de Saint-Félicien), et atteint, à six ou sept lieues de son embouchure, la région des marais et des plaines arides où la culture devient impossible. Le sol, sur la rive occidentale de la rivière, semble un peu plus fertile [247] que celui de la rive opposée. Il est en général formé d'alluvion et de terre végétale recouvrant une marne argileuse sous laquelle s'étend une couche d'argile qui, elle-même, repose sur un lit de marne bleue et molle, étagement qui est un signe de fertilité remarquable ; et ce sol conserve la même composition dans toute la vallée de la Chamouchouane, jusqu'à une trentaine de milles de son embouchure, à un endroit appelé le Portage à l'Ours, alors qu'il devient sablonneux et par temps marécageux, impropre à la colonisation.

*
* *

Dans son expédition de 1828, M. Bouchette n'avait pas dépassé le Portage à l'Ours ; de nos jours, la Chamouchouane a été explorée jus-

¹³ Autrefois on écrivait Chomontchouan. Aujourd'hui l'orthographe Ashuapmouchouan est assez usitée.

qu'à plus de cent milles de son embouchure, et l'on a trouvé qu'à cette distance elle avait encore au delà de quatre cents pieds de largeur. Elle contient de nombreux rapides et plusieurs chutes, qui deviendraient d'excellents pouvoirs hydrauliques si l'on y construisait des moulins. Son cours suit une direction à peu près nord nord-ouest, et traverse de belles forêts d'épinette, de sapin, de bouleau, de tremble et de cyprès.

Vient ensuite la Ticouapee, bordée de rives luxuriantes, qui traverse les cantons nouveaux de Parent et de Normandin, et qui vient confluer avec la grande rivière [248] Mistassini, à très-peu de distance de l'embouchure de cette dernière.

La Mistassini, le premier des tributaires du lac Saint-Jean, est une noble rivière qui n'a pas moins de trois milles de largeur à son embouchure où de nombreux îlots, inondés de saules au feuillage intense, semblent autant de vastes bouquets plongés dans ses ondes. Ces petites îles sont basses, touffues et couvertes d'une végétation luxuriante qui leur donne parfois un aspect tropical. Entre leurs rives coulent, remplis de brochets, de nombreux chenaux qui sont autant d'artères de la Mistassini, et au milieu desquels il est souvent difficile de se retrouver et de diriger sa course : le gibier aussi y foisonne, les canards et les outardes, en troupes serrées, venant s'abattre pour y banqueter ensemble, parmi les hautes herbes grasses qui s'étalent comme une bordure le long des chenaux. ¹⁴ Sur les rivages de la terre ferme on voit se dresser de gracieuses forêts de trembles et de frênes ; de temps à autre, même, quelques groupes de grands ormes, vigoureux et touffus, étendent leurs puissantes branches [249] sur la rivière comme pour lui

¹⁴ Au printemps, les outardes vont loin dans le nord, parce qu'elles n'ont pas de quoi manger sur les terrains que le Lac recouvre. Elles vont vers la hauteur des terres, où elles font leur couvée. Quand vient septembre, elles redescendent, se réunissent au Lac d'où elles repartent par groupes, chaque groupe volant vers son endroit de prédilection, qui est Kamouraska, l'Île Verte ? Saint-Joachim ou Sorel.

Les outardes sont des oiseaux de passage qui, après avoir séjourné quelque peu dans tous ces endroits, se dirigent vers le sud.

verser la fraîcheur de leur ombrage. Quelques *log houses*, dernières habitations du Lac, se montreront aussi à demi ensevelies dans les bois le long de la rivière Ticouapee, au milieu des souches encore fumantes et des innombrables racines d'arbres, à peine déchaussées, qui s'entrelacent sous les pas.

II

La Mistassini, d'un mot composé indien qui veut dire "grosse roche," a un cours de plusieurs centaines de milles de longueur. Elle est navigable, jusqu'à six lieues de son embouchure, pour des embarcations, bateaux à vapeur ou autres, qui ne tirent pas plus de trois à quatre pieds d'eau, car il coule, tout près de la rive, un chenal qui a bien, en certains endroits, près de douze pieds de profondeur : jusqu'à présent on a remonté la rivière en canot sur une longueur d'environ cent vingt milles, malgré quelques rapides et quelques petites chutes, au bout desquels commencent les portages. C'est le chemin par lequel descendaient autrefois les Mistassins, peuple qui habitait autour du grand lac Mistassini, le lac des Baies. Ils venaient faire la traite des pelleteries à la Pointe-Bleue, dernier poste situé dans la partie septentrionale du Canada. Ils descendaient ordinairement vers le mois de juin pour faire leur trafic et pour rencontrer le missionnaire ; on pouvait voir, il n'y a pas longtemps encore, un poste que la compagnie de la Baie d'Hudson avait à l'embouchure de la Mistassini ; les crues du printemps l'ont miné et il est tombé en ruines.

[250]

La première partie du cours de la rivière est magnifique ; de grands arbres s'y montrent fréquemment et la navigation en est douce et commode ; mais, dans certains endroits, il faut gravir des rochers escarpés, faire des portages et marcher sur des troncs d'arbres pourris qui enfoncent sous les pas.

*
* *

La distance du lac Saint-Jean au grand lac Mistassini est de 450 à 500 milles ; on la parcourt en trois semaines environ, tandis qu'il en

faut moins de deux pour revenir, à moins de retard extraordinaire causé par le vent sur les lacs. Les portages sont au nombre de quarante et un, et l'on compte une soixantaine de rapides ; quant aux lacs, il n'y en a pas moins de trente-sept, dont 30 petits. Sur les bords du lac se trouve un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson qui n'est guère considérable aujourd'hui, mais qui autrefois était fort important, au dire des anciens missionnaires qui l'ont visité. On y compte une vingtaine de familles indiennes, en tout quatre-vingts âmes à peu près, qui dépérissent l'une après l'autre ou bien qui s'en vont, tantôt à Betsiamis, tantôt au lac Saint-Jean. Il y a des causes nombreuses au dépérissement presque irrémédiable des Indiens du nord ; ce sont en général l'excès de faim durant l'hiver, l'excès de nourriture dans l'abondance, l'excès de fardeau dans les portages, lorsqu'ils ne se nourrissent guère que de poisson, leurs canots étant [251] d'un poids énorme, l'excès de course à la poursuite du caribou, de l'orignal et même du loup-cervier, l'insuffisance de la nourriture, et, enfin, les maladies épidémiques, telles que la petite vérole et les scrofules.

La Mistassini a été appelée justement aussi "Rivière de Sable," à cause de ses rives sablonneuses et des bancs de sable de son embouchure qui s'étendent au loin dans le lac Saint-Jean. Ce sable est apporté par la rivière et accumulé de telle sorte qu'il n'y a pas plus de deux à trois pieds d'eau dans le lac entre la Mistassini et la Péribonca, et qu'il faut, pour trouver une certaine profondeur, se rendre jusqu'à quatre ou cinq milles au large. Souvent même, sur les battures qui se succèdent, l'eau ne dépasse pas quinze à dix-huit pouces de profondeur. Quelques-unes de ces battures, à force de recevoir tous les ans un nouvel apport de sable, sont devenues et sont restées complètement à découvert. Telle est la longue pointe elle-même de la Mistassini qui forme la rive septentrionale de son embouchure, autrefois banc de sable, et aujourd'hui prairie luxuriante de foin sauvage, qui a trois pieds de hauteur et qui est tellement épais qu'on ne peut s'y frayer un passage qu'au moyen d'un bâton ; aussi le gibier de toute sorte y vient-il en troupes nombreuses festoyer et s'ébaudir avec délectation.

En même temps que le sable, les rivières du nord et de l'ouest du Lac charroient les paillettes de mica qui s'y [252] trouvent mêlées et

qui se déposent au fond du lac ou le long des rivières dont elles émaillent les bords.

*
* *

Au temps de M. Couchette, la Mistassini n'avait été explorée que jusqu'à dix milles de son embouchure. "Je suis d'avis, disait cet arpenteur, dans son rapport de 1828, que, d'après la proximité des rivières et l'aspect général du pays, il s'y trouve une étendue considérable de terre susceptible de culture."

M. Bouchette ne s'était pas trompé, au contraire ; il avait même été bien modeste dans son appréciation.

Les affluents de la Mistassini sont, à l'ouest, la Ticouapee et la Wassiemska ; à l'est, la rivière Aux Rats et la Mistassibi.

*
* *

À la fin du siècle dernier, Michaux, célèbre naturaliste français qui était venu au Canada pour étudier nos plantes, se rendit jusque près de la mer de Hudson par la Mistassini et la rivière Rupert. Nous avons de lui un récit de son voyage dans un livre qu'il a fait sur les [253] plantes de l'Amérique du Nord, livre qui lui a valu à bon droit le nom de fondateur de la botanique canadienne. ¹⁵

Après avoir remonté cent vingt milles du cours de la Mistassini, Michaux arriva à une cascade qui tombe d'une montagne haute de 80 pieds et découpée en amphithéâtre. Il ne craignit pas d'escalader les

¹⁵ "Avant Michaux, en 1637, Cornuti avait bien fait, sous le titre *Plantarum canadensium historia*, une courte histoire des plantes de notre pays ; mais ce n'est qu'une description sans ordre de quelques plantes peu nombreuses.

Mentionnons aussi Michel Sarrazin, médecin du roi à Québec et membre correspondant de l'Académie des Sciences. Cet homme est le premier botaniste canadien dont le nom soit devenu célèbre par la découverte de la plante curieuse qui porte son nom, la *Sarracenia purpurea*. A la campagne on appelle cette plante "petits cochons." En effet, ses feuilles creuses et contournées en cornets simulent la tête du cochon. Elle se trouve en abondance dans les savanes qui avoisinent Québec."—*Abeille du Séminaire*.

marches de cet amphithéâtre avec le seul objet de se procurer quelques plantes peut-être inconnues. Cette cascade, du haut de laquelle on aperçoit une vaste vallée, est le terme de la navigation sur la Mistassini.

En repartant, Michaux et ses guides traversèrent une suite de petits lacs remplis d'eau stagnante. Il explora les bords du lac des Cygnes, et après avoir dépassé les hauteurs qui séparaient alors le Canada du territoire de la Baie d'Hudson, il entra dans une petite rivière qui conduit au grand lac des Mistassins, où il arriva le 4 septembre, malgré la neige et un temps très froid.

[254]

III

Le grand lac des Mistassins est une vaste mer intérieure, faite de plusieurs larges baies successives, qui occupe un espace de plus de deux degrés, entre le 71° et le 74° degrés de longitude ; il est situé sur le 51° de latitude et se décharge dans la mer de Hudson par la rivière Rupert. Près du lac, et sur une petite rivière qui s'y jette, se trouve un antre de calcaire informe que les sauvages appellent la "maison du grand génie". De l'autre côté, c'est-à-dire près de la décharge, s'élève une roche énorme et isolée qui domine le lac. Frappés de sa grosseur prodigieuse, les sauvages invoquent le manitou de cette roche ; lorsqu'ils traversent le lac, ils sont saisis d'une religieuse frayeur et détournent les regards pour ne pas exciter les tempêtes. Voici ce qu'en dit le père Albanel dans la relation de son voyage à la mer de Hudson, fait en 1672 : " Le 18, nous entrâmes dans le grand lac des Mistassirins, qu'on tient être si grand qu'il faut vingt jours de beau temps pour en faire le tour ; ce lac tire son nom des roches dont il est rempli, qui sont d'une prodigieuse grosseur ; il y a quantité de très belles îles, du gibier et du poisson de toute espèce ; les orignaux, les ours, les caribous, le porc-épic et les castors y sont en abondance. Nous avons déjà fait six lieues au travers des îles qui l'entrecoupent quand j'aperçus comme une éminence de terre, d'aussi loin que la vue se peut étendre : je demandai à nos gens si c'était vers cet endroit qu'il nous fallait aller. "Tais-toi, me dit notre guide, ne le regarde point, si tu [255] ne veux périr." Les sauvages de toutes ces contrées s'imaginent que quiconque

veut traverser le lac se doit soigneusement garder de la curiosité de regarder cette roche, et principalement le lieu où l'on doit aborder ; son seul aspect, disent-ils, cause l'agitation des eaux et forme des tempêtes qui font transir de frayeur les plus assurés."

Voici ce que disait à son tour, en 1827, au sujet du lac Mistassini, un *voyageur* du nom de Jérôme St-Onge, qui avait été longtemps au service de la compagnie des Postes du roi et de celle du nord-ouest.

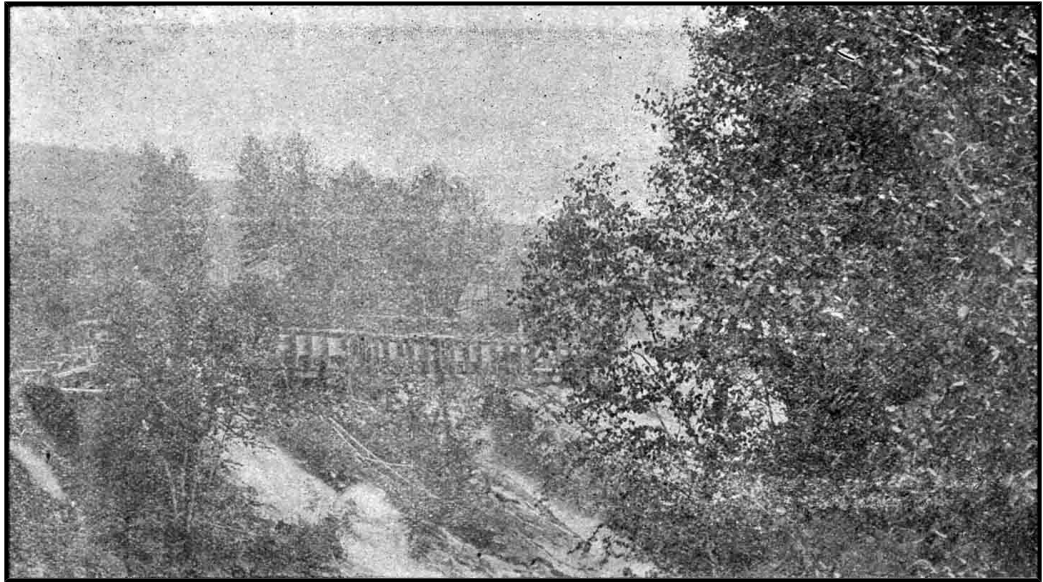
"L'étendue du lac Mistassini est peu connue ; on met trois jours à le traverser dans l'endroit le plus étroit, en allant d'une île à l'autre. La distance entre les îles et la terre ferme n'est pas de moins de trente milles, ce qui donnerait au lac une largeur de quatre-vingt-dix milles dans l'endroit où se trouvent les îles. Les sauvages mettent ordinairement tout l'été, une partie du printemps et de l'automne pour aller d'un bout à l'autre du lac. Ce qu'on peut dire de moins de la grandeur de ce lac, c'est qu'elle ne le cède guère à celle du lac Supérieur.

"La rivière Rupert, qui y prend sa source, est bien plus considérable que le Saguenay ; elle a un cours d'environ soixante lieues. On va aussi du poste de Chamouchouane au lac Mistassini en marchant dans une direction nord nord-est. Ce voyage se fait en trois semaines ou environ, en comptant quatre lieues à la journée. On traverse, en l'accomplissant, plusieurs lacs plus étendus que [256] le lac Saint-Jean lui-même. Il y a dans ce pays plus d'eau que de terre ; cette dernière est hors d'état d'être soumise à la culture, n'étant formée que de masses de rochers, de falaises et de marécages où l'on peut marcher des milles entiers sans trouver d'autres arbres que quelques tamaracs. C'est là le domaine de l'orignal et du caribou qui traversent par bandes les vastes plaines, en ne se nourrissant que de la mousse qui croît sur les rochers.

"Les sauvages qui chassent dans ce misérable pays, qui cependant abonde en animaux à fourrure de différentes espèces, ont beaucoup diminué en nombre (1827) depuis le temps où la compagnie du Nord-Ouest tenait les Postes du Roi et surtout depuis qu'on a introduit parmi eux des liqueurs fortes, dont ils font un usage si immodéré qu'ils en meurent. Lorsque la famine attaque une famille de Montagnais, c'est l'usage parmi eux que lorsqu'il en meurt un, victime de la faim, on l'enterre sur le lieu, et les autres transportent immédiatement le camp à un autre endroit, et ainsi de suite jusqu'au dernier survivant qui, alors,

s'enfonce à l'aventure dans les bois jusqu'à ce qu'il succombe à son tour d'inanition.

La petite vérole, apportée avec les effets et les hardes qu'on leur donne en échange de leurs pelleteries, a souvent enlevé 50 à 100 personnes en un jour. Il n'y avait en 1829 qu'environ 50 à 60 familles qui faisaient le commerce aux postes de la Compagnie, tandis que, sans ces causes destructives, on en aurait pu compter cinq cents.



AUTRE ASPECT DE LA CASCADE DE CHICOUTIMI.

[257]

La compagnie de la Baie d'Hudson emploie ordinairement, pour transporter ses marchandises au lac Mistassini, des barges conduites par des hommes qui sont régulièrement formés à cette besogne, et qui, pour la plupart, sont métis. On se sert de canots de cèdre pour aller dans les, petites rivières à la recherche des Indiens qui s'avancent avec leurs pelleteries, car on ne peut trouver dans ce pays, d'écorce de bouleau pour faire des canots."

*
* *

Après avoir reconnu les bords du lac, Michaux suivit pendant deux jours la rivière Rupert et était arrivé assez près de la baie de James, à l'extrémité sud de la mer de Hudson, lorsque les sauvages refusèrent d'aller plus loin à cause de la saison avancée. Au reste Michaux avait, atteint son but et reconnu la communication entre les divers lacs du nord et la mer de Hudson." Toute cette contrée, dit-il, est entrecoupée de milliers de lacs et couverte d'énormes rochers entassés les uns sur les autres et tapissés de lichens noirs, ce qui ajoute à l'aspect sombre, et lugubre de ces régions désertes."

Les arbres qu'il avait signalés étaient le pin rouge (*pinus rubra*), l'épinette blanche (*abies alba*), l'épinette-rouge ou mélèze, et le pin blanc (*pinus strobu*). Celui-ci achève de croître à environ quarante lieues au nord de l'embouchure de la Mistassini ; quant à la pruche, on la [258] trouve jusque dans le voisinage de la mer de Hudson. Mentionnons en outre le *populus balsamifera*, dont le nom vulgaire est "liard", arbre qui s'élève jusqu'à 80 pieds de hauteur, avec un diamètre de trois pieds, là où le sol est humide et la température rigoureuse.

IV

En quittant la Mistassini on suit la rive nord-est du Lac et, après une course de dix à onze milles, on arrive à la rivière Péribonca (ce nom signifie "rivière curieuse") qui se jette dans la partie la plus septentrionale du Lac, par le 48^e degré, 42 de latitude nord. Près de son embouchure, à l'ouest, vient se décharger la petite Péribonca, dont les rives sont très-fertiles. Bouchette dit que le pays arrosé par cette rivière est celui qui, de toute la vallée du lac Saint Jean, offre le terrain le plus favorable à la colonisation. "Plus on la remonte, dit-il, plus le sol est bon. Les bois qui y poussent sont le tilleul, le bouleau, l'épinette, le sapin et le cyprès" ; l'assertion de Bouchette est confirmée dans le rapport de M. Hamel en termes tellement semblables que nous nous dispensons de les reproduire.

L'embouchure de la Péribonca paraît plus étroite que celle de la Mistassini, parce qu'elle est bordée d'un côté par une pointe de terre se rattachant à des battures qui sont submergées seulement dans les hautes eaux. On y remarque aussi de nombreux bancs couverts de

saules et [259] d'ormeaux ; la rivière est peu profonde, mais son chenal, qui court en serpentant le long de la rive orientale, est encore plus profond que celui de la Mistassini ; on peut le remonter jusqu'à une distance de dix milles, à l'endroit où se trouve la première chute de la rivière.

Du côté est de l'embouchure on voit aussi d'autres pointes de terres petites et touffues, couvertes de foin sauvage. Ces pointes sont également des bancs de sable que le vent de sud-ouest a amassés et qui se déplacent dans la direction du nord-ouest au sud-est. Le vent de sud-ouest les entasse et le vent de nord-ouest les étend et les allonge toujours de plus en plus. Cela forme une succession presque régulière de battures à peu près parallèles qui s'échelonnent du côté oriental de l'embouchure de la Péribonca, et qui, avec le temps, s'unissent au rivage et lui font une espèce de robe à longs plis qui se développe d'année en année. Le rivage tout entier, au nord et à l'est du lac Saint-Jean, depuis la Péribonca jusqu'à la Belle-Rivière, n'est autre chose qu'une large tunique de sable qui baigne sa frange mouvante dans les eaux du lac, mais qui s'affermite et se durcit à mesure qu'elle gagne la ceinture des rochers qui constitue le rivage réel, de telle sorte que le pied du passant y laisse à peine une faible empreinte, et qu'on y marche comme sur un vaste boulevard d'asphalte jaune et blanche qui n'a pas moins de quatre à cinq cents pieds de largeur et une longueur de huit à dix lieues, rarement interrompue par quelque [260] pointe de rocher ou par quelques touffes d'arbres et de saules qui s'avancent jusque dans le lac.

En arrière, c'est la forêt où poussent en abondance le cyprès, le bouleau, l'épinette, le sapin et le tremble, et dont le sol se couvre de bleuets, de thé sauvage, de quelques rares bouquets de fleurs modestes et de petits arbrisseaux portant toute espèce de baies dont les ours font leur nourriture ordinaire. ¹⁶

C'est là la plus belle partie du Lac. La nature y apparaît dans toute sa virginité, et elle est loin d'avoir le caractère âpre et souvent farouche des pays montagneux ; au contraire, elle offre une physiono-

¹⁶ Les ours sont extrêmement nombreux dans la région du Lac. Ils viennent au bord des rivières manger les baies blanches ou rouges qui poussent sur les arbrisseaux, ainsi que le cormier. Le soir, on les guette et on les tue. Ils sont du reste très faciles à effrayer et se sauvent généralement devant l'homme, à moins qu'ils ne soient attaqués ou ne défendent leurs petits.

mie pleine de douceur et de charme où les grands traits, remplis de noblesse, n'ont rien d'altier ni de dominateur et se fondent aisément dans l'ensemble des détails pittoresques.

La première chaîne de montagnes se trouve à une distance de vingt-cinq à trente milles du rivage, et quelquefois plus ; toutes les explorations qui en ont été faites concourent à faire regarder ce sol comme remarquablement fertile et capable de recevoir une population de plus de cent mille âmes. Le terrain est presque partout plat et richement boisé ; c'est de là que la maison Price [261] fait venir le seul pin qui a échappé aux incendies dont la vallée du lac Saint-Jean a été le théâtre à diverses époques, et dont plusieurs espèces de bois ne se relèveront jamais ; c'est là aussi que monsieur Benjamin Scott, grand industriel de Roberval, a établi une scierie importante où plusieurs centaines d'hommes trouvent de l'emploi toute l'année.

*
* *

De la Péribonca à la Grande-Décharge, il y a quelque chose comme quinze à seize milles de distance ; deux milles plus loin est la petite Décharge qui va rejoindre la précédente à l'extrémité orientale de l'île d'Alma, et toutes deux forment alors la rivière Saguenay, laquelle poursuit son cours jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Lorsqu'on arrive à la Grande-Décharge, après avoir suivi la rive nord du lac, on est frappé de l'aspect tranquille qu'elle présente, de sa physionomie en quelque sorte réservée, et l'on se demande si c'est bien là cette issue impétueuse par laquelle tout un lac déverse ses eaux qui vont bondir de cascades en cascades et de rapides en rapides jusqu'à ce qu'elles trouvent un niveau égal à celui du grand fleuve. C'est que la première cascade appelée la "grande chute", ne commence pas à la sortie même du lac, mais seulement à deux milles plus bas, et qu'on peut difficilement l'apercevoir, à cause des sinuosités de la rive. Après cette "grande chute", il n'y a plus guère que des rapides peu [262] violents, une sorte de courant pressé qui fuit jusqu'à Terre-Rompue, endroit où les rapides cessent et où commence l'écoulement insensible de la rivière Saguenay, jusqu'à son embouchure dans le Saint-Laurent.

*
* *

À l'ouverture de la Grande-Décharge se trouve un grand nombre de petites îles, au milieu desquelles le courant rétrécit sa vitesse ¹⁷. On dirait, surtout lorsque le vent d'ouest souffle, que le lac, impatienté de ces obstacles immuables, veut se précipiter sur eux et les inonder de ses flots, ne pouvant les renverser. Les rochers de ces îlots sont polis comme la glace, et les arbrisseaux qui y poussent plongent leurs racines dans un sol d'alluvion qui semble avoir été laissé là dans un mouvement précipité de retraite ; ils ont l'attitude de sentinelles placées abruptement sur une ligne brisée et attendant quelque cataclysme nouveau qui les relève de leur consigne. La ligne des flots franchie, la Grande-Décharge apparaît dans toute sa largeur qui est d'environ un demi mille, et sur ses rives on distingue çà et là quelques morceaux de terre cultivée où de rares colons ont construit leurs *loghouses*. C'est ici qu'était l'endroit le moins élevé de l'ancien lit du lac Saint-Jean, et les rivières du nord, qui lui apportaient le tribut de leurs eaux, y ont été naturellement amenées, lorsque le lac s'est précipité dans la crevasse subitement [263] entr'ouverte par le cataclysme auquel on suppose que la rivière Saguenay doit son origine. Avec le temps la Décharge s'est creusée, et en se creusant, elle a lavé complètement les rochers qui se trouvaient sur son cours jusqu'à Terre-Rompue. Elle avait d'abord passé toute large et couvrant tous les sommets ; mais, en se creusant, elle s'est rétrécie et, par suite, a abandonné sur place une partie des terres d'alluvion qui ceinturaient les rochers ; la crête de ces rochers est restée complètement nue et est devenue lisse sous l'action continue du débordement des eaux.

Tout le long de la côte de l'île d'Alma, qui sépare les deux décharges, se trouvent encore bon nombre d'autres îlots semblables à ceux que nous venons de passer. Cette île, longue d'environ cinq milles et large de trois, renferme une paroisse appelée Saint-Joseph d'Alma, où l'on compte de huit à neuf cents âmes aujourd'hui. Dès qu'on a dépassé la petite Décharge, qui longe la rive sud de l'île, on atteint le canton Signaï, le plus beau peut-être et le plus accidenté de tous ceux de la vallée du Lac. On y voit se développer rapidement la paroisse de Saint-Gédéon, ainsi baptisée en l'honneur de M. Gédéon

¹⁷ Ces îles s'appellent Dalhousie.

Ouimet, naguère surintendant de l'instruction publique. Ce n'était encore, il y a une vingtaine d'années à peine, qu'un groupe de lots fraîchement défrichés, qu'on appelait [264] l'établissement de la rivière Grandmont ; aujourd'hui, c'est une paroisse florissante, qui ne compte pas moins de mille habitant. ¹⁸

Traversant toute cette paroisse est un chemin qui va directement de la petite Décharge à Hébertville. C'est un beau chemin de douze milles de longueur qui passe par un admirable pays portant les empreintes multiples d'une catastrophe dont la main caressante du temps a fait disparaître l'horreur en lui laissant la beauté. Partout se dressent sous le regard des mamelons épais, formés de terre d'alluvion, au milieu desquels serpente, descend et monte le chemin ; en même temps s'étalent des rochers de toute forme, qui prennent les attitudes les plus diverses, tout en conservant invariablement la même surface polie et comme satinée, que nous avons déjà remarquée ailleurs. On voit les mille méandres de la Belle-Rivière, qui arrive à se jeter dans le Lac après avoir couru follement le long de coteaux abruptes, au fond des précipices ou sur de verdoyants tapis dorés par le soleil. Les aperçus que, de temps à autre, on a du Lac, à mesure que l'on chemine sur la route d'Alma, sont ravissants ; à peine s'est-on éloigné des rives que l'on est frappé à la vue d'un vaste plateau de terre végétale, parfaitement [265] uni et qui s'étend au loin, formant un contraste étrange avec la campagne partout accidentée et profondément convulsionnée que l'on a sous les yeux. Ce plateau domine toutes les hauteurs ; mais si l'on avance encore un peu plus loin seulement, on admire en revanche à sa droite une large vallée qui se déploie jusqu'aux bords du Lac, en se couvrant d'une riche fourrure d'herbes, de pâturages abondants et de frênes et d'ormes au feuillage intense.

V

¹⁸ Les céréales y forment de beaux rendements. Le cinquième environ des terres est défriché ; les quatre autres cinquièmes sont également fertiles. Saint-Gédéon sera un jour une des riches paraises du Lac Saint-Jean.

Le voisinage du lac, dont l'âpre senteur arrive au loin, du lac qu'on aperçoit encore à travers des éclaircies subites, longtemps après qu'on s'en est éloigné, et dont on entend confusément le murmure irrité quand il se gonfle sous le vent de nord-ouest, donne à la nature du canton Signaï un caractère et une saveur dont on se sent bientôt pénétré sans pouvoir en saisir immédiatement la cause. Le même phénomène qui se produit aux environs de la mer se manifeste ici ; il y a comme une espèce de sensation magnétique qui avertit de la proximité d'une grande masse d'eau sur laquelle les vents jouent en liberté ; l'air est plus pur, plus vivifiant, plus sonore ; il s'emplit de plus de vibrations, et l'âme en reçoit comme une impression d'éveil et d'accroissement de vitalité dont il est impossible de ne pas reconnaître l'origine et le caractère. Le lac Saint-Jean, du reste, a son influence et des effets [266] qui lui sont propres. Eloigné dans l'intérieur du pays, il produit sur les populations qui l'entourent l'illusion de la mer ; il les attire, les fascine et les retient par le charme unique qu'il apporte dans la monotonie du pays qu'il arrose.

Pays monotone, soit, mais excellent pour y vivre de longues années. C'est un milieu dans lequel tous les besoins factices disparaissent et où la santé compromise s'empresse de se refaire. Les colons sont contents de leur sort et vivent de peu. Ils s'étonnent quand vous leur offrez de l'argent en échange de leur hospitalité. Ils sont une race admirable, d'un courage et d'une persistance uniques. Placés pour ainsi dire au sein de la nature, ils apprennent à la connaître tous les jours ; ils y apprennent les secrets de l'hygiène et de la conservation de la vie, et, sous ce rapport, ils peuvent en remonter à bien des gens de la ville. Ce serait le devoir impérieux du gouvernement de seconder, d'aider une pareille population de tous les moyens en son pouvoir ; nous ne saurions trop insister là-dessus.

"Pourquoi restes-tu ici ?" disait l'auteur de ce livre à un enfant de cinq ans dont la famille habitait une misérable *loghouse* près de la petite Décharge. "Parce que je vois le Lac", répondit-il. Ce que contient cette simple réponse, qui ne le sent ? Le Lac ! voilà le nom qu'on entend retentir par dessus tous les autres dès qu'on met le pied sur le territoire du Saguenay. Le Lac est le desideratum [267] de tous ceux qui sont établis là où ils ne peuvent le voir ; aussi ne doit-on pas s'étonner de ce que de nombreuses familles pauvres, des paroisses du Saguenay

qui ne peuvent plus prendre d'extension, préfèrent se diriger vers les rives du Lac que d'émigrer aux États-Unis, comme le font les habitants des anciennes paroisses situées sur les bords du Saint-Laurent. Quel argument pourrions-nous faire valoir de comparable à cette impulsion spontanée ? Quelles considérations émettre en faveur de la colonisation de la belle vallée du Lac que cette seule parole d'enfant ne jette dans l'ombre et ne domine ? Aussi, n'ajoutons pas un mot : mais colonisons, colonisons le Lac Saint-Jean, afin qu'un jour des milliers et des milliers d'enfants, qui auront été transportés et retenus près de ses rives par nos efforts, puissent nous remercier de leur avoir conservé une aussi chère patrie.

[268]

[269]



LE SAGUENAY
 ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
 Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre XIII bis

HYPOTHÈSE DU CATACLYSME

Exposition de la théorie de ce cataclysme, auquel remonterait l'existence de la rivière Saguenay

I

[Retour à la table des matières](#)

La rivière Saguenay est un gouffre subitement taillé en plein granit, blessure effroyable portée d'un seul coup au sein d'énormes entassements de montagnes, et qui a conservé toute son horreur primitive, qui est restée béante depuis des milliers d'années, comme l'attestent l'étonnante physionomie de son sol, l'image de bouleversements [270] répétés, les épaisseurs profondes d'alluvion, de terre végétale, jetées comme au hasard, en énormes amas, soulevées comme le sein de l'océan dans la tempête, puis s'affaissant dans des ravins de deux à trois cents pieds de profondeur, tout cela à la fois, brusquement, sans cause explicable, si ce n'est par un épouvantable choc dans les en-

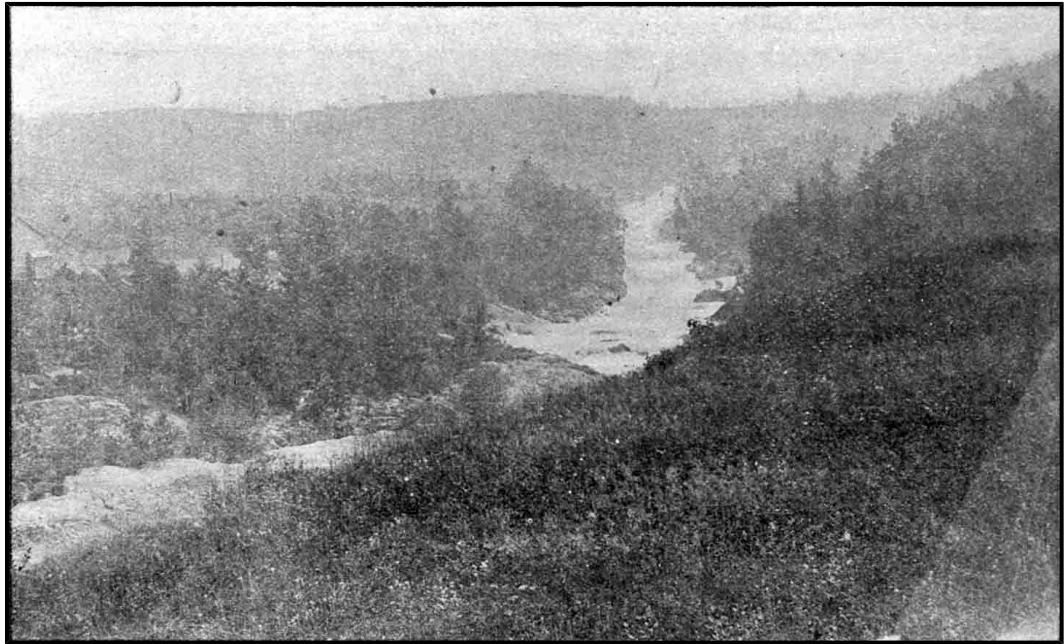
trailles de la terre et par le déchaînement des éléments qui en fut la suite.

Comment se rendre compte de l'existence de cette rivière qui coule, non pas sur le flanc des montagnes, ni dans une vallée, comme font toutes les rivières dont le cours est normal, dont le lit s'est creusé lentement, d'après les lois régulières, mais qui se précipite violemment à travers les montagnes entr'ouvertes, et dont la profondeur atteint parfois jusqu'à près de mille pieds ? D'où viendrait d'autre part cet énorme volume d'eau ? Serait-ce des nombreuses rivières qui coulent dans le Saguenay ou dans le lac Saint-Jean ? Mais aucune de ces rivières n'est navigable autrement qu'en canot, si l'on en excepte les plus grandes d'entre elles, comme la Chamouchouane, la Mistassini et la Péribonca qui, elles-mêmes, n'ont jamais plus de huit à dix pieds d'eau, et encore n'est-ce que sur une très-petite partie de leur embouchure ! Serait-ce le lac Saint-Jean qui apporterait ce contingent prodigieux aux eaux du Saguenay ? Mais le pauvre lac, quoiqu'il reçoive des rivières venues de toutes les directions, n'a nulle part plus de quatre-vingt pieds de profondeur, et, du reste, il ne s'écoule que faiblement dans le Saguenay [271] par les deux issues que nous avons mentionnées bien des fois déjà, la grande et la petite Décharge. En outre, le Saguenay lui-même n'a aucune profondeur jusqu'à une douzaine de lieues de la sortie du lac ; il ne consiste qu'en une succession de rapides et de cascades, jusqu'à l'endroit où la marée se fait sentir. Pourquoi ce peu de profondeur dans cette partie de son cours, et puis tout à coup cet abîme de vingt-cinq lieues de long où la sonde n'atteint parfois le fond qu'à mille pieds sous la surface ? Pourquoi, dirons-nous encore, ces rapides et leur arrêt subit à Terre-Rompue ? Pourquoi, de l'autre côté de la presqu'île de Chicoutimi, trouve-t-on cet étrange lac Kenogami, tout à fait enclavé dans les montagnes, et dont l'épaisseur d'eau égale celle de la rivière elle-même ? Pourquoi, partout où l'on voit des rochers ou des chaînons dans le bassin du lac, ces rochers ou ces chaînons sont-ils presque partout, presque invariablement arrondis, polis à leur surface, comme par un lèchement persistant, continu des vagues ? Pourquoi ces bizarres méandres, ces gorges innombrables creusées en serpentant au milieu des amas d'alluvion et de terre végétale ? Pourquoi ces rocs, ces nombreux cailloux absolument isolés, entièrement détachés du sol, que l'on aperçoit tout à coup en plein champ ou le long de quelque rivière au rivage apparemment pai-

sible, et dont la formation est étrangère à celle de ces rocs ? Pourquoi partout ce bouleversement, cette nature tourmentée, ces escarpements, puis ces effondrements, ces soulèvements et ces gouffres, cet orage [272] terrible des éléments qui semble avoir été arrêté dans son cours et pétrifié sur place ? Pourquoi ce phénomène, en tant d'endroits répété, qui proteste contre l'œuvre patiente de la nature, contre son action régulière et naturelle ? Ah ! assez de questions, assez d'interrogations dressées devant le vaste problème que nous avons sous les yeux ; sachons y plonger nos regards sans plus longtemps le redouter, sans une confiance trop grande dans la perspicacité de l'esprit qui distingue les causes dans les effets et se les explique, mais aussi sans aucune crainte puérile, avec la détermination de découvrir les secrets de la nature, et de les révéler en les démontrant victorieusement, dès que nous croirons suffisamment les tenir.

*
* *

Ce que nous voyons aujourd'hui du lac Saint-Jean, cette petite mer intérieure de douze lieues de long sur neuf de large, presque ronde, qui ressemble, avec ses rivières, à un vaste crabe étendant ses pattes dans toutes les directions, n'est rien qu'une miniature de ce qu'il était jadis. Ah ! jadis nous voulons dire il y a des milliers et des milliers d'années, c'était pour le Lac les beaux jours ! Alors, il était grand, profond, superbe, et les tempêtes devaient le faire mugir avec fracas sur la ceinture de montagnes qui lui servaient de rivage et lui faisaient un cadre de quatre-vingt-dix lieues de circonférence. Alors, il avait aussi lui ses abîmes, il couvrait



CASCADE DE CHICOUTIMI.

[273]

des chaînons élevés ; ses eaux renfermaient l'épais tribut d'alluvion lentement apporté par les âges, et uniformément déposé sur son lit que rien ne troublait dans les profondeurs où il était étendu. Les rivières qui accourent à lui de tous côtés, celles du nord beaucoup plus considérables que celles du sud, parce qu'elles partent de plus loin, et qui aujourd'hui tombent dans le Lac après une succession de rapides et de chutes, n'étaient comparativement alors que de petits cours d'eau arrivant tranquillement de la hauteur des terres et plongeant avec modestie dans le vaste corps du Lac, comme des tributaires dociles, depuis longtemps rompus au joug et satisfaits. Soudain la terre s'entr'ouvrit avec fracas, depuis l'endroit où est l'embouchure de la rivière Saguenav jusqu'aux rivages, actuels du lac Saint-Jean ; les montagnes se fendirent sous l'action de quelque terrible force intérieure, et toute cette mer de 90 lieues de tour se précipita dans la fissure béante. Les montagnes qu'elle tenait ensevelies sous ses eaux découvrirent leur tête baignée de vagues éperdues... et alors, de ces sommets subitement éclos dans l'espace les torrents jaillirent. Ils s'élançèrent affolés,

au milieu des précipices ou sur les cimes les plus altières, ne sachant ni où ni comment se frayer un passage, courant dans les ravins, puis tout à coup bondissant sur quelque gigantesque écueil, allant comme une force aveugle, lançant devant eux d'énormes masses d'argile, de sable, de détritux végétaux qui s'attachèrent aux flancs des monts et qui remplirent les gorges béantes. Ils voulurent, [274] combler l'abîme étrange, mystérieux, profond, qui s'était entr'ouvert soudainement devant eux ; ils y jetèrent les matières en décomposition que les siècles avaient amassées dans leur sein. Quand ils rencontrèrent des obstacles invincibles, ils rebroussèrent chemin, se cherchant un lit plu3 facile, pendant qu'au loin les vallées émues et frémissantes retentissaient des échos de leur course furieuse.

Longtemps, pendant des siècles, ils s'épuisèrent sur des chaînons compactes qui leur barraient le passage ; ils les inondèrent de leurs flots irrités, enlevant leurs crêtes qu'ils jetaient ensuite en éclats cent pas plus loin, ou bien les aplanissant, les arrondissant sous le roulis de leurs vagues, les léchant jusqu'à ce qu'elles fussent dépouillées du dernier arbrisseau, de la dernière tige arrêtée dans leurs crevasses ou attachée à leurs flancs ; puis, chargés de tous ces débris, ils allèrent les précipiter dans les vastes anfractuosités des montagnes, dans toutes les profondeurs restées à découvert, semant ainsi partout au hasard les trésors de leur maternité féconde

Quand le Lac se vit, lui, de grande mer intérieure qu'il était naguère, qu'il était il y avait à peine quelques heures, couvrant d'orgueilleuses cimes, plongeant dans d'insondables abîmes, réduit à n'être plus pour ainsi dire qu'un étang en présence de ces énormes rivières qui, la veille encore, venaient lui demander humblement un asile dans son sein, et qui, maintenant, se précipitaient sur lui comme pour l'accabler de sa déchéance, il essaya une [275] dernière colère de géant, il ramassa ce qu'il lui restait de vagues, se souleva sur son lit mouvant, tremblant encore de tant de chocs formidables, et il voulut s'élancer à son tour à l'encontre de ces torrents improvisés qui ne savaient même pas leur course ni dans quel lit ils pourraient courir le lendemain.

Mais, impuissant, vaincu d'avance, ayant à lutter non seulement contre les torrents déchaînés qui tombaient en avalanches de sommets en sommets, remplissant l'espace du tonnerre de mille chutes escadées et franchies presque à la fois, mais encore contre les chaînes de rochers qui, maintenant libres, se dressaient en maint endroit devant

lui, contre les immenses barrières de sable qui s'entassaient les unes sur les autres à l'embouchure des grands cours d'eau sans cesse occupés de grossir et de multiplier les obstacles, il retomba..., comme un fauve épuisé, sur le lit d'argile où il allait désormais s'ensevelir dans le morne repos des siècles. Longtemps il sommeilla sur cette tombe mouvante que lui firent les vagues de sable et d'alluvion tous les ans renouvelées, jusqu'au jour où des races d'hommes inconnus, hôtes errants des grands bois, vinrent sillonner son dos sur de frêles esquifs et le parcoururent en tous sens, à la poursuite silencieuse du gibier et des animaux à chaude fourrure dont pullulaient alors les forêts avoisinantes..... Ah ! qu'on nous pardonne cette indigne esquisse de se qu'aucune plume humaine ne saurait décrire. Nous avons parcouru les rivages, les coteaux et les vallées formés lentement [276] par les âges, à la suite de ce hoquet formidable du globe qui rejeta subitement à sa surface tant de matières entassées dans son sein ; nous avons vu le grand cataclysme écrit d'une main frémissante, en caractères qu'aucun œil humain ne saurait méconnaître ; nous l'avons vu comme un grand livre ouvert d'où l'évidence jaillit avec impétuosité, et notre esprit, agité de puissantes émotions, s'est laissé emporter à vouloir peindre cette heure terrible où la nature entière sembla s'abimer dans le chaos. Qu'on nous pardonne cette audace puérile qui a cependant une excuse ; c'est que nous aimons tant notre sujet que nous ne mesurons pas nos tentatives aux forces qu'il exige ni à la grandeur qu'il renferme, et que nous faisons de notre mieux, content de voir notre faiblesse même servir à le rehausser encore et à le faire valoir davantage.

II

Le lac Saint-Jean s'étendait jadis à l'est jusqu'aux montagnes qui bordent la rivière Sainte-Marguerite et qui sont les plus hautes de toute la région du Saguenay. Au nord il baignait une autre chaîne de montagnes, relativement basses, qui se trouve à environ quarante milles au delà du rivage actuel. Il en était de même à l'ouest ; mais néanmoins, l'ancien rivage du sud était beaucoup moins éloigné que les autres, parce que la chaîne de montagnes de ce côté est bien plus rapprochée des bords du lac moderne que celle du nord, et elle est en

outré [277] plus élevée, double raison pour que l'ancien lac s'étendît moins loin vers le sud. La crevasse qui a ouvert les montagnes du Saguenay s'est faite à partir de Tadoussac, où la profondeur de la rivière atteint mille pieds, et s'est continuée avec quelques variations jusqu'à la baie Ha ! Ha ! où elle s'est bifurquée et est devenue une double crevasse dans laquelle plonge aujourd'hui le Saguenay, d'un côté, et le lac Kenogami de l'autre.

Quel changement soudain dans la géographie physique de ce pays ! Alors, la rivière Sainte-Marguerite, qui débouche dans le Saguenay et descend de l'ouest, partait au contraire du lac et se jetait dans le Saint-Laurent. C'est elle qui apportait à Tadoussac et qui y déposait les épais harnais de sable qui s'y trouvent. violemment ramenée en arrière, elle laissa là ses dépôts et prit un autre cours, celui qu'elle a continué de suivre jusqu'à nos jours. La baie Ha ! Ha !, où Grande-Baie, n'existait pas avant le cataclysme, parce que le lac couvrait alors toute cette région et se terminait au sud et au sud-est par deux larges baies dont on pourrait indiquer à peu près l'emplacement sur la carte, et qui sont aujourd'hui des plateaux couverts d'épaisse alluvion ; on pourrait déterminer approximativement l'existence et l'étendue primitives de ces baies par la nature et la configuration du sol.

*
* *

À l'heure du cataclysme, toute l'eau, qui baignait cette région maintenant à sec, forma, en s'engouffrant dans la [278] crevasse de mille pieds de profondeur, tout à coup entr'ouvert, un énorme torrent d'environ vingt milles de largeur sur une profondeur de cinq cents pieds, lequel entraîna avec lui une énorme quantité d'alluvion et d'argile qu'il déposa au hasard partout où il ne trouva pas d'obstacles. C'est ainsi qu'il remplit tout l'espace compris entre la baie Ha ! Ha ! et le lac Kenogami, parce qu'il n'y avait là que de la terre ; cependant il y est resté çà et là quelques petits lacs. Cela explique comment la baie Ha ! Ha ! se trouve soudainement interrompue ; la crevasse en cet endroit a été bouchée par les éboulis, et les matières qui étaient apportées pêle-mêle ont été plus tard nivelées par les grands courants qui venaient de la partie supérieure.

Tout le monde sait que le nom de Ha ! Ha ! donné à cette baie vient de la surprise du voyageur à la vue de ce détour subit du Saguenay se

terminant en un bassin profond, par endroits, de huit à neuf cents pieds, et qui n'a aucune issue. Et pourquoi pas d'issue ? C'est que la Grande-Baie n'est pas du tout un bras du Saguenay qui s'en détourne brusquement ; c'est, comme nous l'avons dit, le commencement d'une autre crevasse qui s'est faite depuis le cap à l'Ouest jusqu'au lac Saint-Jean. Cette crevasse, remplie par les torrents dans l'espace compris entre le fond de la baie et le lac Kenogami, est restée libre depuis le fond de la baie jusqu'à la rivière, parce que ses flancs étaient protégés par de hautes montagnes, [279] et surtout par le cap à l'Ouest, énorme rocher qui a divisé les eaux.

Maintenant, regardons cet espace qui s'étend de la Grande-Baie jusqu'à Chicoutimi, sur une largeur variant entre douze et quinze milles. Il est d'une extrême fertilité et la cime des rochers qui l'intersectent en divers endroits y est polie comme l'ivoire. On le comprend bien, les torrents les ont léchés pendant un temps qui se compte par centaines de siècles, tout en déposant d'énormes quantités d'alluvion. Cette alluvion, entassée en désordre, creusée par de petits cours d'eau qui s'échappaient des torrents et qui s'enfonçaient jusqu'à des profondeurs de deux à trois cents pieds pour se frayer un passage, forme le sol le plus onduleux qui se puisse concevoir, et voilà pourquoi il y a tant de côtes abruptes et rapides dans cette partie du Saguenay. Que disons-nous ?... dans cette partie ! Il en est de même partout entre la Grande-Baie ou Chicoutimi et le lac Saint-Jean parce que partout la raison en est la même, partout le sol n'est qu'un amas d'alluvion, de sable et d'argile apporté par les torrents, et dont l'épaisseur seulement varie suivant des circonstances locales.

Il faut voir par exemple le cours de la Belle-Rivière, entre le lac Kenogami et la paroisse de Saint-Gédéon, sur le bord du Lac, pour se former quelque idée du travail fait par les eaux lors du grand cataclysme. Rien de plus sinueux ni de plus difficile à suivre que le cours [280] de cette rivière serpentant parmi les mamelons de terre alluviale qui se dressent de tous côtés, à des hauteurs diverses. La Belle-Rivière ne savait pas où aller. Prise à l'improviste au milieu des monceaux de terre balayés et jetés au hasard par les torrents, elle se débattit au milieu d'eux, creusa un jour un lit, le changea le lendemain, revint sur elle-même, aperçut une issue, s'y enfonça, puis fut arrêtée net par quelque amoncellement de rochers... alors elle essaya de passer dessus ; impossible. Elle dut encore rebrousser chemin, recommencer,

faire de nouveaux détours et, enfin, elle finit par se caser tant bien que mal, comme un serpent exténué qui n'a pas la force de redresser ses membres après une course furieuse.

*
* *

Mais plus d'un lecteur a dû se demander plusieurs fois déjà, en apprenant que la rivière Saguenay n'a pas toujours existé : "Par où donc se déchargeait autrefois le lac Saint-Jean ? car il fallait bien une issue vers le fleuve Saint-Laurent à cette grande nappe d'eau de 90 lieues de tour qui s'étendait à l'intérieur du pays ; sans cela elle n'eût fait que grandir tous les jours et aurait fini par noyer complètement tout le nord de l'Amérique. Ah ! voilà la grande question. C'est ici qu'il faut élargir son cadre, car nous avons à fouiller à travers plusieurs mille ans d'histoire géologique, de transformations, de dépôts tantôt amenés, tantôt écartés, tantôt transportés [281] d'endroits en endroits différents ; nous nous trouvons en face d'un pays qui, à la suite d'une catastrophe sans exemple, a dû subir de profondes modifications pour trouver une assiette nouvelle.

Eh bien ! parcourons des yeux ce vaste espace et demandons-lui ses secrets.

III

Croit-on que le Saint-Laurent a toujours été ce qu'il est aujourd'hui, qu'il a toujours eu les mêmes dimensions, la même profondeur, les mêmes rivages ? Ce n'est pas notre avis ; nous croyons au contraire qu'il était autrefois beaucoup plus considérable qu'il ne l'est maintenant, du moins dans certaines parties de son cours ; nous croyons que la marée du fleuve montait plus haut qu'elle ne le fait de nos jours et qu'elle dépassait le lac Saint-Pierre, lui-même plus considérable autrefois qu'il ne l'est de mémoire d'homme. Hasardons sans crainte une hypothèse que les faits ne tarderont pas à justifier, espérons-le, si nous pouvons attirer l'attention du monde savant sur la partie du pays qui nous occupe, et si nous pouvons en déterminer l'étude géologique sérieuse au moyen d'explorations spéciales.

Disons que le lac Saint-Jean, qui se décharge aujourd'hui à l'est par le Saguenay, se déchargeait jadis à l'ouest par la rivière Croche, laquelle communiquait avec le Saint-Maurice qui, à son tour, tombait dans le fleuve [282] Saint-Laurent. Le lecteur aura remarqué sans doute, en passant devant Trois-Rivières, ces hautes et longues dunes de sable qui se trouvent à l'embouchure du Saint-Maurice et se continuent jusqu'à une certaine distance en aval du fleuve. D'où viennent-elles ? Qu'est ce qui les a apportées-là ? Qu'est-ce qui les y a entassées ? Qu'est-ce qui les y retient aujourd'hui, de mobiles, de mouvantes qu'elles étaient jadis ? Autant de questions qui, chacune, ont une portée propre, et que nous ne mettons pas au hasard l'une à la suite de l'autre. Eh bien ! Ne craignons pas de le dire en attendant les constatations de la science, parce que les faits concourent à le démontrer, le lac Saint-Jean se déchargeait autrefois vers le Saint-Maurice ; c'est là la cause des dunes qui se trouvent à l'embouchure de cette rivière. C'est là que s'amoncelait le sable que le Saint-Maurice apportait du Lac, grâce à la rivière Croche. Ce même sable remontait le Saint-Maurice avec la marée du Saint-Laurent et redescendait avec le baissant. Mais comme il en descendait beaucoup plus qu'il n'en montait, il arrivait que le sable se rendait ainsi jusqu'à Batiscan, ce qu'on peut voir par la formation du sol entre ce dernier endroit et Trois-Rivières, sol qui formait l'ancien lit du Saint-Laurent, et que ses eaux recouvraient. Si le Saguenay ne s'était pas ouvert, le Lac aurait continué de pousser ses sables vers le grand fleuve ; mais son action ayant été subitement contrariée par le cataclysme, la partie de ses eaux qu'il envoyait à l'ouest ayant été ramenée en arrière pour remplir la crevasse brusquement formée, et [283] le Saint-Laurent s'étant retiré peu à peu de ses anciennes rives, les sables du Saint-Maurice sont restés à découvert.

Qu'on examine encore la vallée de la Chamouchouane, petit plateau formé par le retrait des eaux du Lac, puisqu'autrefois le Lac s'étendait jusqu'à vingt milles et plus peut-être au delà de l'embouchure actuelle de cette rivière. Eh bien ! Qu'on suive ce plateau et l'on arrivera à peu près à l'endroit où devait être jadis l'ancienne embouchure, et l'on verra que le terrain y est absolument semblable à celui qui se trouve le long du lac Saint-Pierre, terrain fermé, lui aussi, de dunes de sable. Le long du rivage de la Chamouchouane, on voit les couches d'argile déposées d'année en année par épaisseurs d'un quart, de deux, de trois quarts de pouce, très nettes, très distinctes, quoique

souvent interrompues. Au printemps, lorsque les grandes eaux, déferlant des rivières avec les tempêtes, arrivaient dans l'ancien Lac, l'alluvion qu'elles apportaient tournoyait, se mêlait et restait ainsi en suspens jusqu'à ce que le calme se fût rétabli. Alors, l'alluvion baissait lentement et se déposait au fond du Lac, et cela chaque année successivement, de sorte que si, aujourd'hui, le Lac se vidait complètement, on pourrait calculer combien de temps il a existé, au moyeu de ces couches d'argile, dont un certain nombre, régulièrement alignées, comme nous venons de le dire, le long des bords de la Chamouchouane, forment un rivage variant entre dix et vingt pieds de hauteur. Au-dessus de ces couches d'argile est venu s'étendre petit à petit un épais dépôt de sable [284] entraîné par la rivière, depuis son ancienne embouchure jusque sur les rives actuelles, et il s'y est tellement accumulé qu'il a fini par former un véritable petit coteau ondulant au-dessus de sa base d'argile et se couvrant en maint endroit d'une riche végétation.

Un mouvement curieux à suivre, c'est celui du sable, disons plutôt la marche du sable dans les rivières qui aboutissent au lac Saint-Jean et dans le lac lui-même. Ces rivières sont généralement basses. Aux grandes eaux du printemps, elles charroient dans le Lac le sable de leurs battures qui coule comme de l'eau, et voilà pourquoi le Lac s'emplit graduellement chaque année. Ce sable vient des hauteurs. S'il y avait du courant dans les rivières, elles charrieraient le sable bien avant dans le Lac au lieu d'en laisser la plus grande partie dans le voisinage de leurs embouchures qui, à cause de cela, se rétrécissent de plus en plus. À l'est du Lac, les rivières Grandmont, Belle-Rivière et Kuskpeganiche nous présentent à cet égard un spectacle curieux. Elles changent de chenal tous les ans, parce que les hautes eaux du printemps, inondant le chenal où elles coulent et le vent y poussant le sable, il leur faut se frayer un passage à côté, et quelquefois assez loin de lui.

Du sable, toujours du sable. Les battures du Lac grossissent et s'étendent tous les ans au point qu'il n'y a plus que deux à trois pieds d'eau au-dessus d'elles, et [285] même moins de deux pieds, comme entre la Mistassini et la Péribonca où l'eau n'a, sur une étendue de

douze milles environ, qu'une profondeur moyenne de dix-neuf pouces. C'est là que le canot *hale* le sable, suivant l'expression pittoresque des canotiers ; et voilà pourquoi la Mistassini, dont le nom indien veut dire "grosse roche", a été justement appelée en outre "rivière de sable." Ce sont ses rives sablonneuses et les bancs qui, de son embouchure, s'étendent au loin dans le lac, qui lui ont valu cette dernière appellation.

Ainsi en a-t-il été de la Péribonca qui se déchargeait naguère aux environs de la rivière au Cochon, comme l'attestent les bancs de sable qui y sont déposés. Elle était alors beaucoup plus large, mais moins profonde qu'aujourd'hui. Dans les basses eaux, les grands vents d'ouest et de sud-ouest formaient des dunes qui la rétrécissaient ; la rivière fut obligée de laisser son cours et de suivre les flancs de la dune qui venait de lui fermer le passage. À mesure que le lac baissait, à la suite du cataclysme, il se formait une nouvelle dune, ou, si l'on veut, un nouveau rivage qui se trouvait exhaussé par les vents ; en sorte qu'il y a dans la péninsule delà Péribonca bon nombre de dunes parallèles qui se suivent et longent le Lac dans une direction sud-est, en partant de la rivière. Entre la rivière au Cochon et la Grande-Décharge se trouve la dune la plus élevée du bassin, pour la bonne raison que cette dune a été formée par le sable que charroyait la Péribonca, depuis l'origine du "grand" [286] Lac. Les rochers entre la rivière au Cochon et la rivière à la Pipe ont retenu le sable et l'alluvion de l'ancien dépôt, et les ont empêchés d'être mangés par le Lac ; au contraire, l'alluvion de la Chamouchouane et de la Mistassini est librement chassée dans le Lac, parce qu'elle ne rencontre pas de rochers qui fassent obstacle à son cours.

IV

La crevasse qui s'est ouverte tout à coup dans les montagnes, en donnant naissance à la rivière Saguenay, n'a pas été, on le pense bien, un coup de ciseau délicat. Œuvre de violence, elle renferme tous les désordres ; elle est pleine d'abîmes inattendus, de chocs, de résistances et de spasmes produits dans les entrailles de ce sol brusquement assaillies ; sa profondeur varie infiniment, suivant une foule de circons-

tances locales ou fugitives, et sa marche a été des plus irrégulières. Cependant, on peut constater et marquer jusqu'à un certain point des degrés clans la violence du cataclysme ; son intensité n'a pas été toujours égale, elle a même diminué assez graduellement, si l'on veut bien ne tenir compte que de l'ensemble de sa marche, et non de quelques écarts profonds qui la troublent et qui dérouteraient toutes les hypothèses. Ainsi l'on peut dire en thèse générale que la crevasse n'a pas cessé de diminuer de profondeur et d'ampleur, depuis l'embouchure du Saguenay, son point de départ, jusqu'au lac Saint-Jean où elle est "arrivée" pour ainsi dire épuisée, à bout [287] d'efforts ; et, pour corroborer cette assertion, on pourrait indiquer comme une preuve très plausible le rivage de la Pointe-aux-Trembles, à un endroit appelé le "Rocher Percé." Là se trouve une série de rochers calcaires dont la disposition est absolument anormale. Au lieu d'être disposés horizontalement, suivant les règles de la formation géologique, ces rochers vont en s'inclinant dans le Lac ; ils penchent, ils *cantent*, comme on dit en langage vulgaire. Pourquoi ? C'est que la secousse n'était plus assez forte pour déterminer l'ouverture des rochers à cette distance du point initial, surtout lorsque la crevasse, en se bifurquant à la Grande-Baie et en se continuant intégralement jusqu'au Lac, au nord de la presqu'île de Chicoutimi, pouvait avoir perdu de son impulsion et de son allure du côté du sud où se trouve la Pointe-aux-Trembles. La secousse a seulement soulevé les rochers, ébranlé la croûte supérieure ; des fragments de ces rochers brisés sont restés au sommet, où on les retrouve en grand nombre et de toutes dimensions ; d'autres se sont affaissés et se sont penchés, et une très grande partie d'entre eux, enfin, est tombée dans le Lac.

Quelques milles plus loin, au milieu de cette même formation calcaire, on voit le curieux cours de la rivière Ouatichouane qui s'y est frayé un chemin, grâce aux fissures de la pierre. Elle s'était d'abord fait un lit au-dessus de cette pierre, ce que prouvent les roches transportées [288] par elle. Tout en faisant son lit, elle a rencontré une ouverture sous la surface du rocher ; elle s'y est jetée et a mangé sans cesse la pierre dont on peut lire les couches successives, et cette fois parfaitement horizontales, parce que, cette fois, rien n'en a troublé la formation.



Un mille plus haut, en suivant la rivière, on arrive à la fameuse chute Ouiatchouane, qui a 2,6 pieds de hauteur, et que l'on voit toujours, comme si on l'avait exactement en face de soi, à quelque endroit qu'on se trouve au nord du Lac. Avant le cataclysme, il n'y avait pas de chute Ouiatchouane ; le Lac couvrait tout le plateau d'où elle descend et s'étendait même au delà ; la rivière, bien moins longue qu'aujourd'hui, coulait dans une gorge et venait se perdre tranquillement dans le sein du grand récepteur. Tout à coup les eaux du Lac se retirent violemment et d'effroyables profondeurs apparaissent à la lumière d'un jour d'épouvante ; la rivière, ne trouvant plus le lac pour la recevoir et terminer sa course, continue d'aller devant elle à la poursuite de cette mer qui lui échappe et où il faut cependant qu'elle finisse par se jeter. Son cours, de modeste et de tranquille qu'il était, devient rapide, il devient impétueux : inquiète, effrayée de tout ce qui l'entoure, la Ouiatchouane s'élance aveuglément pour trouver un refuge ; elle, si paisible, devient éperdue, échevelée ; elle bondit, jaillit, frappe les rochers stupéfaits,



INDIENS DE LA POINTE BLEUE.

[289]

plonge dans les ravines, en sort par des bonds furieux, tourne brusquement, saute des obstacles encore à peine formés et mouvants, et elle arrive enfin au plateau qui domine le bassin où ce qui reste du Lac est étendu. Elle veut se faire un lit sur ce plateau et elle le creuse ; elle lui fait une entaille de vingt-cinq à trente pieds de profondeur, et, le lit creusé, inopinément elle se trouve sur la crête d'un roc jusque là caché par l'épaisse couche d'alluvion qu'elle vient de fendre de ses eaux. Ce roc s'élève droit, à pic, et il a 236 pieds de hauteur ! Retourner en arrière est impossible. Alors la Ouiatchouane, comme le guerrier qui se précipite dans la mêlée ténébreuse, mesure le gouffre qui l'attend et s'élance.... Ce fut son dernier bond ; quelques pas plus loin, elle retrouva le Lac qui reçut ses ondes fatiguées et qui n'a pas cessé depuis lors de lui donner asile.

Si seulement la Ouiatchouane avait dévié quelque peu de sa course, elle aurait évité de faire cette chute énorme en évitant le rocher. D'ordinaire les rivières suivent les vallées, les gorges, ou courent à la base des montagnes ; mais pour que la Ouiatchouane ait sauté ainsi par dessus un rocher de 236 pieds de hauteur qui lui barrait le chemin, au lieu de le contourner et de se frayer tranquillement un lit en le longeant, il faut qu'elle ait été prise à l'improviste, qu'elle n'ait pas eu le temps de creuser son cours et qu'elle ait été emportée par une force irrésistible, aussi subite que violente ; il faut qu'elle ait été précipitée [290] au lieu d'être laissée à elle-même, et que, n'ayant pas eu le choix de son lit ni le pouvoir de le creuser lentement à son gré, suivant une pente naturelle, elle se soit jetée éperdument, soudainement, en bas d'un rocher de 236 pieds de hauteur, ce qui est d'une audace à déconcerter tous les géologues.

*
* *

À cette dernière illustration nous bornons ce que nous avons à dire sur l'hypothèse d'un cataclysme survenu dans la région du Saguenay. Il ne nous appartient pas de faire une démonstration scientifique ; nous avons simplement voulu donner l'éveil aux géologues et attirer l'attention du monde savant sur la justesse d'une théorie qu'il nous a paru indispensable d'exposer, parce qu'elle présuppose l'existence d'un fait qui a été soupçonné il y a longtemps déjà, mais qui n'a jamais été

ni étudié ni discuté, avant la publication des remarquables écrits de M. Horace Dumais sur ce sujet, écrits qui ont paru dans le "Naturaliste Canadien" de 1895 et de 1896. Bon nombre de personnes en effet sont d'opinion que la rivière Saguenay est l'œuvre d'un cataclysme survenu dans les temps préhistoriques, mais personne n'avait encore, avant Dumais, formulé cette opinion ni exposé une théorie pour l'étayer. Sentant qu'il y avait là une question non-seulement capitale, mais encore fondamentale, qu'il fallait aborder absolument pour donner une brise aux études ultérieures [291] qui seront faites sur la région qui nous occupe, nous avons parcouru les lieux mêmes qui virent la déroute du lac géant, nous avons interrogé le sol qui, pendant des siècles, était resté enseveli sous ses ondes et qui, maintenant, apparaissait dans la lumière du jour comme une manifestation éclatante et irréfutable de sa condition antérieure ; nous avons observé et nous sommes revenu convaincu de l'exactitude de la théorie que nous avons essayé d'exposer, et désireux également d'en convaincre tous ceux qui auraient la patience de nous suivre dans nos déductions.

[292]

[293]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre XIV

À TRAVERS LES LAURENTIDE

*Le chemin de fer du Lac Saint-Jean — Coup d'œil rétrospectif
— Le Grand Nord — Perspectives.*

I

IL Y A CINQUANTE ANS

[Retour à la table des matières](#)

Vers la fin de 1844, un écrivain, qui porte un nom estimé dans la littérature française, grand chasseur devant Dieu et assez véridique devant les hommes... pour un chasseur, venait de parcourir tout le continent du Nord-Amérique, à la poursuite des fauves nombreux, plus ou moins féroces, plus ou moins originaires du sol, ou descendants dégénérés des terribles fauves d'Asie et [294] d'Afrique. Ces hôtes barbares des forêts sont le cugar, le jaguar, le pouma, le chat sauvage et la

panthère, sans compter le "grizzly bear" (ours gris) qui, lui, n'a pas d'ascendant connu dans les vieux continents, qui est l'habitant immémorial des montagnes Rocheuses, animal monstrueux, d'une force et d'une férocité effrayantes, la plus redoutable bête qu'un chasseur puisse rencontrer.

Le Nemrod lettré, que nous signalons au lecteur, s'était promené du Nord au Sud, la carabine et le bowie-knife à la main, sur ces vastes territoires alors à peu près inhabités, et qui sont devenus de nos jours des États de la grande République Américaine. Et maintenant, fatigué d'aventures, il arrivait à Québec, dans les premiers jours de 1844, sur l'invitation d'un capitaine d'artillerie anglais qui lui avait promis, dans une chasse à l'orignal, un sport rempli d'émotions et de périls, comme les seuls vrais chasseurs les aiment.

Cette dernière campagne terminée, notre écrivain avait voulu l'ajouter à un récit fort intéressant, fort instructif, qu'il venait d'écrire de toutes ses courses, et voici comment il s'exprimait à cette occasion :

"Le Canada est le pays des grandes chasses ; les steppes incultes qui s'étendent au nord de Québec et de Montréal sont peuplées de Peaux-Rouges à moitié civilisés, vivant du produit de leurs chasses et de leurs pêches ; aussi, pour un Européen amateur de sport, cette contrée est-elle la plus belle entre toutes, malgré sa rudesse et son aspect sauvage qui empêcheront à tout jamais la civilisation d'y pénétrer et la colonisation d'y faire des établissements durables.....

[295]

"Le capitaine avait, à l'avance, pris avec, quelques Indiens de l'établissement de Saint-Anne un arrangement grâce auquel quatre des plus habiles chasseurs de leur tribu devaient nous joindre à quarante milles de Québec, à un rendez-vous désigné par eux, sur l'extrême limite des provinces habitées. Jack, le guide de notre caravane, nous attendait de son côté à Lorette avec ses autres compagnons.....

"Le chemin qui conduisait à Lorette était large et bien tenu. Nous arrivâmes au rendez-vous après un trajet qui dura une heure.

"Nous parvînmes, à la tombée de la nuit, à un misérable hameau qui s'élevait sur les bords d'un petit lac, à une dizaine de milles de l'endroit où nous devons chasser les élans. La cabane de planches qui s'enorgueillissait du titre pompeux "d'hôtel du Roi Georges". était un misérable abri. Cette habitation fantastique se composait d'un immense hangar divisé en

deux compartiments, l'un destiné au "bar-room", le compartiment indispensable du débitant de liqueurs américain, et l'autre servant de chambre à coucher à la famille du land-lord, qui, à vrai dire, était et devait être dans ce désert la seule consolation du tavernier, un Anglais fort bien élevé, qui, d'après ce que j'avais appris, avait été jadis dans une heureuse position. La seule distraction de cet exilé était de recevoir de temps à autre un numéro dépareillé du Journal de Québec, où il trouvait des nouvelles de son pays natal. Une particularité digne de remarque, c'est que cet honnête tavernier éprouvait un orgueil sans pareil à nous montrer, à travers les vitres gelées de l'unique croisée de son parloir, quelques centaines d'arpents de terre défrichés sur lesquels s'élevaient onze ou douze cabanes informes, auxquelles il donnait le nom de village Royal. "Douze ans avant cette époque, nous disait-il, ma colonie n'existait pas !"

[296]

II

AUJOURD'HUI

Eh bien ! Nous voilà maintenant en 1895, cinquante ans après ce récit d'une chasse à l'original dans les steppes incultes et sauvages qui s'étendent au nord de Québec, dans la direction de la rivière Sainte-Anne. La cabane enfumée, qui s'appelait l'hôtel du roi George, se trouvait à quelques milles seulement de Saint-Raymond, qui n'est qu'à douze lieues de la capitale, et l'on allait alors faire la chasse à l'élan dans ces parages, à peu près comme on irait aujourd'hui faire la chasse à l'ours blanc dans les steppes septentrionales de la mer de Hudson !

Que s'est-il passé dans l'intervalle de ces cinquante années qui nous séparent d'une époque devenue déjà presque légendaire, tant le contraste avec nos jours est étonnant, tant semblent lointains les souvenirs de l'enfance de beaucoup d'entre nous ! Des paroisses, à peine alors embryonnaires, ont reçu comme une impulsion subite, depuis le jour où ont été posés les premiers rails d'acier sur ce sol si voisin et pourtant jusque là encore si éloigné de nous. Déjà même leur population réunie s'élève à plus de trente mille âmes, malgré la désertion de bien des foyers, alors que ravageait, avec une fureur impossible à

combattre, ce fléau de dépopulation qui a jeté tant de familles canadiennes dans les manufactures des États-Unis. [297] Jusqu'à vingt-cinq lieues dans l'intérieur, le long des rivières Jacques-Cartier, Sainte-Anne et Batiscan, sans compter leurs petits affluents, nombre de cantons nouveaux, qui, hier encore, avaient à peine un nom, s'étendent sous le regard dans tous les sens, et les fumées de vingt villages naissants s'élèvent dans le ciel éblouissant de l'hiver, qu'obscurcissaient naguère des forêts impénétrables et qu'attristaient les zones incultes, marquées du seul passage de l'élan, du caribou et de l'Indien s'élançant à leur poursuite.

En maint endroit à céder, sous les coups redoublés du colon, l'épaisse muraille hérissée et flottante des forêts ; les solitudes farouches et ténébreuses ont reculé petit à petit à l'aspect de l'homme armé de la terrible hache du défricheur ; et ces mêmes bois, ces vallées, ces gorges profondes, qui ceinturent les monts comme des écharpes d'abîmes, retentissent aujourd'hui du roulement continu des trains dont l'écho, vingt fois répété, court de massif en massif comme un tonnerre cadencé. Là où la voix de l'homme s'était jusque là à peine fait entendre, éclate tout à coup, dans le silence des campagnes, le mugissement prolongé de la locomotive ; le désert a disparu presque en entier ; des établissements sous toutes les formes, scieries, stations de pêche, clubs, semis de colonies ont pris naissance ; es "chantiers"¹⁹ et les huttes de défricheurs [298] se sont convertis en demeures permanentes et, avant un quart de siècle, dans ce vaste territoire intérieur, où l'on comptera alors autant de paroisses que d'habitations aujourd'hui, la nationalité franco-canadienne, resserrée et comprimée de toutes parts, se sera assuré un nouveau domaine pour s'y développer et s'y fortifier, comme elle en a la mission sur ce continent américain que fait pencher tout d'un côté l'énorme poids de l'émigration saxonne et germanique.

Sur le côté opposé la nationalité franco-canadienne, se développant lentement mais en sûreté, essayant graduellement ses forces, se retrempant sans cesse à des sources pour longtemps encore abondantes et vigoureuses, balancera un jour par un contrepois nécessaire, par une variété indispensable à l'harmonie des éléments du nouveau

¹⁹ On appelle "chantiers", en Canada, des habitations provisoires de colons, faites en bois brut.

monde, le débordement des races anglo-saxonnes qui a produit déjà presque tous ses fruits, donné presque tout ce qu'il pouvait donner.

*
* *

À nous, à notre tour maintenant de donner pleinement notre mesure. Nous n'avons jusqu'à présent que touché du doigt notre énorme patrimoine national ; nous n'avons guère encore que l'instinct de notre force et du rôle qui nous attend. Nous ne voyons pas devant nous les étapes à parcourir ni le terme à atteindre. Une [299] pensée nette et précise, un but défini n'éclairent pas encore nos tentatives d'expansion. Mais dans cette marche confuse vers un avenir incertain, nous sentons qu'un dieu nous pousse, que nous n'allons pas à l'aventure et que ceux qui nous suivront verront plus clair autour d'eux et devant eux.

Notre pays n'est encore qu'une ébauche ; c'est à peine si nous en pouvons dès maintenant détacher ça et là quelques formes rudimentaires ; mais nous n'avons pas besoin de connaître l'étendue de la place que nous occuperons un jour, pas plus que le navigateur ne connaît l'étendue et l'avenir des terres qu'il est appelé à découvrir. Il suffit qu'il ait la foi et la volonté. A nous aussi la foi dans la destinée et la volonté suffisent ; inspirons-les aux générations qui viendront après nous ; nous leur léguerons un pays déjà remarquablement ouvert et agrandi, que nous aurons reçu de nos pères misérablement défriché, ignoré sur la carte du monde et ne laissant rien soupçonner de ses incalculables richesses. Maintenant, que nos descendants remplissent une tâche indiquée et facilitée par nous. Ils ne sauront peut-être jamais quels efforts pénibles il nous en a coûté pour simplement jalonner notre route. Qu'importe ! La moisson sera pour eux, et ils auront encore à semer largement, et ils auront encore à parcourir un champ d'activité illimité, car bien des générations passeront avant que chaque acre de [300] l'immense domaine que nous leur aurons transmis ait été arraché au désert, aux savanes, aux landes sauvages et aux steppes incultes.

III

IGNORANCE — PRÉJUGÉS — DÉFIANCES

Qui ne se rappelle l'explosion d'incrédulité et de plaisanteries qui accueillit, il n'y a guère plus de vingt ans, la première mention d'une voie ferrée au nord de Québec, dans la direction de cette contrée encore fabuleuse qu'on appelait mystérieusement la vallée du lac Saint-Jean ? Comment ! s'écriait on, vous voulez faire un chemin de fer à travers les Laurentides, vers une région qu'on ne connaît même pas et qui, du reste, est inabordable ! Un chemin de fer de ce côté ! Mais pour qui, pour quoi ? On n'en a pas seulement un sur la rive nord entre Québec et Montréal ! Sur la rive sud même, qui est beaucoup plus accessible cependant et plus peuplée que la rive opposée, les trains circulent si difficilement l'hiver qu'on n'ose pas s'y aventurer à la moindre menace de tempête de neige, et vous voulez construire un chemin de fer en plein septentrion, dans un pays où les caribous, ses hôtes mêmes, ses familiers, ont peine à courir, où les orignaux, les trois quarts du temps empêtrés dans la neige, ne peuvent pas faire cent pas sans perdre haleine, où les pêcheurs à la truite, pourtant les plus hardis des hommes, n'osent pas se risquer à une distance moins que respectueuse du dernier village connu ?

[301]

oh ! oh ! voilà qui ne séduira personne, et nous avons assez de frimas à combattre seulement pour atteindre les centres les plus populeux du pays, sans vouloir en plus percer forêts et montagnes pour arriver au pays des banquises !

CE QU'ÉTAIENT JADIS LES RAPORTS D'ARPENTEURS

Sans doute, et tout cela était très juste, communément parlant, très bien raisonné pour l'époque. À part les initiés de la science et les pionniers du progrès, à qui rien n'est impossible, que savait-on alors, que

pouvait-on savoir de l'immense espace intermédiaire qui s'étend de Saint-Raymond au lac Saint-Jean ? Où aurait-on puisé la plus légère notion physique et géographique sur cette contrée ? Quel document public, quelle étude, quelle exploration, quel rapport connu eût pu en donner une idée simplement générale ? Qui s'occupait alors de la géographie de la province et quel compte en faisait-on, en dehors des rapports d'arpenteurs, destinés uniquement à diriger des essais de colonisation isolés ou des exploitations particulières des bois de commerce ? Il n'y avait, sur l'intérieur du pays compris entre les dernières, paroisses du nord de Québec et le bassin du lac Saint-Jean, d'autre document public que le rapport d'une exploration ordonnée par l'Assemblée Législative en 1828 et faite simultanément par trois arpenteurs, partis de trois points différents pour aboutir au même endroit sur le Lac, rapport tellement dépourvu de toute notion scientifique ou agricole quelconque, que nous n'avons pu en extraire que quelques pages d'une utilité relative, et, cela, sur une vingtaine de [302] colonnes de l'énorme volume des Appendices de la Chambre ! On s'y perd dans un détail complaisamment édifié des incidents les plus futiles ; on y découvre non sans étonnement combien était maigre le bagage scientifique des praticiens de ce temps et jusqu'à quel point ils ne voyaient, dans une "exploration" de ce genre, que l'occasion de faire des récits personnels pour défrayer les longues soirées d'hiver, aux foyers de leurs paroisses.

Chacun des rapports des trois arpenteurs ne contient en effet qu'une narration de voyage banale ; tous trois sont à peu près identiques, sans autre différence que celle des lieux. Dans cette marche monotone on ne distingue aucun point de repère, on ne voit aucun jalon posé, aucun fait géographique ou géologique mis en relief. Chacun des trois arpenteurs ne semble préoccupé que de la manière dont il passera la journée, et cette journée, arrivée à son terme, se trouve la même à peu près dans les trois récits.

Aujourd'hui, ces messieurs campent à tel endroit ; ils allument du feu, fument leur pipe, jasant avec leurs guides, se couchent, dorment et se réveillent le lendemain, à 5 ou 6 heures, (ils ont soin de le dire au juste afin que nul n'en ignore). Si une corneille vient croasser près d'eux ils le notent. Celui-ci remarque que le vent souffle du côté est ; le lendemain, il soufflera ouest, vite dans le rapport. Si le parti mange du jambon ou de la truite, ça y est ; et dans quel français, grands

dieux ! On [303] croirait lire un compte-rendu ou un fait divers dilué dans un de nos journaux d'aujourd'hui ! Peut-on dire plus ? Celui-là vous apprendra que le pilote de son canot, un indien qui s'appelle Karibabnifigounfaurich, a donné à tel endroit un fier coup d'aviron ; le troisième, qu'il a découvert sur sa route des sapins, des épinettes et des bouleaux ; ou bien il se contente de vous raconter que le vent étant ouest, ou nord-ouest, ou quart de nord-ouest, il s'est promené autour de sa tente et a remarqué un amoncellement de cailloux étranges, à la décharge d'un lac dans une rivière quelconque..... Et voilà. Voilà tout ce que l'on possédait pour se faire une idée d'un fragment immense de notre propre pays, fragment que nous avons sous les yeux, déployé derrière l'ondulation montagneuse qui coupe l'horizon, et ne s'arrêtant que sur les rives de la petite mer intérieure qui allait bientôt attirer tant de regards et illustrer tant de pages, écrites dans le style enflammé des propagateurs de colonisation.

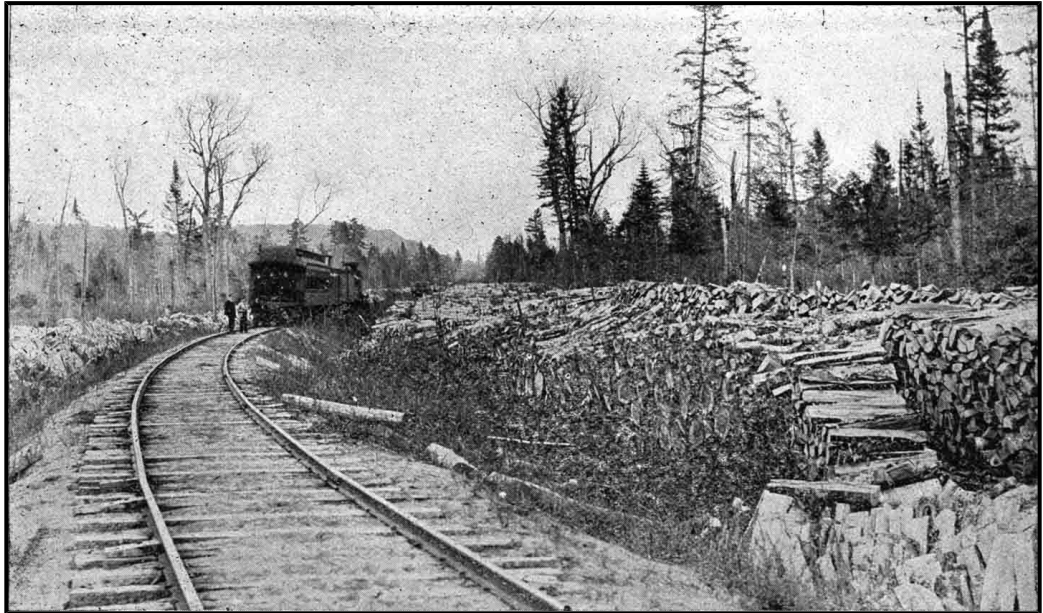
IV

Aucune barrière naturelle ne nous séparait de ce fragment de territoire, assez vaste en lui-même pour faire un État moyen d'Europe, si ce n'est la modeste et facile chaîne des Laurentides, chaîne incapable d'opposer la moindre résistance aux plus discrètes tentatives de pénétration, et dont les brèches et les passes, largement [304] ouvertes, comme des routes ménagées d'avance à la marée toujours montante des migrations futures, s'offrent d'elles-mêmes aux allées et venues d'une circulation illimitée.

Mais les temps n'étaient pas encore arrivés de porter les yeux jusque-là. Dans un pays comme le nôtre, qui était encore alors à l'enfance de toutes choses, les préoccupations d'avenir ne prenaient pas grand'place dans la pensée même des hommes les plus éclairés, et il n'y avait que le besoin immédiat qui pût déterminer un effort sérieux et suivi dans une direction ou dans une autre.

ORIGNAUX, CARIBOUS, CASTORS

Il était convenu (encore un peu même on était convaincu) que tout le pays s'étendant entre St-Raymond et le bassin du lac Saint-Jean était non seulement inhabité, mais encore inhabitable, réservé uniquement aux chasseurs du fier orignal, quadrupède géant des forêts, qui porte lui-même une forêt sur sa tête, dont l'encolure est celle du lion, la force et la rapidité égales, les jambes comme des flèches rasant le sol et le sabot aussi dur, aussi meurtrier qu'un boulet de canon ; aux chasseurs du noble caribou, ce dandy des montagnes, svelte, élégant, gracieux, qui court dans les clairières des bois, le long des lacs et des précipices avec le souci de l'art et la correction du gymnaste, qui ne se laisse jamais prendre qu'avec des précautions infinies et une astuce raffinée, qui, lorsqu'il est blessé, se défend avec fureur, et dont l'ouïe est si



SIX MILLES CORDES DE BOIS EMPILÉES
LE LONG DE LA VOIE FERRÉE DES BASSES-LAUBENTIDES,

[305]

délicate que les coureurs de bois sont obligés, pour arriver jusqu'à lui, d'ôter leurs raquettes et de se traîner presque à plat ventre sur la neige en se dissimulant comme une "motion de non-confiance" ; aux chasseurs du castor enfin, le plus précieux des quadrupèdes, modèle vivant de l'industrie et de la sagacité, qui enseignerait aux hommes à construire des barrages et des écluses, si l'homme n'était pas un être si parfait en lui-même et d'une science si consommée, sans rien apprendre, animal enfin, précieux par dessus tous, pour les trappeurs indiens dans leurs longues courses d'hiver à travers les forêts, lorsqu'ils sont menacés d'inanition.

PAY5 DE CHASSE, MAIS NON DE COLONISATION

Toute cette région était bien en effet le domaine des fauves majestueux, des moyens et petits animaux à fourrures, dont la dépouille nous permet d'affronter l'inexorable hiver ; c'était bien un incomparable et un inestimable pays de chasse qui ferait éternellement la fortune d'une de nos industries nationales, mais quels établissements irait-on fonder dans cette contrée d'une physionomie si farouche, d'une charpente si osseuse et si rocailleuse qu'elle excluait toute idée, non seulement décolonisation,, mais encore de campement tant soit peu prolongé ? On savait bien qu'il y avait quelques postes échelonnés le long d'un chemin imaginaire conduisant jusqu'au lac Saint-Jean. On avait bien entendu un jour annoncer à [306] son de trompe que, désormais, les habitants des paroisses du Lac allaient avoir une communication régulière, dans toutes les saisons, avec la capitale, mais on ne croyait guère à ce chemin, qui avait donné lieu à toute sorte d'histoires fabuleuses, ni aux postes, que l'on regardait comme des essais de leurre public. On se rappelait trop bien l'aventure cruelle d'un pauvre colon de Saint-Jérôme du Lac, qui s'était risqué dans ce prétendu chemin, l'hiver, avec des bestiaux qu'il voulait conduire au marché. Le malheureux avait perdu ses bêtes et failli périr lui-même, et n'avait pu atteindre Beauport qu'au bout d'une dizaine de jours, exténué, aux trois quarts gelé, presque mourant.

Du reste, dans le cas actuel, tout le monde avait raison d'être incrédule. Le chemin de colonisation de Québec au lac Saint-Jean eût-il été ouvert, qu'il n'en fût pas moins resté impraticable, faute d'habitations sur son parcours et, par suite, d'hommes pour le tenir en état. Et quand à ce "tout le monde", incrédule avec tant de raison, on vint chuchoter un beau jour qu'on allait peut-être construire un chemin de fer là où l'on n'avait pas même pu ouvrir une route pour les charrettes et les bestiaux, jugez un peu des exclamations et des vociférations qui retentirent ! On ne voulut rien entendre ; et comme nos estimables nationaux sont toujours prêts, dans n'importe quelle entreprise, à supposer à ses auteurs toute espèce de motifs, excepté ceux d'intérêt public, on supposa qu'il n'y avait là qu'une spéculation de capitalistes voulant [307] exploiter, aux dépens de ce cher public, les bois qui s'étendaient au delà des paroisses établies, sur le versant opposé des Laurentides.

V

FORMATION DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

Il faut ici que le lecteur se reporte quelque peu en arrière s'il veut savoir combien furent difficiles les commencements, combien pénibles les étapes successives d'une entreprise que nous considérons comme la plus féconde de toutes celles qui aient été conçues pour la province de Québec, depuis un demi-siècle, et comme portant en elle d'incalculables résultats. La construction du chemin de fer du Lac Saint-Jean est une époque dans notre existence coloniale ; elle a été le point de départ d'un déploiement dont on peut suivre jour par jour le progrès ; elle a été l'idée-mère de projets grandioses dont quelques-uns sont dès maintenant en pleine voie d'exécution, et l'on peut dire d'elle qu'avec ses développements futurs elle a, pour la province de Québec, province aussi vaste qu'un grand État du vieux monde, une importance au moins aussi grande que celle du chemin de fer du Pacifique pour le Dominion tout entier.



Il y a déjà quarante ans passés, en 1854, quelques personnes jetaient les bases d'une compagnie ayant pour objet de construire une

voie ferrée allant de la capitale à la rivière Sainte-Anne, et devant être prolongée ensuite [308] jusqu'au lac Saint-Jean. Mais cette compagnie ne réussit guère qu'à faire faire quelques explorations. En 1868, la question fut ramenée sur le tapis, et en 1869, la "Compagnie du chemin de fer de Québec et Gosford" recevait de l'Assemblée Législative l'autorisation de construire une ligne de Québec au township Gosford, distance de vingt-six milles, en suivant la direction nécessaire pour atteindre le lac Saint-Jean, dans un avenir quelconque. Elle recevait en outre, de la même Assemblée Législative, une subvention de 1750 dollars par mille ; la ville de Québec, de son côté, prenait pour dix mille dollars de "stock", et des souscriptions privées étaient ouvertes !

LE CHEMIN À "LISSES" DE BOIS

Ce n'était pas là une tentative dérisoire, comme on serait porté à le croire de nos jours où de pareils chiffres feraient sourire. On voulait naïvement essayer, on voulait voir quelle figure feraient des capitaux canadiens dans une entreprise de chemin de fer ; surtout, on voulait commencer par quelque chose, n'importe quoi, pour tirer la capitale de son isolement, des barrières qui l'étreignent dans tous les sens, et pour la doter d'un arrière-pays productif dans la direction du nord, puisque de ce côté-là seulement elle pouvait essayer de se déployer.

Mais on reconnut bientôt l'impossibilité de construire un chemin de fer avec d'aussi maigres ressources. Alors on eut l'idée d'en faire un avec des "lisses de bois", et, [309] effectivement, on posa des rails en bois de Québec à Gosford, et, pendant près d'une année, des trains circulèrent sur cette ligne d'un genre inédit. Les résultats furent surprenants, étonnèrent jusqu'aux directeurs de la Compagnie eux-mêmes.

En quelques semaines trois grandes scieries s'élevaient sur des rivières traversées par la ligne, et de grandes quantités de bois de chauffage et de construction étaient transportées à la ville.

Mais la saison des pluies glaciales et des tempêtes de neige survenant, on se buta immédiatement contre une autre impossibilité, celle de faire rouler des trains sur des "lisses" de bois couvertes de verglas. Néanmoins on ne se laissa pas décourager et, pendant plusieurs an-

nées, tous les printemps, on recommença l'exploitation de la ligne, qui ne fut abandonnée définitivement qu'en 1874.

*
* *

Le 27 novembre de cette même année, M. Edmond Giroux, conseiller de ville, proposait de demander à l'Assemblée Législative l'autorisation d'émettre des débentures au capital de la "Compagnie de Gosford et du Lac Saint-Jean."

Le montant de ces débentures devait être de quatre cent cinquante mille dollars, représentant une subvention [310] de \$2,500 par mille et payables successivement par sommes de 890,000, au fur et à mesure que la Compagnie aurait construit trente-six milles de chemin. La distance entre Québec et le lac Saint-Jean étant évaluée à 180 milles, la ligne se trouvait divisée en cinq sections égales et la Compagnie devait recevoir 90,000 dollars, chaque fois qu'une section nouvelle serait complétée.

La proposition de M. Giroux fut adoptée avec empressement et, dès l'hiver qui suivit, M. Horace Dumais, arpenteur-géomètre d'une grande autorité, était chargé par le gouvernement provincial de faire une exploration minutieuse de tout le pays compris entre le lac Saint-Jean et le lac Edouard, la rivière Batiscan et le Saint-Maurice. Ses travaux terminés, M. Dumais se prononçait énergiquement en faveur de la construction du chemin de fer projeté, dans une lettre qu'il adressait au commissaire des Terres Publiques, et la Compagnie, reprenant un nouvel essor, décidait d'adopter le tracé indiqué par M. Dumais ; elle se constituait, cette fois définitivement, sous le nom qu'elle porte aujourd'hui, avec un capital de cinq millions de dollars ; les travaux, longtemps interrompus, recommençaient par la construction d'un pont monumental sur la rivière Jacques-Cartier et l'entreprise tout entière prenait une physionomie et une allure inconnues jusque-là.

VI

Nous étions parvenus alors à l'année 1878. Bien ne semblait devoir désormais troubler l'action de la Compagnie, [311] mais de nouveaux nuages s'étaient formés subitement à l'horizon et, grossissant toujours, allaient fondre sur l'entreprise en paralysant encore une fois ses mouvements à peine rendus à leur liberté et à leur vigueur.

Une compagnie rivale s'était formée et avait obtenu de l'Assemblée Législative un acte l'incorporant sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent, des Basses Laurentides et du Saguenay." Elle avait pour objet principal l'exploitation des forêts entre les vallées du Saint-Maurice, de la Batiscan et du lac Saint-Jean, et voulait construire une ligne qui, partant du lac, aboutirait à un point quelconque entre Batiscan et Trois-Rivières.

CONCURRENCE INATTENDUE

Cette compagnie se présentait sous des dehors alléchants, comme il convient de le faire lorsqu'on parle au nom de la colonisation. Elle offrait des avantages incontestables, entre autres une grande économie dans le coût de l'entreprise, puisqu'elle proposait d'utiliser tout le parcours navigable du Saint-Maurice, entre les Piles et La Tuque. Elle tenta de tous les moyens imaginables pour engager la compagnie de Québec, et du Lac Saint-Jean à abandonner ses projets, et, n'y pouvant réussir, elle présentait au gouvernement, pendant la session de 1879, une pétition en apparence parfaitement motivée, dans laquelle elle alléguait que la construction du [312] chemin de fer projeté par elle était destiné à relier les établissements de la vallée du lac Saint-Jean aux anciennes paroisses du Saint-Laurent, par la seule voie *reconnue «comme possible, celle qu'offrent les vallées de la Batiscan et de la Ouïatchouane ; que ce dernier serait de nature à développer rapidement la colonisation dans cette partie du pays, tandis que, sans l'établissement d'une voie ferrée dans ces cantons, la colonisation serait*

toujours très lente et rencontrerait des obstacles insurmontables, et elle concluait enfin à ce que le gouvernement lui accordât une subvention de vingt mille acres de terre par mille de chemin à construire. Le prix des terres vierges de cette région étant de vingt centins l'acre, la subvention demandée équivalait par conséquent à un subside de quatre mille dollars par mille, montant accordé en moyenne par le gouvernement aux entreprises de chemin de fer de la rive sud du Saint-Laurent,

Malgré l'activité déployée par la compagnie nouvelle, il ne fut pas donné suite à la pétition qu'elle venait de présenter. Tous les moyens de persuasion mis en œuvre par elle le furent en pure perte. Les directeurs de la Compagnie de Québec et du Lac Saint-Jean, bien différents en cela du trésor provincial, ne purent être entamés.

Quelques-uns d'entre eux même sacrifièrent à leur patriotique entreprise tout ce qu'ils possédaient, et si les travaux purent être continués à cette époque, ce fut à [313] force d'économie, de détermination et, particulièrement, grâce à la présence, au milieu des directeurs, d'un millionnaire qui a avancé tous les fonds nécessaires pendant un bon nombre d'années.

*
* *

Mise en éveil par le danger dont la menaçait une rivale improvisée, la Compagnie poussa vigoureusement ses travaux dans la direction de Saint-Raymond, afin de pouvoir compléter au moins la première section de sa ligne ; elle dépensait en travaux plus de trois cent mille dollars, donnait de l'ouvrage à cinq cents hommes, à part les artisans spéciaux de la construction, faisait l'acquisition d'un matériel roulant considérable et pouvait enfin livrer au public le premier tronçon de sa ligne le 1er décembre 1880.

RIVALITÉ IMPUISSANTE

Cependant la compagnie des Basses-Laurentides et du Saguenay était revenue à la charge. La session de 1880 était à peine commencée qu'elle renouvelait ses tentatives avec plus d'âpreté que jamais et dressait des batteries formidables, afin de faire échouer devant la Chambre une demande de subsides faite par la Compagnie du Lac Saint-Jean. Ses porte-paroles dans la Législature prétendirent que la Compagnie du Lac Saint-Jean avait perdu sa charte, vu qu'elle n'avait pas fait exécuter les travaux dans le [314] temps prescrit et qu'elle avait pris sur elle de donner à sa ligne une direction différente de celle qui avait été originellement arrêtée et consentie par le gouvernement.

DÉFENSEURS DE LA COMPAGNIE DANS L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

La situation était délicate. Il s'agissait pour la Compagnie du Lac Saint-Jean de faire régulariser le fait accompli et modifier sa charte de façon à ce qu'elle pût continuer à suivre le nouveau tracé jusqu'au parachèvement de la ligne. M. Elysée Beaudet, le représentant du Saguenay et l'un des directeurs de la Compagnie, se leva alors en Chambre et présenta un projet de loi visant particulièrement à faire reconnaître qu'une extension des pouvoirs de la Compagnie était devenue aussi nécessaire qu'une modification à sa charte, qu'elle devait être autorisée à adopter le tracé qu'elle trouverait être le plus avantageux pour le public, et que le délai pour compléter sa ligne jusqu'au lac Saint-Jean devait être prolongé jusqu'au 31 décembre 1885, l'obligation pour elle de conduire ses trains jusqu'à l'extrémité de l'île du lac Edouard, le 31 décembre 1882, étant stipulée formellement par la Chambre.

L'honorable M. David Ross et M. Shehyn, député de Québec-Est, se firent les avocats chaleureux du projet de loi de M. Beaudet :

Le meilleur moyen, dit le premier, de rapatrier les Canadiens émigrés aux États-Unis et d'empêcher les autres de nous quitter [315] est d'ouvrir des cantons nouveaux et d'accorder aux colons tous les avantages possibles.

Je considère la construction du chemin de fer du Lac Saint-Jean comme une entreprise nationale et je trouve singulier, pour ne pas dire plus, que le député de Rouville fasse une pareille opposition à un projet qui mérite à tous égards l'encouragement du gouvernement, des municipalités et du public. Je puis prouver que la charte de la Compagnie n'est pas périmée. Le député de Rouville n'a aucune compétence pour juger des plans de la Compagnie ; il a fait un chemin de fer sur le papier et qui n'ira probablement jamais plus loin que le papier. Nous avons changé, il est vrai, quelque peu le tracé primitif de notre ligne, mais je demande si nous n'avions pas le droit de faire certains amendements à notre charte, dès lors que ces amendements ne tendaient qu'au succès de l'entreprise. On dit que nous voulons faire concurrence au chemin de fer du Nord, un chemin que nous avons cherché, par tous les moyens possibles, à faire construire, depuis plus de vingt-cinq ans ! Allons donc ! cette supposition est des plus ridicules et je n'y attache aucune importance.

Comment, s'écria à son tour M. Shehyn, peut-on accuser de n'être pas sérieuse et de n'avoir en vue que la spéculation une compagnie dont les directeurs ont des intérêts dans toutes les grandes entreprises commerciales et industrielles, et qui auraient horreur de prêter leur nom à tout projet de nature à tromper le public ? ... La question est de savoir si la charte de la Compagnie est ou n'est pas périmée. Je ne discuterai pas le point de vue légal, il n'est pas de ma compétence : mais je présenterai des faits qui sont décisifs. D'après sa quatrième charte, la Compagnie devait commencer ses travaux entre Gosford et Saint-Raymond avant le mois de mai 1878. S'est-elle conformée à cette obligation ? D'un côté, nous avons le député de Rouville qui se prononce négativement, sans avoir aucune compétence en la matière ; [316] de l'autre, nous avons deux ingénieurs, l'un, ingénieur-en-chef de la ligne, l'autre, nommé par le gouvernement, qui affirment positivement tous deux, dans des rapports en date du 29 avril, avoir examiné les travaux qui se poursuivaient alors à Gosford, et qui en font le détail technique. Qui devons nous croire, du député de Rouville ou des ingénieurs qui se prononcent après un examen personnel scrupuleux ? La Chambre jugera.

La Compagnie, forte de l'opinion de ses ingénieurs, tous deux d'avis que la route de Jacques-Cartier à Saint-Raymond par Gosford est difficile, qu'elle offre des pentes de 300 pieds au mille, et qu'elle oblige à faire un long détour, a décidé de l'abandonner et de suivre une ligne droite. A quoi réussira le député de Rouville si son opposition au projet de loi triomphe ? Uniquement à forcer la Compagnie à dépenser plus d'argent sans raison, puisque personne autre que lui ne s'oppose à la modification de la ligne, et

l'on peut être sûr que la Compagnie ne reculera pas devant cette dépense, déterminée qu'elle est à construire le chemin quand même ; il ne resterait plus alors au député de Rouville qu'à faire décider par les tribunaux si la charte de la Compagnie est valide ou non. En supposant même que la charte soit périmée, pense-t-on que la Chambre voulût en dépouiller la Compagnie pour une considération légale puérile ? Non, elle ne peut commettre une pareille injustice envers une compagnie qui a donné toutes les garanties désirables et qui a déjà fait de grandes dépenses à la poursuite de son objet. Quiconque a quelque expérience des chemins de fer sait que lorsqu'une ligne est une fois commencée, souvent on en modifie le tracé afin d'afin d'avoir un accès plus facile aux terres les plus propres à la colonisation, et aussi afin d'éviter de trop grandes difficultés de parcours,

*
* *

À la suite de ces considérations si claires et si convaincantes, présentées par les avocats de la Compagnie du [317] Lac Saint-Jean, les députés de l'Assemblée Législative n'hésitèrent pas à adopter le projet de loi de M. Beudet et à accorder à la Compagnie toutes ses demandes. Dès lors, le triomphe de cette dernière semblait assuré et définitif, et deux de ses directeurs partaient, peu de temps après, pour l'Europe où ils allaient essayer de contracter un emprunt qui permît à la Compagnie de finir ses travaux et de livrer sa ligne complète au public, dans le cours de l'année 1885.

Mais il s'en fallait de beaucoup que la Compagnie pût trouver les moyens d'atteindre si tôt son objet. En 1885, c'est à peine si elle touchait à la rivière Batiscan, au bout de la deuxième section de la ligne ; à la fin de 1886, elle se rendait jusqu'à l'île du lac Edouard, au delà de la troisième section ; douze mois plus tard, elle arrivait au lac Bouchette, à cent soixante milles de son point de départ, et en 1888 enfin, ses trains de construction parvenaient en vue de Chambord, nom récent donné à la Pointe-aux-Trembles, paroisse riveraine du lac Saint-Jean.

VII

La Compagnie semblait maintenant toucher presque au terme de sa longue et difficile entreprise. Mais quelle somme effroyable de labeur il avait fallu accomplir pour arriver jusque là ! Aujourd'hui l'on s'étonnerait qu'une compagnie mît un temps si long et eût tant de difficulté [318] à construire une ligne de cent quatre-vingt milles seulement. Mais qu'on se reporte aux jours où cette entreprise fut commencée. A cette époque-là on en était encore aux premiers rudiments de la construction des voies ferrées ; tout était à créer à la fois et l'on manquait des moyens les plus élémentaires, les capitaux ne s'étaient pas encore exercés à la construction de chemins de fer purement provinciaux, et l'on avait à vaincre des obstacles bien autrement formidables que la chaîne des Laurentides ; c'étaient les montagnes de préjugés et de défiances qu'il fallait franchir ou du moins contenir, avant seulement de pouvoir se mettre en marche. Que de notions absurdes, indignes, ne se plaisait-on pas à répandre ! Que d'accusations pour flétrir le projet et ses auteurs ! Que de démarches pour le faire avorter ! Quoi ! l'histoire des origines et du développement du chemin de fer dont nous suivons les étapes serait une odyssée, je dirais presque douloureuse, s'il était permis d'appliquer une pareille épithète à une matière de ce genre, et si je ne craignais d'attirer des larmes sur le sort de capitalistes, chose qui ne s'est jamais vue !

Les insinuations malveillantes débordaient donc de tous côtés comme des éjaculations fétides ; elles provenaient surtout, on le conçoit aisément, des endroits et des gens à qui le chemin de fer allait être le plus profitable. On ne pouvait admettre qu'un sentiment patriotique, une vision claire de l'avenir, en dehors d'un intérêt parfaitement légitime, eussent inspiré avant tout les directeurs [319] de la Compagnie dans leur admirable entreprise, et l'on était d'autant plus défiant que l'on se croyait davantage indiqué pour être un objet d'exploitation.

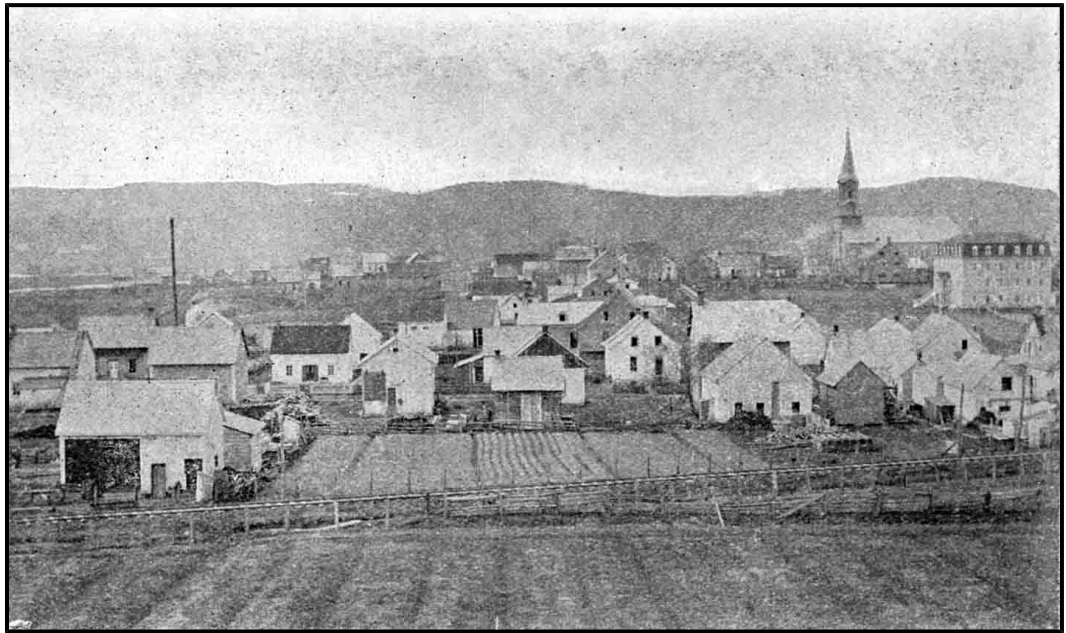
COMMENT L'ENTREPRISE FUT CONDUITE

Généralement, dans ce pays-ci, quand on construit un petit embranchement de dix à douze milles de longueur, il se fait un tapage infernal. Toute la députation est assaillie à la fois et l'on met le couteau sur la gorge à chacun des ministres. Les directeurs de la Compagnie du Lac Saint-Jean procédaient, eux, comme entourés d'une sorte de mystère. On eût dit des conspirateurs. Ils ne donnaient signe de vie que de loin en loin, quand la ligne avait franchi une étape nouvelle, et ces étapes n'étaient jamais moins de vingt-cinq à trente milles. Ils connaissaient l'espèce humaine ; ils savaient qu'il faut souvent encore bien plus se dissimuler pour faire le bien que pour faire le mal. Les hommes ne pardonnent pas en effet qu'on leur fasse du bien dont ils ont commencé par médire, et, comme on l'a vu, la médisance et les fausses imputations avaient été distribuées à torrents par ce bon public que l'on dotait d'un chemin de fer malgré lui et presque à son insu.

On peut dire que la construction du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean a été une merveille de persévérance, de ténacité et de prévision. Les promoteurs de l'entreprise avaient vu clairement au fond des choses [320] et devant eux, et pendant que tout le monde, ou à peu près, les accusait de vouloir uniquement atteindre, pour les exploiter, les riches forêts qui enveloppent chaque versant des Laurentides, eux, tranquillement, sourds aux commérages, avançaient toujours en tournant les montagnes, traversaient bientôt la chaîne entière, cette chaîne tumultueuse dont on peut contempler de la capitale l'énorme marée de monts et de caps s'échafauder et s'exhausser indéfiniment vers l'horizon lointain. Bientôt même, et pour ainsi dire silencieusement, ils avaient laissé loin, bien loin derrière eux, les derniers contreforts de la chaîne, et toujours comme en se glissant, ils avaient atteint le lac Edouard, plus d'à moitié chemin entre Québec et le lac fameux qui, jusqu'alors, n'avait été qu'une légende. Un an plus tard, la "légende"

elle-même était atteinte, et les rives silencieuses, les rives encore si sauvages, si désertes du lac Saint-Jean entendaient le cri triomphant de la locomotive.

Et maintenant, cette locomotive avec les wagons qu'elle traîne à sa suite, comme des captifs enchaînés les uns aux autres, fait retentir ses bruyants appels jusqu'au port de Chicoutimi, à soixante milles à l'est du lac Saint-Jean, en attendant qu'elle les fasse entendre du côté ouest, jusqu'à la rivière Mistassini, et plus tard à la Péribonca, embrassant ainsi, dans un vaste circuit, toute la région du nord qui s'étend jusqu'à cent cinquante milles en arrière des Laurentides.



VILLAGE DE SAINT-TITE, SUR LE CHEMIN DE FER
DES BASSES-LAURENTIDES.

[321]

VIII

Il y a neuf ans exactement, alors que les travaux de construction avaient à peine atteint la rivière Batiscan, à 85 milles de Québec, alors que personne, à part quelques rares initiés, ne voulait encore rendre justice à la Compagnie ni croire à la sincérité de ses motifs, je fis, dans une grande salle publique de la ville, à quelques mois d'intervalle, deux conférences, la première pour détruire les préjugés existants et montrer au public que la ligne se poursuivait toujours, encore bien plus rapidement qu'on ne l'eût pensé la seconde, lorsque la ligne, après une nouvelle saison d'ouvrage seulement, avait déjà franchi tout l'espace compris entre la Batiscan et le lac Edouard, et donnait désormais des preuves non équivoques de ce qui allait suivre, d'autant plus que les travaux se poursuivaient avec une ardeur ininterrompue.

Ce fut comme une révélation. Dès lors les langues commencèrent enfin à rentrer et les yeux à s'ouvrir. On se demanda si, réellement, la Compagnie était sérieuse et il y eut des gens qui lui en voulurent d'être sérieuse, parce que cela démolissait leurs prédications et leur donnait un démenti cruel.



[322]

Mais, désormais, le champ était ouvert largement devant soi et tous les yeux se tournèrent de ce côté. Des clubs de chasse et de pêche se formèrent aussitôt à l'envi les uns des autres, des terres se défrichèrent, des exploitations nouvelles s'établirent, des endroits absolument inconnus devinrent familiers à tous les esprits, en même temps que s'y groupaient des centres naissants, enfin tout un monde allait surgir du sein de ce vaste espace désert qui allait enfin, d'inhabitable qu'il était encore quelques mois auparavant, devenir habité et fréquenté par un flot toujours grossissant de population et de voyageurs.

Sans doute, et nous sommes loin de vouloir contester ce fait, l'étendue de pays qui se déploie entre les Laurentides et le bassin du lac

Saint-Jean n'est, au point de vue agricole, qu'une assez maigre et peu séduisante conquête. Mais quelle admirable région forestière et lacustre ! Quelles richesses industrielles sont encore enfouies dans ce sol que lacère en vain le soc de la charrue ! On a estimé qu'il y avait là, encore debout, pour cinquante millions de dollars de bois de toutes les espèces indigènes ; et quant aux lacs, lorsqu'un jour ils seront convenablement exploités, nos gouvernements, qui ont commencé seulement d'hier à en tirer un modeste prix de location, y trouveront des revenus suffisants pour faire face à bien des petits déficits habilement dissimulés et à de nombreuses nécessités de patronage.

[323]

IX

CONTRÉE LACUSTRE

Des lacs, des lacs ! Il y en a partout, à profusion, sur toute la surface de l'Amérique Septentrionale, des rives du Nouveau-Brunswick à celles de la Colombie Anglaise, et particulièrement dans le nord de notre province. On en compte jusqu'à vingt-cinq en arrière des paroisses de Saint-Raymond et de Saint-Gabriel, dans un petit espace de cent milles carrés à peine. Lorsqu'à la suite de la période glaciaire, qui couvrit jadis la plus grande partie du globe et qui dura plusieurs milliers de siècles, le continent nord-américain émergea petit à petit de son linceul de glace, il se montra avec de terribles blessures, les côtes enfoncées, le dos troué en mains endroits, son épaisse croûte entamée et lacérée dans les parties les plus vulnérables. C'est dans ces blessures restées béantes que la glace s'arrêta, s'engouffra, se fondit et forma les lacs qui ont pris, dans la suite des temps, avec l'apparition des Canadiens sur le sol qu'ils habitent, les noms divers et infiniment nombreux que l'on voit sur les cartes. Ce sont eux pour la plupart que nous sillonnons encore aujourd'hui, comme le faisaient nos pères, dans de frêles canots d'écorce, en chantonnant des refrains canadiens, sans nous douter que cinquante mille siècles nous contemplant !

[324]

Les lacs forment les étapes successives de ce pays si sauvage et si magnifique. Et voyez par quel étrange effet d'une destinée sans doute préconçue, presque tous ces lacs se trouvent sur le parcours même de

la ligne, je parle des principaux d'entre eux, de ceux qui ont un nom, car le nombre des lacs minuscules, éparpillés çà et là à une distance plus ou moins grande de la voie ferrée, est presque incalculable.

*
* *

Voici d'abord le lac Saint-Joseph, le premier sur la liste, à 24 milles de Québec. Cet endroit était absolument désert avant le passage du chemin de fer, et, aujourd'hui, l'on y voit tout un village groupé autour d'une scierie importante et présentant le plus riant aspect, avec ses maisonnettes et ses villas pittoresquement distribuées, suivant les complaisances d'un terrain rempli d'aimables accidents. Ajoutons un service régulier de bateaux-à-vapeur, expressément pour les touristes, et de ravissantes habitations, dissimulées dans les bosquets touffus qui bordent la rive et qui donnent, durant la belle saison, l'ombrage, la fraîcheur et le repos aux élégantes citadines fatiguées d'éblouir.

[325]

Le Lac Saint-Joseph est aujourd'hui l'un des endroits les plus connus et les mieux fréquentés de toutes les stations de villégiature. Il est de plus en plus populaire et augmente rapidement tous les ans.

C'était jadis une entreprise assez sérieuse à envisager que d'aller pêcher la truite au lac Saint-Joseph, et l'on en parlait comme d'une expédition lointaine qui pouvait permettre une foule de récits à moitié fabuleux, mais toujours piquants, comme savent en faire les grands "sportsmen." Aujourd'hui, il n'y a plus moyen d'avoir l'air de venir de la mer de Hudson quand on ne vient que du lac Saint-Joseph. Il faut continuer son chemin et se rattraper sur d'autres lacs. Heureusement qu'il y en a de quoi fournir à des légendes de pêcheurs pendant au moins encore un quart de siècle !

Voici le petit lac Batiscan, le lac Pauvre, le Bon Lac, le lac Long, le lac Belle Vue, le lac des Îles, le lac Vert, le lac Vermillon, le lac Clair, le lac au Lard, le lac du Centre, encore un lac Long, le lac Belle Truite, le lac aux Rognons, le lac des Passes, et enfin le grand et superbe lac Edouard, qui a 18 milles de longueur et se trouve à peu près à mi-chemin sur le parcours de la ligne.



[326]

Je voudrais bien connaître l'origine des noms de tous ces lacs, afin de régaler mes lecteurs d'un plat d'érudition sauvage ; mais cela est impossible. Ces noms ont été donnés par le premier venu, tantôt par un simple chasseur ou par un pêcheur encore plus simple, tantôt par un arpenteur fatigué qui étire ses muscles sur le bord de l'un d'eux, et qui l'appelle par conséquent lac Long, ou bien, qui s'est endormi en rond de chat, et qui l'appellera lac Rond (il y a à peu près une vingtaine de lacs Long et de lacs Rond dans toute la province, mais je crois tout de même qu'il y a plus de lacs Rond.)

Pendant longtemps j'avais cru que le nom d'Edouard, donné au grand lac que nous venons de mentionner, avait été comme une sorte d'hommage fait au prince de Galles, et quoique cette opinion fût assez accréditée, je n'étais pas bien sûr du fait, et mon imagination est si facile à troubler que j'en éprouvais une perturbation véritable dans mon fort intérieur. Enfin, en parcourant le rapport insipide de l'exploration de 1878, je trouvai ce même nom d'Edouard donné au lac, et, de plus, son origine, attribuée à un simple chasseur indien de Batiscan, qui avait l'insigne honneur de s'appeler Edouard, lui aussi, tout comme le prince de Galles. Dès lors, je fus heureux. Savoir que le lac Edouard tire son nom d'un chasseur indien de Batiscan, quel bonheur ! O beauté des découvertes ! O volupté de l'érudition !



[327]

Ce qu'il y a de singulier dans ces lacs, c'est que chacun d'eux à son poisson propre, qui se distingue de celui des autres lacs par une nuance de la couleur du ventre. Ainsi dans l'un, la truite a le ventre blanc ; dans l'autre, elle a le ventre rouge ; dans un troisième, la truite sera toute verte ; dans un quatrième, il n'y aura que du poisson blanc ; ailleurs ce sera du bar, du touradi. ... ; tout cela a été arrangé à dessein pour les différents goûts des gens et suivant les couleurs qu'ils préfèrent. La Compagnie du chemin de fer n'y est pour rien : espérons que les pêcheurs sauront respecter cette distribution de la nature et ne

s'amuseront pas à jeter une confusion inutile parmi les poissons des lacs, peut-être plus soucieux que les hommes de garder leurs couleurs.

X

J'ai dit que les lacs qui bordent le parcours de la ligne regorgent de poisson. Ces lacs fournissent en effet chaque semaine des milliers de livres de truite, dont une bonne partie vient sur nos marchés. On devrait en régulariser des expéditions vers les grands centres des États-Unis, là où la truite est un poisson de luxe et vaut cinq fois le prix que nous en donnons. En attendant, un assez bon nombre de familles de journaliers de la ville vont camper sur les bords de ces lacs, pendant l'hiver, et y trouvent, dans la pêche seule, une subsistance suffisante.

[328]

Mais, d'un autre côté, il se fait là un véritable ravage et une dépopulation des lacs auxquels il faut que le gouvernement mette un frein, en les affermant tous, sans miséricorde, et en élevant d'année en année le prix de location, ce qui lui donnerait avant longtemps un revenu digne de figurer dans le budget ; il pourrait en consacrer une partie à augmenter le salaire des fonctionnaires irréprochables, une autre à payer les frais d'imprimeur des écrivains canadiens qui font connaître les régions nouvelles de leur pays, une dernière enfin à solder les frais de voyage des ministres, dont la nécessité de mieux en mieux établie donne assurément droit à une allocation spéciale.

XI

LA RIVIÈRE-À-PIERRE

Un soir de fin d'octobre 1887, je descendais à la "Rivière-à-Pierre," station de la ligne située à près de soixante milles de Québec.

La "Rivière-à-Pierre" n'existait absolument que de nom à cette époque. C'était une rivière baptisée par un Pierre quelconque et coulant dans la forêt, voilà tout. On voyait ça et là, tristement, misérable-

ment, percer à travers l'épais feuillage des bois quelques cabanes de défricheurs, faites de troncs d'arbres empilés les uns sur les autres et recouvertes d'un toit bas, écrasé, s'élevant très légèrement [329] en pointe et troué au plafond, afin de donner passage au tuyau de poêle intérieur, lequel ne ressemble en rien aux fournaies à vapeur de nos maisons de ville.

Aussitôt arrivé, je me rendais chez un colon du nom de St. Onge, le premier qui ait construit à la "Rivière-à-Pierre" ce qu'on appelle un "chantier," un *log-house*, sorte de hutte en troncs d'arbres bruts, de six à huit pouces de diamètre, dans les intervalles desquels on met des bourrelets de paille, pour se garantir de la pluie, du vent ou du froid.

Quand St. Onge arriva dans la région de la Rivière-à-Pierre, il n'y avait absolument qu'une seule hutte dans tout le pays, et cette hutte était la propriété d'un nommé Perrault, qui hébergeait chez lui trente à quarante travailleurs des chantiers de bois, probablement empilés les uns sur les autres comme les troncs d'arbres eux-mêmes. Il n'y avait encore ni chemin de voiture ni chemin de piéton à l'endroit où nous sommes, et les chevaux n'allaient pas plus loin qu'à la rivière Noire, six milles en deçà de la rivière à Pierre, et les bœufs, faute de pouvoir se diriger, se perdaient dans les bois. Le *log-house* de Perrault n'avait pas même de plancher ; il avait été dressé sur la terre brute et couvert grossièrement de larges feuilles d'écorce. C'était dans cette hutte, déjà habitée par 30 à 40 hommes de chantier, que monsieur et madame St. Onge [330] s'étaient rendus à pied, à travers le bois, et qu'ils avaient passé tout l'hiver de 1884. Quand, le matin, madame St. Onge se réveillait, ses cheveux étaient littéralement pris dans une masse de frimas et il lui était impossible de les démêler, avant que le feu du poêle eût attiédi le froid de ce misérable intérieur. Pour gagner sa pension, elle lavait les effets de tous les hôtes de la hutte, et souvent, raconte-t-elle, "j'ai cru que j'allais mourir sur place ; le docteur était convaincu que je ne verrais pas la fin de l'hiver ; comment j'ai pu résister, c'est pour moi un miracle ; je n'en suis pas morte, mais j'ai pris là des rhumatismes dont je ne guérirai jamais."

Telle est, vingt fois sur trente, la vie des défricheurs qui s'aventurent les premiers dans la forêt.



Pendant ce temps, St. Onge construisait seul, à deux milles plus loin, sur le bord même de la rivière à Pierre, le log-house qu'il habitait en 1887, mais, depuis lors, considérablement agrandi et amélioré. Quand il s'y rendit au printemps avec sa femme, ils n'avaient à eux deux pour toute fortune qu'un dollar, et personne, pas une âme auprès d'eux pour les aider, les secourir, leur prêter le moindre appui. Mais le chemin de fer se construisait toujours, malgré les prédictions des incrédules, et la foule des travailleurs était arrivée à la Rivière-à-Pierre.

[331]

C'est alors que St-Onge eut l'idée et trouva les moyens de commencer un petit commerce de provisions, de tabac et de tous les objets de première nécessité pour ce noyau d'hommes isolés de toute communication extérieure. Il prit des pensionnaires, commença un défrichement autour de son habitation, sema du grain, des légumes et même du foin qui rendirent au delà de ses espérances et, développant son commerce avec ses nouvelles ressources, il s'était procuré de la viande fraîche, régulièrement, d'un lieu voisin qui ne tarda pas à devenir une paroisse, connue sous le nom de Notre-Dame-des-Anges, et que devait bientôt traverser le chemin de fer des Basses-Laurentides.

Dans l'intervalle, de nouvelles huttes, dressées ça et là aux environs, si grossièrement et si chétivement façonnées qu'on se sentait pris de pitié à leur aspect, allaient néanmoins abriter quelques colons et les travailleurs qui avaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, pendant que d'autres cabanes s'échelonnaient à divers intervalles le long de deux routes ouvertes dans le bois pour communiquer avec les cantons voisins.

La Compagnie du chemin de fer avait construit des usines, ébauché les piles d'un pont sur la Rivière-à-Pierre, et le sifflet de la locomotive, le roulement saccadé des trains de construction, la gymnastique reten-

tissante des [332] machines sans cesse en mouvement et les battements répétés des lourds marteaux sur l'enclume allaient réveiller les profonds échos endormis jusque là dans la noire et muette solitude.

PREMIÈRE HABITATION ET PREMIER MARIAGE DE COLON

Tous les dimanches, un missionnaire se rendait sur les lieux et disait la messe dans un "camp", le long de la route. Il se retirait chez St-Onge, où a été dite la première messe à la Rivière-à-Pierre et où a été célébré le premier mariage par le Père Meilleur ; celui-ci voulut de plus assister à la noce et contempla ses braves colons se désarticuler dans des "gigs" et des "reels" qui durèrent toute la journée, aux grincements d'un violon construit d'après les mêmes règles que les cabanes des alentours.

MAISON DE PENSION DANS LA FÔRET

Mais la maison de St. Onge ne pouvait plus suffire à loger les employés du chemin de fer, les nombreux travailleurs et les voyageurs même qui commençaient à populariser la ligne. Il s'établit donc en face de la sienne une autre maison, mais celle-ci beaucoup plus spacieuse, comprenant de grandes pièces, deux ou trois chambrettes privées pour les dames de passage, et un véritable dortoir, contenant une demi-douzaine de lits, sur lesquels on ne pouvait s'allonger sans pendre de toutes ses jambes en [333] dehors, ni se retourner sans dégringoler de son long sur le plancher, dont les madriers laissaient entre eux des intervalles d'un demi-pouce, par lesquels on pouvait voir ou être vu à discrétion. Une cloison, absolument semblable au plancher, séparait le dortoir des autres parties de la maison, en sorte que les gens quelque peu gênés préféraient s'étendre tant bien que mal dans la grande pièce du bas, qui était tout ce que l'on veut, un vestibule, une cuisine, ou enfin une salle d'attente ou de réunion pour les passants et les journaliers, et dont on aurait pu au besoin faire une salle de conférences.

Depuis plusieurs années maintenant cette ébauche d'auberge forestière a été détruite par le feu et, en face, s'est élevée une très jolie et très coquette petite station, la première qui ait été construite sur la ligne et quia servi de type à toutes celles qui l'ont été par la suite.

PROMENADE MATINALE

Le lendemain, je m'éveillai à l'heure où la nature, encore engourdie, s'entr'ouvre avec effort aux premiers rayons du soleil d'automne. Une légère dentelle blanche, comme un voile de gaze qu'aucun souffle n'agite, couvrait le sol durci.

Je sortis, je marchai d'abord quelque temps au hasard, puis j'entrai dans l'usine pour voir travailler les machines qui réparent le matériel roulant ; je fis semblant d'y comprendre [334] quelque chose, puis, sortant de nouveau, je me dirigeai successivement vers plusieurs log-houses où je fis parler les colons, et surtout leurs tendres épouses qui, jusqu'au fond des bois, ont la langue plus déliée que le sexe qu'on appelle laid, par pure antithèse.

Partout j'entendis les mêmes plaintes contre le gouvernement. Cela est de rigueur, du reste. Tous tes colons, de tous les temps, se plaignent de l'administration publique. Les gouvernements sont faits pour être critiqués quand même et pour mécontenter tout le monde. Si tout le monde était content, il n'y aurait pas de gouvernements.

*
* *

Après avoir fait beaucoup parler, je repris ma marche, j'errai dans toutes les directions, je pénétrai partout où je vis une ouverture devant moi, jusqu'à ce qu'enfin fatigué, rêveur, l'âme obsédée par les sombres images que faisait flotter autour de moi le demi-jour confus de la forêt, je m'assis sur un tronc d'arbre renversé, couvert d'une mousse parasite qui l'étreignait comme un suaire. L'air s'amollissait et quelques bouffées tièdes, comme des souffles d'esprits invisibles, couraient au travers des sentiers jonchés de débris.

Déjà, depuis un assez long temps, j'étais là, assis, livré au courant des pensées et des souvenirs, songeant à l'avenir des peuples, aux

Chevaliers du Travail, à la destruction de Sodome, au bonheur d'être factionnaire de nuit par une tempête de neige, aux comptes supplémentaires, [335] vulgairement appelés *extras*, des entrepreneurs publics, lorsque mon attention fut soudainement éveillée par un bruit mystérieux, persistant, acharné, semblable à l'attaque furieuse et continue d'une souris sur une mince feuille de bois qui la séparerait d'un bon morceau de fromage. J'écoutai et je reconnus la saperde, ver à bois qui loge au cœur des plus gros arbres, les ronge jour et nuit, finit par les percer de part en part, et je me mis à faire des réflexions extrêmement profondes sur le travail invisible de ce petit être solitaire, accomplissant sans relâche son unique fonction, emprisonné toute sa vie dans un tronc épais et dur qui lui cède néanmoins, et cherchant à parvenir à la lumière, comme tout ce qui vit, comme tout ce qui respire ; je songeai à la toute-puissance de la persévérance, à la vertu magique contenue dans un travail à peine appréciable, à peine perceptible, mais dirigé incessamment vers le même but. Partout, dans la nature, Dieu a placé les infiniment petits au sein de l'infiniment grand, les uns pour détruire, les autres pour édifier. Il y a des infiniment petits qui dévorent les forêts ; d'autres, comme les termites, qui font leur pâture des plus orgueilleuses constructions navales ; d'autres, comme les polypes et les zoophites, qui élèvent, depuis des millions d'années, au plus profond des mers, à 25 ou 30,000 pieds au-dessous de leur surface, des montagnes gigantesques qui, plus tard, dressent leur tête dans les cieux, quand les océans bouleversés se déplacent ; et je ne sais trop comment, par quelle filiation inconsciente d'idées, ma [336] pensée se reporta au travail si méritoire, si consciencieux, mais si incroyablement entêté, si effroyablement prolongé, pendant des milliers de siècles, que l'abbé J.K. Laflamme fait accomplir aux eaux du lac St-Jean pour se frayer un passage jusqu'au fleuve St-Laurent, à travers deux mille pieds de granit et sur une longueur de trente lieues, quand elles n'avaient qu'à suivre la pente si naturelle, si facile, qui les aurait amenées au même fleuve, par la vallée du St-Maurice.

XII

À TRAVERS LES LAURENTIDES

Les sons d'une cloche retentirent dans le voisinage ; c'était le signal du dîner pour les employés de la Compagnie. Je me rendis chez St-Onge ; je dinai, puis je causai longuement, puis je pris des notes, puis je lus, en attendant le train qui devait me conduire au bout de la ligne, cinquante milles plus loin, "au bout du fer", comme on dit sur les lieux.



Il était environ quatre heures et quart quand je montai dans le seul et unique wagon que l'on attache aux trains de construction, pour l'usage des ingénieurs du chemin, des arpenteurs, des entrepreneurs de sections, de leurs femmes et de quelques rares voyageurs. C'était l'heure où, à cette époque de l'année, les premières voiles du crépuscule, encore indécises, descendent sur la terre, [337] l'une après l'autre, toujours de plus en plus épaisses, comme pour l'endormir doucement et graduellement. Un ciel sans couleur et sans chaleur jetait sur la terre dénudée des torrents de mélancolie et l'inondait de reflets ternes et mats, comme l'atmosphère d'un astre mourant. Seuls, dans les bois dépouillés, les sapins et les épinettes dressaient leurs silhouettes raides et droites, comme des flèches que le sol eût lancées vers la nue ; seuls ils donnaient à la forêt ce qui lui restait d'ombre, et cette ombre était silencieuse et noire comme la nuit sur les tombeaux. Les précipices, d'où parfois, quand les orages s'y engouffrent, s'élèvent comme des soupirs arrachés aux entrailles de la terre, étaient étouffés sous l'épais entassement des feuilles mortes, que le vent d'automne leur avait jetées par tourbillons ; les lacs, arrondis et creusés au pied des montagnes, semblaient comme de grands réservoirs, pleins des larmes de la nature agonisante ; les petites rivières, çà et là, tiraient péniblement leurs eaux déjà pesantes et engourdies ; partout le silence, une atmosphère regorgeant de tristesse, une sorte de saisissement de la nature entière, dans lequel toute vie s'était arrêtée soudain, et le crépuscule épaissi donnant à tous les objets d'alentour des formes de spectres

et de fantômes, qui fuyaient épouvantés devant le souffle brûlant et les jets de feux de la locomotive.

[338]

Nous allons, nous avalons l'espace, aussi vite qu'on peut le faire dans un train de construction, là où le ballastage n'est pas encore assez ferme pour permettre à la locomotive de se lancer dans la plénitude de sa force, comme le discours d'un député convaincu. Il s'agit d'arriver pour le souper de six heures, au bout de l'île du lac Edouard, à la première traversée de la Batiscan, endroit décoré aujourd'hui du nom de station Beaudet, où s'élève un log-house aristocratique, le Windsor, quartier général et pension des entrepreneurs, des ingénieurs et des arpenteurs.

VESTIGES DE L'ANCIEN CHEMIN

Nous entrons sur le majestueux domaine du "Club des Laurentides" qui a une superficie de cinquante milles, arrosés par on ne sait combien de lacs, dont une trentaine, jusqu'à présent, ont été découverts. Le premier de ces lacs, que l'on trouve sur sa route en se rendant au château des clubistes, est le lac Travers, le long duquel passait autrefois le chemin célèbre, connu seulement des chasseurs et des missionnaires, qui menait de Québec au lac Saint-Jean. On suivait les lacs les uns après les autres, en faisant des "portages" entre chacun d'eux, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à l'embouchure de la Métabetchouane, où les Jésuites avaient établi une ferme magnifique, et où la Compagnie de la Baie de Hudson érigea plus tard un poste et des magasins, pour faire la traite des pelleteries.

[339]

LA RIVIÈRE MIGUICK

Sur la route, nous traversons la rivière Miguick, où était installée la boulangerie générale qui fournissait le pain à tous les employés et travailleurs de la ligne. Nous voyons ça et là des tentes abandonnées, dont les voiles noircies par la fumée, déchirées, loqueteuses, claquent au vent. Elles ont été laissées telles qu'elles par les travailleurs, qui sont allés en planter d'autres, 20, 25, 30 milles plus loin, toujours en suivant le chemin de fer au fur et à mesure qu'il se construit.

LE "JOE BEEF" DES LAURENTIDES. "HILL SIDE COTTAGE"

Nous passons à la course devant le lac Comfort, sorte de trou qui n'a pas plus de deux arpents de long sur un de large, mais qui a 85 pieds de profondeur, véritable baignoire pour les hommes antédiluviens. A droite, sur une hauteur, apparaît ce qui fut le "Hill Side Cottage", une hutte cachée dans un site ravissant, où le vieux Jerry, le "Joe Beef" des Laurentides, hébergeait une vingtaine d'hommes et servait aux voyageurs, en quête de notes, un café fait aussi primitivement qu'on peut le rêver, mais bien supérieur aux tisanes infectes qu'on nous sert sous ce nom, dans les hôtels et les restaurants de la ville. Mais hélas ! le vieux Jerry n'était plus là. Il avait suffi de quelques semaines d'abandon pour donner au "Hill Side [340] Cottage", naguère un bruyant rendez-vous, mais maintenant isolé de toutes parts, ouvert de tous côtés, béant, sinistre et lugubre, l'aspect repoussant d'une vieille ruine dédaignée. Nous passons de même la "North Pole House", ainsi dénommée du séjour qu'y firent en 1885-86 une vingtaine d'Italiens, engagés par aventure sur la ligne, et qui passèrent l'hiver à geler, à 80 centins par jour. La "North Pole House", construction multiple, renfermait ce qu'on appelle un "campe" pour les hommes, un "office" pour le règlement des comptes, et un "store", c'est-à-dire un

magasin de provisions. Il y avait de cela à peine un an, en 1887, et déjà tout avait disparu, carnée, *office*, *store*, Italiens, punaises, et l'œil n'y contemplait plus guère que la noire image de la désolation répandue sur les troncs d'arbres moisissants. Encore un an et l'on ne devait même plus retrouver l'emplacement où s'élevait si utilement et si commodément la "North Pole House" !... ..T'as qu'à voir !... s'écrierait un canadien stupéfait du néant des choses humaines.

XIII

Nous voilà maintenant engouffrés dans les derniers contreforts des Laurentides, sur le versant septentrional de la chaîne. Partout, à droite, à gauche, devant, derrière nous, des gorges profondes, des ravins, des précipices, d'énormes entassements de granit, des massifs qu'on ne voyait pas l'instant d'auparavant et qui surgissent tout à [341] coup devant le regard, comme s'ils nous attendaient pour fondre sur nous, grondant et mugissant à chaque appel du sifflet de la locomotive, comme si les échos, subitement éveillés dans leurs antres formidables, se menaçaient et se choquaient à la fois.

Dans ce désordre inexprimable et magnifique de la nature, le chemin de fer accomplit toute sorte d'évolutions, comme les contorsions d'un géant, et la belle rivière Batiscan, qu'on vient d'apercevoir, rayant dans sa course le pied des massifs, semblable à une couleuvre effrayée, précipite ses eaux qui, profondément pénétrées des sombres reflets des bois, semblent d'un noir lustré. Elle court, se retourne, échappe, glisse, s'enfuit, revient, agitant, frémissante, sa robe moirée, couverte d'étincelles de jais, et, après cent méandres, haletante ou rassurée, elle s'étale dans toute la force et l'ampleur de son cours.

LE "WINDSOR" DES LAURENTIDES. - GRAND BAL FORESTIER

Voici le Windsor, bâti sur un escarpement qui domine la rivière et escorté, comme d'autant de satellites, d'une douzaine de huttes qui ont

déjà un petit air de civilisation, et qui, juchées ça et là, un peu au hasard, sur les nombreux reliefs du terrain, forment, aux abords de la Batiscan, un groupement des plus pittoresques et des plus ingénieux. Le Windsor restera célèbre dans les annales du chemin de fer du Lac Saint-Jean. C'était une hutte [342] comme toutes les autres, mais beaucoup plus spacieuse et bien mieux faite, bourrelée et capitonnée dans les intervalles des troncs d'arbres, ayant des divisions à l'intérieur, un rez-de-chaussée où se trouvait une grande salle à manger, plusieurs chambres privées et un premier étage qui, converti en dortoir, pouvait loger commodément une trentaine d'hommes. C'est là que fut donné, dans l'automne de 1886, un grand bal, auquel assistèrent une soixantaine de gentlemen, de dames et de demoiselles de la ville, venus dans un convoi spécial.

Ce fut un spectacle inouï, invraisemblable, que celui de ce bal donné en plein cœur de la forêt, précédé d'un souper auquel prirent part au moins deux cents convives, dans un encadrement de verdure, en présence de mets exquis et de desserts savoureux, le tout emporté de la ville, avec les élégants et les élégantes du convoi. Les vins et les discours débordèrent, mais sans amener la moindre inondation dans les cerveaux ni le moindre écart dans l'allure générale. Aussitôt le souper des invités et des principaux employés terminé, vinrent réveillonner à leur tour cent cinquante à deux cents travailleurs, de tous grades, qui firent table rase des mets encore fumants et vidèrent jusqu'à la dernière bouteille, sans ressentir d'autre ivresse que celle de la joie et du plaisir de la fête.

Le bal dura jusqu'au petit jour, et, à un signal donné, le Windsor se vida comme par magie ; deux convois partirent simultanément, l'un ramenant à la ville les [343] invités, l'autre ramenant les employés et les travailleurs à l'extrémité de la ligne, vingt et un milles plus loin, où l'un des entrepreneurs de section, M. Aldough, ayant sous ses ordres environ 400 hommes, tenait alors son quartier-général provisoire.

*
* *
*

Il était un peu plus de cinq heures du matin quand nous laissâmes le Windsor pour continuer notre route. Mais il convient, avant d'aller plus loin, de donner au lecteur quelque notion topographique des lieux qu'il parcourt avec nous, pour lui épargner de se poser chaque instant

des points d'interrogation et d'avancer toujours, en ouvrant inutilement des yeux démesurés.

La rivière Batiscan, que le chemin de fer traverse pour la première fois, en face du Windsor, prend sa source sous le 47°, 46 de latitude, à la ligne de faîte qui sépare les eaux courant vers le lac Saint-Jean, de celles qui tombent dans notre grand fleuve.

Après une course de quelques milles, la Batiscan entre dans le lac Edouard, en ressort quatre à cinq milles plus bas et descend tout le long de l'île du lac Edouard, jusqu'à ce qu'elle reçoive les eaux de la rivière Jeannotte, qui a longé la rive opposée de l'île, à partir de la décharge du lac. C'est donc, à proprement parler, le cours de ces [344] deux rivières qui forme l'île du lac Edouard, en y ajoutant «cette partie du lac qui s'étend depuis la sortie de la Batiscan jusqu'à la décharge du lac dans la rivière Jeannotte. L'île, comme nous venons de le voir, a une longueur de vingt-six milles ; sa largeur extrême est de huit milles. Quant au lac, il a quinze milles de longueur sur une largeur maxima de deux milles et demi.

Au milieu du lac se trouve l'île Belisle, d'une longueur de deux milles environ, ainsi que d'autres petits îlots ; mais si le lac lui-même contient des îles, en revanche l'île du lac renferme à son tour d'autres lacs, tels que le lac Rognon, le lac Long, le lac du Centre.... tous renommés pour l'abondance et la taille de leurs truites.

La station Beaudet, que nous venons de laisser, est à une distance de 86 milles de Québec et se trouve juste en face du lac du Centre, dans l'île du lac Edouard. Le site qu'elle occupe est un des plus pittoresques et des plus séduisants qu'il y ait dans notre pays, pourtant si fécond en beautés naturelles ; j'ose prédire qu'avant longtemps, il y aura là invasion de touristes, de pêcheurs et de familles désireuses de passer un mois ou deux au sein de la véritable nature, loin des exigences, de l'ennui bruyant, des plaisirs forcés et de toute cette gêne soi-disant sans façon, qui ont rendu nos stations d'eau à peu près insupportables. Mais on n'y verra pas de chasseurs. Chose étrange ! Dans cette région, qui s'étend jusqu'au lac Bouchette, quinze milles en deçà du lac Saint-Jean, il y a en quantité des [345] fauves, des cari-

bous, des martes, des visons.... ; mais on n'y voit jamais un seul gibier à plumes, on n'y trouve ni une fleur ni un fruit sauvages ; en revanche, les corbeaux, les pique-bois, les moineaux et les "meat-birds" y sont nombreux, surtout ceux-ci, espèce d'oiseaux gros comme des grives, engeance gloutonne, qui se tient toujours dans le voisinage des chantiers pour dévorer les rebuts de viande qu'on y jette.

XIV

Nous allons parcourir assez prestement, à travers l'île, les dix à douze milles qui nous séparent de l'extrémité inférieure du lac Edouard, puis nous côtoierons le lac lui-même jusqu'au bout de la ligne, tout en le perdant souvent de vue, mais en y revenant aussitôt, tant les courbes, nombreuses et brusques, le dérobent et le laissent apercevoir tour à tour par échappées, et multiplient en quelques instants les aspects indéfiniment variés du paysage. Nous allons traverser encore trois fois la Batiscan : elle est sortie toute petite du lac, comme un ruisseau timide, fuyant à travers les arbrisseaux nains, les gros cailloux, les troncs d'arbres renversés et les débris de la forêt, qui forment des barrières sur son passage, mais bientôt elle s'est élargie, a pris son essor et a formé des baies charmantes, que le chemin de fer contourne comme en les caressant.

Après une course de neuf milles, à partir de la station Beaudet, nous arrivons à la station du club Stadacona, [346] fondé par Livernois, le plus artiste des photographes. Le club Stadacona a loué du gouvernement, sur l'île du lac Edouard, un domaine d'environ quarante milles en superficie, semé de lacs qui se suivent comme un collier détaché et se déchargent, par la rivière aux Rognons, dans la rivière Jeannotte : celle-ci porte les eaux accumulées de ces divers lacs à la rivière Batiscan. La voie ferrée passe au cœur même de ce groupe lacustre, en sorte qu'on pourrait pêcher, chemin faisant, si le train ralentissait convenablement sa marche. Le nombre des membres du club est limité strictement à douze ; ils paient au trésor public cent dollars par année, mais il n'y a pas de limite à leur contribution annuelle personnelle. Plus fortunés que les douze apôtres, ils ont déjà versé d'assez

fortes sommes pour l'amélioration et l'embellissement de leur domaine.



Le long de la voie, nous apercevons encore quelques "campes" abandonnés, dont les lambeaux de voiles, retenus aux montants enfumés, s'agitent avec fracas dans l'air que nous refoulons ; on voit qu'ils ont été laissés, comme ils ont été dressés, à la hâte, l'ouvrage se faisant si vite que les travailleurs n'ont guère eu que le temps de monter à la course des abris provisoires ; on aperçoit ces derniers par groupes, ici ballastant la voie, là extrayant des carrières la pierre des ponts et des ponceaux, une pierre magnifique, le véritable granit laurentien, [347] aux grains serrés, scintillants, durs et fermes, capable de résister au choc de tous les tremblements de terre dont nous étions alors menacés, d'après les prophéties de Vennor.



Voici le log-house du père Buchanan, une des maisons de pension échelonnées sur la ligne. On y prend un bon repas pour vingt centins ; le prix est le même pour tout le monde, car l'ordinaire ne peut être que le même pour tous ; du reste, ce prix est invariable, dans toutes les pensions qui s'établissent, au fur et à mesure que les hommes séjournent quelque peu dans un endroit. Le père Buchanan a une belle grande fille, une blonde anglo-saxonne, aux membres d'athlète, qui vous débite en trois coups de hache une énorme bûche, et, l'instant d'après, vous servira gracieusement, avec sa main redoutable, une assiettée de soupe ou un rosbif taillé comme dans un billot. Ici, le sol est superbe pour la culture des grains et des légumes ; on le voit bien aux couches jaunes, argileuses, pâteuses, que la pelle tranche et qu'elle rejette symétriquement de côté, pour former les terrassements ; mais cette région est aussi parfois tant soit peu marécageuse, comme il arrive partout où l'on approche de l'arête de séparation des eaux ; les savanes néanmoins ont peu de profondeur et un égouttement bien entendu en aurait facilement raison.

[348]

Mais qu'on me permette de remarquer combien on peut tirer d'enseignements, même d'un tout petit voyage, quand on observe bien. Une foule de choses différentes se présentent à la fois dans un cadre étroit. Tout est intéressant dans un pays neuf ; on y voit les hommes dans leur nature même, aux prises avec tout ce qui les entoure. Le moindre petit fait y prend un intérêt qui nous touche de près, et c'est ainsi que nous apprenons à connaître, par le détail intime, comment se sont formées les sociétés qui, plus tard, vivent en pleine civilisation. L'histoire du monde n'est pas autre chose, et c'est depuis qu'on a commencé l'étude de cette vie intime qu'a été apporté, dans les recherches historiques, un élément nouveau, absolument indispensable pour connaître l'origine, la formation et les développements successifs des sociétés, élément bien autrement considérable et important que le récit fastueux des grands événements, des actions éclatantes, des batailles, des conquêtes et des règnes de princes la moitié du temps ineptes, réfractaires à tout progrès et incapables de faire quoi que ce soit, pas même des log-houses !

*
* *

Parfois on traverse des espaces, ravagés par le feu. Quel spectacle grandiose et mystérieux, en apparence, que le feu dans les bois ! Vous le voyez s'allumer subitement, à droite, à gauche, devant vous, sur vingt points à la fois, poussé par une force inconnue, dévorant sans [349] merci les arbres les plus robustes, tandis que les broussailles rampantes lui échappent. L'air est plein d'une poussière ardente, coupée de longues flammèches qui, en s'en volant dans toutes les directions, vont porter l'incendie dans des endroits jusqu'alors épargnés, pendant que d'autres, tout voisins du fléau, restent intacts. Là où le feu a pour ainsi dire sauté par-dessus le dôme de la forêt, pour aller au loin distribuer ses colères, apparaissent de grands arbres, secs et dénudés, solennels, impassibles comme des rangées de squelettes, sans une branche jusqu'à la mi-hauteur du tronc, et laissant tomber de leur moitié supérieure leurs feuilles mortes, une à une, lentement, par intervalles, comme les pleurs silencieux qu'on verse dans l'abandon.

XV

Au point où nous sommes parvenus de notre course, nous avons atteint le lac Edouard et descendu le versant septentrional de la chaîne des Laurentides. Nous n'irons pas plus loin pour le moment ; arrêtons ici nos regards et contemplons l'étendue illimitée qui se déroule devant nous, qui tressaille encore de son enfantement d'hier à la vie active de la colonisation, à la lumière d'une civilisation naissante.

[350]

Maîtresse désormais de la position, après être enfin parvenue, en 1888, à poser ses derniers rails sur les bords du lac Saint-Jean, la Compagnie du chemin de fer, comme il arrive toujours après les difficultés vaincues, trouvait que son œuvre était loin d'être complétée et, déjà, se dessinaient, dans l'esprit de ses directeurs, les conceptions qui devaient aboutir aux travaux gigantesques que nous voyons s'accomplir aujourd'hui, et qui ne sont pas encore le dernier mot de cette œuvre étonnante.

Pour avoir une idée nette des nouveaux projets, remarquables par leur grandeur et leur hardiesse, que nourrissait la Compagnie, il faut avoir une notion pour le moins générale de la vaste région du Saint-Maurice, qui allait désormais entrer comme un facteur important dans les préoccupations de la Compagnie et qui n'attendait, aussi elle, que son éclosion à la vie pour révéler ce qu'elle tenait en réserve et ce qu'elle peut donner à l'avenir.

Le Saint-Maurice, un des plus beaux cours d'eau du Canada, débouche à Trois-Rivières, après avoir parcouru trois cent soixante milles de pays, à partir des lacs où il prend sa source, entre le 48° et le

49° degré de latitude nord, à seize milles seulement des sources de la Gatineau et à cinquante milles de celles de l'Outaouais.

La descente du Saint Maurice, de ses sources au fleuve [351] Saint-Laurent, est marquée par un certain nombre de rapides et de chutes, entre autres celle de La Tuque, qui se trouve à cent milles de son embouchure. Des affluents assez considérables apportent leurs eaux à cette rivière et arrosent des étendues de terrain très variables, au point de vue agricole.

Les terrains situés dans l'intérieur, c'est-à-dire entre les cantons qui bordent le Saint Maurice et ceux qu'arrose la rivière Batiscan, offrent cette particularité remarquable que la chaîne des Laurentides s'y est en quelque sorte comme affaissée ; les plus hautes élévations n'y atteignent pas six cents pieds au-dessus du lac Saint Jean ; la descente vers le fleuve est à peu près insensible et la magnifique vallée de la Bostonnais s'y épanouit largement, librement sous le regard.

Voici, d'un autre côté, la vallée de la rivière Croche, encaissée entre deux chaînes de modeste hauteur et qui n'a pas plus d'un demi-mille à deux milles de largeur, sur environ quatre-vingt-dix milles de long. L'étendue de cette vallée est par conséquent très restreinte, ne dépassant guère une soixantaine de milles en superficie, mais elle est d'une fertilité proverbiale, formée en maints endroits par des pointes d'alluvion qui produisent en abondance le foin et tous les grains que l'on récolte dans la vallée du Saint-Laurent. "C'est à peine si l'on pourrait trouver [352] dans toute la province un sol plus fertile et plus productif que celui de cette vallée," dit un ancien rapport du commissaire des Terres Publiques.

*
* * *

LA TUQUE

La Tuque est le grand centre de l'industrie forestière du vaste territoire arrosé par le Saint-Maurice, industrie dont les produits s'étaient élevés jusqu'à deux millions de dollars, dans les années prospères ;

mais à partir de 1880 environ, elle avait subi une diminution considérable, et les intérêts manufacturiers et agricoles s'en s'étaient cruellement sentis. Naguère on ne faisait pas moins de six cent mille billots de pin, par année, dans le territoire du Saint-Maurice ; entre les années 1880 et 1892, on en avait fait à peine cent cinquante mille, presque tous d'épinette. La raison de cette décadence était en partie dans le prix excessif du transport des provisions à La Tuque, par terre ou sur des chalands, en partie dans les frais qu'entraînait la descente des billots, depuis ce dernier endroit jusqu'à Trois-Rivières, dépenses qui diminuaient énormément les profits des commerçants de bois.

Si l'on construisait un embranchement du lac Edouard à La Tuque, non seulement le prix des billots, à leur arrivée à Trois-Rivières, serait considérablement réduit, mais encore cet embranchement nécessiterait à La Tuque [353] même, où se trouve un des plus grands pouvoirs hydrauliques de la province, la construction de scieries et autres établissements propres à développer l'industrie forestière.

De La Tuque aux Grandes-Piles le Saint-Maurice est navigable sur un parcours d'environ soixante-dix milles, pour des bateaux à vapeur d'un faible tirant d'eau. Tout le long de la rivière on aperçoit, ça et là, bon nombre de petites colonies, qui étaient restées privées de toute communication extérieure, quoiqu'on leur eût, depuis bien des années déjà, fait la promesse d'un service de bateaux régulier.

La question qui se présentait était donc, en ce qui concernait cette partie du pays, de donner une grande impulsion à la colonisation, de réduire le prix du transport des provisions pour les chantiers et d'apporter au commerce de bois un élan et un développement nouveaux. Pour atteindre cet objet, la Compagnie du Lac Saint-Jean était prête, il y a cinq ans, à établir, sur la rivière Saint-Maurice, un service de bateaux à vapeur qu'elle voulait rattacher à un embranchement de chemin de fer construit depuis le lac Edouard jusqu'à La Tuque.

Après avoir ainsi relié entre elles les vallées du Saguenay et du Saint-Maurice, la Compagnie se proposait de compléter son œuvre en rattachant à ces deux vallées [354] celle de l'Outaouais et en prolon-

geant sa ligne jusqu'à la baie de James, qui forme l'extension méridionale de la mer de Hudson.

LA ROUTE DU NORD

De sa source à la tête du Témiscamingue, l'Outaouais coule de l'est à l'ouest, et ne s'éloigne qu'à de courts intervalles de la "hauteur des terres." Il offre donc une route naturelle à la colonisation, qui se trouverait comme transportée, du jour au lendemain, dans cette région favorisée, sans avoir à traverser lentement, pas à pas, étape par étape et d'un canton à l'autre, le vaste pays d'intérieur que l'Outaouais enserme dans son cours semi-circulaire.

La création de cette route, dans la pensée des auteurs du projet, devait avoir les résultats suivants : ouvrir la vallée du Saint-Maurice, tout le nord de la province, compris entre cette vallée et les frontières d'Ontario, une étendue en quelque sorte illimitée, tout le pays de Témiscamingue, les portions colonisables de l'Abbitibi, et, plus tard, la région entre les lacs Abbitibi et la mer de Hudson ; diriger enfin, directement et rapidement, sur le port de Québec, l'immense production forestière de l'Outaouais supérieur.

*
* *

[355]

Ce dessein, quelque vaste qu'il fût, rentrait dans l'ordre des choses dont l'avenir nous réserve l'accomplissement. Le corollaire nécessaire de l'établissement du Nord-Ouest et du nord des provinces d'Ontario et de Québec, c'est la construction d'une ligne directe entre les centres de l'Ouest et un port de l'Est, situé à peu près sous la même latitude, que se soit sur le fleuve, ou dans le golfe, en deçà du détroit de Belle-Isle, ou enfin sur la côte du Labrador, Une ligne droite, tirée de Winnipeg à Halifax et passant par la ville de Québec, est plus courte de trois cents milles que la route suivie actuellement par le chemin de fer du Pacifique, outre qu'elle passe entièrement sur le territoire canadien. Voilà pourquoi la construction d'une ligne en droiture, entre les deux

villes, s'imposera un jour comme une nécessité nationale. C'est ce que la Compagnie du Lac Saint-Jean avait parfaitement compris, et elle voulait faire de la voie projetée entre La Tuque et l'Abbitibi "l'extension" occidentale de la ligne qu'elle venait de pousser jusqu'au lac Saint-Jean et qu'elle allait bientôt mener à l'extrême est, jusqu'à Chicoutimi, centre principal de toute la région saguenayenne.

Mais des événements inattendus, d'une extrême importance, allaient surgir, qui devaient donner aux plans de la Compagnie une direction toute nouvelle ; un facteur inconnu, dont nul ne peut encore mesurer la force ni l'étendue d'action, apparaissait sur la scène où se déployaient les deux immenses provinces d'Ontario et de Québec en [356] reculait encore les perspectives et en agrandissait encore l'horizon illimité.

XVI

Jusque là, quels que fussent ses projets d'extension future, quelle que fût la hauteur de ses visées, la Compagnie avait dû borner ses opérations à un champ purement local.

Mais l'heure était venue où, qu'on en eût les moyens ou non, il fallait agrandir le champ d'action et se tourner vers l'ouest, puisque l'est seul était incapable de sustenter la ligne. Tout en subissant d'inexorables nécessités, la Compagnie n'avait cessé un instant de prêter l'oreille à tous les vents du dehors et de suivre d'un œil attentif les événements dont elle pût tirer parti, qui pussent la servir, d'une manière ou d'une autre, pour commencer ses opérations dans la direction nouvelle. Les circonstances lui furent immédiatement favorables ; les hommes et les choses se présentèrent à elle comme en un accord muet pour faciliter l'exécution de ses projets, et elle n'eut, pour ainsi dire, qu'à cueillir le fruit de la longue prévoyance et de la diligence aussi active qu'intelligente de l'administrateur de la ligne, monsieur J. G. Scott.



Des capitalistes américains, qui avaient fait un assez [357] long séjour à Québec, s'étaient intéressés à nos entreprises et avaient réussi à y intéresser également la "Northern Pacific Railway", puissante compagnie américaine qui a fait construire et qui exploite encore actuellement une ligne de chemin de fer qui s'étend depuis Duluth, sur le lac Supérieur, jusqu'au rivage du territoire de Washington, sur l'océan Pacifique.

Grâce au concours de cette compagnie, la construction du chemin de fer des "Basses Laurentides" avait été menée promptement et la compagnie du Lac Saint-Jean s'en était assurée le contrôle. Cette nouvelle ligne traversait une contrée presque absolument vierge, entre la Rivière-à-Pierre et un endroit situé près des Grandes-Piles, sur la rivière Saint-Maurice, à deux milles seulement de la fameuse chute appelée Grand'Mère, où une compagnie américaine a construit, il y a trois ans, un moulin à pulpe qui n'a pas coûté moins d'un million de dollars et qui a créé un très grand centre d'activité, là où la forêt régnait auparavant en maîtresse absolue.

Poursuivant ses desseins, la compagnie du Lac Saint-Jean s'était assurée une vieille charte périmée de l'ancienne compagnie du "Grand Nord", qui n'avait jamais existé que sur le papier, et elle commençait immédiatement la construction d'une ligne, aussi loin que possible dans l'intérieur des terres, entre le Saint-Maurice et Saint-Jérôme. Elle voulait par là ouvrir des domaines nouveaux à la colonisation et atteindre la rivière Outaouais, où elle [358] pourrait donner la main au "Canada Atlantic", compagnie qui venait d'entreprendre une ligne entre Parry Sound, sur la baie Géorgienne, (lac Huron) et Hawkesbury, sur l'Outaouais, en face du comté d'Argenteuil, théâtre des vastes opérations et du glorieux apostolat d'un des hommes les plus illustres de notre pays, nous voulons dire le curé Labelle.

*
* * *

Tous ces événements avaient marché en quelque sorte simultanément. L'antique projet, le rêve si longtemps caressé par la compagnie du Lac Saint-Jean d'ouvrir une ligne, à travers le nord de la province, au moins jusqu'à la rivière Outaouais, allait être enfin réalisé. "L'extension Ouest" allait enfin être construite, en même temps que, par ses laborieux efforts, la compagnie venait justement aussi de mettre la

dernière main à "l'extension Est" qui aboutissait à Chicoutimi. Les trois vallées, du lac Saint-Jean, du St-Maurice et de l'Outaouais allaient être reliées directement entre elles par un véritable chemin de fer de colonisation qui ouvrirait un arrière-pays sans limites, assise et rempart de la province, empire futur d'une race d'hommes énergique et généreuse.

Pour donner la main au "Canada Atlantic", sur l'Outaouais, il n'y avait que 110 milles de voie ferrée à construire, en partant du Saint-Maurice et en tenant compte d'une section de vingt milles de longueur qui [359] avait été construite antérieurement entre St.-Jérôme, chef-lieu du comté de Terrebonne, et Sainte-Julienne, dans le comté de Montcalm. Il fallait encore, et cela était le plus difficile et le plus coûteux, élever un pont sur le Saint-Maurice, à Grand'Mère, et un autre sur l'Outaouais, à Hawkesbury. Les ingénieurs se mirent aussitôt à l'œuvre pour étudier le pays et déterminer le tracé de la ligne ; dès l'année suivante, on avait ouvert une section nouvelle, de Ste-Julienne à Saint-Liguori, dans le comté de Juliette, et la construction du pont du Saint-Maurice était poussée avec toute l'activité que le permettaient les ressources de la Compagnie, réduites depuis quelques mois aux seules subventions des gouvernements. Aujourd'hui, ce pont, un des plus beaux du continent, construit tout entier en granit laurentien, est terminé et les travaux se poursuivent vigoureusement de l'autre côté du Saint-Maurice, où les entrepreneurs ont à leur emploi une armée de quatre cents hommes abattant la forêt, comblant les précipices, dressant des remblais et nivelant la voie jusqu'à une vingtaine de milles au delà, pendant que l'on travaille également, à l'autre extrémité de la ligne, afin d'effectuer la réunion des deux tronçons, et de compléter ensuite la ligne jusqu'à Hawkesbury.

PARRY SOUND

XVII

Maintenant, qu'est-ce que c'est que cette ligne du " Parry Sound ", dont le nom vient de paraître pour la [360] première fois dans le cours de cet écrit ? Il est nécessaire ici, pour l'intelligence du lecteur, de faire un exposé et d'entrer dans certains développements qui paraîtront

d'abord étrangers à notre sujet et qui y sont néanmoins intimement liés désormais.

Tout le monde sait ce qu'est le lac Huron, le plus grand, après le lac Supérieur, des cinq lacs immenses qui forment les mers intérieures du continent nord-américain. Il a deux cent soixante-dix milles de longueur et une largeur moyenne de soixante-dix ; celle-ci s'étend parfois jusqu'à cent cinq. Sa superficie est de 23000 milles carrés, y compris la baie Géorgienne qui n'est autre chose qu'un énorme bras du lac Huron s'enfonçant profondément dans le nord-ouest de la province d'Ontario. À elle seule, la baie Géorgienne a une longueur de cent trente milles sur une largeur moyenne de cinquante ; elle a la même profondeur et la même altitude que le lac proprement dit. Au fond d'une de ces larges échancrures de la baie, sortes de bras de mer qui s'étendent parfois jusqu'à une distance considérable dans les terres et que les Anglais appellent des "Sounds", se trouve un port de premier ordre auquel on a donné le nom de Parry Sound, et qui est situé à peu près en face du passage par où les bateaux propulseurs des lacs et les autres cabotiers débouchent dans le lac Huron, en venant de Chicago et de Duluth.

[361]

Parry Sound s'élève sur le littoral de l'immense territoire du Muskoka qui, avec celui du Nipissing, forme une admirable région agricole et forestière au nord de la province d'Ontario. Cette région, à elle seule, comme celle qui entoure notre lac Saint-Jean, suffirait à former une province et ses richesses naturelles sont incalculables.

LE TERRITOIRE DE MUSKOKA

Le district de Muskoka occupe la partie la plus élevée (les *highlands*) d'Ontario et renferme quantité de lacs, dont bon nombre sont à quatre cents pieds au-dessus du lac Supérieur ; il contient, déduction faite de l'espace occupé par les eaux, six millions au moins de bonne terre arable, pouvant donner la subsistance à une population de cinq

cent mille âmes. Il fait aussi partie de l'immense territoire, au nord et au nord-est d'Ontario, que le gouvernement de cette province a choisi pour y faire l'essai de la colonisation gratuite. En un quart de siècle on y a vu s'élever nombre de cités et de hameaux, et des colonies s'y fonder aussi rapidement que dans les Etats de l'Ouest. Les chemins de fer le traversent dans toute son étendue et des bateaux à vapeur sillonnent les plus grands de ses lacs. Dans toutes les directions les communications se sont établies.

La colonisation du district de Muskoka ne date que de 1868, pas même encore trente ans ! C'est en effet à cette date que fut passée par la législature d'Ontario l'acte intitulé "*Free grants and Homestead Act*" qui ouvrait [362] gratuitement aux colons toutes les terres non encore concédées du nord de la Province, comprenant, outre le district de Muskoka, ceux d'Algoma et de Nipissing et toute la partie septentrionale des comtés de Renfrew, Frontenac, Addington, Hastings, Peterborough, Victoria et Simcœ, une étendue en quelque sorte illimitée.

Grâce à la libéralité intelligente du gouvernement d'Ontario, la région des "Free grants" qui, en 1868, n'était qu'une immense forêt, coupée de lacs innombrables et de quelques chaînons de montagnes ne dépassant pas une hauteur de mille à douze cents pieds, qui ne renfermait pas encore une seule habitation, qui avait le désavantage d'un climat très froid, l'hiver, puisque le thermomètre y est descendu jusqu'à quarante degrés centigrades, s'est néanmoins transformée au point de renfermer aujourd'hui une population de soixante-dix mille âmes et plus de cent vingt cantons, distribués entre la baie Géorgienne et les rivages du haut Outaouais.



DE PARRY SOUND À QUÉBEC

Entre Parry Sound et Ottawa il y a une immense étendue de forêts de pin, encore intacte, dont on ne peut faire transporter les produits, une fois abattus, par aucune rivière ou cours d'eau quelconque, et qui fournira nécessairement un énorme trafic à la voie ferrée future [363] du Parry Sound. Tout le long de son parcours, en effet, cette ligne contrôlera rigoureusement l'exploitation prodigieuse de madriers et de

bois scié que peuvent fournir des scieries telles que celles de Renfrew, d'Arnprior, d'Ottawa et de Hawkesbury.

Parry Sound est situé juste en face du passage d'une partie des eaux du lac Supérieur dans le lac Michigan. En faisant à cet endroit précis le transbordement du grain expédié de Duluth en destination de Liverpool, ce grain, qui prend aujourd'hui le chemin de Buffalo et de New-York, prendrait la voie de Québec, qui est de huit cents milles plus courte.

Tout le trafic apporté par les bateaux des lacs se porte aujourd'hui vers Collingwood et vers Owen Sound, ports situés également sur la baie Géorgienne et servant de points d'aboutissement aux compagnies du Grand-Tronc et du Pacifique, respectivement.

Parry Sound est 120 milles plus près de Montréal ou de Québec qu'aucun de ces deux derniers ports.

Sa rade a trente pieds de profondeur ; le canal du sault Sainte-Marie en a un peu plus de vingt ; la rade de Collingwood, point d'attache du Grand-Tronc sur la baie Georgienne, en a quatorze ; celle d'Owen-Sound, où se rattache la ligne du Pacifique Canadien avec les [364] ports des grands lacs, en a quinze ; enfin, le chenal de la rivière Sainte-Claire, entre le lac Huron et le lac Erié, n'en a que seize ; en sorte que les grands steamers, qui tirent seulement vingt pieds d'eau et qui passent ? à la rigueur, par le sault Sainte-Marie, ne peuvent se rendre jusqu'à Buffalo sans diminuer leur jauge d'une quantité considérable de tonneaux.

Lorsque la nouvelle voie ferrée sera construite jusqu'à Parry Sound, les mêmes steamers pourront s'y rendre avec leur chargement entier, ce qui aura pour résultat de réduire de beaucoup les frais de transport, comparativement avec les routes suivies jusqu'à présent, le coût du fret étant d'autant moins élevé que le vaisseau est plus grand. Ajoutons que les bateaux des grands lacs augmentent sensiblement de volume tous les ans et que bon nombre d'entre eux ont déjà atteint les dimensions des steamers océaniques ; ils ont même atteint jusqu'à leur vitesse extrême, qui n'est pas de moins de vingt milles à l'heure.



COMMERCE DES GRANDS LACS

D'année en année la région propre à la culture des céréales s'étend de plus en plus vers le nord. Le Dakota, le Minnesota, le Nebraska et le Manitoba produisent aujourd'hui d'immenses quantités de blé pour lesquelles le débouché le plus voisin est Duluth, à la tête du lac [365] Supérieur. Entre Duluth et Parry Sound il y a six cent cinquante milles de navigation lacustre, pour des vaisseaux d'un tonnage beaucoup plus considérable que ceux qui vont à Buffalo ou qui passent par le canal Welland.

Le commerce qui se fait sur le lac Supérieur atteint déjà des proportions colossales. On a fait un relevé officiel de près de dix millions de tonnes passant par le saut Sainte-Marie, ce qui équivaut à dix fois tout le tonnage océanique du port de Montréal. Si à ce chiffre énorme nous ajoutons le tonnage qui passe par le lac Michigan, par Chicago et par Milwaukee, et qui est deux fois plus élevé que celui du lac Supérieur, nous verrons que si la nouvelle route de Parry Sound, si courte et si économique comparativement, pouvait faire prendre à une fraction seulement de ce prodigieux trafic une direction nouvelle, elle apporterait à la voie du Saint-Laurent un tel développement commercial que tout le mouvement d'expédition, des deux ports de Québec et de Montréal réunis, ne serait rien en comparaison de ce que l'on verrait alors sur notre grand fleuve.²⁰

*
* *

[366]

Ramenons maintenant nos regards sur le théâtre des opérations qui nous intéressent le plus particulièrement, sur celui qui est à proximité de nous, le plus à notre portée, et nous allons voir là encore combien

²⁰ Pris dans son ensemble, le commerce qui se fait sur les cinq grands lacs réunis du continent nord-américain est de deux à trois fois plus grand que celui de tous les ports maritimes des Etats-Unis, et dépasse de trois millions de tonnes celui des ports de Londres et de Liverpool.

de progrès accomplis et quelles espérances on peut, sans s'exalter, concevoir pour l'avenir de la ligne du Grand-Nord.

THÉORIE DE LA COLONISATION

XVIII

La construction d'une voie ferrée comme celle du Grand Nord n'est pas une de ces entreprises de pur lucre et de compétition commerciale comme il en naît tous les jours dans le cerveau des spéculateurs américains. C'est, sous des apparences très modestes, une conception colossale, dont nul ne peut calculer les résultats, parce que rétablissement de la plus vaste portion de notre territoire et l'avenir de toute une nationalité s'y confondent. — C'est le nord, en somme, qui est le fondement et la charpente osseuse de notre superbe province. De ce côté-là, le domaine bas-canadien est illimité ; il ne s'arrête qu'à la zone farouche où toute végétation devient impossible, et, avant d'y parvenir, il faut franchir plusieurs centaines de milles d'une contrée presque déserte encore, mais dont les deux-tiers au moins peuvent donner à l'homme généreusement en récompense de ses efforts.

*
* *

[367]

Nous sommes donc ici en présence d'une entreprise qui a bien plutôt un caractère national qu'un caractère de spéculation privée : cela étant admis, on conviendra que cette entreprise doit s'inspirer de certains principes et être conduite d'après une méthode et suivant des considérations d'intérêt général. — Qu'on porte ses regards sur les origines de chacun des établissements successifs de notre province, on verra que la colonisation, suivant une marche naturelle et logique, a toujours commencé le long des rivières. Dès les premiers temps de notre histoire, elle s'effectue d'abord le long des rives du St-Laurent, et alors qu'il n'y avait pas une âme à vingt milles seulement dans l'intérieur, en arrière de Montréal, la ville de Détroit était fondée, sur la rivière de ce nom, à deux cents lieues plus loin. De nos jours, lorsqu'on eût jeté les bases des premières colonies qui s'étendent au nord du

fleuve, en arrière des anciennes paroisses, c'est sur les bords de la Rouge et de la Lièvre que les colons se sont portés en premier lieu. Le choix de la route où devra passer une voie ferrée, dans le nord de la province, doit être le fruit d'une conception raisonnée, d'un plan réfléchi, basé sur la nature des choses, sur le cours que devra prendre de son côté la colonisation. Or ce cours semble tout indiqué d'avance. Il est celui que suivent les nombreux affluents qui viennent apporter le tribut de leurs eaux, soit au fleuve St-Laurent, soit à l'Outaouais, soit au St-Maurice. Ces affluents, de dimensions très variables, forment dans leur ensemble l'admirable [368] système auquel notre pays doit d'être l'un des mieux arrosés de la terre. Traversés par une voie ferrée, ils lui apporteront l'aliment et la vie, et l'aideront puissamment, avec le concours d'embranchements divers, à distribuer partout le mouvement et le commerce.

Au moyen du chemin de fer, les nouveaux colons communiquent avec ceux qui sont déjà établis le long des cours d'eau. Ces derniers, suivant une loi constante et facile à suivre dans le développement de la province, abandonnent petit à petit leurs établissements pour faire place à d'autres colons, et s'acheminent vers l'intérieur jusqu'à ce qu'ils soient arrivés, en remontant le cours des rivières, près de la voie ferrée où ils s'arrêtent et fondent de nouveaux foyers. Plus tard, les colons qui habitent à proximité du chemin de fer, poussés par le même besoin en quelque sorte fatal d'émigrer au delà, s'enfoncent encore davantage dans l'intérieur, jusqu'à ce qu'enfin ils soient rendus aux sources mêmes des rivières. Là, on peut le dire, la colonisation, si elle ne prend pas virtuellement fin, subit du moins un temps d'arrêt qui s'étend à plusieurs générations.



LE CURÉ LABELLE

Telle est la véritable théorie de la colonisation ; et c'est pour l'avoir comprise que le curé Labelle, s'il vivait [369] encore, pourrait voir aujourd'hui, les uns complètement, les autres partiellement réalisés, mais la plupart en pleine phase d'exécution, les grands projets qu'il nourris-

sait et qui avaient paru d'abord chimériques ou extrêmement prématurés. C'est le curé Labelle qui a été jadis le véritable initiateur d'un grand projet de chemin de fer devant traverser tout le nord de la province, puis l'Outaouais, puis le nord des lacs Huron et Supérieur et se prolonger par la Saskatchewan jusqu'aux montagnes Rocheuses. "Ce sera dans l'avenir, disait l'illustre apôtre, un autre grand chemin du Pacifique qui, par la rivière Mattawin, principal affluent du St-Maurice, se rattachera au réseau ferré du district de Québec ; on verra ensuite toutes les principales rivières de la province se raccorder à ce Grand-Tronc du nord par des chemins de fer. Je regarde aujourd'hui comme assuré le chemin de la Gatineau, allant de Hull à Maniwaki, celui de St-Jérôme au Nomingue et celui des Basses-Laurentides avec les embranchements projetés entre le Saint-Maurice et le chemin de fer du lac Saint-Jean."

LA LIGNE DU GRAND-NORD

Ce projet primitif, beaucoup trop vaste pour l'époque et trop au delà des ressources du pays, a été réduit successivement aux dimensions actuelles, par suite de la fusion du "Grand-Nord" avec "l'Atlantique et Parry Sound". Mais comme on n'avait pas tardé à comprendre [370] combien ce plan était juste, rationnel et applicable, au moins dans une certaine mesure, on avait commencé à construire le "Grand-Nord" par fractions, par sections, suivant les besoins les plus pressants, en attendant le jour où tous les tronçons se trouveraient réunis, au grand étonnement de ceux qui ne se tiennent pas d'habitude au courant des progrès du pays dans lequel ils vivent. Ce sont ces tronçons divers qu'il s'agit de réunir aujourd'hui en menant une ligne non interrompue à travers tous les intervalles qui les séparent, depuis le Saint-Maurice jusqu'à l'Outaouais. Cette ligne sera tenue en communication constante avec le littoral du Saint-Laurent au moyen de lignes secondaires, et celles-ci devront à leur tour suivre les cours d'eau le long desquels la colonisation se porte toujours de préférence.

TERRITOIRE QU'ELLE TRAVERSE

XIX

L'étendue de terre arable ou exploitable par l'industrie du bois ou des mines, que la nouvelle voie ferrée devra ouvrir à la culture et au commerce, ne saurait être calculée, même approximativement aujourd'hui, faute de connaissances suffisantes sur ces parties lointaines de la province où les marchands de bois seuls avaient eu jusqu'à présent intérêt à pénétrer ; mais nous en savons assez néanmoins, par les rapports de quelques explorateurs et [371] par les progrès de la colonisation, durant la dernière décade, pour pouvoir affirmer que cette étendue renferme plusieurs millions d'acres de terre colonisable et exploitable, et peut nourrir un nombre d'âmes égal à celui qui peuple aujourd'hui la province tout entière. Nous savons que les forêts y sont les plus belles et les plus riches du pays, que les lacs et les rivières y abondent, et avec celles-ci les pouvoirs hydrauliques ; nous savons que les chutes de Sainte-Ursule, sur la rivière Maskinongé, peuvent, à elles seules, actionner une cinquantaine de manufactures ; nous savons que toute cette contrée, une fois les Laurentides franchies, et cela est vite fait, ne contient plus de montagnes et n'offre plus qu'une succession de collines et de plateaux, de vallées et de coteaux arrondis et luxueusement boisés où la culture se fera sans effort, à cause même de la forme et de la nature du terrain qui se compose pour la plus grande partie de marne, mélange d'argile et de pierre calcaire, remarquablement propre à la culture de toutes les céréales, du foin et des légumes également ; nous savons qu'entre la rivière Maskinongé et la rivière Rouge, près de laquelle viendra aboutir le "Grand-Nord", à Grenville, il y a place pour une cinquantaine de paroisses florissantes le long de la voie ferrée, sans compter toutes celles qui se fonderont encore plus au nord où des embranchements divers iront les rejoindre. Nous savons enfin que le climat de la plus grande partie de cette région est des plus modérés et des plus salubres. Les Laurentides la protègent contre la [372] crudité et la violence des vents du nord-est qui, arrivant en tempête du golfe Saint-Laurent, désolent et glacent les vieilles paroisses du littoral ; nous savons tout cela et que faut-il de plus ? Rien.

Rien, si ce n'est de nous mettre résolument *h* l'œuvre et de seconder par tous les moyens possibles les efforts et le travail de la compagnie du "Grand-Nord."

TRAVAUX SUR LA LIGNE

Or, ce travail s'accomplit avec toute la célérité et la vigueur qu'il est possible d'y mettre. Depuis la "Jonction de Saint-Tite", près des Grandes-Piles, où aboutit le chemin de fer des Basses-Laurentides, jusqu'à Saint-Jérôme, le grand chef-lieu de la région septentrionale en arrière de Montréal, il y a une distance de 92 milles. Là-dessus, 28 milles sont actuellement construits et en pleine activité, de Saint-Jérôme à Saint-Liguori, dans le comté de Montcalm, en sorte qu'il ne reste plus que 64 milles à faire pour réunir Saint-Jérôme au Saint-Maurice. À cette extrémité-ci de la ligne les travaux ont été poussés vigoureusement ; lorsque la ligne sera construite jusqu'à Saint-Jérôme, elle s'y raccordera avec le "Pacifique Canadien" qui la mettra en communication directe avec Montréal et tout le continent américain. Restera alors à construire la section de Saint-Jérôme à Grenville, qui n'a que 35 milles de [373] longueur, plus un pont sur l'Outaouais pour donner la main au "Canada Atlantic" dont la ligne est en pleine activité depuis Hawkesbury jusqu'à Arnprior, sur la voie du Parry Sound.

Entre Arnprior et Parry Sound, le "Canada Atlantic" traverse 150 milles de la partie la plus richement boisée et, jusqu'à présent, la moins exploitée de toute la province d'Ontario.

Entre Hawkesbury et Ottawa, la distance est de 84 milles. Entre Ottawa et Parry Sound, elle est de 240 milles, mais il ne reste plus que 150 milles de voie à construire, et les travaux avancent avec une rapidité telle qu'on espère les voir terminés dès l'automne prochain, en sorte qu'il n'y aura plus environ qu'une centaine de milles de notre "Grand-Nord" à compléter pour que la voie ferrée, la plus importante peut-être et la plus féconde en résultats pour notre province, soit ouverte d'un bout à l'autre, de Québec à la baie Géorgienne.



RÉSULTATS

On verra aussitôt, dès que cette ligne aura entamé les vastes forêts de l'intérieur, on verra les marchands de bois qui ont d'importantes concessions à faire valoir, installer leurs scieries à proximité de la ligne, afin de les [374] faire fonctionner toute l'année durant et d'en finir avec les longs, difficiles et coûteux transports sur les traîneaux, l'hiver, en plein cœur des forêts où les hommes des chantiers sont obligés de se frayer des chemins eux-mêmes. Les minéraux et d'autres produits, capital aujourd'hui immobilisé dans les entrailles du sol, en sortiront pour grossir la richesse nationale, et comme la ligne aura son terminus à Québec, il faudra bien qu'elle contribue à hâter la construction d'un pont sur le Saint-Laurent, en face de la ville, si elle veut écouler directement son fret à Halifax par le chemin de fer "Intercolonial" ou dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, par le "Québec-Central" et les embranchements qui s'y rattacheront dans un avenir prochain.

Comme l'a fait le "Grand-Tronc" pour tout le sud de la province, depuis le fleuve jusqu'à la ligne frontière, le "Grand-Nord" fera éclore à la vie un immense territoire encore inculte, il peuplera de villages et de villes une étendue déserte et l'on verra surgir, avec la rapidité de créations américaines, des centres de population et de commerce dont on peut voir déjà se dessiner la vague charpente au Témiscamingue, à Maniwaki, au Nomingue ? sur la Rouge, sur la Matawin et sur le Saint-Maurice. Mais la considération qui domine toutes les autres, au point de vue du trafic intercolonial, c'est que la ligne du "Parry Sound et Grand-Nord" raccourcit énormément les distances ; elle mettra Québec à 1135 milles seulement de Duluth, c'est-à-dire, à trois cents milles plus près que [375] ne l'est actuellement Duluth de New-York, par la voie de Buffalo, qui est encore aujourd'hui la plus courte pour le trafic des lacs. Enfin, et pour tout dire, par la ligne du "Parry Sound et Grand-Nord", la distance entre les cinq grands lacs de l'Amérique et le premier port de mer de la Grande-Bretagne sera diminuée de 800 milles, et le commerce intercontinental augmenté dans des proportions équivalentes, ce qui pourra le doubler ou le tripler peut-être.

[376]

[377]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre XV

SUR LE SAINT-MAURICE

[Retour à la table des matières](#)

Le Saint-Maurice est une région âpre, d'abord difficile, peu communicative, qui ne fait au colon ni avances ni promesses, ne montre à personne un visage accueillant, mais qui offre à l'industriel des ressources illimitées, les plus puissants moyens d'action et des forces inépuisables. Le jour où l'on aura suffisamment approfondi le lit de la rivière St-Maurice, entre les Grandes-Piles et La Tuque, la région qu'il arrose deviendra l'un des grands foyers industriels du continent américain. Les nombreux rapides, les cascades et les chutes, distribués sur le cours du Saint-Maurice et de ses affluents, constituent un ensemble incomparable de pouvoirs hydrauliques, en même temps [378] que les forêts d'érable, de merisier, de cyprès, de bouleau, d'épinette et de pin, qui couvrent encore la plus grande partie du sol, pourront approvisionner de combustible, pendant une longue succession d'années, les manufactures ou les usines qu'on y aura construites.

Le Saint-Maurice est un des trois ou quatre grands tributaires du Saint-Laurent. Il prend sa source dans le voisinage de celles de l'Ou-taouais et de la Gatineau, entre le 48e et le 49e degré de latitude nord. Il coule immédiatement de l'ouest à l'est, sur une longueur d'environ 250 milles, jusqu'à ce qu'il arrive en ligne droite avec le lac Saint-Pierre, au confluent de la rivière Croche ; de là, il descend à peu près perpendiculairement jusqu'au fleuve, qu'il atteint à l'endroit où s'élève la merveilleuse ville de Trois-Rivières.



Le Saint-Maurice n'est guère à l'origine qu'un timide ruisseau qui s'exerce à couler entre des rives indécises ; il est pauvrement nourri et, n'étaient les savanes et les marécages au sein desquels il se glisse, il mourrait d'inanition. Mais il ne tarde pas à rencontrer d'autres ruisseaux comme lui qui viennent grossir ses flancs ; plus loin, ce sont des rivières ; enfin, il n'est pas plus tôt arrivé à la hauteur de La Tuque, six ou sept milles plus bas que la rivière Croche, que déjà il est devenu un cours audacieux. Il roule des lors des eaux qui ne connaîtront plus d'obstacles, [379] qui se précipiteront furieuses du haut des monts, perceront un passage à travers de gigantesques rochers, et après mainte chute et cascade, viendront s'abattre en une large et majestueuse nappe, apportant à notre grand fleuve le tribut de cent vingt lieues d'un parcours alimenté par des affluents de toutes les dimensions.

Le Saint-Maurice porte en algonquin le nom de Métapélodine, ce qui veut dire "décharge au vent", sans doute pour exprimer que là où la rivière débouche dans le fleuve est un endroit exposé et que les vents y ont le champ libre. Nous sommes enchanté de cette explication.

Dès les premiers temps de notre histoire le Saint-Maurice a eu un nom et a joué un rôle considérable comme une des grandes artères fluviales qu'utilisait le commerce des pelleteries, en ce temps-là le commerce principal de la Nouvelle-France. Les Indiens du nord, Montagnais, Algonquins, Attikamègues le descendaient, chargés des produits

énormes de leurs chasses, et se rendaient jusqu'à Trois-Rivières ; aujourd'hui, ils continuent encore à apporter leurs pelleteries, mais ils ne vont pas plus loin que Montachingue et Coucoucache, postes établis par la compagnie de la "Baie d'Hudson", quelques lieues plus haut que La Tuque.



[380]

Le territoire arrosé par la rivière Saint-Maurice et ses affluents comprend quatorze millions d'acres ; déduction faite des rivières, des lacs et des montagnes, il reste environ trois millions d'acres de terre propres à la culture ; on les trouve uniquement le long des rivières ou autour des lacs, où ils forment des étendues variables, la plupart fertiles autant que les campagnes du Saint-Laurent, mais pas suffisantes pour qu'on y établisse une suite de paroisses reliées entre elles par des communications assurées. Néanmoins, il y a place pour des colonies fort importantes, le long des rivières Mékinac, Mattawin, Vermillon, et surtout le long de la rivière Croche, d'où il est facile d'atteindre le bassin du lac Saint-Jean, en deux ou trois jours seulement de marche et de navigation canotière.

À son embouchure, le Saint-Maurice se divise en trois branches qui apportent au fleuve des eaux sensiblement colorées par les terrains ferrugineux qu'elles ont traversés : mais ces eaux n'en sont que plus saines et plus piquantes au goût ; elles sont particulièrement agréables à la petite morue qui remonte le Saint-Laurent en hiver, entre dans l'eau douce et vient déposer son frai en haut des îles qui forment le delta de la rivière. Notons en passant une particularité importante ; c'est qu'il n'y a jamais à redouter de débâcle au printemps sur le Saint-Maurice ; en voici la raison donnée par monsieur l'abbé Caron, dans un [381] ouvrage assez récent : "Le Saint-Laurent coule du sud-ouest au nord-est, et reçoit dans son cours un grand nombre de rivières dont les eaux viennent du midi ; il se gonfle donc au printemps plusieurs jours avant que les glaces et les neiges du Nord commencent à fondre. Son niveau devient supérieur à celui du Saint-Maurice, et alors, jus-

qu'à plusieurs milles en remontant cette dernière rivière, il n'y a plus de courant ; la glace y reste immobile et se fond d'abord par la chaleur du soleil, et ensuite par le rayonnement des terres sur le rivage. D'un autre côté, les glaces du nord ne bronchent pas pour venir pousser celles de l'embouchure, parce que la température est encore trop froide là où elles sont. Et quand ces glaces ont enfin commencé à se fondre, quand elles pourraient venir faire des ravages, elles sont broyées dans les chutes de La Tuque et de Grand'Mère, dans la cataracte de Shawenegan et dans les nombreux rapides échelonnés à courte distance sur tout le Saint-Maurice."

Cette rivière n'est pas navigable, si ce n'est par intervalles inégaux et, cela encore, dans des conditions particulières seulement. Depuis son embouchure jusqu'aux Grandes-Piles, dix lieues plus haut, les chutes de Shawenegan, des Grès, de la Grand'Mère et des Piles forment des obstacles insurmontables. À partir des Piles jusqu'à La Tuque, distance de 70 milles, on ne rencontre que quelques rapides, comme ceux de Manigonse, de la Cuisse, etc., qui gênent la navigation sans l'interrompre, [382] et que l'on peut aisément remonter dans des chalands ou des batelets à vapeur.

Avec les chutes de La Tuque commence une nouvelle succession de rapides violents qui interdisent la navigation sur une longueur de 44 milles, jusqu'à l'endroit appelé Grand-Détour. De ce dernier point jusqu'à Weymontachingue le Saint-Maurice devient encore navigable sur un parcours de 46 milles. Ici, nouvelle interruption de 30 milles, puis nouvelle étendue navigable d'environ 80 milles, ce qui fait un total navigable de deux cents milles en chiffres ronds.

NAVIGATION

Il n'y a guère plus d'une quarantaine d'années que furent faites les premières tentatives de navigation régulière sur le Saint-Maurice. À cette époque les canots et les barges chargés de fourrures avaient déjà cessé de descendre jusqu'à Trois-Rivières, et le commerce de bois, grâce aux travaux que venait de faire exécuter le gouvernement pour faciliter le flottage des billots et autres objets analogues, se substituait

rapidement à celui des pelleteries et imprimait un essor inconnu dans toute la région.

Jusqu'en 1850, cette région immense, comme du reste la presque totalité du nord du Saint-Laurent, à l'exception des campagnes qui le bordent jusqu'à une faible profondeur, n'était guère connue que des chasseurs et des animaux à [383] fourrures. Quelques hommes entreprenants eurent alors l'idée d'y exploiter les bois de construction. Ce furent d'abord deux américains, MM. Norcross et Phillips, qui établirent une importante scierie mécanique à l'embouchure de la rivière. Ils firent dès les commencements des opérations considérables et construisirent un bateau qui voyagea pendant deux ans entre les Piles et la Tuque.

Ce bateau avait la forme d'un chaland de cent pieds de long sur environ quinze de large ; il était à fond plat et ne tirait que 18 à 20 pouces d'eau ; il était mû par une roue à aubes fixée à l'arrière de l'embarcation sur toute sa largeur. C'était précisément la forme qui convenait à la profondeur de la rivière, aux eaux basses, alors que le courant forme en certains endroits des battures mouvantes qui, tantôt dans un lieu et tantôt dans un autre, élèvent des obstacles inattendus. Quand il arrivait au chaland de toucher un de ces obstacles invisibles au pilote, on pouvait en un tour de main le tirer de ce mauvais pas et chercher un autre passage. En outre, dans les rapides et les remous, le fond large et plat du bateau lui permettait d'éviter les contre-coups de courant, auxquels il donnait peu de prise ; c'était enfin le véritable type de bateau tel qu'il convient à la navigation sur le Saint-Maurice ; aussi accomplit-il pendant près de trois ans un service régulier, très facile et surtout très profitable à l'industrie forestière et aux divers postes qui se trouvaient sur sa route. Il ne prenait guère plus de douze heures pour remonter le courant des Piles à La Tuque, et six heures lui suffisaient [384] pour le descendre, suivant la hauteur et la violence des eaux.



Sous le souffle nouveau répandu par l'esprit d'entreprise la physiologie du Saint-Maurice commençait à s'animer ; des améliorations se produisaient partout et les postes et groupes échelonnés sur la rive prenaient de plus en plus d'extension, lorsque, malheureusement, la mort de M. Phillips, l'âme de la compagnie, donna subitement un coup

funeste aux opérations qu'il avait si bien commencées, et l'abandon du service de bateaux sur la rivière en fut la conséquence. Force fut alors de revenir à l'usage des canots d'écorce et des chalands conduits à la perche, deux hommes se tenant à l'avant, quand on remonte la rivière, ou de barges à fond plat, étroit, quand on la descend, en se servant de l'aviron.

En 1879, le gouvernement provincial tenta un nouvel essai pour établir la navigation à vapeur entre les Piles et la Tuque, et prolonger ainsi en été la voie commerciale ouverte par la construction du chemin de fer des Piles, cette ligne de bateaux à vapeur ayant toujours été considérée comme partie intégrante de la ligne du chemin de fer et la tête de ce chemin devant être à La Tuque. [385] Mais, faute de renseignements complets sur la profondeur du chenal et les obstacles qu'y fait surgir inopinément l'action des sables mouvants entraînés par le courant, cette tentative ne fut pas heureuse. Le bateau à vapeur *La Galissonnière*, construit à grands frais, ayant la forme et l'appareil d'un puissant remorqueur, avec hélice et fort tirant d'eau, put avec difficulté s'échapper de son mouillage et alla s'échouer à une petite distance de là. Plus tard, on le dépouilla de ses machines ; on coupa ses câbles et on l'abandonna à la rivière qui l'emporta, en tourbillonnant, dans la chute des Piles où il fut réduit à sa plus simple expression.

À partir de ce jour aucune tentative nouvelle ne fut faite, pendant une douzaine d'années, pour établir un service de bateaux à vapeur sur le Saint-Maurice, jusqu'à ce que M. John Ritchie, un citoyen des Piles qui a payé vingt fois de sa bourse et de sa personne pour favoriser toutes les entreprises utiles, eût eu l'idée d'inaugurer, il y a deux ans, une nouvelle ligne de batelets, des Piles à la Tuque, ces batelets ayant encore plus pour objet de servir les colons et les progrès de la colonisation que l'industrie forestière proprement dite, quoiqu'ils remplissent parfaitement ces deux fins, qu'ils soient d'un avantage incalculable pour la population des deux rives et un instrument désormais indispensable de ses progrès et de ses communications avec le reste du monde.

[386]

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Il faut remonter jusqu'à 1825 pour trouver trace des premiers règlements introduits pour la division en sections du territoire du Saint-Maurice et pour la coupe du bois, d'après un système régulier. Mais comme il n'y avait eu jusque là que des arpentages approximatifs, conduits indépendamment de la science, et que le pays n'était que très imparfaitement connu, ces divisions ne purent être établies avec précision ni avec méthode.

Néanmoins, c'est sous l'empire de ce régime que le commerce de bois commença à prendre un véritable essor. M. George Baptist, le fondateur des compagnies devenues célèbres de Geo. Baptist & fils, et d'Alexander Baptist, construisit, à l'endroit appelé "Les Grès", la première scierie importante qui ait été élevée sur le Saint-Maurice.

Le rapide des Grès n'est qu'à une quinzaine de milles de Trois-Rivières, et, cependant, toute la contrée environnante était encore alors absolument sauvage. M. Baptist dut se frayer une route, en abattant les arbres de la forêt, jusqu'à l'endroit où il érigea son établissement, autour duquel ne tarda pas à se former un village considérable. Depuis, la scierie est tombée en ruines, mais la colonisation n'a pas cessé d'avancer toujours, et, aujourd'hui, elle a dépassé de bien des milles cette ancienne limite, de même que le commerce de bois, qui est devenu une immense exploitation, du jour où le gouvernement a fait faire les travaux nécessaires pour effectuer le flottage des pièces.

[387]

C'est en 1852 que ces travaux ont été commencés. Le gouvernement entreprit alors une exploration complète du territoire ; il fit exécuter une division méthodique des concessions forestières, et des règlements précis pour la coupe du bois furent établis. L'année suivante, on commença vigoureusement les améliorations qu'exigeait la descente des pièces jusqu'à l'embouchure de la rivière. Environ 200,000 dollars furent dépensés à la construction de glissoires, d'estacades et

autres ouvrages protecteurs, aux chutes des Grès, de Shawenegane, de Grand'Mère, de La Tuque.... Chaque année successive vit ces améliorations se continuer et s'étendre jusqu'aux affluents du Saint-Maurice et à son embouchure, et l'élan imprimé fut tel qu'un bon nombre de scieries étaient construites aux environs de Trois-Rivières dès l'année 1852 ; une compagnie américaine, entre autres, érigeait, près de la ville même, un immense établissement, et, en moins de dix années, le capital consacré à l'industrie forestière dépassait un million de dollars. En 1867, la maison Baptist élevait une autre scierie sur une des îles à l'embouchure du Saint-Maurice et devenait bientôt le plus grand propriétaire de concessions de tout ce territoire. ²¹

[388]

On calcule que, dans les quinze années qui précédèrent 1885, le Saint-Maurice avait fourni plus de sept millions de billots de pin et au delà de trois millions de billots d'épinette. Les années prospères furent de 1870 à 1873, pendant lesquelles on abattit annuellement environ un million de billots. Plus tard, l'exploitation diminuait sensiblement, au point de tomber à 300,000 billots environ. Mais depuis 1892, elle a repris avec une vigueur superbe. Malgré l'abattage énorme qu'on a fait du pin, il en reste encore d'immenses quantités, mais c'est surtout l'exploitation de l'épinette qui se pratique aujourd'hui sur une vaste échelle, grâce en grande partie à l'industrie de la pulpe qui tend à prendre des proportions extraordinaires, à devenir, sur tout le continent américain, un des principaux facteurs de l'industrie moderne.

²¹ La Ire exploration qui eut lieu pour reconnaître scientifiquement les régions du St-Maurice et de l'Outaouais est celle d'Ingalls, en 1830.

Cette exploration était divisée en deux partis : l'un, le parti du St-Maurice, devait partir de Trois-Rivières et remonter le St-Maurice jusqu'au poste de Wemontachingue, au 48e degré, de là se diriger à l'ouest jusqu'au lac des Sables, sur la Lièvre, puis descendre celle-ci jusqu'à son confluent avec l'Outaouais, Il devait, après cela, remonter la rivière Petite Nation jusqu'à sa source, explorer le pays à l'est de la Rivière du Loup, et descendre par cette rivière jusqu'au St-Laurent.

On voulait constater s'il existait une communication par eau entre la Lièvre et le St-Maurice.

La production de l'année dernière, (1894) constatée officiellement, a été de 620,000 pièces d'épinette et de 240,000 pièces de pin, en chiffres ronds ; les droits de coupe, la rente foncière, etc., etc.... ont donné au gouvernement 69,664 dollars, ce qui suffit à le dédommager amplement [389] des dépenses qu'il a faites pour régulariser et favoriser l'exploitation du bois dans ce vaste territoire. Les bois non flottables, les bois francs, de nombreuses variétés, attendent à leur tour la main du bûcheron qui les convertira en constructions de toute nature, sans compter le bois de chauffage, qui a déjà produit des centaines de mille cordes, et le bois de pruche, qui abonde principalement dans le Saint-Maurice et qui fournit, tous les ans, aux tanneries de la province environ soixante mille cordes d'écorce.

ÉTABLISSEMENTS ET COLONIES SUR LE SAINT-AURICE

Voici d'abord le village des Grandes-Piles, qui est l'entrepôt de toute la région, qui est la tête de la navigation et de l'embranchement du chemin de fer qui conduit à Trois-Rivières.

Ce village, qui a surgi comme par enchantement avec la construction du chemin de fer, renferme une population d'environ trois cent cinquante âmes. On y remarque l'importante scierie de M. William Ritchie, qui expédie quotidiennement à Trois-Rivières de fortes quantités de bois de construction.

[390]

Les Piles sont bâties en amphithéâtre et présentent un aspect pittoresque et sauvage à la fois qui a un double attrait pour le visiteur. A deux cents pas du village la cascade bondit à travers les rochers taillés en pilastres qui ont donné à l'endroit le nom qu'il porte aujourd'hui. Près de la tête de la chute ont été élevées d'immenses estacades, destinées à retenir les bois qui sont flottés sur le Saint-Maurice et qui, auparavant, étaient exposés à se perdre en grande partie dans leur difficile trajet jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Le village des Grandes-Piles est comme un vaste entrepôt où se réunissent tous les bois faits sur le Saint-Maurice et ses tributaires,

pour être dirigés ensuite sur leurs diverses destinations, soit par chemin de fer, soit par eau. On comprend que cette position de tête de commerce du bois assure aux Piles, dans un avenir prochain, l'établissement de grandes scieries et autres établissements pour la fabrication du bois qui, une fois mis en forme, peut être expédié immédiatement dans les différents centres commerciaux que traversent le chemin de fer des Piles et celui du Pacifique.

À Partir des Piles, il n'y a plus de communication par terre avec le haut Saint-Maurice ; les chemins manquent complètement. Il faut prendre la voie fluviale et remonter, soit en canot ou en barge, soit dans les batelets à vapeur de M. John Ritchie, pour se rendre aux divers établissements coloniaux et aux fermes des marchands [391] de bois qui se trouvent échelonnées le long de la rivière. La première de ces colonies embryonnaires que l'on trouve sur sa route est celle de Saint-Joseph de Mékinac...²²

LA MEKINAC

Cette colonie naissante compte près de quarante familles ; elle est établie sur la rivière Mékinac qui se jette dans le Saint-Maurice, à environ douze milles en amont des Piles, et qui forme une vallée de terrains d'alluvion couverte d'admirables forêts de bois franc ; elle offre à la colonisation un champ qui n'a pas d'étendue, il est vrai, mais qui, néanmoins, grâce à la richesse du sol et au voisinage d'un pouvoir hydraulique de premier ordre, possède des avantages attrayants et décisifs. Une paroisse importante pourrait s'y former en bien peu de temps, surtout si l'on ouvrait un chemin entre la Mékinac et la paroisse de Saint-Tite, qui est la tête du chemin de fer des Basses-Laurentides. Ce chemin, qui se fera sans doute avant longtemps, aura trois lieues de long et passera à travers un pays plat et fertile, dont il est déplorable de voir l'état encore absolument inculte, quand il pourrait aider si largement à l'alimentation de la ligne et au développement général de la région !

²² Les Grandes-Piles ont été érigées en paroisse le 28 avril, 1885, sous le vocable de Saint-Jacques.

[392]

La colonie de la Mékinac ne date que de quelques années. Le premier qui s'y porta fut un riche cultivateur de Trois-Rivières, nommé Joseph Gagnon, qui cherchait à établir ses enfants sur des terres nouvelles. Son exemple fut promptement suivi par d'autres, et bientôt il y eut une quarantaine de lots mis en culture. Peu de temps après un autre citoyen, nommé Doucet, érigeait une scierie au pied d'une cascade de deux cent cinquante pieds de hauteur, distribuée sur un parcours d'un demi-mille, que forme la rivière à la Truite, en débouchant dans la Mékinac. Les colons de la Mékinac et de tout le haut Saint-Maurice ne furent plus dès lors obligés de se rendre jusqu'aux Piles pour se procurer leur bois de construction.

Le pouvoir hydraulique formé par la cascade de la rivière à la Truite est un des plus puissants qu'il y ait dans cette partie de la province ; il pourrait actionner aisément une vingtaine de manufactures de toute sorte, sans frais de barrages ni de digues ; il n'y aurait qu'à les échelonner sur les larges gradins qui bordent la cascade de chaque côté. Aujourd'hui il suffit, pour mettre en mouvement la scierie Doucet, d'une simple dalle, de cinquante pieds de long, qui prend l'eau de la cascade et la conduit sur les turbines. Celles-ci reçoivent de la sorte, et pour ainsi dire gratuitement, une force motrice illimitée.

Afin de faire un extrême plaisir au lecteur donnons-lui, avant de quitter la Mékinac, l'étymologie de ce nom. Il vient d'un mot algonquin qui veut dire "tortue", [393] et il a été donné à cause d'une vague ressemblance avec cet animal que possède une grosse montagne du voisinage.

Le rivage a ici un aspect particulièrement farouche et rébarbatif. À quelque distance des Piles, nous avons laissé derrière nous la montagne des "Maurice", la plus haute de toute la rivière, montagne qui n'a pas l'air de plaisanter, qui se dresse tout d'un jet à mille pieds de hauteur, avec des protubérances formidables, et tombe presque à pic dans la rivière qui glisse, avec mille respectueux détours, entre ses énormes pieds.

Nous avons remonté en outre le rapide du "Français", nom donné en l'honneur d'un français de Normandie qui est venu s'établir en cet

endroit, il y a trente-deux ans. C'est là qu'il a vécu bien des années solitaire, n'ayant rien pour se distraire que la contemplation de la rivière Mékinac, qui vient déboucher dans le Saint-Maurice, un peu au-dessus du rapide. Ce français s'appelait Louis Vaujeois, nom que la postérité lui conservera, très-heureuse de faire sa connaissance.

LA MATAWIN

Le rapide du "Français" franchi, après avoir quitté Mékinac, nous tombons bientôt dans celui de Manigonse, qui est le plus difficile et le plus long de tous les rapides entre les Piles et La Tuque. Manigonse est un nom sauvage, contraction de Ménahigonse, qui veut dire "épinette blanche". Plus loin, nous remontons le rapide [394] de la Cuisse et nous atteignons l'embouchure de la Matawin, après un trajet d'une douzaine de milles, depuis la première étape.

La Matawin est l'affluent le plus considérable du Saint-Maurice ; elle prend sa source au delà du lac des Pins, à l'ouest, et coule parallèlement au fleuve Saint-Laurent. Le spectacle offert par les rives escarpées et abruptes du Saint-Maurice, entre la Mékinac et la Matawin, est extrêmement saisissant. Cette dernière rivière débouche dans le voisinage de coteaux élevés, d'une physionomie sauvage et dure ; mais ne vous laissez pas tromper par ces apparences ; franchissez les coteaux et suivez les bords de la rivière : vous y trouverez un terrain plat, très fertile et très favorable à la culture, jusqu'à une grande distance, sur lequel pourraient s'établir plusieurs paroisses en succession. Tout ce pays est couvert de bois magnifiques ; il est coupé de petites rivières et de lacs où le poisson abonde. Dans les vallons et dans les plaines il y a place pour de larges groupes de colons. On prétend que la vallée de la Matawin est en très-grande partie formée de terre aussi riche, aussi avantageuse à la colonisation que celle-là même du bassin du lac Saint-Jean. Les cantons Brassard et Provost, entre autres, s'y sont rapidement développés. On peut dire que jusqu'au, lac des Pins, à soixante et quelques milles de son embouchure, la Matawin et ses nombreux affluents présentent, dans toutes les directions, des lisières de terre longues de vingt-cinq, trente et même quarante milles, où l'on peut rassembler [395] des colonies considérables ; au delà de ces limites,

vers le sud-ouest, on touche au lac Nomingue ; à l'ouest et au nord sont les grandes plaines des rivières du Milieu et du Lièvre, vers lesquelles la colonisation s'avance aujourd'hui avec l'allure progressive qu'on a vainement cherché à lui imprimer pendant de longues années de tâtonnements.

La mission de la Matawin ne renferme qu'une centaine d'âmes environ, mais elle est destinée à un agrandissement rapide.

LA GRANDE-ANSE

La troisième étape est la Grande-Anse, large expansion, en forme de demi-cercle, que prend le Saint-Maurice, une douzaine de milles plus haut que la Mattawin. Ici, la physionomie de la rivière change complètement, et l'on se croirait transporté sur les rives du fleuve. Le Saint-Maurice a ici une largeur d'au moins un demi-mille ; sur chacune de ses rives les défrichements s'étendent à plusieurs milles au loin. Du côté de la mission, sur la rive est, il y a place pour une grande et belle paroisse ; on y trouve, à l'heure actuelle, une trentaine de colons installés comme dans les anciennes paroisses et jouissant d'un confort inusité dans ce pays primitif. De l'autre côté sont les magnifiques fermes des MM. Hall, où l'on aperçoit de vastes prairies et des pâturages s'étendant au [396] delà de l'espace que la vue peut embrasser. Tout cela donne comme une impression de soulagement et offre au regard un aspect doux et aimable dont il est avide, après avoir contemplé, pendant une longue succession de milles, des rivages inhospitaliers, barbares, où ne se voient que quelques habitations isolées, et, çà et là, des huttes faites de troncs d'arbres, avec un toit écrasé, recouvert d'écorce et percé au centre pour laisser s'échapper la fumée du gîte.

À la Grande-Anse on a passé la partie montagneuse du Saint-Maurice, celle qui a la physionomie la plus tranchée et la plus formidable. On a dépassé, entre autres, le mont Caribou, drapé dans ses énormes masses de granit qui ne laissent échapper que de maigres broussailles à travers leurs fissures ; on a dépassé aussi et surtout le mont L'Oiseau, mont aussi haut que celui des Maurice, mais encore plus droit, semblable à un géant de pierre dressé dans toute sa hauteur. De grands

arbres le couronnent et répandent une ombre menaçante sur ses flancs. Il est plein de mystères et de redoutables légendes. On n'ose se reposer à ses pieds, de peur d'entendre des cris d'angoisse et des froissements de chaînes. La tradition rapporte qu'il s'y fit jadis un grand massacre, dans les temps très reculés ; de là les gémissements des victimes que l'on entend encore, et les airs mystérieux dont s'enveloppe à plaisir ce mont où, sans doute, les oiseaux de nuit seuls se rencontrent et se réunissent, pour concerter d'affreux complots contre la race humaine amoureuse des légendes, ou, [397] du moins, interdire l'accès de leur donjon, en semant l'épouvante avec leurs cris de petits démons en querelle.

LA RIVIÈRE-AUX-RATS

En montant de la Grande-Anse à la Rivière-aux-Rats, qui est l'étape suivante, on passe devant la petite rivière Batiscan, sur les bords de laquelle se trouvent également de bonnes terres. Elle a été jadis le théâtre de nombreuses rencontres entre les Iroquois et les Algonquins, d'où son nom charmant, aussi concis que sauvage, de "Innétopalé-Vianangue", qui veut dire "rivière des combats".

La mission de la Rivière-aux-Rats renferme environ une vingtaine de familles, dont le tiers à peu près se livre à la culture. La rivière prend sa source dans un lac, non loin de la Vermillon ; elle a trente-six lieues de longueur et une soixantaine de pieds de largeur. L'accumulation du sable, à son embouchure, la rend innavigable, même pour des canots. De là vient la quantité de sable qui encombre le lit du Saint-Maurice, jusqu'à une certaine distance de là, et qui forme de petits îlots sur lesquels croissent des groupes de plantes sauvages.

La rivière aux Rats débouche sur la rive ouest du Saint-Maurice, en face de la mission, qui est établie sur la rive est. A quelques arpents seulement de son embouchure débouche la rivière Weissonneau ; ces deux affluents du Saint-Maurice traversent de larges terrains [398] d'alluvion, au milieu desquels s'élève la magnifique ferme de M. John Baptist. Cette ferme est l'une des plus renommées et des plus belles de tout le pays. Ses nombreux bâtiments, entretenus avec un soin extrême, lui donnent l'apparence d'un petit village. M. Alexander Adams,

qui en a l'administration, tient sous ses ordres une quinzaine d'hommes attachés aux travaux de la ferme, dont ils retirent un rendement énorme d'avoine, et jusqu'à 35,000 bottes de foin, produits qui sont consommés dans les importants "chantiers" pour la coupe du bois que la maison Baptist entretient dans cette partie du Saint-Maurice.

Depuis nombre d'années les commerçants de bois ont pris sur les bords de la rivière aux Rats et de la Weissonneau des quantités incalculables de billots de pin et d'épinette, et cependant, ces deux vallées sont loin d'être épuisées encore.

La mission de la Rivière-aux-Rats est considérée comme le poste le plus important du haut Saint-Maurice. On y trouve, dans un cadre restreint, la physionomie des anciennes campagnes canadiennes. Les colons qui y demeurent s'occupent, pendant l'hiver, de faire la chasse et d'exploiter le bois : l'été, environ le tiers d'entre eux s'adonnent à la culture. On trouve d'aussi belles moissons sur les bords de la rivière aux Rats que sur les terres qui bordent le Saint-Laurent. Il en est de même des bords de la Weissonneau. Jusqu'à une grande distance, [399] le long de ces deux rivières, il y a place pour une nombreuse population agricole.

Il devrait s'y former en peu de temps une paroisse considérable ; mais l'absence de communications, ici comme dans bien d'autres endroits avantageux de la province, a été le plus grand obstacle au développement normal et facile de la colonisation.

DERNIÈRE ÉTAPE — LA TUQUE

Cinq à six milles plus haut que la Rivière-aux-Rats on franchit le rapide Croche, qui tire son nom de sa forme. On aperçoit à sa droite la chute de la petite Bostonnais, cours d'eau qui se jette dans le Saint-Maurice, d'une hauteur de deux cents pieds, à l'origine de la chute, après avoir descendu une pente graduelle de trois cents pieds de plus, à partir du lac Wayaguamac, qui se trouve à cinq milles seulement de distance. La petite Bostonnais sert de décharge à ce lac qui n'a pas moins de quinze milles de longueur et baigne des paysages de la plus originale beauté. À cet endroit de son cours, le Saint-Maurice a un niveau de 440 pieds au-dessus de celui du Saint-Laurent ; le niveau du

lac Wayaguamac est de 946 pieds au-dessus de celui du fleuve, ce qui fait donc une différence de cinq cents pieds dans un espace de terrain qui ne mesure pas plus de cinq milles. On peut aisément se représenter tout ce que l'industrie humaine pourrait tirer [400] d'un cours d'eau qui, en un si court trajet, fait une descente de trois cents pieds, terminée par une culbute de deux cents, et qui doit être las sans doute aujourd'hui d'exécuter une pareille cabriole, uniquement pour porter les eaux d'un lac à une rivière et pour émerveiller quelques rares voyageurs !



À partir de la Rivière-aux-Rats la nature du Saint-Maurice a repris son aspect dur et sévère, adouci ça et là par la présence de quelques prairies et de quelques fermes, mais n'offrant en général au regard qu'une lisière étroite de terrain, au pied des montagnes, et quelques pauvres habitations. Mais dès qu'on arrive en vue de La Tuque, qui n'est plus qu'à trois ou quatre milles de distance, la scène devient toute différente. La vallée de la rivière qui s'est élargie, qui a remplacé par des pentes douces, couvertes de vigoureuses forêts, les falaises et les bords hérissés qui accompagnent le Saint-Maurice, dans presque tout son cours, apparaît traversée tout à coup par une haute chaîne de montagnes qui semble fermer toute issue vers le nord. Au dessus de cette gigantesque barrière, se détachant de l'ensemble des crêtes sourcilleuses et les dominant de toute la hauteur de son torse, s'élève un haut promontoire auquel sa forme arrondie a donné un nom célèbre.... nous avons devant nous la fameuse [401] montagne "La Tuque" et le vaste et splendide panorama qui va se déployer presque sans interruption jusqu'aux rivages lointains du lac Saint-Jean.

Le Saint-Maurice s'est frayé un passage étroit à travers la chaîne de montagnes. En atteignant le pied du promontoire, il se resserre et s'engouffre dans un couloir qui n'a guère plus de cent pieds de largeur et est coupé dans le roc vif. Ses eaux ainsi comprimées se hérissent de colère et, pour se débarrasser des entraves que la nature leur oppose, elles se précipitent avec fureur d'un escarpement de quarante pieds de haut, et forment dans leur chute la première cascade de la Tuque. Ecu-meuses, bondissantes, elles continuent leur course, elles glissent comme des flots d'éclairs sur un plan qui sans cesse s'incline, et, après une série de cascades et de rapides d'environ un mille de longueur,

elles vont s'abattre, épuisées et domptées, dans une large et paisible baie, aux bords souriants et doux, qui ne rendent même pas un écho du tonnerre roulant de la chute.

C'est sur le rivage de cette baie qu'était autrefois le poste très important de La Tuque, établi pour les besoins du commerce de bois, et qu'est aujourd'hui la mission qui renferme environ une cinquantaine d'âmes.

La baie est un des endroits les plus poissonneux du Saint-Maurice, et la chute est un des plus puissants pouvoirs hydrauliques de la province.

[402]



La destinée et les événements ont singulièrement retardé jusqu'ici les progrès et la prospérité que semblait être en droit d'attendre un établissement comme celui de La Tuque. Placé à la tête de la navigation, entouré d'un pays fertile, servant d'intermédiaire au commerce de la compagnie de la Baie d'Hudson avec les Trois-Rivières, à portée de communications faciles et assez rapprochées avec le Lac Saint-Jean par la rivière Croche, pourvu d'un incomparable pouvoir hydraulique et de grandes estacades pour retenir le bois de commerce amené par les tributaires du Saint-Maurice, le poste de La Tuque pouvait légitimement s'attendre à un rapide développement, à sa rapide transformation en une cité florissante. Malheureusement, l'abandon de la ligne de bateaux à vapeur, établie autrefois par la compagnie Norcross et Phillips, et l'abolition de la station des estacades du gouvernement, effectuée il y a quelques années, ont porté un coup fatal à des espérances aisément réalisables.

Cependant, il y a tout lieu de croire qu'un avenir prochain accomplira ce que des circonstances imprévues ont simplement entravé. Grâce au rétablissement de communications régulières par bateaux à vapeur et à la divulgation de plus en plus grande des avantages et des ressources que possède le territoire du Saint-Maurice, [403] nous pourrons contempler, avant la fin du siècle actuel, sur le parcours de cet impétueux tributaire du Saint-Laurent, des établissements populeux et prospères dans tous les endroits où l'industrie, le commerce et

la colonisation auront quelque chance de trouver un champ profitable,
un libre développement.

[404]

[405]



LE SAGUENAY
ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN
Ouvrage historique et descriptif.

Chapitre XVI

UN DERNIER MOT

I

[Retour à la table des matières](#)

Durant l'été de 1873 je parcourais pour la première fois de ma vie ce qui était alors la sauvage, pauvre et misérable région du Lac Saint-Jean. C'était un pays voué à la désolation et à la ruine. Tous les jours il se dépeuplait. Les malheureux habitants, découragés de voir qu'on ne pouvait leur donner de communication par terre avec le marché de Québec, s'en allaient par centaines, et les paroisses allaient être bientôt réduites à n'être plus que des groupes de plus en plus affaiblis, de plus en plus isolés.

[406]

Je m'étais rendu là par amour des voyages et par le besoin de satisfaire une curiosité excitée de plus en plus chez moi par des récits qui me paraissaient bien plus légendaires que véridiques, quoique j'eusse un vague soupçon d'une réalité assurément digne d'être reconnue dans

beaucoup de ses traits et exposée aux regards d'un public dont l'attention commençait à être singulièrement éveillée.

Mais une fois parvenu sur les lieux, ma curiosité devint de l'observation, de l'examen. Je voulus me rendre compte, je questionnai tout le monde et je m'initiai par le détail aux conditions de cette intéressante partie de la province dont on savait si peu de chose encore.

Alors, en présence même du dénuement qui s'offrait de tous côtés à mes yeux, j'eus comme une vision prophétique d'un avenir dont rien, dans l'état présent des choses, ne pouvait donner même l'illusion, et je consignai cette vision dans un récit que je fis sous forme de chronique.

Dans la province de Québec, disais-je, il y a l'une à la suite de l'autre trois vallées admirables, vastes, coupées d'innombrables cours d'eau, séparées l'une de l'autre par un espace relativement insignifiant, et que l'on pourrait aisément réunir si l'homme voulait tant soit peut aider la nature qui a tout préparé d'avance. Ces trois vallées, qui sont celles du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais, connues et explorées déjà depuis longtemps, n'ont pas encore un chemin non seulement qui les relie entre elles, mais encore qui leur donne simplement une issue, un débouché vers les grands centres situés dans leurs régions perspectives. Combien de temps n'avons-nous pas perdu en disputes oiseuses, au lieu de travailler à établir et à affermir solidement notre race sur le sol canadien !

[407]

Eh bien ! Grâce au travail opiniâtre de la compagnie du Lac Saint-Jean, tout ce que j'avais entrevu et ce que j'avais annoncé dans ce qui fut longtemps après encore un désert, s'est réalisé, même bien avant le terme que j'assignais dans mon imagination. L'œuvre entreprise et menée à fin par la "Compagnie" a galvanisé le peuple du Lac Saint-Jean qui se mourait de découragement et d'inanition ; elle lui a rendu la vie, a introduit un sang nouveau dans ses veines, lui a imprimé un élan qui se traduit par toute sorte de progrès et d'essais, et nous a dotés pour ainsi dire d'une petite province qui est comme un organe essentiel dans le corps de la grande province de Québec. Deux vallées dont nous déplorions l'isolement, celle du lac Saint-Jean et celle du Saint-Maurice sont déjà reliées entre elles par le chemin de fer des Basses-Laurentides, et elles le seront doublement bientôt par une nouvelle

ligne allant du Lac Edouard à La Tuque. En outre, avant qu'il se soit écoulé deux années de plus, la vallée du Saint-Maurice sera reliée à celle de l'Outaouais par la voie ferrée du Grand-Nord, qu'il n'est plus nécessaire que de compléter.

Et quant aux villages nouveaux, aux coquettes villas, aux beaux grands hôtels, style américain, dont j'entrevois les invitantes silhouettes se dresser sur les bords du lac, ils y sont, ils ont poussé comme sous le coup d'une baguette magique, et nul ne pourra hésiter à mettre l'hôtel de Roberval en parallèle avec les hôtels de premier ordre de n'importe quelle ville de l'Amérique.

[408]

Cet hôtel est à vrai dire un trait d'audace et une aventure admirablement calculée. Qu'on ait eu seulement l'idée de construire, dans un endroit aussi rudimentaire que Roberval, qui comptait à peine cent feux il y a trois ans, un hôtel qui ne le cède en vérité qu'au Windsor de Montréal, c'était montrer une singulière confiance dans le succès définitif de la Compagnie du Lac Saint-Jean. Et à propos de succès, couronnement légitime de l'esprit d'entreprise et de l'audace intelligemment calculée, n'oublions pas de mentionner celui de la "Compagnie des vapeurs du Saint-Laurent", à laquelle le Saguenay doit peut-être d'exister encore aujourd'hui.

Depuis 1889, cette compagnie, qui datait d'une vingtaine d'années environ, a cédé tous ses droits à la compagnie du "Richelieu", laquelle s'est chargée, aux lieu et place de la première, d'un service régulier de tous les jours, durant trois mois de l'année, entre Québec et Chicoutimi, en y comprenant les stations intermédiaires.

L'établissement de cette ligne portait et a donné des résultats immédiats. Les colons du Saguenay, qui n'avaient eu jusque-là d'autre marché que les chantiers locaux de M. Price, purent dès lors envoyer librement leurs produits à la ville, et ces produits prirent rapidement une importance signalée.

[409]

Nous pouvons dire que sans la direction intelligente et énergique, imprimée à la compagnie du St-Laurent, la région du Saguenay serait encore à peu près inconnue et ses champs redevenus incultes. La compagnie a fait plus que fertiliser ceux-ci, puisqu'elle leur a donné l'écoulement nécessaire, en leur ouvrant le monde extérieur et en retenant, autant qu'il a été possible, le colon sur le patrimoine qu'il avait arrosé de tant de sueurs.

*
* *

Dans quelques années d'ici, la génération des cultivateurs qui aura remplacé entièrement la première, et l'essaim nouveau de ceux qui prennent de plus en plus tous les ans la direction du lac St-Jean, en entendant parler des pénibles commencements de cette région, des disettes fréquentes des premiers temps et des amers découragements qui, bien des fois, chassèrent de leurs foyers les aventureux pionniers de 1845, aimeront probablement à savoir comment elle commença à s'affranchir de sa misère, quelle fut la première voie ouverte devant elle, comment enfin elle arriva à se mettre en communication avec le reste du pays. C'est alors que le lecteur aimera peut-être à parcourir d'un regard sympathique les pages que nous venons d'écrire, et que le souvenir et l'image de ces temps déjà reculés pour nous, hommes du XIX^e siècle, lui apparaîtront avec leur saveur primitive, avec les senteurs non encore évanouies des ténébreuses et [410] silencieuses forêts, avec ce charme mystérieux enfin que le temps donne aux choses comme aux œuvres qui ont puisé leur sève et leur substance aux sources éternellement vraies de la nature.

II

Nous avons dit dans un précédent chapitre qu'il y avait tout autour du lac St-Jean un vaste système de communications par eau, formé par de nombreuses rivières qui se déchargent dans le lac. Ces rivières, en même temps que quelques chemins indispensables, ont offert aux colons, jusqu'à ces années dernières, les seules voies de communication

qui leur permettent de se porter d'un endroit à un autre. Mais, aujourd'hui, la colonisation avance trop rapidement pour que l'on se contente de ce moyen primitif ; aussi des chemins se sont-ils ouverts rapidement dans l'intérieur et des ponts ont-ils été construits sur plusieurs des rivières les plus importantes, entre autres sur la Grande-Décharge, sur la Chamouchouane et sur la Mistassini.

C'est sur les bords de la Mistassini, après en avoir bien constaté la fertilité incomparable, que les Pères Trappistes ont fondé un monastère et un établissement agricole. Il y a guère trois ans que les révérends Pères ont obtenu leur concession du gouvernement, et déjà, autour du monastère et dans le pays environnant, plus de cent familles ont fixé leur demeure. Deux cents lots ont été [411] retenus durant ce court espace de temps et les défrichements se poursuivent sans interruption.

Le Père Supérieur des Trappistes a fait lui-même le dénombrement des colons établis le long des rivières Mistassibi et Aux-Rats, toutes deux affluents de la Mistassini. Les colons ont planté leur tente dans les cantons nouveaux de Dolbeau et de Pelletier, et ils attendent impatiemment l'ouverture de quelques chemins pour s'y fixer d'une manière définitive. Le Révérend Père ayant déclaré que si l'on ouvrait les chemins nécessaires, avant dix-huit mois on pourrait compter trois nouvelles paroisses en voie de formation, le département de l'Agriculture a pris aussitôt des mesures pour donner suite aux demandes qui lui étaient faites. On a construit un pont de plus de six cents pieds de longueur sur la rivière Chamouchouane et un autre sur la rivière Aux-Rats, et l'on a de plus commencé la construction de nouveaux chemins, ce qui permet aux amis de la colonisation d'espérer qu'avant deux ans d'ici l'on verra les clochers de trois nouvelles paroisses s'élever sur la rive nord du lac St-Jean.



Il y a d'autres établissements sur cette rive, à part celui des Pères Trappistes, notamment le long des rivières Pérignonka et La Pipe. Mais les distances entre ces établissements rend leurs rapports presque impossibles ; les [412] Pères Trappistes eux-mêmes sont à cinquante milles de distance du chemin de fer aboutissant à Roberval. Il faudrait prolonger le chemin de fer jusque sur la rive Nord, en le faisant

contourner la rive ouest où se trouvent de florissantes colonies : mais comme cette entreprise serait extrêmement coûteuse le gouvernement n'a pu y donner encore son attention ; il a résolu, en revanche, d'utiliser les différentes rivières comme voies de communication, au moyen d'un bateau à vapeur voyageant entre Roberval et les endroits où se sont fixés des groupes de colons. À cet effet, il a fait construire spécialement pour ces derniers et le transport de leurs effets de ménage, un bateau pouvant naviguer sur les principales rivières, même lorsque l'eau est très basse. Ce bateau, en mettant en rapport entre eux tous les établissements des bords du lac, a rendu, ces deux dernières années, des services incalculables.

Outre sa scierie de Roberval, qui emploie constamment plusieurs centaines d'hommes, M. B. A. Scott en possède une autre sur la rivière Péribonca, pour laquelle il tient en activité, dans les chantiers d'hiver, tous les colons qui s'offrent à lui ; de leur côté, les Pères Trappistes ont également construit, dans le voisinage de leur monastère, un moulin à scies qui fournit aux colons tout le bois de construction qui leur est nécessaire, en sorte que l'ouvrage ne manque pour personne et que le pain de tous est assuré.

[413]

On remarque déjà sur les bords de la Mistassini des fermes largement cultivées et des colons possédant "aisance. Sur la rivière "Au Foin", à quelques milles du monastère des Trappistes, on trouve encore une grande étendue de terre très fertile où pourraient se fixer des centaines de familles. Tous les lots y aboutissent à la rivière. De même, sur la rivière Aux Rats, se trouvent des fermes en pleine prospérité. Pour tous les pères de famille qui sont venus demander leur subsistance au sol généreux de la Mistassini, la mission des Trappistes est aussi bien un centre spirituel que temporel, les Pères administrant également les secours de la religion et donnant de l'emploi à tous les colons qui en ont un urgent besoin. L'hiver, on se rend à la Mistassini en voiture ; l'été, les colons s'y rendent gratuitement en bateau, deux fois par semaine. Il y a donc, dès maintenant, toutes les facilités de communication désirables pour les besoins actuels ; aussi, l'ouest et le nord du lac Saint-Jean ont-ils reçu, dans le cours des deux dernières

années, une impulsion décisive qui ne tardera pas à engendrer de nouvelles entreprises et à déterminer l'ouverture de voies de communication encore plus rapides, plus régulières et plus fréquentes.

Il en est absolument de même des cantons situés à l'est du lac, et dont plusieurs sont déjà érigés en paroisses sous les noms de St-Bruno, Saint-Gédéon, St-Joseph d'Alma etc., en outre des cantons Delisle et Taché. Là aussi, le progrès des trois dernières années surtout est extrêmement [414] remarquable. St-Bruno, formé d'hier, compte déjà 450 âmes ; St-Gédéon et St-Joseph d'Alma en comptent chacun près de neuf cents, L'Île d'Alma, qui renferme la paroisse de St-Joseph, est séparée du canton Taché par la Grande-Décharge, nom donné à la série de rapides fougueux par lesquels le lac Saint-Jean se décharge dans la rivière Saguenay. Le gouvernement a fait construire, en 1894, un pont monumental de 830 pieds de longueur, qui met en communication l'île d'Alma et les cantons Taché et Delisle ; ceux-ci n'attendaient que l'exécution de cette difficile entreprise pour pouvoir attirer sur leur sol une population impatiente d'y ouvrir des terres nouvelles.

III

Au point de vue administratif et politique la région du Lac Saint-Jean comprend tout le comté de ce nom, plus une partie du comté de Chicoutimi. Le comté proprement dit " Lac Saint-Jean" se compose, à l'heure actuelle, des cantons dont les noms suivent :

CANTONS

A L'OUEST	A L'EST	AU SUD
Chamouchouane	Delisle	Caron
Demeules	Signaï	Mésy
Parent	Labarre	Saint-Hilaire
Dufferin		Dequen
[415]		
Normandin		Dablon,
Albanel		Crépeuil
Au NORD		
Racine		Malherbe
Dolbeau		Charlevoix
Pelletier		Métabetchouane
Dalmas		Roberval
Taillon		Ross

Les cantons Kenogami, Bourget et Taché doivent être considérés comme se rattachant directement, par leur situation et leurs relations, au territoire du Lac Saint-Jean, quoiqu'ils fassent partie du comté de Chicoutimi.

La région du Lac Saint-Jean comprend trois agences dont une, à Saint-Boch de Québec, dessert le territoire qui s'étend entre Québec et la région du lac proprement dite ; une autre, établie à Roberval, dessert les cantons à l'ouest du lac, et une troisième, dont le siège est à Hébertville, dessert les cantons à l'est et au sud-est du lac.

L'agence de Roberval comprend [seize cantons ayant 434, 217 acres arpentés et mis en vente. L'agence de Hébertville comprend dix cantons ayant 1U9, 858 acres également arpentés et à la disposition des colons.

Les cantons arpentés sont divisés, autant que possible, en lots de cent acres. Ces lots, dans la deuxième et élans la troisième agence de la région du Lac Saint-Jean, se vendent au prix de vingt centins l'acre, soit vingt dollars payables comptant, et le reste en quatre versements égaux et annuels.

Les colons, qui peuvent disposer d'un capital plus un mu us considérable, trouveront à acheter des terres déjà en culture ; et plus ou moins avancés, soit dans les vieilles paroisses soit dans les cantons nouveaux. Au dire des cultivateurs de la région, la plupart de ceux qui sont venus y prendre des terres à l'origine étaient dans un dénuement absolu. Aujourd'hui bon nombre de ces premiers habitans possèdent des fermes de deux à trois mille dollars, quelques-unes même jusqu'à dix mille. Tout leur avoir a été acquis par la culture, bien qu'ils eussent à lutter contre une foule de désavantages et d'obstacles qui n'existent plus aujourd'hui. Quand les fils des cultivateurs étaient nombreux, il en partait un ou deux pour les Etats-Unis ; les autres demeuraient avec leurs parents et prenaient charge de la terre. Dans presque tous les cas ceux qui étaient allés aux États-Unis sont encore des ouvriers, tandis que ceux qui avaient pris charge de la terre de leurs parents sont maintenant sur de bonnes fermes bien pourvues de bestiaux. D'où la leçon est facile à tirer.

Les chemins de fer ont métamorphosé d'un bout à l'autre la région du Lac St-Jean. Depuis que les trains [416] y circulent, elle a changé de physionomie et de caractère au point d'apparaître comme un pays imaginaire aux yeux de ses premiers habitants. Aux longues années d'isolement a succédé une période d'activité inouïe. L'agriculture, l'industrie et le commerce se sont développés comme subitement. L'industrie forestière et l'industrie laitière, notamment, ont pris des proportions étonnantes. De tous côtés il s'est établi des scieries, des beur-

eries et des fromageries. On compte huit scieries en activité, un moulin à papier et un moulin à pulpe sur le parcours de la ligne.

En 1894, le nombre de tonnes de fret s'est élevé à 145,770 contre 133,150, en 1893 et 104,000 seulement en 1889. Le fret a consisté en :

2,637 wagons de bois de chauffage	26,370 cordes ;
3,124 wagons de bois de sciage	47,148,000 pieds
188 wagons de bois carré	
617 wagons de dormants	
137 wagons de pulpe et papier ;	2,420 tonnes
1,571 wagons de marchandises	27,940 tonnes.
Total 8, 274 wagons.	

Quant aux progrès de l'industrie laitière, on peut s'en rendre compte par les chiffres suivants. En 1894, le chemin de fer a transporté 1, 114, 000 livres de fromage contre 522, 000 livres en 1893 ? sans compter les quantités qui ont pris la voie du fleuve, dans les bateaux à vapeur de la compagnie Richelieu.

Le nombre des passagers a augmenté de quatorze mille d'une année à l'autre.

Un état préparé par la Compagnie du chemin de fer indique que, pendant l'année 1894, les trains ont transporté gratuitement au Lac Saint-Jean 409 colons nouveaux, accompagnés de 240 enfants ; sur ce nombre 190 étaient des canadiens revenant des Etats-Unis.

On porte à \$ 600, 000. la valeur du bois scié, bois de construction, bois de chauffage et autres produits de la forêt exploités sur la ligne de Québec au Lac Saint-Jean en 1894, et à environ 3000 le nombre d'hommes employés directement ou indirectement à cette exploitation.

Depuis l'établissement de la voie ferrée, la vente des terres publiques, dans la région du Lac Saint-Jean, a dépassé 60,000 acres ; en 1894, environ 700 colons venant des anciennes paroisses de a province et des Etats-Unis ont pris des terres et ont été transportés gratuitement. Quant à la valeur du fromage transporté par le chemin de fer seulement, on estime qu'elle est d'environ \$200,000.

Voici les quantités fournies par les différents cantons et paroisses, dont nous avons pu obtenir des états :

	1894	1893
St-Jérôme	374,175 livres	310,840 livres
Hébertville	242,425 "	54,460 "
Jonquière	102,300 "	
Chicoutimi	101,150 "	6,900 "
St-Prime	85,590 "	63,030 "
Roberval	67,420 "	16,870 "
Chambord	62,790 "	85,500 "
St-Félicien	37,140 "	25,490 "
St-Gédéon	34,476 "	7,580 "
Normandin	<u>6,160 "</u>	<u>4,000 "</u>
	1,114,456 "	522,660 "

Les connaissances agricoles ont aussi fait des progrès considérables, grâce à la propagation du Journal d'Agriculture Illustré, aux efforts persistants et méthodiques du département de l'Agriculture et de la Colonisation, aux notions nombreuses répandues par les conférences agricoles, et enfin à la détermination arrêtée des colons d'en finir avec les vieilles routines et de marcher hardiment dans les voies nouvelles. Disons enfin, pour terminer qu'on a fait, l'année dernière, l'essai de la production fruitière. M. Franck Ross, le président de la compagnie du chemin de fer, a planté un grand nombre de pommiers sur sa propriété, près de Roberval, et les Pères Trappistes en ont fait autant à Mistassini,

Si ces expériences réussissent, on estime que la région du Lac Saint-Jean pourra produire une grande quantité de pommes, des variétés propres aux climats du nord, pour l'exportation en Angleterre, comme la chose fait sur une si grande échelle dans la vallée d'Annapolis, à la Nouvelle-Écosse.

[417]

IV

Nous voilà maintenant parvenus à la fin de ce long ouvrage. Je ne me cache point tout ce qu'il contient d'imperfections et de lacunes ; mais, tel qu'il est cependant, j'ose le présenter devant le public, parce que j'ai la conscience d'avoir fait une bonne œuvre. Cela suffit à ma modeste ambition de chroniqueur et d'historiographe. C'est déjà quelque chose que de contribuer à faire connaître [418] à l'étranger un pays encore aussi ignoré que l'est le nôtre et néanmoins aussi digne d'être connu. Il y a des œuvres retentissantes, éblouissantes, qui ne valent pas simplement une œuvre de bon citoyen. Dans un pays comme le nôtre il est presque impossible de faire un ouvrage purement littéraire ou historique : le champ intellectuel n'est pas encore assez large, ni les esprits surtout. Ceux-ci sont en proie à une foule d'obsessions morales, à une diversité infinie de préventions, de petites jalousies, d'étroites considérations qui leur font perdre de vue le but et empêchent de voir l'horizon par delà les crépuscules qui voilent leurs regards.

[419]

Quant à moi, dans le présent ouvrage, comme dans d'autres analogues, déjà publiés, et dans d'autres qui vont suivre et dont je veux faire une série de monographies canadiennes, je n'ai eu en vue que le but à atteindre, qui est l'édification d'une littérature vraiment nationale.

Je réussirai, car je crois le public suffisamment dégoûté aujourd'hui des essais puérils, souvent louches, de toute une catégorie de soi-disant écrivains canadiens qui ont prétendu faire de la littérature nationale en suivant pas à pas les auteurs français, en les décalquant avec une extrême précision, en leur dérochant des pages, des chapitres entiers, en taillant avec de larges ciseaux dans leurs vêtements exotiques, ou en confectionnant des livres entiers avec des citations.

Une qualité vraiment extraordinaire du présent ouvrage, [420] c'est qu'il est de moi. Pour cette qualité-là je tiens à la signaler moi-même ; je laisse le public juger des autres, s'il en trouve. Surtout je ne lui demande pas d'indulgence ; il en a fait un abus tellement grand qu'aujourd'hui l'on ne peut plus établir de distinctions, ce qui est vraiment humiliant pour ceux qui croient y avoir droit.

ARTHUR BUIES.

